Edition de 5 H.

LE SOLEIL

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE EN PAGE 5

52e ANNEE—No 57 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, LUNDI 6 MARS 1933 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

LA SITUATION DES BANQUES AMERICAINES AFFECTE LE CANADA

HITLER IMPOSERA LA DICTATURE EN ALLEMAGNE

Les fascistes et les nationalistes ont remporté la victoire dans 288 divisions électorales hier — Ils ont la majorité absolue — Le Reichstag, après une brève session, serait en vacances pour deux ans.

Berlin, 6. (P. A.) — Cet après-midi, la compilation des rapports des élections générales d'hier en Allemagne donnait les résultats suivants :

Nationaux-socialistes	288
Social-démocrates et Parti d'Etat	125
Communistes	81
Centristes	73
Populistes	19
Nationalistes	52
Paysans	8

Berlin, 6.—(P. A.)—La rumeur circule dans les cercles politiques que le Reichstag, après une brève session, s'ajournera pour deux ans. Tel serait le prochain résultat de l'élection générale d'hier et de la victoire remportée par les fascistes de Hitler aidés des nationalistes. Ces élections ont donné une majorité décisive au nouveau chancelier.

Il semble bien que, à la suite de cette victoire, Hitler et le gouvernement allemand vont entreprendre une guerre à mort contre les communistes et la démocratie. Ils verront dans le vote de l'électorat l'appui du peuple allemand pour leur politique et le moment opportun d'établir la dictature.

Sur la base des premiers calculs Hitler et ses alliés nationalistes ont à eux seuls 51.7 pour cent des votes. L'alignement des partis sur la même base, est le suivant :

Nationaux-socialiste : 17,049,000 (43.7 p.c.).
Nationalistes : 3,117,000 (8 p.c.)
Populistes : 429,000 (1.1 p.c.).
Socialistes chrétiens : 380,000 (1.0 p.c.).
Centristes : 4,285,000 (11.0 p.c.)
Bavarois : 1,206,000 (3.1 p.c.)
Parti d'état : 334,000 (0.9 p.c.
Socialistes : 7,110,000 (18.2 p.c.)
Communistes : 4,750,000 (12.2 p.c.)
Divers : 322,000 (0.8 p.c.)
Total : 38,985,000.

L'approbation par les électeurs de la révolution nationaliste du gouvernement Hitler et des méthodes qu'il a employées pour faire disparaître communistes et socialistes ne permet pas de douter que les prochains mois seront entièrement consacrés à la tâche de supprimer les derniers vestiges de la démocratie et du communisme.

Les Nazis d'Hitler formeront le groupe le plus nombreux qui ait été jamais envoyé au Reichstag; les dernières statistiques leur accordent 288 représentants sur 647. Leurs alliés, les nationalistes, ont obtenu 52 sièges. Sur 39,290,000 voix, nationaux-socialistes et socialistes ont obtenu 17,264,000 et 3,131,000.

Si les communistes sont éloignés du Parlement, comme on s'y attend, Hitler dominera entièrement la situa-

(Suite à la page 13, 6e col.)

Message du Cardinal

Son Exc. Mgr Omer Plante, Auxiliaire de Québec, a reçu de Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, Archevêque de Québec, arrivé à Gènes, Italie, le message suivant :

Gènes, 4 mars

Mgr Plante,
Québec.

Heureux voyage. Sentiments aux chers diocésains.
Villeneuve.

A Londres

Londres, 6. (P. A.) — Le premier ministre anglais, M. Ramsay MacDonald a déclaré au Parlement aujourd'hui que le gouvernement de Londres n'a pas l'intention de prendre actuellement aucune mesure à propos de la situation bancaire américaine.

"Le gouvernement britannique, dit-il, suit avec sympathie et intérêt les graves événements qui marquent les difficultés financières des Etats-Unis. Aucune intervention du gouvernement de Sa Majesté ne semble nécessitée, pour l'instant."

TEMPERATURE

Toronto, 6. (P. C.) — La pression est basse et baisse encore dans la vallée du Mississipi, tandis qu'elle est élevée dans la région du St-Laurent et dans les états de l'Est. La température a été belle et comparativement douce dans l'Ouest, hier, et plutôt froide dans Ontario et Québec. Il a neigé et venté dans les Maritimes.

Grands Lacs : Vents du sud-est ; beau et plus doux. Demain nuageux et passablement doux, avec pluie.

Haut-St-Laurent : Beau et doux aujourd'hui. Demain, nuageux et de plus en plus doux.

Bas-St-Laurent : Beau aujourd'hui et demain ; plus doux.

Lac-St-Jean : Nuageux ce soir et demain ; neige locale, plus doux.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles étrangères. — 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. — 3e, nouvelles de Québec. — 4e, éditoriale. — 5e, nouvelles diverses. — 6e, nouvelles diverses. — 7e, nouvelles diverses. — 8e, nouvelles diverses. — 9e, la vie sociale, dans nos paroisses. — 10e, finance. — 11e, sport. — 12e, petites annonces classées. — 13e, naissances et décès, radio. — 14e, nouvelles générales.

CONGE DE 8 JOURS A L'ANGLO-PULP

Les usines de l'Anglo-Pulp à Limoilou sont fermées pour huit jours — Il n'y a pas péril en la demeure et les activités reprendront lundi comme auparavant — Les fournisseurs des ouvriers n'ont pas raison de s'inquiéter.

Les moulins de l'Anglo Pulp & Paper Company, à Limoilou, sont silencieux depuis ce matin. Pour des raisons sérieuses, la compagnie a jugé nécessaire de donner un congé d'une semaine à ses employés, en leur disant spécifiquement cependant que le travail reprendra régulièrement dès la semaine prochaine.

La nouvelle de la feremture des moulins de l'Anglo s'est répandue comme une traînée de poudre dans toute la ville et les commentaires pessimistes n'ont pas manqué. On semblait croire un peu partout que notre principale industrie québecoise subirait le sort d'autres industries qui ont été forcées de fermer définitivement leurs portes. Ce n'est point là le cas et personne n'a raison de s'alarmer.

Le 'Soleil" a voulu lui-même en avoir le coeur net et il a envoyé un de ses représentants demander au sympathique gérant général de la compagnie, M. R.-A. McInnis, de lui donner des explications. M. McInnis s'est plié bien volontiers à notre demande et voici ce qu'ils nous a dit :

—"La crise bancaire qui sévit actuellement aux Etats-Unis où nous avons plusieurs clients, a affecté quelque peu notre commerce. Bien que nous ayons de nombreux contrats à exécuter d'ici quelques mois, nous ne

(Suite à la page 6, 6e col.)

DISCOURS DU DEPUTE DE GLOUCESTER

M. Clovis-T. Richard, député du comté de Gloucester, à la Législature du Nouveau-Brunswick, fait une critique du gouvernement et du discours du Trône.

Fredericton, N.-B. 6 (D.N.C.)—M. Clovis-T. Richard, député du comté de Gloucester, a prononcé un important discours sur l'adresse en réponse au discours du trône. Ce n'est pas sans regret qu'il a constaté le changement qui s'est opéré dans la composition du discours du trône. Autrefois, ce discours contenant le programme sessionnel du gouvernement. Aujourd'hui, on y remarque une absence complète de toute idée constructive, si ce n'est la nécessaité de pratiquer l'économie. L'opposition est maintenant invitée à coopérer avec le gouvernement pour conserver les deniers publics. Pourquo l'administration provinciale n'a-t-elle pas dans le passé, mis un frein à l'extravagance qui a marqué la dépense des argents publics surtout dans le département des travaux publics? L'opposition a constamment combattu et toujours sans succès. Il est tard maintenant pour parler d'épargne; il y a cinq ou six ans qu'on aurait dû commencer à mettre les freins. Il s'écoulera bien des années encore avant que les revenus de la province atteignent le montant qui a été perçu deux ans, trois ans et quatre ans passés.

Le premier ministre a reproché à l'opposition de ne pas avoir de programme et de se borner à critiquer. L'opposition veut bien que l'administration des affaires publiques soit conduite avec efficacité et ne veut pas faire de retranchement dans les choses nécessaires. Mais elle condamne avec énergie les folles dépenses qui ont été faites dans l'achat de machines par le département des Travaux publics pour la construction des chemins, et pour l'acquisition de garages dispendieux dans tous les comtés et leur maintien.

L'agriculture n'a pas fait de progrès depuis 25 ans. Chaque année, nous devons importer des produits de la ferme pour des millions de dollars. Evidemment le système suivi par le département de l'agriculture a fait faillite et n'a pas répondu aux besoins du pays. Le gouvernement est resté inactif en face de cette désastreuse situation. Il faut qu'il se réveille et qu'il encourage vigoureusement le retour à la terre et qu'il aille au secours des colons.

On peut dire la même chose de l'industrie en général dans la province. Pas de progrès matériel depuis 25 ans. Il y a 25 ans passés, toutes les petites villes de la province possédaient des industries qui auraient dû marcher de progrès en progrès. C'est le contraire qui est arrivé. Les provinces Maritimes ont une population d'un million et il n'y a pas une manufacture d'habits, de meubles ou d'instruments aratoires dans la province. Les petites industries ont été étouffées par la concurrence des grandes industries des provinces centrales. Il devrait y avoir un moyen de faire cesser cette concurrence désastreuse. Il faut unir nos efforts pour trouver ce moyen.

La conférence impériale n'est pas remplie de promesses pour nos provinces. Le premier ministre du Nouveau-Bruswick a été forcé d'avouer qu'il avait lamentalement échoué dans tous ses efforts pour obtenir une préférence de 20 pour cent pour le commerce du bois. Le marché naturel pour les produits des provinces Maritimes, c'est la vaste république américaine. Nous avons fait d'immenses concessions quand nous sommes entrés dans la Confédération.

Les moulins à papier de la province languissent, ne fonctionnant

(Suite à la page 6, 1ère col.)

Fatal accident

Memphis, Tenn., 6.— (P. A.)—Deux patients ont été tués et six autres ont été blessés à l'hôpital de Shelby County. L'un des murs de l'établissement a cédé à la pression du vent et s'est écroulé : les huit patients ont été précipités dans les décombres.

DEMANDES DE LA VILLE DU LAC S. JOSEPH

Un groupe de citoyens qui veulent fonder une municipalité au lac St-Joseph, présentent un bill à la Législature.

Le bill accordant certains pouvoirs spéciaux, à la junicipalité de Ste-Catherine de Fossambault (ville du lac St-Joseph) est sur l'ordre du jour de l'Assemblée Législative.

Les promoteurs du bill sont Raymond Garneau, courtier; Aimé Lamothe, hôtelier, Ernest Labrecque, notaire public; l'honorable Lucien Cannon, conseiller du roi; J.-G. Coote, avocat; J.-E. Caron, agent d'assurances; Charles Langevin, employé des chemins de fer du Canadien Pacifique; W.-J. Clarke, industriel; E.-H.-S. Woodside, employé de la Commission du havre de Québec; Paul Malouin, arpenteur; Jules Gingras, industriel; J.-F. Gosselin, industriel; dame Albert Fréchette, veuve de feu Albert Fréchette; R.-H. Doddridge, industriel; J.-Emile Robitaille, industriel; J.-A. Chiquette, rentier, et C.-W. Wiggs, industriel, ont représenté par leur pétition:

Ils demandent par leur pétition que la municipalité de Ste-Catherine de Fossambault soit à l'avenir divisée en deux arrondissements. Le numéro Un comprend une partie des lots numéros 468 et 467 et la partie nord-ouest des lots numéros 466-465-464-463-462-461-460-459, et leurs subdivisions, dans la sixième concession, ainsi que la partie sud-ouest des lots numéros 678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690 691-592-693, et leurs subdivisons, dans la concession nord-est du Lac Saint-Josph.

L'arondissement numéro 2 comprend tous les autres lots situés dans la paroisse de Sainte-Catherine de Fossambault.

L'arrondissement numéro 1 est divisé en deux quartiers, comme suit; Le quartier numéro 1, comprenant toutes les parties de lots et leurs subdivisions situées dans la sixième concession; le quartier numéro 2, comprenant les parties de lots et leurs subdivisions situées dans la concession nord-est du Lac Saint-Joseph.

Il ne sera pas nécessaire, pour occuper la charge de maire ou de conseillier de résider dans les limites de la nouvelle municipalité, et la mise en nomination du maire et des conseillers aura lieu tous les deux ans, premier mardi juridique de juillet. La votation aura lieu au scutin secret.

La votation se tiendra de quatre à dix heures du soir et l'électeur n'aura droit qu'à un vote pour chaque siège contesté.

Le conseil de la nouvelle municipalité aura les pouvoirs nécessaires pour prohiber les cirques, les théâtres, salles de danse, lieux d'amusement, etc.

Lourde perte

Washington, 6.—(P.A.)—Le gouverneur de l'Illinois, Henry Horner, a déclaré en parlant de la mort du maire de Chicago, Anton Cermak, que c'est une perte irréparable pour la ville de Chicago et l'état d'Illinois.

Le gouverneur doit partir aujourd'hui pour Chicago.

En Virginie

Alexandria, Virginie, 6.—(P.A.)—Le gouverneur Pollard a signé aujourd'hui une proclamation édictant un moratoire de quatre jours pour la Virginie.

H. HOOVER DEMANDE AUX AMERICAINS D'APPUYER LE NOUVEAU PRESIDENT

Frank-D. Roosevelt reçoit l'appui de son prédécesseur à la présidence des Etats-Unis — Le nouveau président, en inaugurant son administration, déclare qu'il demandera des pouvoirs très amples au Congrès Américain pour faire face à la situation économique.

New-York, 6. (P. A.) — M. Herbert Hoover, qui est descendu au Waldorf-Astoria, a demandé que tous accordent leur appui le plus entier aux mesures prises par son successeur pour faire face à la situation bancaire et à la crise économique.

"La proclamation du président, a dit M. Hoover, doit recevoir l'appui le plus entier et la collaboration de tous les citoyens".

La communication a été faite aux journalistes par Lawrence Richey, secrétaire de M. Hoover, en réponse aux questions posées à propos des premiers actes administratifs de M. Roosevelt.

M. Hoover n'a pas voulu faire d'autres commentaires sur les décisions qui viennent d'être prises par son successeur.

Washington, 6. (Spéciale). — Le transfert des pouvoirs présidentiels a eu lieu dans une atmosphère tendue qui rappelait les mauvais jours de la guerre, samedi dernier. Une foule de cent mille personnes s'était rassemblée au lieu où le président-élu Roosevelt a prêté le serment habituel et a reçu les pouvoirs qu'il doit exercer pendant quatre ans comme chef suprême de la nation américaine.

M. Roosevelt lui-même a souligné le rapprochement qui s'impose entre la situation actuelle et la situation à laquelle le peuple américain devait faire face aux heures tragiques de la guerre de 1914. "Je demanderai au Congrès", a-t-il dit, "des pouvoirs très amples, aussi amples que ceux qui m'auraient été donnés si le pays était envahi par un ennemi". Mais M. Roosevelt n'a pas voulu rien énoncer de précis dans son discours. Il s'est contenté de souligner d'une façon générale les mesures qui s'imposent actuellement. Il a su demeurer dans une telle généralité d'expression que ses allusions à la nécessité d'établir une circulation monétaire suffisante, mais saine, ont été interprétées à la satisfaction à la fois des inflationnistes et de leurs adversaires.

FOULE NOMBREUSE

Washington était en liesse, malgré tout, malgré les inquiétudes de l'heure et la signification du changement non seulement de président, mais aussi de parti. Une foule innombrable avait envahi la capitale pour la fête rituelle, accompagnée de fanfares et de groupements bruyants. Selon la coutume, le président-élu a descendu l'avenue Pennsylvanie en auto avec le président sortant de charge, puis il s'est rendu au Sénat, où il a pris place parmi les membres du Congrès, les diplomates, le juge en chef et la magistrature.

"Je suis sûr", a dit M. Roosevelt dans son discours officiel, "que mes concitoyens attendent de moi, le jour de mon accession à la présidence que je leur parle avec une franchise et une netteté que commande la situation actuelle de notre pays.

LA VERITE

"C'est par excellence le temps de dire la vérité, toute la vérité, sans détour et sans hésitation. Nous ne devons pas refuser de voir courageusement la situation qui règne chez nous présentement. Notre grande nation aura la même patience qu'elle a déjà eue, elle reprendra ses forces et retrouvera la prospérité. Permettez-moi donc de vous exprimer tout d'abord la ferme assurance que la première chose que nous ayons à craindre, c'est la crainte elle-même, une terreur vague, irraisonnée, injustifiée, qui paralyse les efforts nécessaires pour transformer en progrès la retraite opérée actuellement.

LE PEUPLE

"Aux heures sombres de notre vie nationale, les administrations courageuses et énergiques ont toujours reçu du peuple cet appui conscient indispensable à l'édification de la victoire. Je suis sûr que vous accorderez encore cet appui à vos chefs dans cette période critique.

"C'est dans une telle disposition d'esprit, chez moi et chez vous que nous devons faire face à nos difficultés. Seuls les intérêts matériels sont en jeu, grâce à Dieu. Les valeurs sont tombées à des paliers effarants ; les impôts ont haussé ; nous avons perdu notre pouvoir de solvabilité ; tous les gouvernements ont à faire face à une diminution inquiétante de leurs revenus ; les instruments d'échange sont paralysés dans la circulation commerciale ; les feuilles fanées de notre vie industrielle gisent de tous côtés ; les agriculteurs ne trouvent plus de marché pour leurs produits ; les épargnes de milliers de familles ont fondu entre leurs mains.

"Plus grave encore, une armée de sans-travail se trouve en présence du problème de la subsistance, et un grand nombre d'autres personnes n'ont plus que des revenus bien diminués. Il faut un optimisme béat pour nier le caractère sombre de la situation.

LES BIENS

"Cependant notre détresse ne vient pas de l'absence de biens. Nous n'avons pas été dévastés par une invasion de sauterelles. Si nous comparons notre situation à celle à laquelle nos ancêtres ont dû faire face, nous reconnaissons que nous avons bien des sujets de reconnaissance. La nature nous offre toujours ses richesses et le travail humain les a multipliées. L'abondance est à nos portes, mais l'utilisation de ces biens nous échappe au sein même de leur affluence.

LA FAILLITE

"Il faut en voir tout d'abord la cause en ce que les maitres des échanges des richesses de la terre ont manqué leur but par leur propre opiniâtreté et leur incompétence, ont admis leur faillite et ont abdiqué. Les pratiques des changeurs sans scrupule ont été portées au tribunal de l'opinion publique et ont été censurées dans les coeurs et les esprits.

"Ils ont tenté de réagir, il est vrai; mais leurs efforts ont été jetés dans le moule d'une tradition désuète. En présence de la faillite du crédit, ils se sont contentés de suggérer une extension du crédit. En sentant leur échapper le profit, dont ils se servaient pour pousser nos concitoyens à se soumettre à leur direction, ils ont eu recours aux exhortations et ont sollicité la renaissance de la confiance. Ils ne connaissent que les lois d'une génération d'égocentristes. Ils n'ont pas de vision, et quand cela fait défaut, la nation périclite.

"Les changeurs ont abandonné leurs sièges dans le temple de notre civilisation. Nous pouvons maintenant restaurer, consacrer de nouveau ce temple aux vérités anciennes. L'étendue de la restauration sera proportionnée à l'intensité avec laquelle nous substituerons les valeurs sociales supérieures aux mobiles purement monétaires.

LE TRAVAIL

"Le bonheur ne consiste pas uniquement dans la possession de l'argent ; on le trouve dans la joie du travail accompli, dans l'émotion de l'effort créateur.

"Il faut reconnaitre que la richesse matérielle n'est pas le baromètre du succès et que les offices publics et

(Suite à la page 13, 6e col.)

USINES FERMEES

Le maire Lavigueur a écrit dès samedi aux autorités du Pacifique Canadien pour protester contre la fermeture des usines de la rue du Pont. L'échevin Gosselin a attiré l'attention du conseil de ville sur des rumeurs à l'effet que la compagnie avait l'intention de fermer ses usines et de faire faire dorénavant ses travaux à Montréal, et les conseillers ont immédiatement autorisé le maire Lavigueur à protester.

Le bill de Québec contient une clause d'exemption de taxes pour le Château Frontenac et les échevins trouvent que le temps est mal choisi pour agiter cette question.

UNE SENSATION

Genève, 6. (P. A.) — Albert Sarraut, délégué du gouvernement français à la conférence du désarmement, a créé une sensation à la réunion d'aujourd'hui en déclarant que la France souhaite de voir l'Allemagne reprendre un jour sa place parmi les nations nanties de colonies.

Le comte Rudolf Nadolny, le porte-parole du gouvernement allemand, qui vient d'être nommé membre d'un sous-comité qui étudiera la liquidation des effets et des armées d'outre-mer, a remercié immédiatement le délégué français de cette expression de souhait.

Les autres délégués français ont montré immédiatement des signes d'inquiétude très vive. Ils ont expliqué officieusement qu'à leur avis M. Sarraut a commis une erreur grave et que ses remarques ne doivent pas être considérée comme l'expression du point de vue français.

Des nominations

Washington, 6.—(P.A.)— Le sénat américain, convoqué en session spéciale, a confirmé aujourd'hui six nominations faites par M. Roosevelt, y compris celle de William Phillips, de Massachusetts, ancien ministre des Etats-Unis au Canada, qui reçoit le poste de sous-secrétaire d'Etat.

UNE ACTION REJETEE PAR LE TRIBUNAL

Le juge Fitzpatrick renvoie la plainte portée contre M. J. Drapeau de l'Hôtel Clarendon — Autres causes au Palais.

M. le juge Arthur Fitzpatrick, de la Cour des Sessions de la Paix, a rendu un jugement intéressant aujourd'hui, dans la cause instituée il y a quelque temps, par l'inspecteur en chef des édifices publics et des établissements industriels de la province, contre l'hôtel Clarendon, en vertu de la loi du repos hebdomadaire qui décrète que tout employé d'hôtel doit avoir un congé de 24 heures consécutives par semaine.

Sans se prononcer sur le fond proprement dit de la cause, il a décidé qu'au sens de la loi, l'action dirigée contre le gérant de l'établissement, après avoir été amendée dans sa forme première, de façon à pouvoir atteindre le propriétaire, le locataire ou l'occupant, était mal fondée, parce que le gérant ne peut être légalement considéré comme étant l'occupant. D'après la loi, trois personnes seulement sont responsables des offenses contre cette loi du repos hebdomadaire: Le propriétaire, le locataire ou l'occupant. L'hôtel Clarendon est une compagnie Limitée et M. Jos. Drapeau, le défendeur, en l'occurence, n'en est que le gérant. La poursuite est prise en vertu d'une loi d'exception ou loi pénale et la Cour d'Appel a décidé déjà que les personnes responsables sont ou le propriétaire ou le locataire, considérés les occupants. Qu'entend-on par l'occupant et qu'a voulu dire le législateur? C'est celui qui exerce un droit où est en possession de l'endroit qu'il occupe. Or, décida M. le juge Fitzpatrick, aujourd'hui, maintenant les prétentions de la défense représentée par Me Fernand Choquette, C.R., c'est aller trop loin dans l'action en disant que la loi, comme le prétendait la poursuite, dont le procureur est Me Emile Morin, devait aussi s'appliquer au gérant de l'établissement.

La cause que vient de juger M. le juge Fitzpatrick, a son importance, parce que c'est la première fois, probablement, depuis que la nouvelle loi qui date de 1930 est en force, que ce tribunal de la Cour des Sessions de la Paix est appelé à se prononcer.

— o —

Une foule considérable se massait, aujourd'hui, en Cour des Sessions de la Paix, dans la grande salle d'enquêtes et les corridors adjacents. Le rôle passablement chargé, ne contenait à vrai dire, aucune cause à sensation, mais les curieux comptent toujours avec l'imprévu. Pour aujourd'hui, cependant, ils ont du se contenter de quelques comparutions ordinaires.

C'est ainsi que tous les accusés (ils étaient cinq) dans cette affaire d'effraction avec intention de voler dans l'établissement de M. R.-A. Thibaudeau, manufacturier de chaussures, rue Victoria, la nuit du 27 au 28 février, dernier affaire dont le "Soleil" a parlé à plusieurs reprises déjà, ont changé leur plaidoyer de non coupables qu'ils avaient enregistré, lors de leur arrestation par les détectives municipaux, en celui de coupables, à l'exception d'un qui est accusé de tentative de recel et qui reviendra demain.

Ceux qui ont avoué leur faute, recevront leur sentence vendredi devant M. le juge Fitzpatrick.

— o —

Un jeune homme de la campagne qui s'est reconnu coupable d'avoir

(Suite à la page 6, 1ère col.)

ANTON CERMAK SUCCOMBE A SA BLESSURE

Atteint par une balle de Zangara qui voulait assassiner le président Roosevelt, le maire de Chicago, après une lutte énergique contre la mort, a succombé aujourd'hui.

Miami, Floride, 6.— (Traduit de la Presse Associée). — Le maire Anton Cermak, de Chicago, blessé le 15 février dernier par Giuseppe Zangara, l'homme qui tenta d'assassiner le président Roosevelt, est mort ce matin à 6 h. 55, au Jackson Memorial Hospital.

La nouvelle a été annoncée par l'échevin Edward-F. Kelly, commissaire de South Park.

Cermak est mort doucement. Il ne s'éveilla pas du coma où il tomba hier soir.

Le maire avait fait une vaillante bataille contre le mal qui devait l'emporter. Il avait vaincu la maladie de coeur et la pneumonie qui s'étaient déclarées après son entrée à l'hôpital, mais la gangrène se mit bientôt de la partie et envahit petit à petit la base du poumon droit. Samedi soir, le mal avait fait des progrès marqués et gagnait déjà tout le système. Le poumon droit est celui qui fut perforé par la balle de Zangara.

Hier encore une troisième transfusion de sang fut faite au malade et on lui donna une piqûre de sérum pour combattre la gangrène. Malgré ces soins, sa condition ne s'améliora pas et tard hier soir ses médecins déclaraient son état critique. C'est à ce moment que les membres de sa famille furent appelés à son chevet. Un peu après minuit, les médecins avaient perdu tout espoir et ils annonçaient à ses proches que le maire n'en avait plus que pour quelques heures à vivre. Il avait 59 ans.

Même samedi soir, les médecins conservaient encore l'espoir de lui sauver la vie, mais au cours de la nuit lorsque la gangrène fit son apparition dans le poumon droit, perforé par Zangara, on commença à redouter une issue fatale.

Une autre victime des balles du bandit italien est encore dangereusement malade au même hôpital. C'est madame Joe-H. Gill, une femme de la société de Miami, blessée à l'abdomen. La gangrène s'est aussi déclarée dans la plaie de madame Gill.

Lorsque les membres de la famille de Cermak furent revenus un peu du choc que leur causa la mort du maire, ils se rendirent à la résidence du Dr Frank Jirka, à Miami Beach.

On est actuellement à faire les arrangements nécessaires pour faire transporter par train spécial à Chicago, la dépouille mortelle du maire Cermak.

Les autorités ont annoncé ce matin que l'on pratiquera l'autopsie sur le cadavre du maire de Chicago.

A CHICAGO

Chicago, 6. (P.A.) — Au moment où les annonces de nouvelles faisaient connaître au monde le décès du maire Cermak, l'échevin Henry Sonnenschein, aviseur et autrefois secrétaire particulier de l'ancien maire de Chicago, répondit à un appel téléphonique à l'appareil privé du maire. Puis se tournant vers ceux qui étaient à ses côtés, il dit :

—"Tony est mort".

Echevins, chefs de départements et autres se regardèrent d'un air navré et quittèrent le bureau du maire sans dire un mot. Plusieurs pleuraient.

Continuellement depuis l'attentat, les amis du maire Cermak, à Chicago, se tinrent en relation par téléphone avec l'hôpital de Miami.

ET ZANGARA ?

Miami, 6. (P.A.) — Le procureur général de l'Etat a déclaré ce matin que des démarches vont être faites immédiatement pour que Zangara soit officiellement accusé de meurtre.

Zangara est actuellement détenu dans la prison du comté de Dade sous une sentence de 80 ans de pénitencier, pour avoir tenté d'assassiner

(Suite à la page 6, 1ère col.)

Tous les services de mandats envoyés du Canada ou expédiés à notre pays sont suspendus par le Ministère des Postes — Les Compagnies de messageries font de même — Congé bancaire de 4 jours.

Ottawa, 6. (P.C.)—Le ministère des Postes a annoncé cet après-midi que tous les services de mandats envoyés du Canada ou expédiés au Canada, sont suspendus. Le règlement prend vigueur immédiatement. On ne mentionne pas la durée de la décision prise; les événements financiers le détermineront.

Cette réglementation ne touche pas les mandats à l'intérieur du pays.

LES MESSAGERIES

Montréal, 6. (P.C.)—Les compagnies canadiennes de messageries ont interrompu l'émission de mandats payables à l'étranger. La décision du Canadien Pacifique et du Canadien National a été communiquée aujourd'hui aux bureaux des deux organisations. Aucun transfert d'argent n'aura lieu pour des endroits situés hors du Canada, jusqu'à avis contraire, a-t-on déclaré.

Les marchandises reçues au Canada payables sur livraison (C.O.D.) seront acceptées après accord avec les envoyeurs.

LES SALAIRES

Washington, 6 —(P.A.)—Le secrétaire du Trésor, M. Woodin, a déclaré aujourd'hui que les salaires devront être payés, et que dans ce but on dérogera, s'il le faut, aux restrictions imposées aux banques pour la circulation de la monnaie.

A NEW-YORK

New-York, 6—(P.A.)—Le gouverneur Lehman a annoncé aujourd'hui que très probablement il prolongera le moratoire décrété pour l'état de New-York en conformité avec le décret du président Roosevelt. Il a ajouté qu'il a trouvé un moyen de mettre à la disposition des déposants des banques solvables, par l'intervention de l'Etat, un instrument de circulation monétaire qui permettra la continuation des affaires.

UN CONGE GENERAL

Washington, 6. (P.A.)—Les Etats-Unis commencent aujourd'hui un moratoire bancaire de quatre jours, tandis que le président Roosevelt, prenant l'autorité accordée pendant la guerre au chef suprême du pays, utilise les pouvoirs mis à sa disposition pour faire régner l'ordre au lieu de la confusion, dans les finances.

Le premier pas a été fait hier. Une proclamation du président a décrété hier soir la suspension des opérations bancaires d'ici jeudi, l'embargo sur les exportations d'or et la défense de réserver du métal jaune pour l'étranger. Aujourd'hui on prépare à la Trésorerie l'émission de certificats de chambres de compensation, qui seront utilisés pendant la durée du moratoire. M. Roosevelt et ses conseillers ont mis la main à la rédaction de mesures législatives qui seront présentées au congrès à la session spéciale convoquée pour jeudi.

L'ETALON-OR

Le secrétaire du Trésor, William Woodin, a déclaré catégoriquement qu'en suspendant les opérations bancaires, le président ne décrétait pas l'abandon de l'étalon-d'or. M. Woodin a laissé entendre que les guichets du Trésor seront fermés pendant le moratoire, et que les Federal Reserve Banks étant aussi fermées, le remboursement en or des billets en circulation sera entièrement suspendu.

Le moratoire a été porté en vertu du Trading with the Enemy Act, adopté en 1917. Dans sa proclamation M. Roosevelt donne à M. Woodin le pouvoir de régler, d'exiger ou de permettre l'émission de certificats de chambres de compensation. Les fonctionnaires sont demeurées au Trésor jusqu'aux premières heures du matin, pour préparer les dispositions nécessaires au maintien des voies naturelles de l'échange et assurer la conduite des affaires.

Dans la proclamation on fait allusion aux retraits considérables d'or et de numéraire opérés dans les institutions bancaires, pour servir les fins de thésaurisation à domicile. On mentionne aussi l'activité de la spéculation sur les marchés de change de l'étranger, spéculation qui a amené un drainage considérable de la réserve d'or du pays.

LA SPECULATION

"Il y va de l'intérêt de tous les déposants," lit-on dans le décret "qu'il soit accordé une période de répit dans le but d'empêcher la thésaurisation du numéraire et des instruments de circulation, ainsi que la spéculation sur les changes étrangers, tout en permettant l'adoption de mesures utilles pour protéger les intérêts de la nation."

Les dérogations prévues par le décret donneront à toute banque qui en obtiendra la permission du gouvernement, la faculté de rester ouverte et de se livrer aux opérations habituelles et d'accepter de nouveaux dépôts, qui seront placés dans des comptes spéciaux comportant retrait en totalité.

AU CANADA

Montréal, 6. (P. C.)—Les banques canadiennes sont d'une solidité absolue ; on ne peut les imaginer soumises aux difficultés qui assiègent actuellement les banques américaines. Il n'y a pas de raison de crainte quoi que ce soit.

L'hon. M. Taschereau, interrogé à

(Suite à la page 6, 1ère col.)

FOURNIER ACQUITTE

Nous apprenons, au moment d'aller sous presse, que M. J.-A. Fournier de cette ville, qui avait subi plusieurs procès et avait été condamné à la détention, a été acquitté aujourd'hui même sur le banc par la Cour Suprême du Canada. MM. R. Taschereau et A. Rivard, les procureurs de M. Fournier, ont transmis cette nouvelle à Québec aussitôt que le jugement fut rendu par la Cour Suprême.

PRODUCTION DE L'OR

La production de l'or a augmenté durant le mois de janvier 1933, comparé au mois de janvier 1932, suivant le rapport mensuel du ministère des Mines, 33,041 onces d'or ont été extraites en janvier 1933 contre 31,078 en janvier 1932.

La production de l'argent a diminué dans une notable proportion, s'établissant à 44,788 onces en janvier 1933 contre 53,557 onces en janvier de l'an dernier.

L'amiante a enregistré aussi une forte diminution. On n'en extrait que 5,981 tonnes contre 10,190 tonnes en janvier 1932.

La vente des matériaux de construction n'a rapporté que $36,022 en janvier 1933 contre $120,416, en janvier 1932. La production du ciment a diminué de plus que la moitié, 33,877 barils ayant été produits en janvier cette année contre 96,267 barils en janvier 1932.

LE PETIT CHAPERON-ROUGE (3)

Le loup tira la chevillette, et la porte s'ouvrit. Il se jeta sur la bonne femme et la dévora en moins de rien, car il y avait plus de trois jours qu'il n'avait mangé ; ensuite il ferma la porte et alla se coucher dans le lit de la mère-grand, en attendant le petit Chaperon-Rouge, qui quelque temps après vint heurter à la porte :

"Toc, toc !
— Qui est là ?"

Le petit Chaperon-Rouge, qui entendit la grosse voix du loup, eut peur d'abord ; mais croyant que sa mère-grand était enrhumée, il répondit :

"C'est votre fille, le petit Chaperon-Rouge, qui vous apporte une galette et un petit pot de beurre que ma mère vous envoie".

Le Loup lui cria en adoucissant un peu sa voix :

"Tire la chevillette, la bobinette therra."

Le petit Chaperon-Rouge tira la chevillette, et la porte s'ouvrit.

Le loup, la voyant entrer, lui dit en se cachant dans le lit sous la couverture :

"Mets la galette et le petit pos de beurre sur la huche, et viens te coucher avec moi."

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Mlles Irène et Elizabeth Dion, de St-Ambroise, sont venues récemment rendre visite à leur soeur, la Révde Mère Marie de la Miséricorde, religieuse à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

M. Charles Turgeon, de Beaumont, était en promenade, ces jours derniers, à St-Léon-de-Standon, l'hôte de Mlle Antoinette Bourget.

Mme Calixte Bélanger, de St-Pamphile, est de retour dans sa famille, pour compléter sa convalescence, après quelques semaines passées à l'hôpital de Lévis.

Mme L.-P. Laverdière, de Beaumont, est de retour d'une promenade d'une quinzaine chez des parents et amis, à Québec.

Assemblée de la Commission Scolaire de Lévis ce soir

Une assemblée de la Commission Scolaire de Lévis sera tenue ce soir, à 8 heures, dans l'Ecole de la rue Wolfe. Plusieurs questions intéressantes seront discutées.

Répétition de la chorale Déziel ce soir

Les membres de la chorale Déziel auront une importante répétition ce soir, à 7 heures 45, en la salle St-François Xavier. On demande à tous ses membres de se faire un devoir d'être présents, vu que c'est la dernière répétition avant le concert de demain soir.

Euchre privé ce soir à Villemay

Ce soir, à 8 heures, aura lieu, à la résidence de M. Honorat Beaulieu, No 7 ruelle Delisle, un euchre au profit des pauvres de la paroisse du Christ-Roi. Il y aura des cartes en vente à la porte ce soir et nul doute que l'on y assistera nombreux.

Heures d'adoration hier soir

Hier soir, dans les différentes paroisses de la rive sud, a eu lieu l'heure d'adoration mensuelle des hommes et jeunes gens.

A Lévis, le prédicateur fut M. le curé Eugène Carrier.

A Lauzon, l'heure fut prêchée par M. le vicaire Od. Belisle.

A Bienville, le prédicateur fut M. l'abbé Jean-Charles Gosselin, du Collège de Lévis.

Au Christ-Roi, Villemay, l'heure fut prêchée par M. l'abbé Vital Labrie, du Collège de Lévis.

Mort de M. Joseph Bellerive, à Lauzon

Nous avons appris avec regret la mort de M. Joseph Bellerive, époux de feu dame Adéline Payne, arrivée hier matin, à sa résidence, à Lauzon, à l'âge de 93 ans. Le défunt était l'oncle de MM. Omer et Onésime Bellerive. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon et l'inhumation sera faite au cimetière St-Joseph. Nos plus vives sympathies à la famille du regretté défunt.

Le centième anniversaire de la fondation des Conférences St-Vincent de Paul

Dimanche prochain, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera fêté le centième anniversaire de fondation des Conférences St-Vincent de Paul par Frédéric Ozanam. Il y aura une messe spéciale à 8 heures 30 à laquelle communieront les membres de la Conférence de Lévis, les pauvres assistés et les paroissiens pour remercier le bon Dieu des nombreux bienfaits répandus dans le monde entier par cette merveilleuse organisation de charité chrétienne. La chorale des Enfants de Marie fera le chant et il y aura quête en faveur de la Conférence St-Vincent de Paul de Lévis.

Mort de M. Joseph Landry, de Lauzon

Nous avons appris avec regret la mort de M. Joseph Landry, époux de dame Emond, arrivée vendredi doir dernier, à sa résidence rue St-Joseph, à Lauzon, à l'âge de 81 ans. Le défunt, outre son épouse, laisse pour pleurer sa mort, un fils, M. Joseph Landry, de Lauzon et une fille, Mme Lavoie, de Québec. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 8 heures, en l'église de Lauzon et l'inhumation a été faite au cimetière St-Joseph. Nos plus cordiales sympathies à la famille du regretté défunt.

Concert-opérette par la chorale Déziel, demain soir, à Lévis

Demain soir, à 8 heures, en la salle St-François Xavier, à Lévis, la chorale Déziel donnera son grand concert annuel qui est toujours attendu avec anxiété et constitue pour la population lévisienne un véritable régal artistique. Outre les belles pièces de chant que l'on aura l'avantage d'entendre, il y aura une opérette intitulée "Le nouveau seigneur du village" avec musique de Boieldieu. Les prix n'étant que de 35 et 25 centins, nul doute qu'il y aura salle comble à ce concert-opérette afin d'encourager cette chorale lévisienne qui s'est faite une excellente réputation.

Assemblée de la Garde de Lauzon ce soir

Ce soir, à 7 heures 30, en la salle St-Antoine, à Bienville, aura lieu une importante assemblée des officiers et membres de la Garde des Chevaliers de Lauzon. On demande à ce que tous soient présents et les jeunes gens qui désirent faire partie de la Garde voudront bien se rendre à cette assemblée où ils recevront tous les renseignements nécessaires.

L'Unité Sanitaire du Comté de Lévis

Principales activités de l'Unité Sanitaire du Comté de Lévis, pour la semaine du 5 mars 1933.

Toute la semaine, dans leur territoire, et en plus du travail spécial des cliniques, les infirmières feront des visites à domicile dans les endroits suivants : Charny, Breakeyville, St-Romuald, Harlaka.

L'inspecteur: Prélèvement d'échantillons de lait, sanitation en général et surveillance du marché public.

Lundi le 6: Lévis.: clinique antituberculeuse.

Mardi le 7 : Lévis: clinique antituberculeuse.

Mercredi le 8 : Lévis: clinique antituberculeuse.

St-Romuald : inspection médicale scolaire et cours de nutrition.

Jeudi le 9 : Lévis : clinique antituberculeuse.

Vendredi le 10: Lauzon: inspection médicale scolaire.

Clinique antituberculeuse

Cette clinique se tiendra aux bureaux de l'Unité Sanitaire, 15, rue St-Joseph, Lévis, lundi, mardi, mercredi et jeudi, de cette semaine. Depuis 10 heures du matin jusqu'à midi et de 2 heures de l'après-midi, tant qu'il y aura du monde.

Notre spécialiste en tuberculose, M. le Dr Leboeuf, examinera toutes les personnes qui ont quelques doutes sur l'état de leurs poumons.

Nous invitons spécialement ceux qui savent déjà qu'ils font de la tuberculose. Ceux qui maigrissent sans raison apparente, ceux qui toussent à propos de tout ou de rien, ceux qui ont déjà vécu avec des tuberculeux. Ceux qui ont déjà fait de la pleurésie, inflammations de poumons.

La tuberculose est une maladie qui se guérit facilement pourvu qu'elle soit prise au début ou du moins avant que les dégâts ne soient trop considérables. Pour la traiter, il faut savoir que l'on en est atteint, c'est donc le temps de profiter de l'occasion pour se renseigner.

N.B.—Ne pas oublier que, lundi, la clinique ne commencera qu'à 2 hres p.m.

A. Bélanger, M.D.
Officier médical

Le euchre pour les pauvres à St-David a rapporté $94.99

Le euchre donné lundi dernier, en la salle paroissiale de St-David, pour les pauvres de la paroisse, par un groupe de dames et de demoiselles de St-David, a remporté un beau succès Les recettes se sont chiffrées à $94.99. Les organisatrices désirent remercier sincèrement toutes celles qui ont contribué au succès de cette partie de cartes et remercient également les personnes qui ont envoyé des offrandes.

Le club "Hôtel de Ville" a été victorieux

Le club "Hôtel de Ville", champion de la ligue des Bons Sports, a joué hier après-midi sous le nom de Café Pierrot avec le club "Lauzon", sur la patinoire du Collège de Lauzon. Le club de Lauzon a été défait au score de 3 à 2. C'est la première fois de la saison que le Lauzon s'est fait battre sur son terrain. L'assistance était nombreuse et cette joute les a fortement intéressés.

Assemblée des Forestiers Canadiens ce soir.

Une assemblée des officiers et membres de la Cour Notre - Dame No 841, de l'Ordre Canadien des Forestiers, sera tenue ce soir, à 8 heures, à la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. M. l'organisateur Eugène Gauvin sera présent. On demande à tous les membres d'être présents vu que des questions importantes seront discutées.

Mort de Mme Joseph - Pierre Guay, de Beaumont

Nous avons appris avec regret la mort de dame Marie Roy, épouse de M. Joseph-Pierre Guay, de Beaumont, arrivée samedi dernier à l'hôpital de Lévis, à l'âge de 63 ans. La défunte outre son époux laisse de nombreux enfants pour pleurer sa mort dont M. l'abbé Antonio Guay, vicaire à St-Zacharie, de Beauce. M. J.-P. Thibault, de Lévis, a transporté les reste mortels à Beaumont, rang Ville-Marie, où ils sont exposés. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures 30, en l'église de Beaumont et l'inhumation sera faite au cimétière de la paroisse. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

M. et Mme L.-G. Boulanger, de Bienville, dan le deuil

M. et Mme L.-Georges Boulanger, de Bienville, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur jeune enfant, arrivée samedi dernier, à leur résidence, rue Wolfe, à l'âge de sept mois. La sépulture a eu lieu cet après-midi, à 4 heures, en l'église de Bienville et l'inhumation a été faite au cimetière Val Sainte. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Funérailles à Lauzon et Villemay ce matin et à Bienville hier.

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, en l'église de Lauzon, ont eu lieu les funérailles de Mme James Conroy, décédée vendredi dernier. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Ce matin, à 9 heures, en l'église du Christ-Roi, à Villemay, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph-Eusèbe Levesque, époux de dame Marie-Louise Fourhier, décédé jeudi soir dernier, à sa résidence, à l'âge de 37 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Hier après-midi, à 4 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Bienville, les funérailles de M. Narcisse Turgeon, frère de M. Raoul Turgeon, de Bienville, décédé vendredi dernier, à l'âge de 58 ans. Le libera fut présidé par M. l'abbé J.-S. Villeneuve, curé de Bienville. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Mères

Le Sirop d'Anis Gauvin pour les enfants, soulage immédiatement l'enfant — Régularise son estomac et son intestin—Facilite sa dentition.

Nouvelles du Nouv.-Brunswick

Campbellton, N. B. (D.N.C.) —Une soirée de Whist et Bridge, sous les auspices de la Ligue des Dames Catholiques, eut lieu, à la salle des Chevaliers de Colomb du Conseil 1946, ici, la salle était remplie et un montant considérable fut obtenu pour les pauvres de la ville.

Gagnèrent les prix. Whist: M. Jean Lebreux; Bridge enchère: M. J.-M. Michaud; Bridge contrat : Madame H.-J. Laplante.

Après un bon goûter, divers objets furent vendus au profit des pauvres par M. J.-B. Leger. L'orchestre était sous la direction de madame A.-P.-N. McLaugrlin.

Bathurst, N. B. (D.N.C.) — Wilfred Ottis et Clarence Couture, tous deux de Bathurst-Est, plaidèrent coupables à l'accusation d'avoir eu de la viande de chevreuil en leur possession et furent condamnés à une amende de $25. chacun ou trente jours de prison. Ils ne purent payer leur amende et prirent le chemin de la prison. Leur cause avait été entendue par le M. le magistrat LeMarquand et ils avaient été arrêtés sur la rue Main par le garde-chasse, M. Herman Good, V. C., qui s'aperçut de quelque chose de louche lorsqu'il vit Ottis débarquer de son traîneau avec un sac. Le cheval et traîneau furent confisqués par la Couronne.

Douze autres violateurs de la loi de chasse doivent comparaître devant M. le magistrat LeMarquand, cette semaine. Ce sont: MM. Roger Gareau,, Henry Gareau, Paul Martel, Peter Lavigne, John Legary et Joseph McGilvary, tous accusés d'avoir chassé sans licence en temps défendu.

MM. Joseph Tremblay, Frank St-Pierre et Anselme Roy sont accusés d'avoir de la viande de chevreuil en leur possession. MM. Henry Lagacy et Wallace Lewis, sont accusés de port d'arme à feu sans license, dans la forêt, et M. Joseph Lavigne est accusé d'avoir prêté une arme à feu à M. Raymond Dempsey, celui-ci n'ayant pas de licence. Cette dernière accusation a été portée comme résultat de la mort accidentelle de M. Raymond Dempsey, de Belledune, qui reçut la décharge de la carabine portée par M. Joseph Lavigne, la semaine dernière, sur la route de Miramichi.

A Berthierville

Va-et-vient

— Mme Gaston Allard, de retour d'un voyage à Montréal, où elle a rendu visite à M. et Mme Blaise Duhamel.

— Mme J.-A. Lanoix a passé quelques jours à Montréal où elle a rendu visite à son fils, chez les Oblats, à Ville Lasalle.

— Mme Octavienne Lavallée, de passage à Joliette.

— M. Antonio Beaudoin de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

— M. René Chénard et Mlle Noëlla Chénard sont de retour d'un voyage à Montréal.

— Mme Georges Normandin passe quelques jours à Montréal.

— M. et Mme W. Michaud de passage à Montréal, cette semaine.

— M. Gaston Allard de retour d'un voyage d'affaires à Joliette.

—Mlle Rachelle Jubinville en visite chez son père M. Anatole Jubinville, de Lanoraie.

— Mlle Ducharme, de St-Cléophas, a passé quelques jours chez Mme Camille Ducharme.

— M. J.-H. Aubé, à Montréal par affaires, au début de la semaine.

— Mme A.-D. Milot a passé quelques jours à Montréal, l'invitée de Mme Odilon Meunier.

Mariage

Ces jours derniers, M. Augustin Ayotte unissait sa destinée à Mlle Bertha Turcotte. Le mariage fut célébré à 9 heures 30. Nombre de parents et d'amis y assistèrent. Les invités se rendirent chez M. Joseph Ayotte, après la cérémonie religieuse, pour y passé une agréable journée. Parmi les invités on remarquait : MM. et Mme Joseph Ayotte, M. et Mme Alfred Turcotte, M. et Mme Adrien Rocheleau, M. et Mme Omer Caron, M. et Mme Adrien Toupin, M. et Mme Aldéric Dalcourt, M. et Mme Edmond Gadoury, M. et Mme Pierre Ayotte, M. et Mme Arthur Carpentier, MM. Gérard, Donat, Roméo, Julien Turcotte, M. Gaspard Rocheleau, Zénon Dupuis, Paul-Emile, Tèles., Théodore Dupuis, Mlles Florida Farly, Thérèse Bibeau, Aurore Ayotte, Anne-Marie Turcotte, Lucienne Adam, Germaine Boucher et plusieurs autres.

On retire l'automobile

L'automobile qui transportait MM. A. Comeau et J. Salvas et son fils Jean-Paul, et qui a enfoncé sous la glace, le 5 janvier dernier, a été retiré du fleuve, vendredi dernier, et ramené à la rive. Il n'est presque pas endommagé.

Un autre accident sur le fleuve

Samedi dernier, M. J.-L. Dalcourt était à faire sa provision de glace, lorsque celle-ci céda et entraîna au fond de l'eau les deux chevaux et la voiture.

M. Dalcourt a été durement éprouvé et nous sympathisons avec lui.

TROUVÉ

quelque part dans la zone des magasins:

Plein une bourse d'aubaines...

CES *aubaines*, dont il est question ici, ce sont les occasions offertes tous les jours dans tous les centres de commerce. Certaines personnes les découvrent comme par hasard... se cognent le nez dessus pour ainsi dire... toutes surprises de pouvoir en profiter. D'autres semblent ne jamais se trouver au bon magasin en temps voulu: S'il se fait chez Leblond une vente de chaussures à 25% de rabais, elles achètent chez Lebrun & Cie. . . . Si un épicier, trois rues plus loin, liquide à moitié prix son assortiment de marchandises en conserves, elles sont au magasin du coin, où elles font leurs emplettes de routine.

Par contre—il y a des gens qui trouvent toujours ces occasions. Avec leur argent ils achètent plus de marchandise — de la meilleure marchandise — et en plus grande quantité que leurs voisins. Pourquoi cela? Non parce que la chance les court, soyez-en sûr, mais tout bonnement parce qu'ils lisent les annonces que publient les journaux quotidiens.

Ces annonces ce sont des NOUVELLES qui disent QUOI acheter.... Où acheter. Ceux qui les lisent tous les jours savent à quoi s'en tenir. Ils gagnent ainsi du temps, s'évitent des ennuis et font des ECONOMIES. . . . Et chez eux on est tout le temps à la page, on est toujours habillé à la mode. . . on mange des aliments frais et variés suivant la saison. . . tout cela grâce aux *occasions* mises à leur portée par la publicité commerciale.

Lisez donc les annonces qui paraissent dans vos journaux quotidiens.

MOTS CROISES

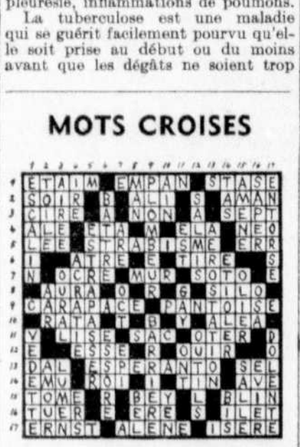

Solution du problème du 4 mars

FEUILLETON DU "SOLEIL"

Le Seigneur Mystère

par J. Joseph-Renaud

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 21

C'est, malheureusement, le premier bon point que, témoins impartiaux, nous ayons eu à lui accorder depuis que cette sombre affaire épouvante et intrigue Paris. . ."

Le plaisant était que les journaux qui avaient tenté d'introduire le spiritisme dans l'"Affaire Anselmo", ne manifestaient aucune gêne.

Le XXe Siècle disait :

"L'explication que la Police Judiciaire donnait à ce qu'on a appelé "le mystère des clefs", est, certes, vraisemblable. . . Elle ne nous convainc pas ! . . . Le fait que certaines manifestations supranormales peuvent être imitées ne prouve rien contre elles. . . Pas plus que la fausse monnaie ne prouve quoi que ce soit contre la monnaie authentique. Certes, les clefs ont pu venir dans l'intérieur de la boîte grâce à un morceau de fil. . . **Mais rien ne nous prouve qu'elles ne soient pas parvenues à leur but grâce à un phénomènes de dématérialisation.** . . Les phénomènes de ce genre sont beaucoup plus nombreux que la foule ne le sait... L'explication fournie par la police judiciaire ne nous dit pas pourquoi le cadavre du malheureux Anselmo désignait la boîte de ses yeux vitreux, de son index, de toute son attitude. . . C'est là un détail extrêmement important et que la police judiciaire passe absolument sous silence. . ."

Naturellement, l'**indépendant** se moquait à outrance de ceux de ses confrères qui "avaient fait intervenir le surnaturel pour expliquer un simple truquage. . . Dès qu'on approchait d'un prétendu phénomène métapsychique, on s'apercevait toujours qu'il n'avait aucune réalité. . . Une fois de plus, on venait d'avoir la preuve que dans tout le fatras de l'occultisme, il n'y avait que des fumistes et des fumisteries. . ."

— o —

— . . . Dis donc, Lebreton, s'écria Lardy, dans ce petit café non loin de la place Saint-Michel où brigadiers et inspecteurs se réunissent à l'heure de l'apéritif. . . Eh bien ! c'est le patron qui recueille des lauriers ! . . . On croirait que c'est lui qu'a trouvé le mot de la devinette. . .

— C'est l'escamoteur qu'a voulu que ce soit comme ça, qu'on n' parle pas d' lui. . . Il tient à être bien avec la police, c't' homme-là ! . . .

— Tu n' trouves pas qu'il a trouvé l' truc bien vite, bien facilement ?...

— Dame, c'était sa spécialité. . . .

— Oui ! . . . Mais y n'a pas eu la moindre hésitation. . . même toute petite. . . même pour la forme !

— o —

M. Hignette fut très félicité par ses amis et sa famille ; dès le matin, les coups de téléphone et les pneumatiques se succédèrent à son appartement particulier, contigu à son bureau, 36, quai des Orfèvres. Comment avait-il pu résoudre un problème aussi mystérieux ? Décidément, sa pénétration psychologique tenait du prodige. . . Lupin, M. Lecoq, Sherlock Holmes et les autres détectives inventés par les romanciers n'étaient que des enfants auprès de lui. . .

Le chef de la police judiciaire ne s'abandonnait pas à la vanité. Il n'oubliait nullement que ces éloges auraient dû aller au Seigneur Mystère ! . . . Mais il appréciait les résultats qu'ils auraient pour sa carrière. On lui jetait souvent à la tête les succès remportés par son célèbre prédécesseur, M. Barthélemy. Eh bien ! M. Barthélemy aurait-il fait mieux?... Après tout, c'était à sa suggestion que le Seigneur Mystère avait entrepris l'éclaircissement de la boîte et des clefs ! . . .

Et puis. . . il avait une idée derrière sa tête. . .

Peut-être allait-il bientôt terminer l'affaire par une arrestation qui serait un coup de théâtre éclatant. . .

Comme il entrait dans son bureau, le téléphone sonna. . .

— De la part de qui ? . . . demanda-t-il au standard. Dès la réponse, il prit le second récepteur et s'assit.

La communication venait du ministre de l'Intérieur ! . . .

Son ministre ! . . . Des félicitations encore, sans doute ! . . .

Mais non ! . . . la voix, froide, nette, lui dit simplement :

— Monsieur, vous allez recevoir la visite d'un commerçant qui m'est très vivement recommandé et qui se nomme M. Jacquinol. . . Oui, vous vous rappelez. . . Il est déjà venu vous voir, en effet, et je regrette que, depuis, il se soit aperçu qu'il était filé par plusieurs agents. . . Il ne savait pas si les gens qui le suivaient ainsi appartenaient à la police, ou bien n'étaient que des malfaiteurs. . . Des méprises regrettables auraient pu se produire. . .

Enfin, il va venir vous trouver. . . il sera là dans quelques minutes. . . Vous m'obligerez personnellement en faisant pour lui tout ce qui sera en votre pouvoir. . . C'est un homme de grand mérite et absolument digne de votre aide. . . On l'a menacé de façon très grave. . . Je compte que vous saurez le préserver de tout péril. . .

M. Hignette entendit le bruit sec du récepteur raccroché. . .

Allons bon ! . . . le ministre qui s'en mêlait ! . . . Il ne manquait plus que cela !

Pour un peu, le commissaire divisionnaire eût été porter place Beauveau le dossier établi, en quarante-huit heures sur M. Jacquinol. . . Le ministre serait édifié sur son protégé ! . . . Oui, mais il serait furieux aussi. . . et sa colère risquait de se détourner vers M. Hignette. . . Cela n'avancerait en rien. . . Qu'importait après tout que Son Excellence sût que M. Jacquinol jouissait dans la corporation des marchands de perles et des diamantaires d'une abominable réputation ! . . . Il ne faut jamais contrarier un ministre. . . même pour lui mettre la vérité sous les yeux.

En réalité, Monsieur le ministre ne se souciait pas plus de M. Jacquinol que de son premier discours. . . Il avait bien d'autres chats à fouetter... Mais sa petite amie, Mlle Esclarmonde Robuchy, pensionnaire de la Comédie-Française depuis qu'il était ministre, avait une cousine dont l'amant, jeune courtier en pierreries, dépendait de M. Jacquinol. . . Et depuis l'avant-veille, "Monmonde" assaillait la place Beauveau de supplications en faveur de M. Jacquinol. La seule et unique façon de se débarrasser de Monmonde, quand elle insistait de cette façon, était de lui céder. Grâce à son téléphonage à le police judiciaire, Monsieur le ministre pourrait s'occuper tranquillement des affaires de l'Etat.

Le ministre préférait intervenir de cette façon à importuner M. l'administrateur de la Comédie-Française pour qu'il confiât à Mlle Esclarmonde Robuchy tel rôle de quatorze répliques plutôt qu'un autre qui n'en comportait que neuf ; pourtant, M. l'administrateur est si accoutumé aux interventions ministérielles en faveur des pensionnaires, surtout des pensionnaires qui, récemment encore, figuraient aux Folies-Bergère, il est si entraîné à l'art charmant de promettre et ne pas tenir, qu'une intervention de plus ou de moins ne lui eût apporté aucune gêne. . .

Cinq minutes après, on annonçoit M. Jacquinol. . .

Il avait le visage livide, les yeux creux, les cheveux en désordre; manquant de salive, il mâchait à vide une bouchée imaginaire. . . Il trébuchait...

Il tomba dans un fauteuil et y resta quelques secondes sans parler, haletant. . .

Enfin :

— J'ai reçu. . . une lettre. . . de Siryès. . . Il annonce. . .

— Il annonce quoi. . .

— Qu'il va me tuer. . . **ce soir** ! . . .

— Ce soir ! . . .

— Voici la lettre. . . lisez ! . . . Je n'en peux plus ! . . . Je vois Siryès partout. . . voilà trois nuits que je ne dors pas. . . que je veille. . . un revolver en main. . . Si cela doit continuer, je deviendrai fou. . . ou je me suiciderai. . .

M. Hignette ouvrit la lettre qui avait été expédiée en pneumatique du bureau 62, rue Saint-Ferdinand, le matin même, à huit heures :

"Jacquinol ! . . .

"La vengeance est boiteuse ; elle "vient à pas lents, mais elle vient, a "dit le poète. . . Je vous ai juré, à "Anselmo et à toi, que vous péririez "tous les deux de ma main. . . J'ai "prévenu Anselmo : il a eu beau se "garer. . . j'ai tenu parole. . .

"A ton tour ! . . . Ce soir, entre onze heures et minuitt où que tu sois, "quelques précautions que tu prennes, si bien que l'on te garde, tu périras ! . . .

SIRYES"

— C'est l'oeuvre d'un mauvais plaisant ! . . . et vous ne devez pas vous affecter au point de. . .

M. Jacquinol bondit debout. . . Il saisit M. Hignette par les poignets et le secoua si fort que celui-ci dut le repousser.

— Un mauvais plaisant ! . . . mais on n'a pas parlé de moi dans les journaux à propos de l'affaire de l'avenue des Ternes. . . Il n'y a que vous pour connaître le prétexte qu'avaient les menaces faites à Anselmo et dont je suis venu vous entretenir...

— Pourtant. . .

— Il n'y a pas de pourtant. . . **Cette lettre est de l'écriture de Siryès!...** Donc, toutes les histoires qu'on a racontées sur sa disparition sont fausses. . . Donc, il vit toujours ! . . . Donc, il est à Paris ! . . . Donc, je suis un homme perdu ! . . .

Et M. Jacquinol se mit à sangloter, la tête sur les bras. . .

— Mais ne vous inquiétez donc pas ! . . . Voyons, vous n'êtes pas seul ! . . . Vous allez être protégé !... Je vous assure que vous ne risquez rien du tout ! . . .

— Ah ! vous ne connaissez pas Siryès ! . . . quand il dit quelque chose ! . . . Vous avez bien vu pour Anselmo. . . Si seulement je savais où le trouver. . . je lui proposerais la moitié de ce qu'à force de travail j'ai amassé. . . il accepterait peut-être. . . mais je ne peux même pas communiquer avec lui. . .

— Etes-vous certain que cette lettre n'est pas l'oeuvre d'un faussaire ? . . . Il y a des gens qui savent merveilleusement imiter les écritures. . . Deux personnes dignes de foi m'ont affirmé que Syrès est mort, et sans erreur possible. . .

— Le bruit en a couru. . . mais vous voyez qu'il n'en est rien ! . . . .

— Voulez-vous me laisser cette lettre pendant quelques heures ? . . .

— Oui ! . . . Mais cela n'avancera à rien. . .

— Si . . . peut-être ! . . . En tout cas, ce soir vous serez entouré d'une telle garde que je vous garantis que nulle force humaine ne pourra tenir la promesse de cette extraordinaire missive. . . Voyons, où préférez-vous être, entre onze heures et minuit?... Où vous sentirez-vous le plus à l'abri ? . . .

— Chez moi. Il y a une chambre qui est un ancien laboratoire de photographie. Elle n'a pas de fenêtre. . . J'y ai passé les trois dernières nuits. Là, je me sens en sécurité.

— Bien ! Mes agents et moi, nous y arriverons à huit heures et demie. . . Nous serons en nombre. J'amènerai même deux hommes qui ne sont pas de la police, mais dont l'un connaît Siryès de vue aussi bien que vous, qui le reconnaîtrait sous n'importe quel déguisement. C'est M. Simon Hébert, le romancier. . .

— Mais moi je me rappelle bien Siryès.

— M. Simon Hébert l'a vu plus récemment que vous, puisqu'il a eu plusieurs entretiens avec lui à sa sortie de prison, c'est-à-dire trois ans après que vous aviez quitté New-York. . . En trois ans, une physionomie change. . . L'autre homme est le Seigneur Mystère, un grand spécialiste de tous les truquages. C'est un peu grâce à une conversation que j'ai pu savoir comment, la porte fermée, on avait fait passer les clefs à l'intérieur. . . Siryès, s'il est vraiment à Paris, essaiera peut-être de nous refaire un coup comme celui-là. . . Grâce à l'illusionniste, nous saurons immédiatement à quoi nous en tenir, et nous pourrons agir en conséquence. . .

— Amenez qui vous voudrez, Monsieur Hignette, mais — ici Jacquinol prit dans les siennes une des mains du chef et la serra longuement, désespérément — mais sauvez moi !..

(à suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

52e ANNEE—No 57 QUEBEC, LUNDI 6 MARS 1933 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

ANNIVERSAIRE

L'honorable M. L.-A. TASCHEREAU, premier ministre de la province, célébrait hier le 66ème anniversaire de sa naissance. A cette occasion, le "Soleil" est heureux d'offrir au Premier Ministre ses respectueuses félicitations et ses voeux les plus sincères.

CAUSERIES DE L'HEURE CATHOLIQUE

M. l'abbé Omer Garant a parlé hier de la nature de l'Eglise catholique alors que M. A. Désilets traita de l'éducation familiale.

Les savantes études des conférenciers de l'heure catholique, sur l'Eglise, se sont continuées hier par une causerie de M. l'abbé C.-O. Garant sur la nature de l'Eglise catholique. Depuis le début de l'heure catholique les théologiens ont étudié à tour de rôle l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité de l'Eglise et ceux qui les suivront parleront de la constitution et des pouvoirs de l'Eglise.

M. l'abbé Garant a rappelé qu'après la Passion de Notre Seigneur, la justice divine était satisfaite mais que l'oeuvre de Dieu n'était pas terminée. Dieu voulait continuer l'oeuvre de la Rédemption et Il résolut de confier à un organisme visible le soin d'appliquer aux âmes des fidèles les mérites infinis de sa mort.

Cet organisme fut l'Eglise et sa fin première est de parfaire l'oeuvre de la Rédemption.

Et l'importance de cette fin classe l'Eglise au premier rang des sociétés de la terre.

Les prochains conférenciers traiteront de la constitution et des pouvoirs de l'Eglise.

M. Alphonse Désilets était aussi au programme et donna une causerie sur l'éducation familiale et l'enseignement ménager, qui sont le complément d'une éducation familiale bien comprise. M. Désilets a insisté sur l'importance de l'influence maternelle dans l'éducation des enfants et démontré que c'est à cause de cette influence que la vie paroissiale se développe chez certains peuples.

Les Chanteurs de St-Dominique étaient au programme sous la direction de M. J.-H. Paré, avocat. M. Jean-Marie Beaudet touchait l'orgue et les solis furent rendus par MM. de la Bruyère Lemieux, Laurent Morency et J.-H. Paré.

Aux chantiers Davie

Une centaine d'hommes ont repris l'ouvrage, ce matin, avec l'ouverture des chantiers maritimes Davie, de la Canada Steamship Lines. Ils seront employés à des travaux de réparation, et leur nombre sera augmenté peu à peu à mesure que le besoin s'en fera sentir. Avec l'ouverture prochaine de la navigation on s'attend à ce que l'activité reprenne pour de bon dans les chantiers. Pour le moment, on s'occupera de mettre en état quelques barges qui prendront la mer dès que le chenal sera ouvert et que les bouées auront été mouillées.

L'amicale des Ursulines

Il y aura une réunion générale des membres de l'Amicale des Ursulines, mercredi, le 8 mars, au grand parloir, à trois heures de l'après-midi. Madame Aurélien Bélanger, présidente générale des A. F. A. C. C., donnera une causerie.

Toutes sont priées d'être présentes.

6-7 mars

Le socialisme

Mgr Wilfrid LeBon donnera ce soir, à 8 h. 30 en la salle des promotions, une conférence sur le socialisme. Le public est cordialement invité.

Cet après-midi, à 3 h. et demain, à 10 h. 15, le distingué professeur donnera deux cours à l'Institut supérieur de philosophie.

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

ROULETTE, WASHER

Roulette se dit fort bien d'une petite roue, d'une petite pièce rigide circulaire tournant autour d'un axe qui en traverse le centre, mais non d'une plaque circulaire de métal, de cuir, de caoutchouc, évidée au centre, qu'on place, par exemple, sous les écrous pour mieux répartir le serrage. Cette plaque circulaire s'appelle **rondelle.** Disons donc **rondelle** de cuir, non **roulette** de cuir, ni **washer,** qui est un mot anglais.

Ajoutons, en passant, que l'anneau de caoutchouc qui sert à maintenir fermée la monture d'un parapluie s'appelle **rondelle,** lui aussi.

UN SERMON DU R. PERE HEN. MARCIL

A la Basilique, hier, le R. P. Marcil, O.P., a commencé la prédication quadragésimale en parlant des bienfaits de l'Eucharistie.

La prédiction quadragésimale débuté hier à Notre-Dame de Québec par une magnifique allocution du R. P. Henri Marcil, O.P., sur les bienfaits de l'Eucharistie. L'orateur sacré démontra comment l'Eucharistie était un besoin pour l'individu et aussi pour les peuples et que la société sera sauvée lorsqu'elle reviendra au Sacrement d'amour.

"L'homme doit vivre du pain des anges, dit le prédicateur, car il n'est pas seulement qu'un corps, mais aussi une intelligence, une âme et le pain de l'intelligence et de l'âme, c'est l'Eucharistie. Dieu n'a pas voulu qu'après un bref passage sur la terre l'homme retourne au néant avec la poussière de sa tombe; il lui a donné une âme immortelle pour que cette âme puisse au terme de l'existence terrestre vivre d'une éternité heureuse en sa sainte présence. Mais la route est difficile, les chemins sont tortueux, il faut vivre, il faut manger, il faut boire. A quelle table l'homme doit-il s'asseoir pour apaiser sa faim, pour étancher sa soif? A cette âme qui aspire à l'infini, il faut une nourriture infinie.

"Mange de tous les fruits de la terre parce que ton corps vient de la terre", disait Dieu au premier homme, "mais ton âme vient de Dieu et tu te nourriras de Dieu." Dieu, voilà la nourriture de l'homme, voilà sa communion, voilà sa vie. A se passer de cette divine nourriture, l'homme meurt de la seule mort irrémédiable; l'enfer est rempli de ces morts.

"L'Eucharistie est la vie de l'homme," continue le R. P. Marcil, "mais c'est aussi la vie du monde. Que serait le monde sans la miséricorde de Dieu? Vous êtes-vous déjà arrêtés, mes frères, à penser aux turpitudes de l'humanité? Avez-vous déjà écouté, aux heures de méditations pieuses la plainte qui s'élève du monde, ces cris de douleur, de désespoir, ces péchés qui s'élèvent vers le trône de Dieu, ces insultes, ces blasphèmes d'un ver de terre contre un Dieu tout-puissant; et ne vous êtes-vous jamais demandé: pourquoi garde-t-il le silence devant tant de souillures, pourquoi ne prend-il pas le monde dans sa main pour le fracasser, l'anéantir comme Babylone, l'incendier comme Sodome et Gomorhe? C'est que l'Eucharistie est la vie du monde. C'est parce que chaque matin sur une table d'autel un prêtre fait descendre le Dieu de l'Eucharistie, demande le salut du monde par le sacrifice de la messe, que Dieu se montre patient et miséricordieux. Dieu est désarmé par l'auguste sacrifice, par ce qui fut son testament d'amour, l'holocauste de son corps et de son sang pour la rédemption de l'humanité.

"Qu'on fasse revenir le régime de l'Eucharistie", termine le prédicateur, "et les sociétés seront sauvées comme les individus. Mes frères, prenons garde de de vider les tabernacles de nos coeurs pour vivre seuls comme des égarés dans des montagnes périlleuses. Devenons plutôôt les apôôtres du Dieu que nous adorons, de ce Dieu dont nous faisons notre nourriture. Avec l'Eucharistie la vie sera douce et l'éternité assurée, car c'est le pain de vie pour maintenant et pour l'éternité."

Nominations

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, de l'avis et du consentement du Conseil exécutif, de faire les nominations suivantes :

MM. Joseph Rhéaume, 4740, rue Iberville, et Léo Bonhomme, 6255, rue Sherbrooke, de la cité de Montréal; uges de paix avec uridiction sur le district de Montréal; L.-A. Bidégaré, de la cité de Québec, 175 rue Sainte-Thérèse; jugge de paix avec juridiction sur le district de Québec, aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 358, chapitre 145 des Statuts Refondus de Québec; 1925.

MM. J.-A.-O. Bourré, de Cap-Chat, et J.-H. Tremblay, de Rivière-au-Renard, forrgeron; juges de paix pour le district de Gaspé.

MM. O.-M. Beauregard, comptable et Séraphin Perron, notaire, tous deux de Chicoutimi; juges de paix pour le district de Chicoutimi.

MM. Elzéar Roberge, de la paroisse de Saint-Ferdinand, et Wilfrid Poulin, de Grantham, maire: juges de paix pour le district d'Arthabaska.

MM. Joseph Maheu et Adrien Beaulieu, d'Ormstown, comté de Chateauguay, marchands: juges de paix pour le district de Beauharnois.

M. W. Whitehead, du canton de Franklin: juge de paix pour le district de Beauharnois.

MM. Léon Gagliardi, de la cité de Montréal, 6865 rue Saint-Dominique: juge de paix avec juridiction sur le district de Montréal, W. F. Choquette de Farnham, maître de poste: juge de paix avec juridiction surr le district de Bedford, Georges-Henri Landry, de Thetford-Mines, commis-marchand: juge de paix avec juridiction sur le district d'Arthabaska, aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 358,chapitre 145, S. R. Q., 1925.

M. E.-C. Hutchison, de Hudson Heights, médecin: juge de paix pour le district de Terrebonne.

67e anniversaire

Nos meilleurs souhaits à M. George Turcotte qui célèbre aujourd'hui le 67ème anniversaire de son entrée au service du Séminaire de Québec. Malgré ses 82 ans, M. Turcotte remplit toujours ses fonctions avec une grande activité.

LA CRECHE

L'abbé VICTORIN GERMAIN, directeur de l'Oeuvre des Adoptions à la Crèche a fait, hier, un pressant appel à la générosité de notre population pour cette oeuvre admirable.

ANNIVERSAIRE DU REVEREND FR. GERMAIN

Le personnel de l'Académie Commerciale va fêter cette semaine l'anniversaire de naissance du directeur de cette institution.

L'on célébrera mercredi et jeudi à l'Académie Commmerciale, la fête du R.-F. Germain, directeur de l'institution, par un programme très élaboré, La veille de la fête (mardi soir) et jeudi soir, à 8 heures, il y aura une intéressante séance que présidera le R. F. Germain. L'Harmonie de La Salle prêtera généreusement son concours, et les élèves de l'Académie interpréteront le drame de Dennery et Cormon : "Une cause célèbre"

Voici du reste, le programme en entier qui sera suivi :

Marche du couronnement de la Muse. . . . . G. Charpentier
Harmonie de La Salle
Une cause célèbre. . . . . 1er acte
Nuit tragique
Les Perses — Suite d'orchestre
. . . . . Xavier Leroux
Choral et marche funèbre
Harmonie de La Salle
Une cause célèbre. . . . . 2e acte
Recherche du meurtrier
Les Perses — Suite d'orchestre
. . . . . Xavier Leroux
Introduction — Air de Ballet
Harmonie de La Salle
Une cause célèbre. . . . . 3e acte
Rencontre émouvante
Sylvia — Ballet (1ère partie)
. . . . . Léo Delibes
Harmonie de La Salle
Une cause célèbre . . . . . 4e et 5e acte
Habile Stratagème
La chaine ornée d'émeraudes, de saphirs et de rubis
Sylvia — Ballet (2e partie)
. . . . . Léo Delibes
Une cause célèbre. . . . . 6e acte
Triomphe de l'innocence
O Canada ! — God Save the King!
UNE CAUSE CELEBRE
Drame en six parties
par Dennery et Cormon
PERSONNAGES
Pierre Renaud. .... Emile Brousseau
Jean Renaud, fils de Pierre
. . . . . René Arthur
Adrien Renaud fils de Jean, à 6 ans
. . . . . J.-M. Langevin
Adrien Renaud, fils de Jean à 15 ans
. . . . . Roger Poitras
Valentin, ami d'Adrien . Henri Jobin
Le père abbé de Saint-Sauveur
. . . . . Gérard Doulay
Le comte D'Aubeterre
. . . . . Télesphore Poitras
Lazare. . . . . Horace Poliquin
Le Sénéchal . . . . . Télesphore Gareau
Chamboran . . . . . Alexandre Leclerc
Un sergent. . . . . Paul Lebœuf
Mathieu. . . . . St-Georges White
Jules. . . . . Raymond Parent
Officiers, Soldats, Villageois, Galiléiens.

La scène se passe, Acte I, au village de Mortagne ; acte II, au camp de Fontenoy ; actes III, IV, V, VI aux environs de Toulon.

Nouveau président

M. J.-A. Michaud, négociant, de St-Pascal Baylon, a été élu président de la société St-Jean-Baptiste de Limoilou, au cours d'une assemblée tenue hier après-midi à la salle paroissiale.

MM. J.-H. Bérubé, le Dr Ferdinand Fortier et M. H.-O. Blanchet ont été élus présidents d'honneur et les autres officiers sont : premier vice-président, M. L.-M.-J. Thibault; deuxième vice-président, M. Frédéric-Charles Dorval; secrétaire. M. Ismael Bidégaré, jr ; assistant-secrétaire, M. A. Simard ; trésorier, M. Omer Poulin ; commissaire-ordonnateur, M. Léon Dubuc ; auditeurs, MM. René Simard et Benoit Gravel, N.P.

Un pèlerinage

Les marins du brise-glace "Montcalm", qui se trouve actuellement dans les eaux de la Nouvelle-Ecosse, ont eu l'occasion d'accomplir un pieux pèlerinage historique, dimanche dernier, en allant faire leurs dévotions à l'église de Louisbourg, l'humble petite ville qui conserve fidèlement le nom d'un des plus glorieux bastions, édifiés par la France en terre d'Amérique et dont on voit encore les ruines sur le côteau, à quelque distance du rivage. Les quarante-huit hommes du navire, sous la direction du capitaine John Hearn, ont défilé militairement par les rues de Louisbourg pour aller à la messe. Le curé de la paroisse, dans l'après-midi, s'est rendu à bord pour féliciter le capitaine Hearn de la piété et de la foi de son équipage ainsi que de la beauté de son geste patriotique.

LE CARDINAL VILLENEUVE DANS LA CITE VATICANE

Une dépêche de la Presse Canadienne annonce l'arrivée à Rome de S. E. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, qui sera élevé au cardinalat le 13 courant. Mgr Villeneuve a fait le voyage de New-York à Rome en compagnie de Mgr Fumasoni-Biondi, délégué apostolique aux Etats-Unis, qui sera créé cardinal au même consistoire.

Les distingués voyageurs ont été reçus en gare de Rome par un groupe d'étudiants canadiens, ayant à leur tête l'abbé J. Bastien, directeur du Collège Canadien, et l'on remarquait parmi les autres personnages S. E. Mgr Egide Roy, préfet apostolique de Kagoshima, Japon, qui sera sacré évêque prochainement.

Les cardinaux Villeneuve et Fumasoni-Biondi ont fait la traversée à bord du "Comte di Savoia", de la ligne italienne et le cardinal Villeneuve était accompagné de son frère, le Frère Liguori, supérieur du collège St-Jean-Baptiste, d'Ottawa, et du chanoine Jules Laberge, chancelier du diocèse de Québec.

Mgr Villeneuve se retire au Collège Canadien durant son séjour à Rome.

UN VOYAGE DU "SOLEIL" POUR L'ANNEE SAINTE

Un avantage tout spécial est offert à nos lecteurs de visiter l'Angleterre et le continent européen en se rendant à Rome.

A la suite d'arrangements conclus avec la Compagnie White Star, Le "Soleil" est en mesure d'offrir à ses lecteurs l'avantage tout spécial de faire le voyage de Rome, sur un paquebot de grande renommée, le — "LAURENTIC" — pour le prix de $435.00.

Ce voyage comprend le débarquement en Angleterre, la traversée de la Manche en Hollande, la visite d'une partie de l'Allemagne (la partie que nous connaissons mieux pour ce que nous en avons lu, La Forêt Noire), des arrêts en Suisse avant de se rendre en Italie, dont les principales villes seront visitées en outre de Rome, puis le retour vers la France, en passant par la Côte d'Azur, Lourdes, Nimes, et jusqu'à Paris où les pèlerins demeureront cinq jours ou plus s'ils le désirent.

Nous reviendrons sur le sujet et décrirons les divers endroits avec plus de détails.

Le départ se fera de Montréal, le 5 juillet prochain et le voyage durera QUARANTE-CINQ JOURS ET PLUS LONGTEMPS par des arrangements spéciaux que tout pèlerin pourra faire.

L'OEUVRE DE LA CRECHE A BESOIN DE SECOURS

Elle fait un pressant appel à la générosité de notre population — M.- l'abbé V. Germain, directeur des adoptions, a montré, hier, dans une intéressante causerie, la situation difficile de cette institution bienfaisante.

La quête annuelle au profit de l'oeuvre de la Crèche est commencée depuis ce matin. Il est à souhaiter que le public réponde généreusement et avec empressement à l'appel qui a été lancé, hier, par M. l'abbé Victorin Germain, en faveur de cette institution dans une intéressante causerie à la radio.

M. l'abbé Germain a fait ressortir les raisons qui devraient inciter plus que jamais les citoyens à donner abondamment et il a demandé la sympathie, (cette sympathie intelligente, zélée, continue, des aumônes et des adoptions plus nombreuses) de la population en faveur de cette oeuvre admirable.

La situation financière de la Crèche, telle qu'exposée par M. l'abbé Germain, fera mieux comprendre la nécessité de cette campagne de souscription qui vient d'être entreprise.

On ne doit pas ignorer que le nombre des enfants abandonnés confiés aux dames religieuses qui dirigent cette institution augmente sans cesse et que les sources de revenus dont on a besoin pour soutenir cette oeuvre qui s'impose, diminuent avec le nombre des adoptions. Les chiffres fcurnis indiquent que depuis le 1er janvier dernier seulement, 93 enfants sont entrés à la Crèche et il n'y a eu que 17 adoptions durant cette même période. L'on sera peut-être surpris d'apprendre que la ville de Québec doit à cette institution, la jolie somme de $15,750 en vertu de l'engagement qu'elle avait pris de contribuer 18 sous par jour par enfant d'origine québecoise. Les fonds provenant du sous du pauvre (taxe des amusements) ne suffisant plus à répondre à tous les besoins, la cité s'est trouvée dans l'impossibilité, en 1932 et pour les premiers mois de cette année, de ble de la ville de Québec, trois choses

L'on voit par ce simple détail, dans quelle nécessité est aujourd'hui l'oeuvre de la Crèche. Voici, maintenant, le texte de la causerie de M. l'abbé Germain :

"Mesdames et messieurs.

"Nous vous en prions, prenez en pitié l'oeuvre de la Crèche. Les circonstances veulent que nous ne cessions de solliciter, du public charitable de la cille de Québec, trois choses sans lesquelles l'oeuvre ne saurait remplir sa tâche sociale et surnaturelle .

DE LA SYMPATHIE

"La première et qui nous est indispensable, c'est votre sympathie; il nous la faut générale, de tous les classes et de tous les âges; il nous la faut profonde, continue, intelligente, zélée, apostolique, apologétique. Nous avons besoin d'être connus pour être compris, aidés protégés, défendus.

"C'est pourquoi nous osons reprocher, à tous ceux qui donnent, de temps à autre, ne fut-ce qu'une obole pour les enfants délaissés, de n'être pas encore venus tous visiter notre institution de charité.

"Nos statistiques montrent qu'une infime portion de la population urbaine s'est imposée la peine de cette visite toujours impressionnante et instructive à la fois.

"La maison est ouverte au public à tous les après-midi, de 2 à 3 heures.

"Il est vrai que la lecture habituelle de la "Chronique de la Crèche" si bienveillamment accueillie par nos journaux et par leurs lecteurs, peut compenser une peu le défaut de visite; mais qu'elle satisfaction pour tout de même de savoir pour qui, pour quoi l'on donne et de quelle façon les ressources de la charité sont mises en oeuvre !

"Mesdames et messieurs, venez voir de vos yeux notre tragique provision d'enfants ; venez supputer sur place les soins que requiert une famille aussi dénuée, aussi impuissante, aussi nombreuse ; venez admirer tout ce personnel, toutes ces religieuses, plus de cinquante ! toutes ces bonnes, plus de 120 ! qui se dévouent de façon absolument gratuite, maternellement, et le jour et la nuit par pure charité du Christ, au chevet des enfants des autres.

"Pareils faits ne se devinent pas ; mais, une fois connus, pareils faits ne s'oublient pas.

"Et ils engendrent justement la grande sympathie dont nous avons le plus instant besoin.

"Mesdames et messieurs, lisez la "Chronique de la Crèche" venez visiter la Crèche, rendez-vous compte personnellement de l'usage qu'on y fait de vos aumônes.

DES AUMONES

"C'est le deuxième objet de nos sollicitations.

"Des aumônes !

"Cela nous coûte à la Crèche, avec le service des intérêts sur la dette de construction, une moyenne de $500.00 par jour.

"Imaginez si vous le pouvez, le tintouin de la Soeur Econome. Les aumônes privées diminuent ; les abandons augmentent : 93 depuis le premier jauvier ; les adoptions se font rares : 17 seulement depuis le premier janvier.

"La charité publique et officielle qui devait venir en aide à la charité privée, et la suppléer dans son défaut, est justement celle qui aujourd'hui nous fait le plus défaut.

"Ainsi, la ville de Québec, pour des enfants abandonnés de provenance québecoise certaine, avait promis de verser, à même les revenus du sou du pauvre, une compensation de dix-huit sous par jour et par enfant.

"Or, malgré les décès et les adoptions, malgré les refus d'admisssion

(Suite à la page 8, 1ère col.)

AU CLUB CANADIEN

Le T. H. sénateur Arthur Meighen sera le conférencier d'honneur au déjeûner du Club Canadien, samedi prochain. M. Onésime Gagnon, président du club, a invité les membres des clubs Kiwanis et Rotary, les membres de la Ligue de la Jeunesse Féminine, du Cercle des Femmes Canadiennes, et de toutes les associations de Québec à entendre l'ancien premier ministre du Canada.

Le sénateur Meighen quittera Ottawa vendredi après-midi pour arriver à Québec samedi où il sera reçu par son fils, M. Théodore Meighen, de l'étude légale Dupré, Gagnon, Meighen.

PRESIDENT

M. FRANCIS GAUVIN, a été réélu, samedi, par acclamation, président de l'Union Typographique de Québec, local 302, dont l'assemblée générale avait lieu aux quartiers généraux des Unions Internationales.

LE DOCTEUR LOUIS FISET EST DECEDE

Il a succombé hier, à l'âge de 60 ans et six mois, à une longue maladie — Sa mort cause de vifs regrets à tous ceux qui l'ont connu.

M. le Dr Louis Fiset, médecin-chirurgien, de Limoilou, est décédé hier à l'âge de 60 ans et six mois. Avec ce praticien distingué disparaît l'une des figures les plus sympathiques du monde médical et la colonie acadienne perd en lui un ami sincère. Le Dr Fiset était, avant tout, le médecin des pauvres, et il ne refusa jamais à personne les secours de son art. Son plus grand bonheur consistait à faire du bien.

Au sortir de l'Université Laval, il alla s'établir en Acadie, à Chéticamp, N.-B., où il mit en marche une industrie minière qui vit de beaux jours sous sa direction. De Chéticamp le Dr Fiset alla s'établir à Luceville, comté de Rimouski, qu'il quittait en 1924 pour venir s'établir dans le quartier de Limoilou, à Québec. Sa bonté et sa science ne tardèrent pas à lui amener une clientèle nombreuse qui le voit disparaître avec regrets.

Il y a un an, la maladie forçait notre estimé concitoyen à délaisser ses malades et le Dr Fiset espérait bien pouvoir triompher de la maladie. Il s'est éteint entouré des membres de sa famille. Outre son épouse, le Dr Fiset laisse cinq fils, MM. Louis-Philippe, de la maison Holt, Renfrew, Paul-Emile, étudiant en médecine de l'Université Laval, Roland, élève du Petit Séminaire, Gaston et Normand, ainsi que deux filles, mesdemoiselles Yvonne et Lorette Fiset.

Lui survivent aussi ses beaux-frères, MM. Joseph Matte, l'abbé Ulric East, ancien curé de St-Laurent, I. O., J.-S. East, Hector East et Adjutor East et une belle-soeur, madame Vve Pierre Fiset.

Il était le neveu de feu M. Michel Fiset, ancien échevin de St-Sauveur, de MM. Paul Fiset, employé civique, Joseph Beaumont, Cyp. Drolet, Jos. East, Jos. et Oct. Fiset, et O. Gauvin. Plusieurs neveux lui survivent, dont MM. les abbés Charles East, de l'Ecole Normale de Mérici, et Oscar Fiset, du Patronage de Lévis.

Nos très vives sympathies à la famille.

Une conférence

Une très intéressante conférence sera donnée jeudi soir le 9 mars, à 8 h. 15, à la salle paroissiale de Saint-Coeur de Marie, par M. C.-J. Miller, inspecteur-général des écoles catholiques de la province, sous les auspices de la section Saint-Coeur-de Marie de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Miller parlera d'éducation. Sa conférence aura pour titre: "Que seront, demain, nos enfants?". Cette soirée patriotique sera sous la présidence du Rév. Père de la Cotardière, c.j.m., curé de la paroisse. Un prix de présence sera tiré au sort.

Enfants de Marie

A 7 h. 45, ce soir, aura lieu, dans l'église de ce quartier de notre ville, une réunion des enfants de Marie et de toutes les jeunes filles de la paroisse des Saints-Martyrs Canadiens.

Le "Sable I"

Par beau temps comme par mauvais temps, le "Sable I" a continué vaillamment tout l'hiver son service de la Côte-Nord. Hier, le navire était au large de Portneuf et descendait le fleuve sans peine. La mer était belle et les glaces clairsemées, de sorte qu'il progressait normalement. Il nous reviendra bientôt avec les hommes qui ont passé l'hiver dans les chantiers du Nord. Il en laissera une bonne part à Matane et à Rimouski, en montant, et rendra les autres jusqu'ici.

Le pont de glace

Le pont de glace de l'Ile d'Orléans, qui avait tellement souffert du doux temps, la semaine dernière, qu'on avait craint de devoir en interdire l'accès, s'est rapidement raffermi hier, et l'on peut maintenant y traverser sans danger, comme en plein hiver. Toutes les fissures se sont fermées et les nappes d'eau qui recouvraient la glace à plusieurs endroits se sont solidifiées. On s'attend maintenant à pouvoir traverser sans difficulté pour une bonne partie du mois.

LE CAREME HIER A ST-DOMINIQUE

Le rôle des laics dans l'Eglise catholique, tel fut le sujet traité hier par le R. Père A. Lamarche, O.P., à l'inauguration de la station quadragésimale.

La station quadragésimale est prêchée, cette année, à Saint-Dominique de Québec, par un membre éminent de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, le R. P. Lamarche, professeur, à l'Université de Montréal. Le sujet qu'a choisi le Père Lamarche est le suivant : les laics dans l'Eglise, leur situation juridique, leur participation à la vie de l'Eglise, au culte officiel et surtout à l'apostolat hiérarchique.

Dans son instruction initiale, hier soir, le R. P. Lamarche a parlé de la situation juridique des laïcs dans l'Eglise.

"C'est une doctrine reçue que vous, laïcs", disait le prédicateur, "vous faites partie de l'Eglise et que vous êtes l'Eglise, au même titre que les lévites du sanctuaire. Vous y êtes entrés par la même porte, celle du baptême... L'Eglise est une société visible et rendue telle par ses membres Mieux encore que ses chefs, vous contribuez à la rendre visible, aux yeux de chair, en lui apportant ce qu'on nomme la majesté du nombre. Que deviennent ses temples, que deviennent ses fonctions rituelles, quand vous n'êtes pas là ?"

Le prédicateur faisait cette remarque : — "Les laïcs finissent par oublier ces points si délicats, à force de toujours considérer l'Eglise, comme une administration, un bureau ou un groupement officiel extérieur à eux-mêmes".

Le R. P. Lamarche rappela que les laïcs ne sont pas sans influence, dans l'administration des biens d'église, qu'ils sont, sous ce rapport, mandatés par la loi civile et par le droit canonique. Il fit voir également que les laïcs possèdent une influence même dans le gouvernement spirituel de l'Eglise.

L'Esprit Saint souffiant où Il veut, et jusque dans l'âme du plus humble croyant, quand les théologiens de l'Eglise entreprennent d'établir une vérité dogmatique, ils s'appliquent à découvrir le consensus fidelium, l'assentiment général des fidèles. Quand les théologiens et canonistes de l'Eglise veulent fixer un point de morale ou de discipline, ils ont soin d'invoquer la praxis fidelium, la pratique commune des fidèles. Quand la Sacrée Congrégation des Rites envisage le procès de béatification d'un membre de notre Eglise, elle commence par retracer, dans les rangs du peuple, les vestiges de son culte. C'est, là, aussi qu'elle recueille le plus grand nombre de dépositions, avant de soumettre son jugement au Pape.

L'éminent prédicateur termina ainsi : — "Au lieu de dire froidement : l'Eglise, dites, à l'avenir : notre Eglise, notre Eglise catholique, apostolique et romaine, notre Eglise militante, en attendant qu'il vous soit donné, un jour, de chanter notre Eglise triomphante."

Feu Mme Baillargé

Nous regrettons d'annoncer la mort d'une femme distinguée, madame Baillargé, veuve de l'ancien ingénieur en chef de la cité de Québec, M. Charles Baillargé. La défunte était âgée de 76 ans et elle a succombée samedi matin, à une maladie de plusieurs mois. Elle était née à Québec du mariage de Benjamin Wilson, originaire d'Irlande et de Joanna Kelly. Son mari fut l'un des ingénieurs les plus en vue de son temps. Il mourait il y a une vingtaine d'années, alors qu'il fut remplacé comme ingénieur en chef de la ville par son fils, W.-D. Baillargé, décédé il y a quelques mois. Femme éminemment distinguée, elle se faisait aussi remarquer par sa grande bonté et sa modestie Sa mort est une perte pour la société Québecoise.

La défunte laisse dans le deuil trois fils et trois filles. Ce sont : M. Wilson Baillargé de la Rivière-du-Loup, le capitaine Wesley Baillargé, de Brooklyn, N.-Y., et M. Charles Baillargé, de Québec; madame Charles Lafontaine (Ruth), mesdemoiselles Noami et Hagar Baillargé. Lui survivent aussi un frère, M. Douglas Wilson, de Montréal, une soeur, mademoiselle Dorothy Wilson, deux petits-enfants, Marie et Jean Lafontaine, un neveu, M. Victor Baillargé, des Trois-Rivières.

Les funérailles de madame Baillargé ont eu lieu ce matin en l'église Saint-Dominique, et l'inhumation au cimetière Saint-Charles.

Le "Soleil" offre à la famille ses plus vives condoléances.

Feu Mme L. Gosselin

Les funérailles de Mme Louis Gosselin, née Arthémise Morissette, de Deschambault (autrefois de Cap-Santé), décédée ici samedi matin à l'âge de 73 ans et 6 mois, auront lieu à Deschambault demain matin, le 7 mars, après l'arrivée du train qui part de Québec à 7 h. 10. Le cortège funèbre quittera la maison mortuaire, au No 190 St-François, vers six heures et demie pour la gare du Palais.

Mme Gosselin laisse pour la pleurer : deux fils: M. Gérard Gosselin, de la maison Jos. Côté, et M. P.-Emile Gosselin, de l'Académie Commerciale; une fille, Mlle Marie-Jeanne Gosselin, de Deschambault; trois frères: MM. Adjutor et Rosaire Morissette, de Montréal et M. Alfred Morissette, de Lowell, Mass.; une soeur, Mme Alfred Naud, de Shawinigan.

Elle était la tante du Rév. Père Joseph Paré, S.J., aumônier-général de l'A. C. J. C.; ainsi que des Rév. SS. Marie-Ange Paré et Morissette, des SS. de la Charité de Montréal, et de Sr St-Bernard, des SS. de la Charité de Québec. Feue la Rév. Mère Marie-du-Calvaire, des SS. du Sacré-Coeur, était aussi sa soeur.

A la famille éprouvée, Le "Soleil" réitère l'expression de sa plus sincère sympathie.

ANNIVERSAIRE

Le Révérend Frère GERMAIN, directeur de l'Académie Commerciale, célébrera mercredi l'anniversaire de sa naissance. A cette occasion une jolie fête aura lieu à l'Académie.

FR. GAUVIN EST REELU PRESIDENT

Il continue à diriger, pendant un autre terme, les activités de l'Union Typographique de Québec.

L'asemblée générale annuelle de l'Union Typographique de Québec, No 302, a eu lieu samedi soir aux quartiers-généraux des Unions Internationales, Boulevard Des Fossés. Presque tous les membres étaient présents, car à cette réunion devait se faire l'élection des officiers pour le prochain terme. L'assemblée s'ouvrit sous la présidence de M. Francis Gauvin et plusieurs questions importantes furent discutées.

Cette union qui groupe déjà dix-neuf pensionnaires a approuvé l'application du confrère Charles Ménard pour sa pension. Monsieur Ménard, typographe aux ateliers du "Soleil", appartient à cette organisation depuis quarante-sept ans. Le total des membres à qui l'union paiera une pension sera donc au nombre de vingt.

Les membres prirent ensuite connaissance du rapport annuel des officiers. Le rapport financier démontre un état très satisfaisants.

Dans son rapport le président Gauvin donna un résumé des activités de l'Union durant l'année écoulée ; l'événement le plus important étant la magnifique célébration des fêtes du quatre-vingt seizième anniversaire de fondation qui eurent lieu au mois de septembre 1932 et qui amenèrent à Québec plusieurs visiteurs étrangers. Il remercia les officiers et tous les membres pour la coopération apportée et il invita alors l'ex-président V.-A. Fusk à présider à l'élection des officiers qui furent presque tous élus par acclamation.

M. Vincent Fusk, a présidé à l'élection des officiers qui a donné le résultat suivant pour l'année 1933-34 :

La liste des officiers est comme suit: président, M. Francis Gauvin ; vice-président, M. Gaud. Desbiens ; secrétaire-archiviste, M. Lauréat Poitras; secrétaire-correspondant, M. Jules-H. Larocque ; secrétaire-financier, M. W. Garns; secrétaire-trésorier, M. J.-P. Slavin ; sergent-d'armes, M. J.-B. Bédard ; auditeurs : MM. R. Pagé, E. St-Antoine, A. Côté.

Comité exécutif : MM. Jules-H. Larocque, Edgar St-Antoine, Lauréat Poitras, J.-P. Slavin, L. Lemieux, P. Pichette jr, R. Labbé, Art. Côté.

Délégués au Conseil Fédéré : MM. Francis Gauvin, R. Labbé, Gaud. Desbiens, Jules-H. Larocque, Art.-C. Chamberland.

Comité des apprentis : MM. J.-H. LaRocque, Art. Côté, Jules Plamondon, A. Noel, F. Gauvin, Pierre Pichette, J. Smith.

Après avoir prêté le serment d'office, les officiers élus reprirent leurs siéges aux applaudissements de l'assemblée. Des remerciements furent vités à l'ex-président Fusk pour avoir présidé à l'élection.

Le président Gauvin remercia les membres de leur confiance vu que c'était la cinquième fois qu'il était élu pour présider aux destinées de la plus vieille organisation de la ville de Québec. Il invita tous les membres à continuer à travailler à l'unisson pour garder cette organisation dans la bonne voie et à coopérer avec les maîtres-imprimeurs par des services loyaux afin de garder la bonne renommée déjà acquise. Il termina en espérant que bientôt nous puissions voir la fin de la présente dépression afin que le travail revienne abondant et rémunérateur pour l'employeur et le travailleur.

Avant l'ajournement une résolution de sympathies fut adoptée pour être transmise aux familles Desbiens, Lortie, Dempsey et Berthiaume, quatre membres du local 302 qui ont été affectées par la mortalité.

A St-Pascal

Son Excellence Mgr Omer Plante et M. le chanoine Ulric Perron ont assisté ce matin aux funérailles de M. le chanoine Beaudet, à St-Pascal, comté de Kamouraska.

Une dénégation

Malgré ce qui a été annoncé, les membres de la Ligue des citoyens de St-Malo ne se sont pas prononcés sur la question de l'avance de l'heure.

A l'Ecole de Musique

Les membres de la chorale de l'Ecole de Musique de l'Université Laval se réuniront ce soir à 8 heures pour affaires importantes.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 6 MARS 1933

Retour aux forces spirituelles

Au milieu de toutes les catastrophes de l'heure, le message de Roosevelt apporte au monde un rayon d'espoir. Il vient de parler à la nation américaine avec une telle fermeté et une telle élévation de pensée qu'on se prend à entrevoir une orientation de la grande république vers un idéal meilleur par un retour aux forces spirituelles et un renoncement aux difformités morales qui ont tant rabaissé le niveau de l'humanité. Ce discours nous repose du froid et calculateur Herbert Hoover.

C'est sans doute avec une angoisse au coeur que le nouveau président a parlé au peuple. Les Etats-Unis vivent leurs heures les plus sombres. Douze millions de chômeurs américains battent les pavés, les banques sont fermées partout, la Bourse est close, les échanges d'argent sont paralysés et une inquiétude pâlit tous les visages. Mais Roosevelt s'est montré courageux et ferme. Il a déclaré qu'il combattrait contre les plaies économiques de son pays avec la même énergie qu'il le ferait contre un ennemi de guerre. On croit qu'il tiendra promesse.

Il serait trop long de commenter tout ce discours rempli de substance. Notons d'abord qu'il répudie les vieilles idées conservatrices, qui tendent à la stagnation et qui, chez nos voisins comme au Canada, paralysent toute activité et empêchent toute résurrection. En le lisant, on ne peut s'empêcher de faire un rapprochement avec la politique de Mackenzie King, qui veut des solutions nouvelles aux problèmes nouveaux et qui prêche l'assainissement de la vie économique en même temps que la restauration de relations internationales plus fraternelles et plus pratiques.

Ce que Roosevelt a le plus vigoureusement fustigé, c'est le culte qu'ont eu les hommes pour l'argent. Toute l'économie des nations, surtout en Amérique, était basée sur le profit et non sur le service. On a vu, par là, des exploitations éhontées du matériel humain, et on a ressuscité, en plein vingtième siècle, une forme d'esclavage plus sordide que l'ancienne : l'esclavage de l'or.

Au moment où se produisit la panique mondiale de 1929, il n'y avait à peu près rien qui comptait, dans le monde, que les chercheurs de profits, qui pressuraient l'humanité au lieu de la servir. On en était rendu à un tel degré de déchéance matérielle, que n'importe quel imbécile, pourvu qu'il fut capable d'extorquer de l'argent de ses semblables, était sûr de la considération, de la jouissance et de tous les biens.

Où a bien vu la faiblesse de cette aristocratie chrysogène, quand les mauvais jours furent venus. Tous se montrèrent impuissants à guérir les maux qu'ils avaient causés. En fait, ils ne le voulurent même pas, tenant leur regard rivé sur l'or hypnotisant. "Dépouillés de l'appât du profit, par lequel ils induisaient le peuple à suivre leur fausse direction, dit Roosevelt, ils ont recouru aux exhortations, réclamant avec larmes la restauration de la confiance. ILS NE CONNAISSENT QUE LES REGLES D'UNE GENERATION DE PROFITEURS. Ils manquent de vision, et quand il n'y a pas de vision, le peuple périt."

Et plus loin ces paroles de la plus haute morale : "La reconnaissance de l'impuissance de la richesse comme base de succès va de pair avec l'abandon de ce préjugé qui veut qu'une fonction civile ou politique élevée ne saurait être évaluée que sur la mesure d'une place ou d'un profit personnel. L'on doit mettre fin, dans la banque et dans les affaires, à une conduite qui a consacré une sorte d'injustice égoïste et sans âme. Il n'est pas étonnant que la confiance périsse, car celle-ci ne se développe que dans l'honnêteté, l'honneur, la sainteté du devoir et le désintéressement. Sans ces conditions, la confiance ne saurait vivre."

On croirait entendre la répétition des dernières recommandations romaines. On croirait également un écho du dernier discours de Mackenzie King, à Ottawa, quand il proclamait la nécessité de revenir aux principes du sermon sur la montagne.

* * *

Un autre point capital de la doctrine politique de Roosevelt est le relèvement de l'internationalisme économique. "Dans le domaine de la politique mondiale, dit-il, je voudrais entraîner notre peuple dans la pratique du bon voisinage... Si je comprends bien le caractère de notre peuple, nous nous rendons compte de plus en plus de notre dépendance les uns des autres. NOUS NE DEVONS PAS SEULEMENT PRENDRE, MAIS NOUS DEVONS DONNER."

Ces mots suffisent à nous convaincre que l'ère de l'isolement économique, pour les Etats-Unis, a vécu. On revient au bon sens des ententes internationales, seules capables de rétablir la prospérité des nations et de ramener dans l'univers la confiance et le bien-être perdus par une génération cupide et sans coeur.

Pour nous surtout, Canadiens, la promesse de Roosevelt sonne comme un réveil. Nous pouvons espérer que de nouveaux traités interviendront entre deux nations qui vivent l'une près de l'autre, que rien ne saurait séparer impunément et qui ne sauraient vivre l'une à l'écart de l'autre sans en ressentir d'inguérissables blessures.

Adolph Hitler en selle

Après une ardente campagne d'intimidation, les nationaux-socialistes d'Adolph Hitler ont recueilli environ 43 pour cent des votes allemands, aux élections d'hier. C'est un succès relatif, mais un succès quand même, et le chef des nazis, appuyé par un bon nombre d'alliés nationalistes, disposera d'une majorité suffisante pour gouverner.

Le premier article du programme hitlérien est sans doute l'établissement de la dictature. Si on en juge par la façon dont on a conduit l'appel aux urnes, les partis de l'opposition n'en mèneront pas large. Certains groupes ne sont pas même sûrs de siéger au Reichstag, les nazis ayant annoncé, au cours de la lutte, que les communistes n'auraient plus le droit de siéger au parlement, en dépit du mandat populaire qu'ils auraient reçu. Cette exclusion donne à la majorité une force numérique écrasante.

Le résultat n'a surpris personne. Il y a toujours moyen de gagner des élections par le fer et le feu. Quand on a à sa solde un demi-million de soldats et d'agents de police, on contrôle assez aisément la faveur populaire. Reste à savoir si un triomphe basé sur de tels arguments assure la stabilité du pouvoir.

La victoire de Hitler inquiète les voisins de l'Allemagne. Au cours de sa campagne, cet agitateur a fait des déclarations troublantes. Nous en donnons quelques-unes.

A propos du traité de Versailles : "Ce traité, disait-il, est un instrument mal conçu et je continuerai à combattre toutes les distinctions néfastes entre nations qu'un tel pacte a imposées... Les injustices sanctionnées par le traité de Versailles doivent disparaître avant que la stabilité règne en Europe et dans le monde."

A propos du désarmement : "Ou bien la France doit désarmer dans la même mesure que nous l'avons fait, ou bien nous devons être placés sur un pied d'égalité... Une modification quelconque s'impose de plus en plus par suite de l'augmentation continuelle des armements de la France. D'autres pays que le nôtre doivent être supris de l'argent que la France a à sa disposition, à tel point qu'elle n'en sait que faire... Pourquoi toutes ces dépenses en armements ?"

A propos du désir de reconquérir la Pologne perdue après la guerre : "J'estime que le couloir polonais doit nous être restitué, en raison d'abord de la population allemande intéressée, sans tenir compte de tous les autres aspects de la question. A l'exception des traités, il n'y a ailleurs aucune injustice plus criante envers l'Allemagne."

A propos du retour à l'Allemagne des colonies partagées entre les vainqueurs : "En ce qui concerne nos possessions territoriales d'outre-mer, nous n'avons certainement pas renoncé à nos aspirations coloniales, mais, là encore, le problème doit être réglé avec justice. Il existe un très grand nombre de produits que l'Allemagne ne peut obtenir que des régions tropicales, et nous avons un besoin aussi important de colonies que les autres puissances."

Tous ces articles du programme hitlérien contiennent des germes de guerre. Ils constituent tous une menace pour la paix du monde. Mais il ne faut pas croire que ce parvenu de la politique pourra agir à sa guise. Certaines forces qui le soutiennent le conduiront en des sentiers qu'il ne prévoit peut-être pas. Ainsi, Hitler a annoncé qu'il se refuserait au retour des Hohenzollern, de peur de diviser l'Allemagne. Là-dessus, un journaliste français remarque : "A la solde des magnats de l'industrie et de l'Agrarianisme, il est aussi à leur merci. Que ceux-ci se décident pour le kronprinz et il faudra bien qu'il lui cède la place et obéisse à ses ordres."

En un mot, on ne croit pas, en Europe, que Hitler ait les reins solides du dictateur capable de durer. "L'ambition d'Hitler, dit un confrère, est d'être le Cromwell de l'Allemagne... Si, dans son rêve de primaire échauffé, Hitler se croit Cromwell, il pourrait bien n'être, en réalité, que Ruy Blas."

NOTES ET COMMENTAIRES

LA GAUCHE ET LE GROS ZEZIME

Parlant, samedi, à l'association conservatrice de Montréal, le gros Zézime Gagnon a déclaré que, dans les périodes difficiles, les gens "doivent se tourner vers la droite, vers le fascisme et la prospérité, et non incliner vers la gauche." Il a accusé M. King de se tourner vers la gauche.

On peut répondre à ceci que le peuple, aux prochaines élections, se tournera sans doute vers la gauche, comme M. King. Alors, Zézime restera à la droite et on peut être sûr que "la gauche ignorera ce que fait la droite." On suivra le principe évangélique, et personne ne s'en plaindra.

UNE NEGLIGENCE IMPARDONNABLE

Nos administrateurs municipaux, qui d'après le maire, sont dans un état de perfection avancée, ont résolu, à la dernière séance, de payer une certaine somme à des inspecteurs du réservoir dont on n'avait plus besoin depuis longtemps mais qu'on avait oublié de congédier.

Nous n'avons pas les moyens de faire de tels cadeaux par le temps qui court. D'ailleurs, pourquoi n'a-t-on pas confié ce travail d'inspection à nos ingénieurs ?

LA FERMETURE DES BANQUES

Ce n'est pas sans inquiétude que l'on assiste actuellement à la fermeture des banques et des bourses américaines. Il faut que la situation soit extrêmement sérieuse pour qu'on ait recours à des mesures aussi draconiennes.

Que se passe-t-il au juste dans la finance américaine ? Est-ce la panique ? Est-ce l'insolvabilité généralisée ?

Qui l'aurait cru ? Voici la nation réputée la plus riche de la terre, et c'est pourtant celle-là qui, même au point de vue matériel, se trouve aujourd'hui la plus éprouvée. Quelle sera la solution de cette crise sans précédent dans l'histoire américaine ? C'est ce que nous verrons.

EN DEBITANT DES SIGNATURES

Un de nos confrères tournait récemment en ridicule la manie de certain auteur de s'installer dans une librairie pour débiter des autographes comme de la soie. Or, la mode existe aussi en France, et Prosper s'en amuse ainsi :

"L'un des plus Parisiens des directeurs de théâtre de Paris vient d'avoir une idée. Il s'est dit : "Les auteurs à la mode sont maintenant conviés à venir signer leurs nouveaux livres chez les grands libraires de la capitale. Ces séances de signatures provoquent généralement des ventes importantes de l'ouvrage qui vient de paraître. Pourquoi les directeurs de théâtre n'imiteraient-ils pas l'ingéniosité des grands éditeurs ?"

"Et c'est dans ces conditions que l'on nous annonce aujourd'hui que tel soir, au cours de la représentation (pendant l'entr'acte bien entendu) les auteurs de la pièce viendront signer les programmes dans le bar-fumoir du théâtre, promu, pour la circonstance à la dignité de bar-fumoir-comptoir d'autographes...

"Il est probable d'ailleurs, qu'on ne s'en tiendra pas là !... Dans peu de temps, les acteurs, à leur tour, seront invités à dédicacer les numéros de vestiaire et les actrices à apposer leur griffe sur les pochettes-surprise.

"...Et, pour peu que l'engouement du public pour ce genre de manifestations ne diminue pas, tous les commerçants parisiens voudront en profiter. Les grands pâtissiers signeront leurs gâteaux, le dimanche matin, de 11 à 12 ; les charcutiers leurs saucissons et les cordonniers leurs souliers..."

A quelqu'un qui nous demande si nous aimons les bêtes : C'est bien difficile. Il y en a tant !

Si les temps sont durs, c'est peut-être, au fond, parce que les volontés sont molles.

Ce sont les dix premières annnées de la dépression que nous aurons le plus de misère à passer.

La crise a multiplié les faux pauvres. Et ils sont beaucoup plus exigeants que les autres.

Donnez un lion de société à une femme intelligente et elle aura tôt fait de le mener en laisse.

N'entre point dans les coulisses avant le premier acte et ne regarde pas une belle à sa toilette.

Il y a une chose que le fat ne saurait digérer : c'est qu'on lui dise son fait.

Une porte à fermer sera toujours, pour la femme acariâtre, un très bon exutoire.

LE PETIT RENTIER...

C'est moi le petit rentier. . .

Je le suis devenu peu à peu, à force de travail et d'économie.

J'ai préparé ma vieillesse, sou à sou, comme on prépare, pierre à pierre, la maison où l'on mourra, et qu'on léguera aux enfants.

J'ai exercé une profession libérale, mais souvent aussi j'étais un simple ouvrier de ville, ou un travailleur des champs, ou un petit commerçant.

Pour les constituer, ces humbles rentes, je me suis levé avant le jour..., je me suis couché bien après la nuit.

C'est ainsi que, peu à peu, mois par mois, j'ai mis de côté quelques billets . . ., puis d'autres billets que, amoureusement, je comptais souvent le soir avec ma femme.

Les petits ruisseaux font ainsi les petites rivières. . .

Alors, l'Etat m'a dit :

— Ne garde pas, chez toi, ton argent improductif. Ce n'est pas d'un bon Français. Place-le !

— Sur quoi ?

— Sur moi. Moi, l'Etat, j'incarne la grande France. Je suis ton père et ta mère. Je suis aussi le plus sûr. Si je croulais, tout croulerait. Mais je ne croulerai pas.

Et moi, le petit rentier, j'ai répondu avec toute la ferveur de mon coeur :

— Etat, j'ai foi en toi ! Voici mon argent . . . tout mon argent ! . . .

L'Etat me donna un reçu officiel avec sa signature . . ., reçu qui est mon titre de rente.

Je me dis : "Me voici donc maintenant bien tranquille pour mes vieux jours !" . . .

Car c'était un contrat entre deux personnes honnêtes.

Moi, j'étais honnête . . .

L'Etat, lui aussi . . ., lui encore plus, était honnête. . . Donnant donnant . . .

J'étais donc propriétaire de ma rente . . . C'est-à-dire que j'avais le droit d'user et d'abuser . . . Uti et abuti. C'est la définition même de la propriété.

Mais, rassurez-vous, je n'avais aucune intention d'abuser.

Subitement, un jour, je devins inquiet.

L'Etat venait me dire : "Je t'ai promis 5 p. c. . . . C'est beaucoup trop !... Je ne t'en donnerai plus que 3 . . .

— Mais . . ., pardon, Etat ! Nous avons convenu de 5 ?

— Oui . . ., seulement, j'ai changé d'avis. Et puis, pas la peine de discuter ! . . . Tu n'es qu'un misérable petit rentier. Moi, je suis l'Etat . . . Je me nomme lion ! . . .

Moi, pauvre petit rentier, je n'ai pas l'habitude de défier les lions.

Alors, j'acceptai . . ., si j'ose m'exprimer ainsi ! Mais en pensant qu'on ne faisait pas autrement jadis, dans la forêt de Bondy . . .

Pourtant, ce n'était rien . . ., rien, en comparaison de ce qui m'attendait !

Peu à peu, de très gros rentiers, pour détourner l'attention, me jetèrent en pâture à la tourbe révolutionnaire.

On me reprocha mon amour du travail, mon respect de l'autorité..., d'être un homme d'intérieur . . . que sais-je !

C'est vrai . . . je suis un soumis..., un paisible... J'ai horreur de la rue..., des réunions publiques... Mon député me traite comme du poisson pourri.

Bref, on fit les élections sur mon dos.

Et ce fut l'impôt sur le revenu.

Pauvre de moi !...

J'avais déjà serré ma ceinture. J'y fis de nouveaux trous.

— Mais enfin, Etat, murmurai-je, j'ai votre parole solennelle !...

— Possible... Mais, moi, j'ai besoin d'argent. Et je le prends là où je le trouve !...

En effet, l'Etat avait besoin d'argent !

Oh !... le petit rentier était le premier à s'incliner devant les besoins légitimes du pays. Il avait, pendant la guerre, porté pieusement son or à la Banque de France.

Mais, aujourd'hui, lui, si économe, il assistait au pillage de nos finances. Quand il feuilletait le budget, il en avait les mains moites.

Et c'était toujours, et d'abord, dans ses poches qu'on venait fouiller pour trouver l'argent.

On le palpait . . ., on le repalpait avec des mains expertes, comme sur le champ de foire, le garçon boucher palpe les veaux :

— Il me semble qu'il te reste encore un peu de viande sur tes entrecôtes . . . ?

— Mais si vous m'enlevez tant de choses que ça, quoi donc qui me restera . . . ?

—Il te reste donc encore quelque chose . . . ? ?

Et moi, qui ne me confessais guère jadis à mon brave curé, j'ai dû me confesser à l'agent du fisc.

Et comment ! . . .

— Où caches-tu ton argent . . . ? Détaille-moi ça !. . . D'où vient ce dernier billet de 1,000 . . . ? U'aurais-tu, pas, par hasard, un petit coffre à l'étranger ? Dis tout ! . . . Sans quoi, gare à l'amende ! . . .

Et, comme pénitence, c'était la poche toujours.

Tout de même, je me suis révolté. J'ai fais des observations... Oui, j'ai osé cela !

— Voyons, Etat, avant de me ronger jusqu'à l'os, ne pourriez-vous pas essayer quelques petites économies sur bien des choses . . . ?

— Par exemple . . . ?

— —J'ai connu en 1880 un budget d'Instruction Publique qui montait à 45 millions . . . C'était déjà pas mal !

— Oui, mais, depuis la guerre, il faut multiplier tout par le coefficient 7.

— D'accord!... Mais, aujourd'hui, ce même budget est de 5,343 millions !... c'est-à-dire qu'il a été multiplié par le coefficient... 119 ! Et il y a plus de conscrits qui ne savent pas lire qu'en 1880.

L'Etat me répondit, furieux :

— Tu sauras, misérable vibrion, que ce budget-là il n'est pas comme un autre. C'est un budget sacré . . . Non seulement il est "intouchable", mais on va encore y ajouter l'Ecole unique . . .

Seigneur, où prendra-t-on l'argent ?

— Dans ta poche.

— Le même mot, toujours !

Consterné, j'essayai encore :

— Ne pourrait-on pas alors économiser sur autre chose . . .? Il y a 600 députés . . . Sont-ils tous si indispensables . . . ? Il y a aussi de bien gros traitements . . . Moi, je vis avec rien...

— Alors, de quoi te plains-tu ?... C'est précisément ce que je te laisse. Et puis, de quel droit, rentier de malheur, viens-tu troubler mon breuvage ? Ah !... tu protestes.... ? Eh bien, je vais encore te le secouer, ton bas de laine ! . . . Je vais chercher ta dernière cachette !...Je renforcerai le contrôle, et je collerai un dernier impôt sur les restes de tes restes !...

Alors, je me suis tu.

Que voulez-vous que je dise ?...

L'Etat a mon argent . . .

Moi, je n'ai que sa signature.

Et il est le plus fort . . .

Moi, je ne suis que le rentier . . ., le tout petit rentier . . ., celui qui a eu confiance. . ., celui qui se levait de grand matin pour travailler davantage . . ., celui qu'on ne consulte jamais, et qui paye toujours.

. . . Je suis le rentier . . ., le petit rentier . . .

PIERRE L'ERMITE.

(La Croix)

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

A PROPOS D'UNE DECLARATION DE M. J.-F. POULIOT.

Québec, le 3 mars 1933

Monsieur le Rédacteur,

Le député de Témiscouata vient de faire à la Chambre des Communes, si j'en crois le rapport de l'"Evénement", des déclarations sur le Retour à la Terre, qui sont au moins étranges.

Il prétend que dans son comté des colons ont mangé de l'herbe et qu'on les a logés comme des pourceaux.

1o — Le plan Gordon pour le Retour à la Terre n'a jamais été appliqué au Témiscouata. Sur ce point au moins M. Pouliot est mal renseigné.

2o — Les colons en 1931 furent logés dans les cantons Auclair et Biencourt dans des camps de concentration en attendant que leurs camps fussent construits et que leurs familles fussent arrivées. Ces camps de concentration étaient sur le même modèle que les camps de chantiers et les colons y furent bien nourris et bien traités, pour le moins aussi bien que dans les chantiers. Jamais les familles entières y furent agglomérées.

3o — —Le plan Gordon pour le Retour à la Terre n'a été appliqué qu'en 1932 et presque exclusivement au Témiscamingue et dans l'Abitibi. Jusqu'à présent ces familles n'ont pas eu de misère, quoi que puisse en penser le député de Témiscouata. L'avenir seul peut nous dire quel sera le succès de ces tentatives de retour à la terre ; mais pour le moment il n'y a lieu que d'augurer favorablement.

Qu'il y ait des critiques et du mécontentement chez certains colons dont le nombre est très restreint, du reste, c'est normal. On ne fait pas de grands mouvements sans mécontenter quelqu'un. En général, on est satisfait.

Je préfère sur ce point prendre les témoignages des curés de ces régions, et ce témoignage est loin d'être aussi pessimiste.

Je n'ai aucune objection à ce que le mouvement de colonisation soit confié aux Trappistes, aux Oblats ou aux clers de St-Viateur. Cependant, je ferai remarquer à monsieur Pouliot que le peu de confiance qu'il accorde aux prêtres séculiers qui sont attachés à cette oeuvre, démontre qu'il ignore complètement le dévouement et l'abnégation déployés par le clergé séculier en faveur de la colonisation. Depuis la fondation de la Nouvelle-France, ce furent les prêtres séculiers qui furent surtout les colonisateurs M. Pouliot veut-il prétendre que ces prêtres furent continuellement inférieurs à leur tâche ?

En terminant, je regrette d'une façon générale qu'on déprécie un mouvement salutaire et réclamé par la majeure partie de nos hommes éclairés, pour servir les intérêts de la politique. Quand on a fait de la colonisation depuis des années et qu'on sait dans quelles conditions la colonisation s'est toujours faite, on ne trouve pas que depuis deux ans les colons établis aient eu tant à souffrir. Cependant, continuons à dire aux colons qu'on les traite mal, et nous multiplierons les protestations de tout ce qu'il y a de moins bon dans nos recrues de colonisation.

Bien à vous,

Georges-M. BILODEAU, ptre.
Missionnaire-Colonisateur.

AU FIL DU JOUR

M. Goron et les sentiments religieux

L'abbé Sassé écrit dans le "Réveil de Lauxois", dont il est directeur, un intéressant article de souvenirs sur l'ancien chef de la Sûreté, Goron qui vient de mourir.

Quelques mois avant sa mort, il faisait à l'abbé Sassé cette confidence, que dans tout individu, fût-il le pire des criminels, il avait toujours trouvé un côté sensible, sentimental, qu'il s'agissait seulement de trouver.

J'ai vu, disait-il, pleurer tel ou tel assassin en lui parlant de sa mère, de sa femme, de sa fiancée; j'ai pu amener des aveux en évoquant devant tel ou tel bandit, un souvenir d'enfance, une lointaine relation avec de braves gens, des instituteurs, des prêtres, etc. Il est rare, concluait, M. Goron, qu'il n'y ait absolument rien de bon à tirer d'un individu si bas qu'il soit tombé.

En terminant, M. l'abbé Sassé écrit :

J'ajoute, et ceci n'étonnera personne de ceux qui ont connu M. Goron, qu'il est mort en parfait chétien à l'hôtel de la Côte d'Or, à Semur alors que nous parlions coeur à coeur, il m'avait affirmé sa foi catholique, et, détail qui me toucha profondément: qu'il ne lisait plus qu'un seul livre : l'**Imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ.**

C'est normal, dans une nature saine. Après avoir fait le tour du monde criminel, où pourrait-on trouver une éternelle actualité plus réconfortante que celle qui rapproche invariablement de Dieu.

Le froid et les oiseaux

Le savant Milne-Edwards étudia la sensibilité, l'adaptation des oiseaux aux basses températures pendant le rigoureux hiver 1879-1880 où, à Paris, le thermomètre descendit au-dessous de 25 degrés centigrades pendant plusieurs nuits.

A la ménagerie du Jardin des Plantes, les paons, les faisans dorés ou argentés souffraient très peu du froid bien qu'ils n'eussent aucun abri. Quelques-uns continuaient à se percher sur les branches ou même sur les barres de fer des enclos. Il y eut au contraire nombre de victimes chez les poules, cependant enfermées dans des loges bien closes.

Le résistance des cacatoès fut extraordinaire. Du mois d'octobre au mois de mars, ils restèrent en plein air dans la vaste cage qu'occupent les singes pendant la belle saison. Aucun d'eux n'eut les pattes gelées, bien qu'ils se tinssent sur les balcons de fer où l'eau que l'on versait se gelait instantanément. Les cygnes noirs d'Australie et les cygnes à col noir étonnèrent leurs gardiens avant le savant. A plusieurs reprises on dut détacher leur plumage de la glace à laquelle ils adhéraient.

Les castors de la Nouvelle-Zélande furent pendant les nuits les plus froide entourés de neige glacée. Le matin, ils se dégageaient, se secouaient et ne paraissaient nullement engourdis.

Le froid fut plus funeste aux oiseaux de nos climats, de nos basses-cours et de nos campagnes qu'à certaines espèces plus exotiques, venant de régions plus chaudes et d'une constitution plus robustes.

Mais l'espèce qui sait le mieux se garantir du froid, quand elle n'est pas privée de tout, est bien celle à laquelle appartient "l'animal à deux pieds sans plumes", selon la définition de Platon.

CHEZ LES AUTRES

Par où commencer

M. Nicolas Butler, président de l'Université Columbia, aux Etats-Unis, vient d'adresser ses suggestions au comité sénatorial qui s'occupe de rechercher les moyens de faire renaître la prospérité à travers la république américaine. Le document mérite de retenir l'attention, même de ce côté-ci de la frontière, à cause de la haute autorité dont il émane — M. Butler est un des personnages les plus en vue chez nos voisins — à cause aussi du sens pratique qui marque la plupart des recommandations qu'il renferme.

Le premier pas à faire pour restaurer l'activité économique, explique le président de "Columbia", est la mise en équilibre immédiate des budgets gouvernementaux de tout ordre, dût-on revêtir le président des Etats-Unis d'une autorité dictatoriale pour mener à bien cette importante réforme. On pourra procéder ensuite à une série de coupures profondes dans les dépenses administratives. M. Butler en indique quelques-unes, par exemple, la cessation du paiement d'indemnités ou pensions aux vétérans dont les blessures ou la maladie ne sont pas le résultat de leur service militaire, ce qui permettrait d'épargner une somme de $450,000,000.

M. Butler va plus loin : il conseille ni plus ni moins d'abolir les départements de l'Agriculture et du Commerce, et de fusionner les départements de la Guerre et de la Marine, ce dernier remaniement faisant à lui seul tomber $100,000,000 dans la caisse du Trésor chaque année. Mesures radicales, à coup sûr, auxquelles l'opinion américaine n'est peut-être pas préparée, mais qui aideraient certes à alléger de beaucoup le fardeau des contribuables qui, là-bas comme dans les autres pays, sont surtaxés et n'en peuvent plus.

(La Presse)

Une conférence

M. Augustin Frigon, directeur général de l'enseignement technique dans la province de Québec, a donné l'autre jour à Ottawa une importante conférence sur la situation des Canadiens-Français dans le champ industriel. Il serait difficile de la résumer en quelques lignes. Contentons-nous de souligner quelques pasages. C'est peut-être dans le domaine industriel que les nôtres rencontrent le plus de déboires, en ce sens particulier qu'ils ont de la difficulté à percer et à prendre la tête. "La position du Canadien-Français, dans l'industrie, constate M. Frigon, est aujourd'hui celle d'un homme intelligent qui se trouve comme isolé dans un milieu où les activités se limitent aux occupations de subalternes."

Cette infériorité, qui fait souffrir secrètement, a son explication: "Pour la plupart, nous sommes descendants de paysans peu fortunés et, afin de nous protéger contre l'introduction, dans nos moeurs et nos caractéristiques ethniques, de toute influence étrangère, nous nous sommes, jusqu'à présent, "mais et boule"; maintenant que nous nous sentons plus forts et que nous voulons nous introduire dans les milieux industriels, nous nous apercevons que d'autres ont pris le haut du pavé."

Comment améliorer notre situation? En nous efforçant d'avoir le "sens industriel". C'est-à-dire, il nous faut acquérir les connaissances pratiques qui nous manquent très souvent, devenir habiles dans les travaux techniques afin de pouvoir profiter des occasions lorsqu'elles s'offrent. Que les jeunes gens s'appliquent à l'étude des sciences. Et surtout, travaillons, conclut M. Frigon.

(Le Progrès du Saguenay)

— Tiens, tu as un habit nouveau?

— Oui, j'en ai eu six cet automne.

— Je n'aurais jamais cru que tu pouvais trouver six tailleurs pour te faire crédit.

— Vous devez avoir une cuisine très propre.

— Oh ! oui, monsieur.

— Je m'en rends compte, tout ce que je mange goûte le savon.

Quelle différence y a-t-il entre un boucher et un médecin ?

— Le premier tue vivement et le second lentement.

DANS NOS THEATRES

AU RIALTO

LES 26 MARTYRS DU JAPON

Ce grand film historique de la période la plus émouvante de l'établissement de l'Eglise Catholique au Japon est à l'affiche au cinéma Rialto pour 5 jours à partir d'aujourd'hui. La réalisation de cette oeuvre gigantesque est due à l'initiative de Monsieur Dominic-Massaju Hirayama qui n'a pas craint de risquer une somme de $150,000.00 pour le rayonnement de sa foi, et pour montrer au monde entier cette belle page de l'Eglise Catholique du Japon si admirablement illustrée par les héroïques vertus de ses premiers chrétiens. Cette vue rappelle une page glorieuse de l'Eglise catholique au Japon à la fin du XVIe siècle. On y voit les missionnaires exercer un apostolat des plus fructueux qui fit croire pendant quelque temps à la conversion en masse de la valeureuse nation japonaise. Puis ce sont des calomnies qui représentent les missionnaires catholiques comme des émissaires de l'Espagne, travaillant secrètement à l'invasion du Japon. De telles calomnies trompent un peuple intelligent et provoquent contre les missionnaires et les chrétiens toute l'hostilité des pouvoirs publics. Des décrets de bannissement et de mort répandent partout la terreur; dans la journée du 5 février 1597, 26 chrétiens, dont plusieurs prêtres, furent crucifiés sans que les tortures puissent les empêcher d'unir leur voix jusqu'au dernier soupir, dans des cantiques sacrés.

Pendant que les scènes se déroulent sur l'écran, l'intérêt est concentré sur les martyrs et est soutenu jusqu'à la fin.

Communiqué

LE TRIO LYRIQUE, LE 14 MARS A QUEBEC

L'annonce de la venue à Québec, le 14 mars, du Trio Lyrique, au Palais Montcalm, a suscité dans tous les milieux musicaux et artistiques de la ville le plus vif intérêt. En effet, on avait hâte de faire plus ample connaissance avec ces quatre artistes, MM. Lionel Daunais, baryton, Ludovic Huot, ténor, et Anna Malenfant, contralto, ainsi que M. Allan McIver, pianiste qui depuis déjà une année, à la radio offre des programmes d'une si rare perfection lyrique.

La critique qui dans cette province a la réputation d'être sévère, voire dangereuse, n'a eu que des éloges à l'adresse du Trio Lyrique. M. Frédéric Pelletier, l'éminent musicographe et critique de Montréal, a consacré aux émissions du trio quelques colonnes dans sa rubrique hebdomadaire dans "Le Devoir" et à maintes occasions il a souligné l'excellence du travail que ce groupe accomplissait au sein de la population en y inculquant le goût de la belle et de la bonne musique. Or, ces éloges étaient certainement mérités. Dès qu'on l'entendit au programme de la compagnie Clark, on se rendit bien compte que le Trio Lyrique était un groupement sérieux qui consacrait toute son activité à la diffusion de l'art lyrique et ce, avec un rare souci de la qualité, un scrupuleux respect de la pensée des maîtres classiques comme une connaissance parfaite de la technique des maîtres contemporains. Sacrifiant nullement à la virtuosité le Trio Lyrique cherchait plutôt à exprimer un idéal, à extraire de la musique les belles émotions qu'elle ne manque jamais de procurer lorsqu'elle est interprétée par des artistes consciencieux. La critique s'inclina et le Trio Lyrique se cultivant toujours de plus en plus a atteint aujourd'hui un rare degré de perfection. Ses manifestations à la radio ont été uniques. Pas un radiophile n'a voulu manquer le programme au cours duquel ils se sont fait entendre et dans toute la province et à Québec surtout c'est un concert d'éloges à l'adresse de ces artistes qui servent si intelligemment la cause de la bonne musique chez nous. Le Trio Lyrique, c'est plus qu'un groupe d'artistes c'est quasi une bonne oeuvre. On voudra donc aller l'entendre le 14 mars au Palais Montcalm.(Communiqué)

REVUE DRAMATIQUE ET MUSICALE

On nous prie d'annoncer une grande revue qui aura lieu le 8 mars prochain à 8 heures 30, à la salle paroissiale de St-Joseph. La soirée sera sous le distingué patronage de M. l'abbé Israel Larocque, curé de la paroisse, et au profit des oeuvres paroissiales.

Au programme, les spectateurs pourront entendre plusieurs comédies jouées par la troupe Roland Dorion, dont fait partie le fameux comédien M. Delamarre. Il y aura aussi deux drames sensationnels dans lesquels on pourra applaudir, M. L.-P. Delisle. A la demande générale du public le drame en 1 acte, La Tragédie du Fort, interprétée par M. Maurice Gauvin, lequel a joué un rôle important au palais Montcalm.

La troupe jouera aussi en matinée spécialement pour les enfants, le jeudi 9 mars à deux heures. Orchestre Eudore Baribeau. Les bénéfices de cette soirée et de cette matinée seront au profit des oeuvres paroissiales. (Communiqué)

4-6 m.

EMPIRE Aujourd'hui
André LUGUET-Lily DAMITA
"LE CELIBATAIRE"
Comédie et Cartoon
1.15 à 5 hrs. 15 - 7.15 à 11 h. .25

VICTORIA
AUJOURD'HUI : 1.15-2.40-7-8.55
Une comédie sans pareille de monarques sans ouvrage
GEORGE ARLISS
dans le film Warner Br.
THE KING'S VACATION
avec DICK POWELL et Patricia ELLIS
Une nouvelle actrice de 16 ans
MAT. 25c - Soir: 30-40c

PRINCESS
AUJOURD'HUI
Buck Jones dans
"HIGH SPEED" et
Wm. Powell dans
"One Way Passage"
Sur la scène
Swifty et Levi dans
"L'ARISTOCRATIE"
Comédie Musicale par Swifty

FRANCAIS
Dernière fois aujourd'hui
Vue française
André Roanne et Marguerite Moreno dans "COGNASSE" aussi "HOLD EM IN JAIL"
Matinée 10c Soirée 15c
2 POUR 25c

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
"Entre deux coeurs"
Drame par Raoul Léry
SUR L'ECRAN
"THE GORILLA SHIP"
RALPH INCE
"NO GREATER LOVE"
DICKIE MOORE
Mat. 12 cts - Soir 18 cts
Taxe Comprise

CANADIEN
Cette semaine
HARRY BAUR et ROBERT LYNEN dans
"L'ENFANT MARTYR"
production Vandal-Delac.
L'histoire douloureuse d'un coeur d'Enfant

IMPERIAL
JULES BERRY dans
"LE ROI DES PALACES"
avec Betty Stockfeld et Simone Simon
(0-8-0)

CAPITOL
JEUDI 9 MARS
à 2 h. 30
PRESENTATION INEDITE DES
Nouvelles Modes Printanières
PAR LA
COMPAGNIE PAQUET LTEE
AU PROGRAMME
M. ROMEO JOBIN
Ténor
M. Marcel Chouinard
Touchera l'Orgue
Sièges réservés 25c
Admission 15c
— Taxe comprise —
Sièges réservés en Vente
Au contrôle du Capitol
Mercredi, de 9 h. à midi
Mercredi, de 2 h. 30 à 4 h. 30 p. m.
Jeudi, de 9 h. à midi

CARTIER
Aujourd'hui et demain
William Haines et Madge Evans dans "FAST LIFE"
Constance Bennett et Joel McCrea dans "ROCKABYE"

CLASSIC
AUJOURD'HUI
Gloria Swanson dans
"TO NIGHT OR NEVER"
aussi David Manners dans
"CROONER"

4 Représentations par Jour
1.30 - 3 h.
7 - 9 h.

THEATRE RIALTO
5 Jours Commençant
AUJOURD'HUI

ADMISSION
MATINEES 15c
SOIREES 25c

LE PLUS BEAU FILM PARLANT DE NOS JOURS, RECOMMANDE PAR LES AUTORITES RELIGIEUSES

'LES 26 MARTYRS DU JAPON'

Cette vue est une puissante représentation historiquement véridique de la période la plus héroïque de l'histoire de l'Eglise Catholique au Japon en 1597.

AVIS:—Pendant la durée de ce programme, aucun billet de faveur ou de réduction ne sera accepté.

Grâce à l'Assurance sur la Vie

. . . maintenue en vigueur

Cette Famille est Sauve . . .

CE foyer vous montre l'oeuvre de l'Assurance sur la Vie, dans ce qu'elle a de plus beau—donnant la nourriture, le logement et le vêtement à une famille qui a perdu son gagne-pain.

Ce noble rôle de l'Assurance sur la Vie doit aussi vous faire voir sa nécessité absolue—un actif que nul homme ne devrait mettre en danger.

Un jour viendra où *votre* Assurance sur la Vie sera peut-être requise pour sauver *votre* famille du froid et de la faim—pour garder votre foyer intact—pour donner à vos enfants une bonne chance dans la vie.

Pensez à ces choses et vous garderez l'Assurance que vous portez actuellement sur votre vie—et vous l'augmenterez à chaque opportunité.

L'ASSURANCE SUR LA VIE
A SERVI DE PERE A 22,000 FAMILLES EN 1932

Plus de 22,000 foyers canadiens, ayant perdu leur gagne-pain, en 1932, reçurent de l'Assurance sur la Vie l'assistance financière pour se maintenir.

L'Assurance sur la Vie

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance sur la Vie

L-23F

GARDIENNE DES FOYERS CANADIENS

A La Tuque

Le second concert gratis offert par notre fanfare locale eut lieu dimanche dernier à la salle paroissiale. Voici le fort intéressant programme qui y fut exécuté :

Marche, Conway ; Ouverture, Victoire ; Valse, Sur les vagues ; Gavotte, Les Cloches de St-Malo ; Sélections, Mélodies Irlandaises ; Marche, La Fanfare de La Tuque ; Ouverture, Nouveauté ; Valse, Château de rêves ; Sélections, Morceaux populaires ; Marche, Defendam. O Canada. Dieu sauve le roi.

En addition à ce beau programme, deux fort jolis solos de trombone furent rendus par M. Kelsea Moore, accompagné au piano par son père Dr Hugh-K. Moore, soit "Cavalerie" et "Alice où donc es-tu ?". M. Moore est un nouvel arrivé en ville, étant un gradué du collège de Darthmouth et de l'institut de Technologie du Massachusetts, et il va sans dire qu'il constitue une addition importante pour notre fanfare locale et qu'il est le bienvenu parmi nous.

Somme tout le programme rendu fut excellent sous tous rapport, mais malheureusement l'assistance laissait à désirer, et le comité organisateur de ces concerts gratuits étant un peu désappointé, se verra dans l'obligation de considérer la suspension de ces concerts s'ils ne reçoivent pas plus d'encouragement du public. Par conséquent personne ne peut njer l'utilité et la beauté de ces concerts, et chacun devrait se faire un devoir d'y prendre part et d'applaudir aux succès de nos musiciens dévoués.

Suivant le programme élaboré par M. Hayes, le si dévoué secrétaire de la fanfare, il y aura un concert gratuit à l'orphelinat dimanche prochain et on anticipe que les orphelins et le personnel, tant de l'orphelinat comme de l'hôpital, en seront enchantés. Nous félicitons la fanfare pour sa belle initiative et nous espérons qu'elle recevra tout l'encouragement qu'elle mérite.

Cap St-Ignace

Des sympathies

Sympathies offertes à l'occasion de la mort de Mlle Claudia Couillard et qui n'ont pas été publiées.

Lettres de sympathies: M. l'abbé Edm. Simard, de la Grosse-Ile, M. Achille Couillard, M. et Mme Albert Simonneau, de Kiskissing, Mme Edmond Lamontagne de Lévis, Albert Fournier, de Montmagny M. Raoul Gravel, de Québec, Mlles Lucienne Masson. Annette Masson, de la Grosse-Ile.

Sympathies : MM. et Mmes Joseph-Herm. Gagné, Antoine Leclerc de Montmagny Mlle Madeleine Masson de la Grose-Ile.

Décès

Ces jours passés est décédé M. Victor Fortin, époux de Dame Joséphine Carlos.

La semaine dernière est décédée Dame Elisa Fortin, épouse de Zotique Falon à l'âge de 73 ans.

Le 6 est décédée Dame Elise Castonguay, épouse de J.-E. Guimond à l'âge de 67 ans.

Nos symphathies aux familles en deuil.

Naissance

M. et Mme Robert Guilmette (née Dorina Ringuette) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Gabrielle-Huguette. Parrain M. J.-Baptiste Ringuette, oncle de l'enfant, marraine Mlle Gabrielle Paradis, de Québec. Porteuse Mme Calixte Ringuette grand''mère de l'enfant.

Nos félicitations.

Va-et-vient

Mme Alphonse Fortin, de Providence R.I., est venue assister aux funérailles de sont père M. Victor Fortin.

—Mlle Florence Gaudreau, de Montmagny était l'invitée de son amie Mlle M.-Anna Gagné dernièrement.

—Mme Ludger Simonneau, Mlle Alphonsine Gagné sont allées à St-Pierre visiter des parents.

—Mlle Gabrielle Paradis, de Québec, est venue passer le dimanche chez M. Calixte Ringuette.

—M. Alphonse St-Laurent, de St-Moise, passe une huitaine chez sa tante Mme Georges Richard.

Une prime

Nos félicitations à Mlle Elianne Ouellet, institutrice de cette paroisse qui vient de recevoir une subvention représentant l'allocation spéciale qui lui a été accordée sur le fonds de l'éducation supérieure, sur la recommandation du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique pour l'année scolaire dernière.

C'est la deuxième année consécutive que Mlle Ouellet reçoit cette subvention.

Ile-aux-Coudres

Décès

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Jos. Harvey, décédée presque subitement après quelques heures de maladie seulement à l'âge de 66 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi le 6.

Naissance

M. et Mme Wilfrid Desgagnés annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Réjeanne-Yolande. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Desgagnés, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Raoul Desgagnés, tante.

Mariage

Lundi dernier avait lieu dans l'église de St-Louis de l'Ile-aux-Coudres, le mariage de M. Léopold Harvey, avec Mlle Rose-Alpha Desgagnés. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. E. Jean, curé de la paroisse. Leur père respectif, MM. Marcial Harvey et Alphonse Desgagnés, servaient de témoins. Mlle Lucienne Desgagnés, cousine de la marié agissait comme fille d'honneur et M. Pamphile Harvey, frère du marié, comme garçon d'honneur. Après la cérémonie, les mariés suivis de leurs invités se rendirent à la résidence du père de la mariée, où fut pris le dîner pendant lequel une magnifique adresse fut lue par Mlle Céline Bergeron, fillette de M. Horace Bergeron. Dans le cours de l'après-midi, tous se rendirent chez le père du marié où leur fut servi un succulent souper et où une jolie adresse leur fut lue par un jeune frère du marié. Les invités étaient au nombre de cent quinze. Les mariés ont reçu de nombreux cadeaux.

Autre mariage

Le même jour avait lieu dans l'église St-Bernard, le mariage de M. Sifroid Dufour à Mlle Marie-Anne Boudreau. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. H Simon, curé de la paroisse.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Divers

M. le Dr Bouchard, des Eboulements, était de passage dimanche, appelé pour des malades.

—Mme Joseph Castonguay, de St-Bernard a passé quelques jours chez son père M. Arsène Leduc.

—Mme Joseph Gagnon, était chez sa mère cette semaine, Mme Joseph Perron.

VITE! ARRETEZ CE RHUME!

Qu'il ne dépasse pas la première période!

Le rhume passe ordinairement par trois périodes : la période sèche, dans les premières 24 heures; la période de sécrétion aqueuse, de 1 à 3 jours et la période de sécrétion muqueuse. Négliger un rhume dans sa première période expose au danger.

Le Bromo Quinine Laxatif de Grove, pris au premier symptôme d'un rhume, l'arrête dans une journée. Ce comprimé célèbre est efficace, parce qu'il accomplit les quatre choses nécessaires. Il libère l'intestin, tue les germes et chasse la fièvre de l'organisme, soulage les maux de tête et tonifie tout le système. A moins de cela, on joue avec le rhume. Procurez-vous aujourd'hui du **BROMO QUININE** Laxatif de Grove. N'acceptez rien autre chose. En deux grandeurs : 30c et 50c. Toutes pharmacies.

Funérailles de Mme Villeneuve

Mercredi le 2 février eurent lieu les funérailles de Mme Thomas A. Villeneuve, (née Lumina Bélanger), en l'église du St-Esprit. Le levée du corps fut faite par M. l'abbé Létourneau, curé de la paroisse et le service a été chanté par M. le chanoine J. Pelletier, cousin de la défunte. MM. les abbés Masson et Guy, vicaires de la paroisse, agissait comme diacre et sous-diacre. On remarquait au choeur: MM. les abbés Oscar Bergeron, procureur du séminaire. Suivaient le cortège, outre son époux, son frère: Georges Bélanger, ses beaux-frères L.-N. Santerre et Edm. Ruelland, ses neveux, Roland Villeneuve, de Haverhill, Mass., Roland Bélanger, Maxime Bélanger, Georges-Charles Bélanger, Siméon Santerre, Jean-Paul Bélanger, Willie Fournier, Léopold Roy, ses cousins: Dr. A. Villeneuve, St-Romuald, J.-T. Villeneuve, marchand de Beaupré, Charles Bédard, P.-E.-E. Bélanger, Gaudiose Parent, Paul Villeneuve, Marcel Anctil, Isidore Vallée, Emile Gaboury, Victorien Parent, Philéas Laberge, Victor Bergeron, François Guillot, Paul-Emile Bélanger, Léopold Lortie, Philippe Richard, Théodule Richard, Henri-T. Bélanger, Joseph Giroux, huissier, C.-S. Paul Bélanger, Albert Parent.

Suivaient aussi la dépouille mortelle: Oscar Drouin, député; Henri Delâge, notaire, L.-N. Bergeron, Dr. Eudore Parent, Octave Bélanger, Nap. Ouellet, Adalbert Laberge, Adj. Gagnon, Jr. Laurin, Lucien Roy, Raoul Marois, Oscar Fortin. Octave Lefrançois, Alex. Dion, Louis Ruelland, J.-A. Dorval, Cyr. Falardeau, R. Gignac, Samuel Langlois, Ed. Marceau, Adrien Lortie, R. Marcoux, J.-S. Vallée, J.-Eudore Langlois, Eléo. Girad, Clovis Fleury, H.-J. Martel, Lowell, Mass., Adj. Pouliot, Albert Fortin, Maurice Roy, Armand Gagnon, Alb. Villeneuve, Art. Lessard., Vilmont Parent, O. Soulard, P.-J. Enright, Jules Maheux, W. Laframboise, L. Perreault, Edm. Gervais, J. Allaire et une foule d'autres.

A l'orgue des soli ont été exécutés par Mme Bourassa, Art. Lamontagne et Louis Ruelland.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Beauport.

Le prix du lait

Ottawa, 3. (P.C.)—Enquêtant sur le prix du lait payé par le consommateur et celui accordé au producteur, le comité d'agriculture de la Chambre des Communes, a entendu les griefs, des producteurs de lait des environs de Montréal, hier.

Des témoins ont prétendu que le prix payé au premier producteur était trop bas et ont déclaré que là où un citoyen de Montréal dépense $1.00 pour une certaine quantité de lait, le cultivateur ne retire que .027 centins. Le distributeur touche 0.63 cents et les dix autres cents vont aux transports et aux autres services. Plusieurs concurrences toutefois entrent dans la situation: la concurrence des magasins-chaînons de Montréal est démorlisante; la menace d'un surplus en puissance sous forme de compagnies de distribution qui ont des listes "en suspens" de producteurs désireux de leur vendre du lait, contribue à déprécier les prix, tandis que les autres facteurs sont la compétition des camionneurs et les sévères règlements appliqués aux producteurs de lait.

NOUVELLES DES MAGASINS DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

AU **CAPITOL**
JEUDI 9 MARS
à 2 h. 30

PRESENTATION INEDITE
DES NOUVELLES MODES PRINTANIERES
Sur Modèles Vivants
Au Programme :
M. ROMEO JOBIN Ténor,
M. Marcel Chouinard Touchera l'orgue

NOUS VOUS PROMETTONS QUELQUE CHOSE DE
SOMPTUEUX et GRANDIOSE

Sièges Réservés 25c
Admission 15c
Taxe Comprise
Les sièges seront en vente au contrôle du CAPITOL.
MERCREDI le 8
9 heures à midi ;
2 h. 30 à 4 h. 30
JEUDI le 9
9 heures à midi

SIMMONS

$29.75

UN GRAND SPECIAL
AU RAYON DES MEUBLES

MATELAS "SIMMONS" — Spécial PAQUET,— le meilleur matelas que vous puissiez obtenir — peu importe le prix que vous paierez. — Maximum de confort. —Des centaines de petits ressorts en spirale et très souples se prêtent à toutes les formes du corps. Chaque ressort enfermé dans une pochette séparée.

Si vous désirez un sommeil réparateur, sommeillez sur un de ces matelas, et procurez-vous-le à notre prix spécial

$29.75

DÉMONSTRATION
des Corsets
NEMO FLEX

Mademoiselle Barron, corsetière experte, déléguée directement de New-York, par la maison NEMO FLEX est en charge de la Démonstration des fameux corsets NEMO FLEX commencée aujourd'hui à nos magasins.

Déjà un grand nombre de dames et demoiselles sont venues la consulter et la vente a été des plus satisfaisantes.

Mademoiselle Barron sera à notre Rayon des Corsets jusqu'à MERCREDI SOIR. Venez la consulter. Elle se fera un plaisir de vous expliquer les avantages des améliorations apportées aux nouveaux NEMO FLEX, et elle vous aidera de ses conseils dans le choix du corset convenant le mieux à votre taille.

A Berthier (en bas)

Mas carade

Le 5 février avait lieu sur la patinoire du club Berthier, une mascarade organisée par ce dernier. A cette occasion trois magnifiques prix furent donnés aux costumes les plus originaux.

1er prix, Marquise (Mlle Jacqueline Blouin fut l'heureuse gagnante d'une poivrière et salière en argent, offertes par M. Darius Bélanger.

2ème prix, Miss Canada (Mlle Eveline Bossé) une bonbonnière de chocolat offerte par M. Bourgette.

3ème prix, une boîte de cigares offerte par M. Renée Emond, gagnée par M. Télesphore Carbonneau.

Le 23 février une deuxième mascarade était organisée et cette dernière fut un vrai succès malgré la température peu favorable.

1er prix, Pierrette (Mme Philippe Blouin une jolie boîte à toilette, offerte par M. Freddy Boucher.

2ème prix, Pierrot (Mme Léo Roy), une boîte de papier à lettre, offerte par M. Frédéric St-Pierre.

Prix des hommes

1er prix, Napoléon (M. Ovila Boucher), un set à toilette, offert par M. Adjutor Mercier.

2ème prix, une boîte de cigarettes, offerte par M. Télesphore Lachance, gagnée par M. Frédéric St-Pierre.

Prix de course, un collier, don d'une amie du club, gagné par Mlle Jacqueline Blouin. Une boîte de cigares, don de M. Proulx, gagnée par M. Paul-Armand Caron, de Montmagny.

La première mascarade était sous la direction de M. Léo Bernier, de Lévis.

La 2ème dirigée par M. Emile Mercier, de Berthier.

Le club Berthier remercie sincèrement à tous ceux qui ont bien voulu les encourager en donnant des prix.

SOURCE d'ÉNERGIE

Les N B YEAST FLAKES créent une sensation d'ardeur et d'énergie parce que leur usage régulier contribue à maintenir l'organisme en condition parfaite. Ils fournissent les vitamines essentielles à la santé, stimulent l'action naturelle des intestins et favorisent l'élimination des déchets toxiques qui exposent aux atteintes des maladies.

Les N B YEAST FLAKES sont ce que vous pouvez prendre de mieux, parce qu'ils sont de la levure de brasserie pure—la plus riche des vitamines qui ont rendu la levure fameuse comme reconstituant. Se conservent indéfiniment. Chez les épiciers et les pharmaciens.

RICHE LEVURE DE BRASSERIE

N B
YEAST FLAKES
PURE CULTURE SPÉCIALE DE
(*Saccharomyces cerevisiae*)
LEVURE DE BRASSERIE CONCENTRÉE

THE NATIONAL BREWERIES LIMITED, MONTRÉAL
Agents des Ventes : Harold F. Ritchie & Co., Ltd., 1224 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

LA SITUATION DES BANQUES AMERICAINES AFFECTE LE CANADA

(Suite)

propos des événements d'outre-quarante-cinquième aujourd'hui, a déclaré qu'il a toute confiance dans les institutions de crédit du Canada. Notre système de banque est tout à fait différent du système américain, a-t-il dit, et on ne peut imaginer ici une crise semblable à celle qui assiège les financiers et le sbanquiers des Etats-Unis. Quoi qu'il arrive, le gouvernement pourrait offrir un appui suffisant".

UN IMPOT

Le sénateur Huey-P. Long, représentant démocrate de la Louisianne, a annoncé aujourd'hui qu'il prépare un projet de loi en vertu duquel le gouvernement américain recevrait le droit d'établir un impôt sur les fortunes supérieures à $10,000,000.

L'ardent sénateur louisianais a dit hier soir qu'il a l'intention de présenter son projet dès que le Congrès sera assemblé.

On y stipule :

1.—Un impôt gradué de telle façon qu'il mobilisera pour l'Etat tout ce qui dans les fortunes personnelles dépasse $10,000,000.

2.—Un relèvement de l'impôt sur les successions qui rendra impossible à une personne d'obtenir en héritage plus de $5,000,000 et donnera le reste au gouvernement.

3.—Un relèvement de l'impôt sur le revenu, pour les fortunes considérables, et la confiscation de tous les revenus personnels dépassant $1,000,000 par an.

UNE PRIME

Toronto, 6. (P. C.) — Plusieurs banques canadiennes ont commencé à accorder une prime de 15 pour cent sur la monnaie américaine dans les transactions non officielles.

On croit savoir que les demandes de monnaie américaine venues de divers côtés, justifient cette pratique. Comme les banques américaines ne peuvent pas donner de monnaie du pays, il est possible que les établissements américains cherchent à obtenir de l'argent auprès des banques canadiennes.

DISCOURS DU DEPUTE DE GLOUCESTER

(Suite)

sur la côte Nord que 40 pour cent de leur capacité. Il est difficile de comprendre comment il se fait que ces moulins soient exploités sans profit. Si ceux qui administrent ces moulins en renouvelait la capitalisation sur une base raisonnable, la prospérité reviendrait dans cette importante industrie.

Discutant la question du chômage, M. Richard déclare qu'il existe beaucoup de souffrance sur la côte Nord de la province. L'assistance accordée aux sans-travail a fait du bien, mais ce système ne saurait durer longtemps, parcequ'il prend des proportions trop onéreuses.

Les municipalités sont forcées de venir à la législature pour de nouveaux pouvoirs d'emprunt et, avant longtemps elle seront dans une situation extrêmement critique. Il est d'avis que le gouvernement devrait nommer un inspecteur qui serait chargé spécialement de veiller sur les dépenses contractées pour l'assistance au chômage. Il ne peut s'expliquer la conduite du gouvernement qui vient de mettre fin aux boni pour défrichement. Que l'on accorde ces boni aux colons de bonne foi et qu'on ne le donne pas à ceux qui n'en pas besoin ; c'est là la meilleure solution de ce problème. En terminant son discours M. Richard déclare que le devoir de tous est de mettre de côté les attaches de partis politiques et de s'unir dans un commun effort pour ramener la prospérité au pays.

C'est l'hon. L.-P.-D. Tilley qui a répondu au discours de M. Richard et il a parlé deux heures durant passant en revue surtout l'administration de son département,—celui des terres de la Couronne.

L'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée sans division.

L'hon. M. Lvee, secrétaire provincial, a annoncé qu'il prononcerait le discours du budget mercredi prochain.

A. CERMAK SUCCOMBE A SA BLESSURE

(Suite)

M. Roosevelt, Russell Caldwell, de Cocoanut Grove, Floride; William Sinnot, policier, de New-York, et mademoiselle Margaret Druis, de Newark, N.-J. Ces trois derniers ont été blessés à la tête par les balles de l'assassin.

Le procureur de l'Etat, N.-Vernon Hawthorne, a déclaré qu'il convoquerait immédiatement le grand jury.

Madame Floyd Kenlay, une des filles de Cermak, tenait une main de son père orsqu'il rendit le dernier soupir et Vivian Graham, petite-fille, tenait l'autre.

La famille demeura dans le solarium voisin de la chambre du mort pendant plusieurs minutes.

—"Oh, il voulait tant vivre", dit madame Graham.

—"Il avait réagi avec tant d'énergie. Il ne voulait pas mourir", dit madame Jirka.

Miami, 6. (P. A.)—Le jury du coroner réuni pour examiner les causes de la mort d'Anton Cermak, maire de Chicago, décédé ce matin, a rendu le verdict : "mort d'une balle tirée par Joseph Zangara à Bay Front Park, le soir du 15 fevrier". Le jury a délibéré pendant 15 minutes.

UNE ACTION REJETEE PAR LE TRIBUNAL

(Suite)

volé un fanal pour les signaux, en arrière d'un wagon du C. N. R., en stationnant sur la voie, a été condamné à quinze jours de prison par M. le juge Fitzpatrick.

— o —

Le tenancier et les occupants d'une maison de la rue Victoria, à St-Sauveur, où les détectives et les constables municipaux faisaient une descente, surprenant sept jeunes gens a jouer aux cartes samedi soir, on tous comparu aujourd'hui, devant M. le juge Fitzpatrick, et plaidé coupables. Le tenancier a été condamné à $5 d'amende ou 48 heures de prison et les occupants à $1, et les frais ou 24 heures de cachot.

— o —

Georges Morrissette, camionneur, demeurant au No 920 rue Champlain et qui attend en prison, son procès au prochain terme des assises pour incendiat et vol, contre lequel également, deux autres accusations d'avoir recelé des marchandises volées, a vu, aujourd'hui, pour se servir d'une expression employée par le substitut de la Couronne, Me Laetare Roy, C.R., s'ajouter une autre plume à son chapeau.

Il a comparu de nouveau devant M. le juge Fitzpatrick, sous une troisième accusation de recel et comme dans les deux autres cas, il a plaidé non coupable et choisi un procès par jury. Son enquête préliminaire a été fixée à jeudi, comme dans les autres cas.

— o —

Jules Marceau, disant venir de Rimouski, trouvé coupable, il y a quelque temps, d'avoir forgé les signatures de l'hon. Ernest Lapointe, député de Québec-Est, et de M. Fournier, député de Hull, a la Chambre des Communes, a été condamné samedi matin, par M. le juge Fitzpatrick, de la Cour des Sessions de la Paix, à sept mois de prison.

Cour d'Appel

Aujourd'hui, fut plaidé, devant la Cour d'Appel, le pourvoi de Dufresne contre un jugement de la Cour Supérieure.

Dufresne distribuait, dans les rues de la cité de Québec, des tracts relatifs à des questions de religion et d'économie sociale.

Il fut sommé de comparaître, devant la Cour du Recorder, pour faire savoir au distingué président de ce tribunal s'il avait, ou non, pris préalablement, aux bureaux de notre administration municipale, une licence de dix dollars pour vendre,—car il s'agissait de vente, bien que, dans son prosélytisme, Dufresne pût affirmer qu'il avait donné, pour rien, quantité de ces tracts, de tels minuscules volumes.

Dufresne, devant le Recorder, déclara être démuni d'une telle licence.

Son Honneur M. le Recorder DesRivières condamna alors Dufresne à une piastre d'amende et les frais ou huit jours de prison.

Dufresne prit, en Cour Supérieure, contre un tel jugement, un bref de certiorari qui fut renvoyé.

Il en appelle de ce jugement, devant le plus haut tribunal de notre province.

Devant la Cour d'Appel, toute la question, — telle qu'exposée par Me Louis Lemay — est de savoir s'il faut qu'une société, dite religieuse, doit, pour être exempte de prendre une licence, chez les autorités municipales, aux fins de distribuer ses tracts, avoir une charte fédérale ou provinciale.

Au nom de la cité de Québec, Me Chapleau, C. R., a soutenu que l'"Association Internationale des Etudiants de la Bible", dont Dufresne, fait partie, aurait dû se munir outre sa charte d'Ottawa, d'une charte du Gouvernement de Québec aussi.

Les brise-glaces

Ainsi que nous l'avons annoncé la semaine dernière le département de la Marine a donné l'ordre aux brise-glaces de procéder avec toute la célérité possible à l'ouverture du chenal de Montréal, et les brise-glaces "Lady Grey" et "Mikula" sont maintenant à la tâche. Partis ce matin à cinq heures des quais du gouvernement, ils étaient aux Trois-Rivières au début de l'après-midi. L'état de la glace et les rapports de la température permettent de croire qu'ils mettront moins de temps que d'habitude à se rendre à la métropole. Les observatoires météorologiques prédisent une vague de doux temps pour cette semaine.

Un avis

Fredericton, 6.—(P.C.) — Mgr F.-L. Carney, vicaire général du diocèse de St-Jean, a expliqué que la déclaration faite par lui hier à l'église St-Dunstan trouvait sa justification dans l'attitude adoptée par le Women's Institute de Fredericton au sujet du birth control. L'institut a approuvé, à sa réunion du mois de mars, l'attitude adoptée par Robert McAllister, député de St-Jean, sur les questions sociales; M. McAllister semble incliner vers le birth control. Mgr Carney a remarqué hier que si dans son audience il y avait des femmes appartenant à l'institut, le temps était venu pour elles de quitter l'organisation.

A la radio

Ottawa, 6. (P. C.) — E.-C. Buchanan, éminent journaliste canadien, est entré dans la Commission Canadienne de Radio comme directeur des relations publiques. M. Buchanan a été membre de la galerie de la presse à Ottawa pendant plusieurs années ; il en a été le président l'année dernière.

Une bagarre

Washington, 6. (P.A.) — Plusieurs autres personnes ont été blessées aujourd'hui dans une bagarre qui a mis aux prises un groupe de sans-travail et les agents, à la suite d'une tentative de manifestation.

Les manifestants, réunis dans une salle de la 11e rue décidèrent d'aller réclamer en groupe des secours plus considérables pour les sans-travail et l'égalité de traitement pour blancs et noirs.

A la sortie de la salle un inspecteur de police avertit les manifestants qu'ils ne seraient pas tolérés en formation dans la rue. Ils persistèrent dans leur dessein et se heurtèrent à un cordon de police qui réussit à les disperser.

A St-Eustache

St-Eustache sur le Lac, 6 — (P.C.) Voici la situation financière de St-Eustache-sur-le-lac :

Surplus de $2,000 pour 1932.

Réduction de 20 pour cent pour l'impôt.

Relèvement de salaire de 20 à 25 cents de l'heure pour les ouvriers embauchés par la municipalité.

Un démenti

Montréal, 6.—(D.N.C.)— Au cours d'une entrevue accordée aux journalistes, l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, de passage à Montréal, a déclaré que l'article publié dans un journal du dimanche, au sujet de l'ordre donné à la police provinciale de ne plus renseigner les journaux, était complètement erroné. Le premier ministre a déclaré que cet ordre n'avait rien à faire avec les faits mentionnés dans cet article, faits qu'il ignore.

Le journal en question disait que l'ordre du procureur général avait été donné à la suite d'une enquête secrète sur la conduite et les agissements de certaines personnes, enquête qui aurait provoqué un scandale.

DANS L'INSTANT QUI PRECEDA

Cet instantané nous montre, souriant, lord Lovat qui se trouvait alors, ces derniers jours, sur le terrain du steeple-chase annuel de Chipping Norton. — Rien ne laissait prévoir, à ce moment, que, peu après, ce grand fervent du turf allait être, sur ce champ de course même, foudroyé par la mort subite. — A gauche, lady Lovat, et, à droite, Simon Christopher, fils de lord Lovat.

Ne pas confondre

M. Paul-Emile Blouin, 14 rue Richardson n'est pas le prévenu du même nom qui a des démêlés avec la justice.

Action maintenue

L'honorable juge H.-A. Fortier a maintenu, jusqu'à $1,716.45, la poursuite, qui était au montant de $21,-101.21 dans la cause de Gérard Labranche contre Albert Martineau.

Il s'agissait, en ce litige, de blessures subies par Labranche, le premier décembre 1931, alors que la motocyclette, conduite par Labranche, vint en collision avec l'auto de Martineau, au pied de la Côte de la Négresse, en notre cité.

Le bill de Québec

La ville de Québec entre aujourd'hui dans l'une des principales semaines de l'année, celle de son pélérinage à l'Assemblée Législative.

A partir de jeudi, jour où le comité des bills privés commencera l'étude du bill de la vieille capitale, toutes les activités municipales seront centralisées au parlement et le maire les échevins et les principaux officiers de la ville se tiendront à la disposition des mandataires du peuple pour donner des explications sur les parties les plus litigieuses du bill.

Le maire Lavigueur ne savait pas encore ce matin s'il y aurait séance du comité administratif et du conseil cette semaine. Il semble peu probable qu'il y ait séance, si des questions de première importance ne se présentent pas.

Actions rejetées

L'honorable juge H.-A. Fortier, de la Cour Supérieure, a renvoyé avec dépens, la poursuite, dans les deux causes suivantes : Alphonse Noel, és-qualité, contre Georges-E. Pothier et Alphonse Noel, és-qualité, contre Charles Légaré.

Pour la Crèche

M. l'abbé Victorin Germain, aumônier de la Crèche, ayant hier soir, à la radio, déclaré que la ville devait une somme d'environ $15,000 à cette institution, le représentant du "Soleil" a demandé au maire Lavigueur ce matin si la ville entendait payer ce montant le plus tôt possible.

"Nous payons aussi rapidement que nous le pouvons, a déclaré le maire. Les montants nécessaires à ce paiement sont pris à même les recettes du sous du pauvre qui sont considérablement diminuées depuis quelque temps, et comme notre contribution se monte à environ $2,000 par mois à la Crèche, il est assez difficile de prendre sur les autres recettes de la ville quand la loi dit que le sou du pauvre est la source principale de nos revenus applicables à ce paiement".

Mort d'un policier

Ottawa, 6. (—'C.)—L'inspecteur Honoré Giroux, qui a fait partie de la police fédérale, puis de la police royale montée, est décédé hier soir à Ottawa à l'âge de 69 ans. Remarqué à la suite de ses travaux comme détective dans la province de Québec, il a été nommé inspecteur dans l'ancienne police fédérale par Sir Percy Sherwood. Transféré dans la Police Royale au rang de sergent, il reçut peu de temps après le titre d'inspecteur. Il était né à Ste-Scholastique en 1864.

Feu M. B. Johnson

Bathurst, N. B., (D. N. C.) — Monsieur Basile Johnson, ancien shérif du Comté de Kent, que la mort est venue frapper la semaine dernière à sa résidence de Bathurst, a été enterré ici. Les funérailles ont eu lieu à l'église Ste-Famille et la dépouille mortelle a été transportée à Richibuctou pour inhumation.

Le défunt, natif de Saint-Louis de Kent, était âgé de 73 ans. Il fut shérif du Comté de Gloucester de 1908 à 1917 et de 1924 à 1926, lorsqu'il fut remplacé par Monsieur Télesphore Arseneault, actuellement député de Kent au fédéral. Il fut à trois reprises candidat au provincial. Il s'était séparé du parti conservateur à la formation du parti unioniste et depuis était libéral. Il construisit à Richibuctou, en 1919, une minoterie qu'il dirigea, ainsi qu'un magasin général, jusqu'en 1926. Il siégea au conseil municipal de Kent, comme représentant de Saint-Louis, pendant quatorze ans.

Il laisse pour le pleurer, en outre de son épouse née Julia LeBlanc, de Richibuctou, trois fils, Alphonse, de Bathurst; Rufin, de Détroit, E. U., et Oscar, de Lynn, Mass.; trois filles, Mme J.-E. Leger, épouse de l'inspecteur des Postes, de Moncton; Mme Paul Preughun, de Windsor Ontario, et Mme William Gould de East Windsor.

Le défunt était très bien connu dans la Province et faisait partie des Chevaliers de Colomb.

L'embargo sur les armes

Londres, 6. (P.C.)—Si les autres nations n'imitent pas l'Angleterre pour les exportations d'armes en Extrême-Orient (Chine et Japon), le gouvernement anglais reviendra sur l'attitude prise il y a quelque temps, a déclaré cet après-midi Sir John Simon à la Chambre des Communes.

Le secrétaire du Foreign Office a déclaré que l'Angleterre se trouve dans une situation intenable vu que les autres nations ont gardé le silence depuis que le gouvernement anglais a annoncé l'embargo mis sur les exportations d'armes. La question sera soulevée d'ici quelques jours à Genève par Sir John et M. Ramsay McDonald, quand tous deux s'y rendront, a ajouté le secrétaire.

AERODROME FLOTTANT

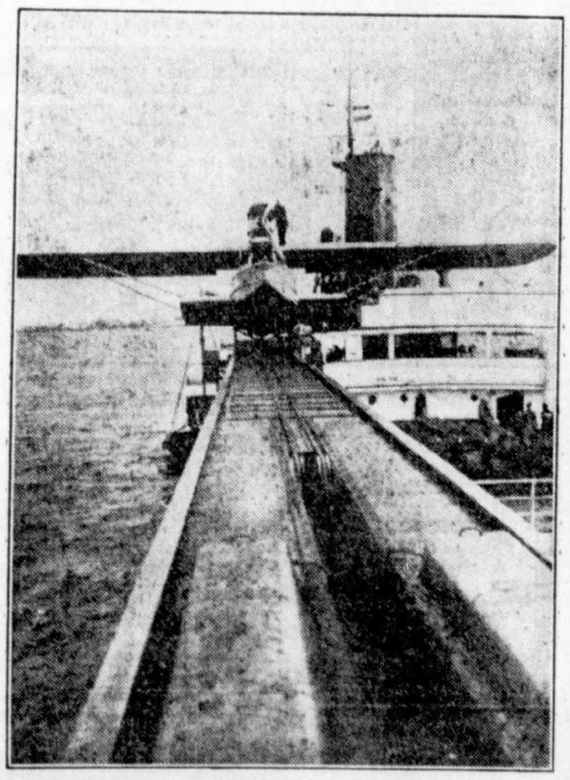

Le paquebot "WESTFALEN", de la compagnie Norddeutsche Lloyd, que l'on voit, ici, a été converti en un aérodrome flottant et sera placé, sur un point de l'Atlantique-Sud, où pourront faire escale les avions en service, entre l'Amérique latine et l'Afrique. — Notre photographie montre le catapulte utilisé, à bord du "Westfalen", pour le démarrage des avions.

La technocratie a ses heures

New-York, 6.— (P. C.)— On a nommé un syndic pour prendre soin des biens d'Howard Scott, le vugarisateur de la Technocratie. Scott a déclaré qu'il a une douzaine de créanciers à qui il doit de $3,000 à $4,000, et qu'il vivait de la générosité d'amis et qu'il n'a rien si ce n'est ses habits.

Scott a été interrogé par un avocat dont le client a obtenu une sentence lui accordant créance de $1,640 contre le chef du mouvement technocratique. Celui-ci a déposé qu'il a reçu $300 pour cinq conférences, et qu'il a tout dépensé.

Madame E. Warren décédée

Winnipeg, 6. (P. C.) Mme Elizabeth Warren, épouse de M. A.-E. Warren, vice-président du Canadien National, est décédée hier à Winnipeg après une longue maladie.

Salaire des femmes

Montréal, 6.— (P. C.)— M. G. Franck, président de la commission du salaire minimum de Québec, a annoncé aujourd'hui qu'une nouvelle échelle de salaires pour les jeunes filles employées dans l'industrie alimentaire entrera en vigueur dans toute la province le 15 mai prochain. Elle restera en vigueur pendant un an à partir de cette date.

Les taux adoptés pour la province en dehors de Montréal et de la région voisine varient de $6 à $9. Les ouvrières recevront un salaire minimum de $6 pour les six premiers mois de travail, $6.50 pour les six autres mois, puis ensuite $9.

A Montréal le barême des salaires part de $7 et va à $10.

Cession de biens

La société commerciale dénommée "Au Bon Marché de Blake Lake Ltée" a fait cession de ses biens au bénéfice de ses créanciers.

L'actif de cette société est de $6,000. et son passif est de $14,000.

L'assemblée des créanciers aura lieu le 17 courant, au Palais de Justice de Québec, à 11 heures du matin.

En danger

London, Ont., (P. C.) — L'état de santé du Très Rév. Charles Seager, évêque protestant du diocèse de Huron, qui souffre de pneumonie, s'est aggravé aujourd'hui. On s'attend à une réaction définitive, avec la crise probable ce soir .

Feu M. Pascal Boucher

Rivière - du-Loup, 3. (D.N.C.) — C'est avec regret que nous annonçons la mort de Mm Pascal Boucher (née Adélaide Nadeau) survenue le 2 mars à l'âge de 83 ans, après quelques jours de maladie.

Outre son époux elle laisse pour pleurer sa perte , cinq fils: MM. Stanislas et Alexis, de Notre-Dame du Portage, Adélard et Hector, de Rivière-du-Loup, L. Etienne, de Montréal; 3 filles, Mmes Théophile Rioux, (Anna-Marie), J.-W. Hodgson (Eugénie), J.-B. Marchand (Léonie). Ses gendres, MM. Thé. Rioux, J.-W. Hodgson, J.-B. Marchand, tous de cette ville.

Elle laisse aussi 2 frères, M. Treflé Nadeau, de Salem Mass, M. Alexis Nadeau, de Québec, Mlle Lucie Nadeau, de Rivière-du-Loup, et plusieurs petits et arrière petits enfants..

Ses funérailles auront lieu en l'église St-Patrice de la Rivière-du-Loup, lundi, le 6 mars, à 9 h. 30. Parents et amis sont invités d'y assister.

St-Bruno

Ordo de janvier à l'Académie Palmondon

1ère division.—Rosaire Michaud, Arthur Truchon, Lauréat Pearson, Omer Girard, Frédérie Jean, Antoine Langevin, Gérard Côté.

2ième division.—Antonio Bouchard, François Gagnon, Jean-Marie Tremblay, Louis-Marie Tremblay, Gilbert Gagné, Carmel St-Laurent, Louis-Marie Tremblay.

3ième division.—Bertrand St-Laurent, Maurice St-Laurent, Antoine Tremblay, Jean-Joseph Girard, Paul Tremblay, Aurèle Jauvin, Charles-Antoine Côté, Clément Bouchard, Rosario Gagné, Philippe Girard.

Concours de janvier, cours modèle , Mlle Marie-Adine Tremblay, titulaire:

1ère division.—Thérèse Bouchard, Marie - Paule Monger, Gertrude Tremblay, Rose-Aimée Gagné, Jeannette Tremblay, Julienne Bouchard, Alice Plamondon.

2ième division.—Marguerite-Marie Bergeron, Thérèse Thibault, Valérie Pearson, Marguerite Martel, Lucie Tremblay, Marie-Luce Tremblay.

3ième division. — Marie - Louise Tremblay, Mariette Tremblay, Jeanne-Mance Bouchard, Murienne Gagnon, Maurice Jean,Louis- Georges Tremblay, René Pearson, Génèse Bouchard, Jean-Joseph Côté, Rosette Pearson, Cécile Pilote, Léopaul Tremblay, Marie-Paule Thibault.

Cours éliminatoire, titulaire Mlle Yvette Bouchard.

3ième année.—Jean-Marie Tremblay, Louiselle Jean, Léda Marie Jean, Robert Gauvin, Rita Tremblay, Rita Côté, Clément Gagné, Victor Gauvin.

2ième année.—Raymonde Pearson Gérard Bergeron, Annette Fortin, Gertrude Monger, Maurice Tremblay, Gemma Thibeault, Romain Duperé, Jean-Marie Thibault.

1ère année.—Robert Tremblay, Gérard-Alfred Bouchard, Félicien Gagnon, Brigitte Gauvin, Lucille Lavoie, Alfred Tremblay.

Cours préparatoire

Jasques Fortin, Joseph-Louis Girard, Jean-Marc Pearson, Camille Simard, Cécilia Gagnon, Padoue Jeanr.

BIBLIOGRAPHIE

"LA REVUE DU DROIT"

Sommaire du numéro de février 1933

M. le juge Edouard Fabre-Surveyer, de la Cour Supérieure, publie, dans ce numéro, la première partie d'une étude consacrée à Jean-Antoine Panet, qui fut avocat et notaire au début du régime britannique.

Me Jean-Francois Pouliot, avocat, C.R., député de Témiscouata, consacre aux avis que le curé doit donner au prône, en droit paroissial, une intéressante étude, extraite d'un ouvrage en préparation.

Me J.-Emile Billette, avocat au Barreau de Montréal, C.R., revient sur les origines historiques de la fiducie dans notre Code civil, en réplique à Me Armand Lavallée, notaire à Joliette.

Le numéro se termine par une liste des Bâtonniers du Barreau de la province de Québec depuis 1849, préparée par Me Maréchal Nantel, avocat, D.R., bibliothécaire du Barreau de Montréal; une intéressante **Revue des Revues** ; des notes sur divers événements d'actualité.

On s'abonne moyennant la somme de $6.00 par année, en s'adressant: "La Revue du Droit", 59, rue Saint-Joseph, Québec.

CONGE DE 8 JOURS A L'ANGLO-PULP

(Suite)

pouvons forcer les journaux américains à consommer plus de papier qu'ils n'en ont besoin. Voilà pourquoi nous diminuons un peu notre production, comme nous l'avons fait d'ailleurs au cours des mois de janvier et février, alors que l'usine n'a donné que soixante pour de sa capacité.

Les plus grandes feuilles qui publaient quotidiennement des journaux de quarante, quarante-quatre ou quarante-huit pages n'en publient plus que trente et leur demande de papier a diminué en proportion. La paralysie des échanges d'argent par la fermeture des banques et des institutions financières a créé cet état de choses. Nous n'y pouvons rien, comme nous ne pouvons pas forcer nos clients à dépenser plus de papier qu'ils n'en ont besoin. Nous avons donc fermé nos portes temporairement et donné instruction à notre monde de retourner au travail dans une semaine.

"Nous sommes confiants que l'activité reprendra alors comme auparavant", poursuivit M. McInnis. "Je tiens cependant à faire remarquer au public que pas un de nos hommes n'a été remercié et que tous conservent leur emploi. Plusieurs fournisseurs de nos employés: épiciers, bouchers et autres semblent être pris de panique et déjà ce matin plusieurs saisis nous ont été rapportées. Cette méthode n'est pas juste puisqu'elle fera payer à l'ouvrier une charge additionnelle de plus de 25 p.c. Encore une fois, il n'y a pas lieu de s'alarmer et je vous demande d'insister tout spécialement sur ce point".

Le gérant de l'Anglo est convaincu que la crise bancaire va se régler rapidement outre quarante-cinquième ce qui permettra à sa compagnie de reprendre ses opérations avec autant d'intensité qu'autrefois.

LE MOIS inaugure sa troisième année d'existence par un numéro très remarquable.

Le No 25, qui vient de paraître, contient en effet d'attachantes études sur les problèmes du moment, par des hommes de premier plan. **Joseph Caillaux** y écrit de fortes pages sur la Conférence économique mondiale, **Arthur Henderson** y commente les résultats de la Conférence des cinq et le célèbre romancier **H.-G. Wells** y expose un plan pour sauver le monde. A signaler, d'autre part, une étude de **François Poreht** sur les rapports entre la littérature et le théâtre, de **H. Puvis de Chevannes** sur la renaissance de la fresque et de **H. Le Chatelier,** membre de l'Institut, sur l'enseignement scientifique. Enfin, de savoureux et soignés portraits d'Edouard Daladier et Pierre-Etienne Fournier, de Knut Hamsun, de Florent Schmitt et de Charles Richet et des articles synthétiques sur les crises française et allemande, sur les relations franco-italiennes, sur la scolarité obligatoire, sur les attachés militaires, sur la littérature japonaise, achèvent de faire de ce volume une histoire aussi vivante que substantielle de la vie mondiale pendant le mois de janvier 1933.

FEVRIER 1933

Le bilan de l'économie dirigée — Pierre Clerget, directeur de l'Ecole supérieure de commerce de Lyon.

Science et commerce — Paul Riou, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Une lutte économico-sociale — Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg.

Le bois en France — Louis Baudin, professeur à la Faculté de Droit de Dijon.

Faits et nouvelles : L'emploi au Canada en 1932 — Statistiques et statisticiens — Le problème du blé.

A travers les revues : La conférence économique internationale — Les problèmes de la distribution.

Les livres.....

Auburn Auto a déclaré un dividende de 50c par action. Aucun dividende en capital n'a été déclaré cette fois-ci. Cette compagnie payait $1 en argent et 2% en actions la dernière fois.

CADAVRE RETROUVE

Nicolet, 6. (D. N. C.)—On vient de retrouver une autre victime de la tragédie survenue dans le lac St-Pierre ; le cadavre recouvré est celui de M. Conrad Lemire, fils de M. Arthur Lemire. Les recherches seront continuées.

Montmagny

Décès à l'hospice

Le 2 février s'est pieusement endormi dans le Seigneur après avoir eu tous les secours de la sainte religion, M. Pierre Boulanger, âgé de 83 ans, et natif de Saint-Vallier, comté Bellechasse. Le veillard était sous les soins des Bonnes Sœurs de l'hospice depuis trois ans.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Montmagny le 6 courant.

Les RR. SS. de la Charité, les vieillards et les orphelins de l'hospice ont assisté aux funérailles du défunt.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Antoine Laliberté et le service fut chanté par M. l'abbé Napoléon Gariépy.

Portait la croix M. Adélard Mathurin. Le cercueil était porté par MM. Chrysolue Fournier, Télesphore Drapeau, Omer Gosselin et Eugène Fecteau.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Réception aux membres de l'Amicale au couvent

Le Cercle d'Etudes "Etienne Pascal Taché' a reçu dimanche après-midi le 5 février, les membres de l'Amicale du couvent.

Mlle M. Bernatchez, vice-présidente du Cercle d'Etudes a invité spécialement M. Jacques Verreault, de Québec, journaliste à l'"Evénement", qui a bien voulu donner une jolie conférence intitulée "Vers l'Europe".

Mlle Bernatchez eut l'honneur de présenter à l'auditoire le distingué conférencier et ami de sa famille, ce qu'elle fit avec des mots heureux.

M. Verreault s'excuse d'être un débutant, mais c'est un aimable causeur qui sait intéresser ses auditeurs en leur narrant les observations faites en son récent voyage à travers l'Europe et les beautés des pays qu'il a visités.

La partie musicale fut des mieux réussie. Duo d'entrée: Chant: Dans l'Onde calme et dormante; Au clair de la lune et O Canada.

Mgr A.-J. Paré, curé et chapelain a bien voulu remercier le conférencier, ce qui a procuré aux invités un agréable quart-d'heure qui couronna dignement cette séance récréative des plus charmantes.

Sur les fonts baptismaux

Le 2 courant a été baptisée Marie-Héléna Lucette-Rita, fille de M. et Mme Philippe Giasson. Parrain, M. l'abbé A. Giasson, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et marraine, Mme Ph. Blais.

Notes locales

Mme Louis Théberge, de Berthier, était à Montmagny, ces jours derniers.

—Mme Rosaire Caron, a passé quelques jours chez son père M. Achille Bernier, à Cap-Saint-Ignace

—M. Henri Lacoursière, agronome, est allé à Saint-François dernièrement.

—On remarquait à Montmagny dernièrement le passage de M. et Mme Frank Joncas, de Lévis, Mme E. Bélanger, de Québec, Mme J.-Ernest Lapointe, de Québec et M. et Mme Léon Renault, de Québec, à l'occasion de la mort de leur frère.

R—MM. Edwin Bélanger et Renald n enault, Mlles Claire et Aimée Rehault, Québec, étsient de passage Montmagny, à l'occasion des funérailles de leur oncle M. Edouad-Fr.-Joncas.

—A Montmagny, M. J.-A. Lessard, chef du chemin du C. N. R. de Lévis.

IL SUCCOMBE

ANTON CERMAK, maire de Chicago, a succombé cette nuit aux blessures fatales que lui infligea récemment un bandit qui tenta d'assassiner le président Roosevelt.

Isle Verte

Va-et-vient

—M. Adélard Gagnon est retourné à Gaspé pour son ouvrage.

—Madame Chs. Beaulieu et Mme Vve Adélard Beaulieu, M. Raoul Côté, M. Laurent Côté, ont fait un voyage de promenade à Rivière-du-Loup.

—M. Elzéar Côté est allé à Québec.

—Monsieur Hector Viel est allé à Trois-Pistoles.

—M. Laurent-P. Côté, ainsi que Mlle Y. Pettigrew sont allés en promenade à St-Pascal chez M. André Côté.

Voyage d'affaire

—Monseigneur J.-A. Verreault est allé à Rimouski, assister au Chapitre.

—M. W. Gagnon est en voyage d'affaire dans l'Ontario.

En visite

—Monsieur Laurent Ouellet de Nashua N.-H. chez monsieur J. Ouellet.

—Mademoiselle A. Larouche de Riv.-du-Loup chez M. Eugène Côté

—Mesdemoiselles Lucille et Thérèse Rivard chez M. Alphonse Rivard.

—Monsieur et madame J. Bédard chez monsieur A. Martin, agronome.

—Monsieur et madame A. Marquis de Rivière-du-Loup, chez monsieur Ludger Marquis,

—Monsieur M. Rivard, de Montréal chez M. Ernest Rivard.

—M. l'abbé Geo. Côté, de Rimouski, chez son père M. Eugène Côté.

—M. l'abbé E. Santerre de St-Arsène au presbytère.

—M. David Ouellet, tailleur, de Ste-Anne, chez monsieur Lazare Morin.

Transaction

M O. Lavoie de Nashua, N.-H., a acheté la ferme de M. Jos Lafrance.

En voyage

—Madame Ernest Rivard est en promenade chez son père à Kamouraska.

—Messieurs les agronomes M. Chalifour, J.-B. Montambault et Alfred Michaud sont à Québec pour un mois.

CETTE maison illustre bien la valeur de l'assurance-vie. La veuve et la famille qui vivent ici jouissent de l'indépendance et du confort parce que, chaque mois, arrive le chèque de la Manufacturers Life. Le père et fondateur fut un homme prévoyant. Sa foi en l'assurance-vie lui a permis de faire en sorte que sa famille puisse continuer à vivre comme autrefois. Pourquoi ne nous laisseriez-vous pas protéger vos dépendants de la même façon?

THE
MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL • TORONTO, CANADA

SUCCURSALE : EDIFICE DOMINION
126 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

ANT. PROVOST, GERANT.

MGR MELANSON RECU PAR LES C. DE COLOMB

Montréal, 6. (D.N.C.)—Son Excellence Mgr Arthur Melançon, évêque de Gravelbourg, a tenu à saluer les Chevaliers de Colomb de Montréal, durant son court séjour dans notre ville. Il a été reçu, hier soir, à 7 h. 45 dans un salon du conseil Lafontaine par les principaux chevaliers de l'assemblée Dollard et des conseils de Montréal. M. l'abbé Bonaventure Poirier, aumônier, du Conseil a souhaité la bienvenue à Son Excellence. Il rappela que Mgr Melanson était lui-même Chevalier de Colomb et qu'il avait, durant de longues années rempli les fonctions d'aumônier du conseil de Campbellton.

M. Charles-Auguste Bertrand, député d'Etat, prit ensuite le parole. Il parla surtout de l'amitié manifestée aux Chevaliers de Colomb de Montréal et de la province de Québec par les deux prédécesseurs au siège de Gravelbourg. Leurs Excellences Mgr Mathieu et Mgr Vilneuve.

"Pour nous, Chevaliers de Colomb canadiens-français, le collège de Gravelbourg, dit-il, est un souvenir, un argument et un témoignage. Mgr Mathieu n'a pas hésité à affirmer que c'est la générosité des Chevaliers de Colomb de Québec qui a rendu possible l'érection d'un collège classique français à Gravelbourg et qui en a assuré la survivance. Nous avons contracté une dette d'honneur envers ce glorieux évêque, dit en terminant le député d'Etat; les conditions présentes nous empêchent de nous en acquitter avec autant de promptitude que nous le voudrions. Jusqu'à date, cependant, nous avons donné en tout $51,000 au collège de Gravelbourg. Nous avons accompli ce geste dans l'intention de rendre un service à la race et à la religion".

Son Excellence Mgr Melanson déclara qu'avant son départ de Campbellton il avait tenu à rendre un témoignage public de son estime aux Chevaliers de Colomb. "J'ai rendu visite au conseil de Campbellton dit-il, et je n'ai pas hésité à déclarer que les Chevaliers de Colomb sont des catholiques comme le veut le Saint-Père, c'est-à-dire des catholiques soumis aux directives de leurs chefs spirituels".

Son Excellence a ensuite qu'il désirait ressembler à ses prédécesseurs de ce côté. "Non pas pour moi, dit-il, mais pour le bien de ceux qui ont été leurs enfants et qui le seront bientôt les miens".

Incendie à Montréal

Montréal, 6 — (D.N.C.) — Un incendie qui s'est propagé avec une rapidité telle, qu'une seconde alarme fut sonnée aussitôt après l'arrivée des premiers pompiers sur les lieux, s'est déclaré de bonne heure hier matin, dans un édifice occupé par la "Saint-Lawrence Frame Glass, Company", 79 ouest, rue Dorchester, y causant des dégats estimés à plusieurs milliers de dollars. Trois pompiers ont été légèrement blessés en combattant les flammes et plusieurs personnes dont les logis ont été endommagés par l'eau et la fumée, ont dû fuir dans la nuit.

L'incendie, dont l'origine est encore inconnue a pris naissance hier matin, vers 1 heure 35, dans le centre de l'édifice et avait déjà pris des proportions inquiétantes lorsque des voisins s'en sont aperçus.

UNE VICTOIRE

ADOLF HITLER a été victorieux aux élections générales d'hier en Allemagne. Avec ses alliés nationalistes il a obtenu la majorité absolue dans le nouveau Reichstag.

EMOUVANTE CEREMONIE RELIGIEUSE

Montréal, 6.—(D. N. C.)—La Cathédrale était témoin, hier matin, d'une émouvante manifestation religieuse. Des Chevaliers de Colomb de tous les conseils de Montréal étaient venus s'acquitter du devoir pascal. Plusieurs étaient accompagnés de leur famille. On peut évaluer leur nombre à plus de 2,000. Son Excellence Mgr Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, célébra la messe à 8 heures, assisté de M. l'abbé Charles-Auguste Labelle, aumônier au Mont Sainte-Anne (Lachine).

Le curé de la Cathédrale, M. le chanoine Adélard Harbour souhaita la bienvenue aux Chevaliers.

"Les Chevaliers de Colomb, dit-il, inaugurent, ce matin, dans cette église, ce qui sera, je l'espère, la première d'une série de manifestations religieuses.

"En venant ici faire en corps leur communion pascale, ils accomplissent un bel acte de foi qui est, en même temps, un acte de soumission à la discipline de l'Eglise et ils donnent un grand exemple.

"Au nom de Son Excellence Mgr l'Archevêque, comme au nom de Son Excellence Mgr l'Auxiliaire qui a bien voulu accepter de dire la

(Suite à la page 8, 3e col.)

LES NIPPONS POURSUIVENT LEUR AVANCE

Tokyo, 6.—(P.A.) — Trois corps d'armée japonais ont été mis en ligne, aujourd'hui, pour se lancer contre toute la section Est de la Grande Muraille de Chine. L'immense amas de pierres qui a été occupé sans interruption par une garnison chinoise, depuis plus de 2,000 ans, servira maintenant à la défense du nouvel état de Manchoukouo.

On rapporte cependant que les Japonais-Chinois livrent une lutte désespérée pour conserver leurs positions sur la muraille et qu'ils résistent avec beaucoup plus de vigueur qu'ils n'ont fait jusqu'ici depuis le début de l'envahissement du Jehol.

Aux dernières nouvelles, le général Tang, qui s'était enfui de Jehol en avion, était rendu à Fengning, à environ 40 milles au nord-ouest de la capitale. On dit que le maréchal Chang a fermé les portes de Koupeikow à Tang et à son armée parce qu'ils avaient déserté en abandonnant la ville de Jehol sans défense. Les troupes japonaises sont actuellement à Changshanku, à 16 milles au nord-est.

Londres, 6.—(P.A.)—Une délégation du British Anti-War Council a éprouvé une grande déception, aujourd'hui, lorsqu'elle est arrivée en taxi sur les quais de Blyth pour voir disparaître en gagnant le large le navire belge "Stanleyville", acheté dernièrement par l'armée japonaise, et qui partait pour le Japon avec un contingent de nègres qui s'en allaient se joindre à la force aérienne du Soleil Levant.

En apprenant l'engagement de ces hommes, hier, l'Anti-War Council avait tenté de les empêcher de partir. Mais les nègres lui ayant fait comprendre qu'ils ne pouvaient prendre le risque de rompre leur engagement sans avoir l'assurance de trouver de l'ouvrage ou des secours au pays, la ligue avait échoué dans sa tentative.

Les membres de l'organisation furent réunis hier soir et une somme de 200 livres fut souscrite. Malheureusement, lorsque les délégués arrivèrent au quai pour accomplir leur oeuvre de paix, le navire était déjà parti avec les nouveaux soldats du Japon.

Tokyo, 6. (P. A.) — Les banques

(Suite à la page 10, 6e col.)

A St-Siméon

Funérailles

Est décédé, M. Jean Tremblay, époux de feu dame Alice Bilodeau, âgé de 64 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, jeudi le 2 mars, à 8 heures.

Il laisse pour le pleurer, six garçons, René, Albert, Joseph-Aimé, Paul, Adjutor, Lionel; une fille, Marie-Alice; un frère, M. Napoléon Tremblay, sacristain; deux soeurs, Mme Ulysse Tremblay et Mlle Marie Tremblay.

Nos sympathies.

Funérailles de Mme Isidore Bonin

St-Etienne de Lauzon. — (D.N.C. —Lundi matin, à 8 heures en l'église de St-Etienne, ont eu lieu les funérailles de dame Célina Gosselin, épouse de feu Isidore Bonin, décédée le 9 février, à l'âge de 91 ans.

Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis.

M. Leonidas Tremblay, de Breakeyville, portait la croix.

Le cercueil était porté par ses petits neveux: Patrick, Antoine, Lionel et William Tremblay.

Conduisait le convoi funèbre, M. Eugène Desrochers.

Pendant le service la quête a été faite par MM. Xavier Guay et Damase Arguin.

Conduisaient le deuil son neveu, Joseph Tremblay; ses petits neveux et nièces: MM. et Mmes Joseph Arguin, de St-Etienne; Léonidas Tremblay, de Breakeyville; ses cousins et cousines: M. et Mme Napoléon Couture, Joseph Dussault, de Breakeyville; Louis Gagné, Napoléon Arguin, Xavier Guay et Damase Arguin, de St-Etienne.

Venaient ensuite M. Rosaire et Mlle Annonciade Couture, M. Jean-Baptiste, Lorenzo, Lucien, Lionel Dussault, Jules Cantin, Richard Robin, de Breakeyville; Alphonse Arguin, de St-Lambert; M. et Mme Alfred Gagné, Almanzor Arguin, Louis Gagné, de St-Etienne; MM. Jules, Oscar Blanchette, Francis, Amable, Arguin, Arthur et Lionel Paradis, Gérard Dubé, Arthur Routhier, Laval Paradis, Albert Bussières, Ferdinand Paradis, Roméo Guay, Thomas Desrochers, Edmond Dubois, Laval et Bernard Desrochers, Oscar Plante, Joseph Simoneau, Siméon Vallières, Xavier Bilodeau, Léonidas Marois, William Boudreau, Georges Chamberland, Johnny et Jean-Baptiste Lambert, Léopold et Gustave Caouette, Frédéric et Louis Vallières, Ludger Belleau, Mmes Louis Harris, Ed. Dubois, L. Caouette, L. Lambert, B. Bolduc, X. Fréchette, D. Laliberté, Mlle Bernadette Bolduc, Marguerite Chamberland, A.-Marie Lambert, Hélène Desrochers, Rachel Laliberté, Hameline, Emilienne Filteau, Germain et Alice Olivier, Mlle J. Bouchard et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

A l'église la levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-J. Blais, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service.

Voici les témoignages de sympathies offerts: messes: Mme Charles Laberge; Bouquets spirituels: Mme Léo Patenaude; sympathies: la famille J.-J. Romillard, Mlle Bonin, M. et Mme Napoléon Couture, M. Joseph, Charles-Eugène Couture, Anselme Patrick Dubois.

La famille Joseph Tremblay remercie bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu témoigner des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels télégrammes de sympathies, visites à la maison mortuaire ou assistance aux funérailles, à tous un cordial merci.

La direction des funérailles avait été confiée à M. Eugène Desrochers, entrepreneur de pompes funèbres, de St-Etienne.

Feu Madame Joseph Guay

Beaumont, 6. (D. N. C.) — La paroisse de Beaumont vient d'être plongée dans le deuil par la mort de madame Joseph Guay, décédée samedi dernier à l'Hôpital de Lévis, à l'âge de 63 ans. Madame Guay était bien connue à Beaumont et dans les environs et sa disparition causera des profonds regrets chez tous ceux que l'ont connue.

Elle laisse pour pleurer sa perte, quatorze enfants vivants. Huit garçons: M. l'abbé Antonio Guay, vicaire à St-Zacharie de Beauce, MM. Joseph Guay, de Québec, employé civil, Jules-H. Guay et Abraham Guay, de Québec; Paul-Emile Guay, d'Edmundston, N. B.; Donat Guay, de St-Charles de Bellechasse et Gérard et Georges Guay, de Beaumont; six filles: mesdames J.-A. Nadeau, de St-Charles, Wilfrid Huppé, de Québec, J.-A. Fiset, de l'Ancienne-Lorette, Jos. Tremblay, de Beaumont et mesdemoiselles Lucia et Cécile Guay, de Beaumont.

Lui survivent aussi, ses frères: MM. Amédée et Eugène Roy, de St-Pierre de Montmagny et M. Joseph Roy, de St-Charles de Bellechasse; ses soeurs: mesdames Joseph Samson et Alphonse Proulx, de St-Pierre de Montmagny; ses beaux-frères: MM. Abraham Guay, de Manchester, N.-H., Hubert Guay, J.-Etienne Guay, de Québec et Alfred Giroux, de Charny.

Elle était aussi la tante de M. Théo. Guay, de la Quebec Motor Sales.

A la famille en deuil nous offrons nos profondes condoléances.

CASSE-TETE CHINOIS

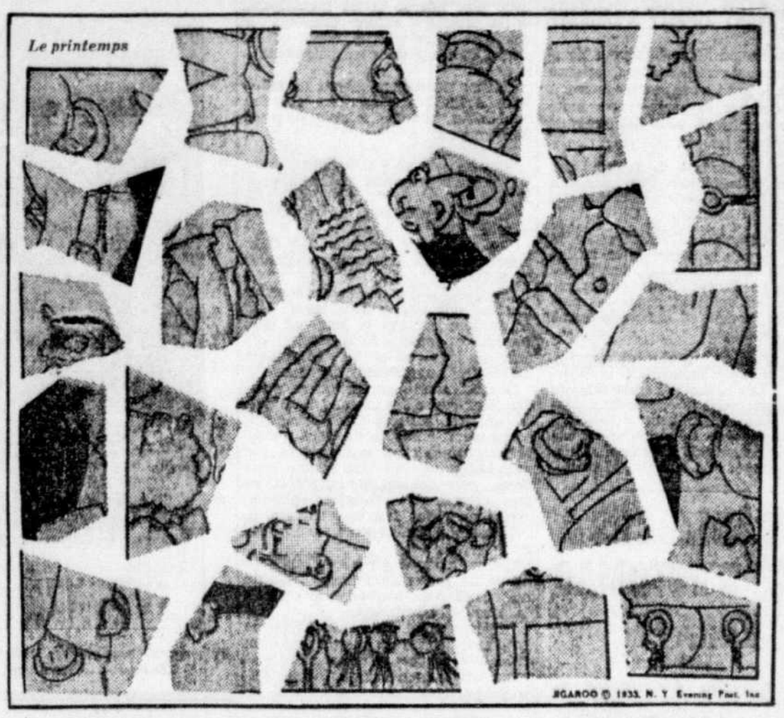

Prenez vos ciseaux, découpez chaque pièce et faites un dessin—Solution demain.

ON RETROUVE L'AUTO TRAGIQUE ET ON REPECHE UN CADAVRE

(Suite)

courcir, le frère de Hector René avait tracé un chemin à très peu de distance du commencement du pont de gulace, une quinzaine de jours auparavant. Il s'en servait pour charroyer du bois en auto et avait même passé là vendredi huit jours.

Or c'est une partie du chemin qui était partie, dans la nuit de samedi à dimanche, à 3 ou 4 arpents de la rive, vis-à-vis la maison de M. Art. Denoncourt. M. Roberts partit avec des hommes dans quatre chaloupes, dont deux avec des gens de sa propre équipe. Il planta sur la glace, dans le secteur où le bout de chemin coupé allait aboutir au fleuve, une série de piquets à distances égales, et donna instructions aux chaloupes de partir d'un point dâlimité par le Cité des Trois-Rivières, qui avait jeté l'ancre plus au large, en se guidant sur les piquets. De cette façon, tous les coins étaient fouillés.

Et avec efficacité aussi, car après un peu plus d'une heure, M. Wilfrid Gauthier, qui tenait les amarres d'une des tiges trainées au fond du fleuve, cria qu'il était accroché. On amarra les extrémités du câble à la chaloupe on fixa immédiatement une bouée Le bateau fut alors approché puis on se mit à procéder à des sondages, au moyen d'une masse de cinq livres environ. On nota, en la ressortant, qu'elle avait des taches de peinture bleue; or l'auto était un Plymouth sédan bleu. La conclusion s'imposait.

UNE MALCHANCE

Il était midi, et on décida de prendre une collation avant de procéder à la balance du travail. Puis on décida d'éloigner le navire et de le mettre en position pour permettre au plongeur de descendre. Malheureusement, en levant l'ancre, le vent lança la chaloupe contre le navire et les amarres encore une fois se cassèrent, pendant que le bateau descendait à la dérive: le point de repère était perdu, et tout était à recommencer. On comprend le découragement qui s'empara des intéressés.

Plusieurs fois les chercheurs s'arrêtaient, prétendant avoir frappé de nouveau l'auto, mais ce n'est qu'au bout d'une couple d'heure qu'on amarra de nouveau une chaloupe, à un objet solide. On comprend les précautions prises cette fois-là. Ce furent d'abord des sondagges répétés. M. Wilfrid Gauthier y procéda, pour expliquer qu'il était convaincu avoir l'auto. Il y avait encore de la peinture bleue sur la sonde.

Le navire fut amarré en position parfaite, et M. Elphège Gauthier s'habilla. Une échelle de 40 pieds fut clouée sur le côté, mais le vent et le courant entrainaient le bas, et ce fut tout un problème que de lui assurer une solidité relative. Finalement M. Gauthier descendit sous le fleuve. Il en revint au bout de quelques minutes, annonçant que c'était bien l'auto et qu'elle se trouvait au pied de l'échelle, sur ses quatre roues, le moteur dans la direction de la Point-du-Lac. Il dit aussi que les portes étaient fermées, mais il est probable que c'est le courant qui tenait celle du côté du chauffeur fermée.

Une "ceinture" de câble fut faite, et M. Gauthier descendit de nouveau pour la passer à un ressort, mais il remonta. Son téléphone s'était brisé et il ne pouvait communiquer avec le navire. Il n'avait pu cette fois se rendre à l'auto, car le vent et le courant avaient éloigné le traversier. On décida de fixer l'arrière en l'attachant avec un fil de fer à une ancre plantée dans la glace. Tout cela prit du temps, et quand le plongeur repartit pour son voyage sousmarin, il faisait brun. Mais il avait réussi, cette fois, à glisser la ceinture après un ressort et il revint pour chercher le crochet de la grue. On se souvient que la Shawinigan Water and Power avait gratuitement mis son camion de travail à la disposition du groupe, avec tous les hommes qui y sont préposés.

M. Gauthier plaça alors le crochet, et lentement l'on se mit à tirer l'auto. On aperçut tout à coup la licence. De nouvelles amarres furent fixées, car on voulait prendre aucun risque. Puis lentement le véhicule apparut. Il faisait nuit alors, et dans la lumière des réflecteurs on s'aperçut que la porte du côté du chauffeur était ouverte. Puis ce fut une tête aux cheveux rares: Hector René. Il était raidi tout le long d'un côté; dans sa poche de côté apparaissait un journal.

L'auto fut déposée, sur le côté, sur le pont du traversier. On s'aperçut alors qu'il n'y avait qu'une seule des victimes. On comprend le désespoir des autres parents, surtout de M. Roland Lemire. C'était un spectacle infiniment triste et lugubre.

Le navire revint alors au quai de Ste-Angèle, et la remorqueuse du garage Lemire traîna le Plymouth vers Nicolet. On laissa dans l'intérieur le cadavre de M. René.

La carrosserie de l'auto était fort endommagée. On suppose que trois des malheureux, voyant que l'auto se dirigeait dans l'eau, voulurent s'enfuir et sortir, mais que poussés par l'élan, ils plongèrent avec le véhicule. Il est possible aussi qu'ils entendirent le bout de la glace céder, sous le poids de la voiture, et tentèrent pareillement de s'enfuir, mais pour s'enfoncer dans l'eau glacée. Comme le radiateur était dans la direction de Pointe du Lac, il est possible que le conducteur ait essayé de changer de direction en imprimant un violent coup de volant vers la glace ferme, un peu plus loin. Une fois au fond, le courant maintint la porte fermée. La vitre de la porte était baissée, et deux autres vitres étaient cassées, du côté droit.

Les deux chaloupes qui localisèrent l'auto, la dernière fois, étaient occupées par MM. Mecléore, Louis et Walter Blanchette, et Alf. Desfossés, Herménégilde Bourbeau et Lucien Bellerose, tous de Nicolet.

Les recherches recommencèrent hier, mais la journée se passa sans amener aucun résultat. Le traversier de la ville était encore sur les lieux.

Au Madawaska

Brigandage

Edmundston, N.-B. — (D.N.C.L.) — Deux jeunes gens de cette ville, Albert Carrirer et Léonard Ouellet sont actuellement à la prison de Houlton, Maine, où ils ont été incarcérés à la suite d'une série de vols dans cette région de la frontière.

Privés de travail, ils avaient depuis un mois recours à ce moyen de se procurer de l'argent pour leurs menues dépenses. Après avoir pénétré avec effraction dans le magasin de M. Fred Bouchard, à Madawaska, Me, le 2 janvier au soir, ils trouvèrent jeu facile à revendre ce butin, comprenant paletot, chaussures, gants et quelques robes, sur le côté canadien, et à prix réellement économiques. D'autres essais furent aussi fructueux, et la paire s'enhardit. Ces jours derniers, Carrier et Ouellet s'aventurèrent jusqu'à forcer des boîtes aux bureaux de poste de Madawaska et d'Edmundston. C'est ici que Carrier fut pris sur le fait par le chef de police Savage. Aux premières questions posées, il dénonça son complice qui fut également retracé.

Les deux coupables comparurent devant le magistrat Rémi Daigle, de St-David, Me, qui les fit conduire à la prison de Houlton, où ils attendent les assises de la cour d'Etat, en avril.

Carrier et Ouellet sont célibataires tous deux, et Américains de naissance.

A St-Léonard

La mort vient de ravir à cette petite ville l'un de ses plus vieux résidents, M. Romuald Cyr, âgé de 84 ans, s'est éteint mardi matin, le 7 février. Il laisse dans le deuil quatre fils, Napoléon, John, Joseph et Allen. Son épouse l'avait précédé dans la tombe.

—Mme Mac Violette, de Maltais, était en visite en ville, cette semaine.

—Mme Lézime Cyr vient de partir pour New-York où elle a été appelée au chevet de sa fille, garde-malade, dangereusement malade.

—Mlle Isabelle Guy, de Grand-Sault, fille du Dr C. Guy, visitait sa tante, Mme C.-J. Gaudet, dernièrement.

—M. Johnny Morin est allé assister aux funérailles de son père, à Caribou, Me, cette semaine.

—MM Albert Michaud et B. Kelly, de Limestone, étaient de passage à St-Léonard, dimanche.

—Mme Thaddée Hébert, d'Edmundston, a rendu visite à sa soeur, Mme Frank Tardif, ces jours derniers.

A Rivière-Verte

M. l'abbé A. Lynch a béni récemment le mariage de Mlle Rosanne Doucet, fille de Onésime Doucet, à M. Léo Thériault, fils de Jean Thériault, tous deux de cette paroisse. MM. Doucet et Thériault, pères, servaient de témoins à leurs enfants. Un dîner et une soirée eurent lieu à la demeure du marié, où se trouvaient rassemblés un grand nombre de parents et d'amis des nouveaux époux. Bonheur et prospérité au jeune couple.

A St-Jacques

Les funérailles de feu Napoléon Martin, vieillard de 85 ans, décédé à la demeure de M. Jim Thériault, ont eu lieu jeudi matin, le 9 février, en l'église paroissiale de St-Jacques.

Le défunt était veuf de Julie Dufour; deux filles résidentes aux Etats-Unis, lui survivent, ainsi qu'une soeur, Mme Rémi Nadeau, de Cabano, P.Q.

M. le curé G. Paquin chanta le service. Les porteurs étaient MM. Henri Michaud, Alsime Daigle, Romuald Nadeau et Lévite Thériault. M. Jim Therrien portait la croix. Conduisaient le deuil: Mme Rémi Nadeau, MM. Michel Beaulieu et Jim Thériault. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient.

A Edmundston

Mme James-A. Michaud recevait mercredi, au nom de la revue locale de la W.B.A., à une partie de bridge au profit des sociétaires pauvres. Mlle Aurore Dionne reçut le premier prix, Mlle Simonne Ouellet, le deuxième, et Mlle Sylvia Gagnon, le troisième. A une table de charlemagne, Mme Elzéar Ouellet gagna le premier prix et Mlle Sadie King, la consolation.

Des joueurs

La police vient de mettre la main sur trois jeunes gens, soupçonnés depuis quelque temps d'être de véritables joueurs à l'argent. Lorsqu'ils comparurent devant le magistrat de police Hubert, les témoignages démontrèrent que les accusés conduisaient en ville une maison de jeu en règle.

Les trois accusés, Aurèle Babineau, Ferdinand Gaudreau et Willie Dumphy, plaidèrent d'abord non coupables, puis retirèrent leur première assertion pour plaider coupables. Ils furent condamnés à $35 d'amende et les frais, mais à défaut de paiement, furent incarcérés dans la prison du comté pour deux mois et demi. L'un d'eux agissait comme agent de réclame; un autre fut en plus accusé d'avoir vendu des liqueurs illicitement au même endroit, au café New-York.

—Mlle Lorette Nadeau, institutrice à Baker-Brook, était l'invitée de sa soeur, Mlle Edna Nadeau, à la fin de la semaine passée.

—Mme Bernard Doucet, de Richibouctou, a passé quelques semaines en ville, chez sa fille, Mme J.-O. Leblanc.

St-Pierre-les-Becquets

Une soirée

Une soirée du bon vieux temps a eu lieu dans la salle municipale le 29 janvier; l'assistance était nombreuse. M. l'abbé R. Allard qui avait organisé cette séance, a raison d'être satisfait du résultat obtenu, car tous ceux qui ont assisté à cette soirée ont passé d'agréables moments; chansons, danses, musique, récitations, tout a été rendu avec perfection

Vie sociale

—Mme Albert Daris est allée à Québec visiter ses parents, M. et Mme C.-A. Mailly.

—Mlle Gilberte Girouard, de Montréal, passe deux mois chez sa mère Mme Lothaire Girouard.

—M. Louis-Eugène Beauchemin de Québec, est au repos dans sa famille pour quelque temps; nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

—M. Edmond Trottier, maire de St-Pierre, M. R. St-Cyr, M. A. Pepin, M. Octave Gervais, M. O. Leblanc, M. Treflé Papin sont allés à Manseau assister aux funérailles de M. A. Savoie.

—M. le docteur et madame Albert Daris sont allé visiter le docteur Lemay de St-Jean Deschaillons.

Quand la cité dort

Chez POLLACK

Au département de la LINGERIE

UNIFORMES de BONNES

Habillez le personnel féminin de votre maison avec nos uniformes en broadcloth, pour bonnes. Une très belle qualité et modèles attrayants à un prix plutôt minime. Styles avec tablier blanc, avec bordure de couleur, manches courtes et coiffe, collet et poignets blancs. Dans les couleurs: bleu, vert, mauve et noir. Grandeurs: 14 à 40 **$1.25**

Robes d'Intérieur en Broadcloth

Une belle variété de robes d'intérieur en broadcloth dans des teintes nouvelles avec dessins floraux de tous genres; garnies avec collet et poignet d'organdi blanc; manches courtes et bouffantes et jupes godées ou avec plis gracieux. Toutes les couleurs. Grandeurs: 34 à 44. **75c**

Nous avons ajouté à ce lot un autre assortiment de robes du même genre en tweed de coton, garnies avec collet et poignets en soie couleur coquille d'oeuf. Manches longues et courtes. Grandeurs et couleurs assorties **75c**

BLOUSES

Un beau choix de blouses en soie "peau d'ange". Jolis modèles avec collet genre "Peter-Pan". Styles avec jabots et autres avec collet, encolure en pointe et manches courtes. Grandeur: 14 à 42. Couleurs: Blanc et "Egg blanc" **$1.00**

Rez-de-Chaussée

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTEE.

DECOUPEZ CETTE ANNONCE POUR VOUS GUIDER

"Comment les Experts jugent les Gâteaux"

JANE TAYLOR ALLEN réputée comme expert en art culinaire

Un bon gâteau au beurre — bien levé, à texture fine

Fait de farine à gâteaux Swans Down, ce gâteau possède toutes les qualités requises de délicatesse et légèreté. C'est un gâteau au beurre dont la meilleure cuisinière peut s'enorgueillir. C'est le genre de gâteau qu'il vous plaît de servir.

Un gâteau au beurre imparfait — lourd, texture grossière

Les ingrédients furent mal mélangés. On doit toujours se servir de recettes éprouvées, comme celles de Swans Down. Fouettez la graisse (ou beurre) avec le sucre jusqu'à formation d'une mousse légère et battez les oeufs à fond. La pâte doit être brassée jusqu'à consistance uniforme.

Ce gâteau au beurre a belle apparence — mais il est dur

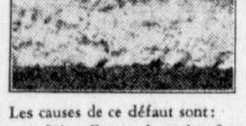

Les causes de ce défaut sont:
1. L'insuffisance de graisse (ou beurre);
2. Trop de sucre;
3. Un four trop chaud qui durcit les oeufs;
4. Une pâte trop battue;
5. Une farine de blé dur.

Superbe gâteau "des Anges" Swans Down

Voici l'apparence que doit présenter un gâteau-éponge ou "des Anges". Soigneusement combiné et fait dans un four assez lent pour que les cellules d'air, formées par les blancs d'oeufs, aient pu cuire graduellement en résistant à la dilatation.

Un gâteau des Anges imparfait, désappointant

Voici un exemple de gâteau des Anges imparfait. Le mélange a été trop violemment traité de sorte que l'air, battu dans les blancs d'oeufs, s'est échappé des cellules rompues. On a comme résultat, un gâteau mal levé, dur, peu satisfaisant.

Le gluten contenu dans (a) la Swans Down, et (b) dans une farine de blé dur

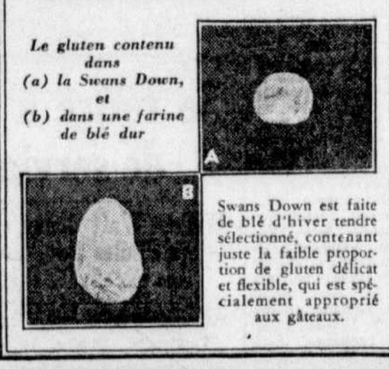

Swans Down est faite de blé d'hiver tendre sélectionné, contenant juste la faible proportion de gluten délicat et flexible, qui est spécialement approprié aux gâteaux.

LA farine à gâteaux SWANS DOWN assure au gâteau la plus grande perfection. Ceci est dû au genre de gluten contenu dans le blé dont elle est faite. Elle se prête admirablement à l'action des levains très-rapides servant à faire les gâteaux. C'est ce gluten très délicat qui fait si bien lever les gâteaux Swans Down, en leur donnant une telle tendreté et une texture si duveteuse.

GATEAU-EPONGE SWANS DOWN à l'orange

1¼ tasse farine à gâteaux Swans Down, tamisée
1 cuil. à thé poudre à pâte
¼ cuil. à thé de sel
1 tasse de sucre
2 oeufs complets et un jaune
¼ tasse de jus d'orange
1 cuil. à soupe d'écorce râpée
¼ tasse d'eau

Tamiser la farine seule puis mesurer; ajouter la poudre à pâte et le sel et tamiser le tout trois fois. Ajouter ½ tasse de sucre aux oeufs et battre en crème épaisse et nuance citron, ajoutant graduellement le reste du sucre. Ajouter le jus et l'écorce d'orange, puis l'eau. Compléter avec la farine puis battre avec un battoir rotatif jusqu'à consistance égale. Faire cuire dans un moule de 8" x 8" x 2" graissé et enfariné, dans un four modéré (350° F.), pendant 30 minutes. Retirer et renverser le moule jusqu'à refroidissement.

SWANS DOWN CAKE FLOUR

(Sans Levain)

FAITE AU CANADA, DE BLE CANADIEN

S5F-33

PAQUET D'ESSAI GRATIS

Service des Consommateurs, General Foods, Limited, 3510, rue Albert, Montréal.

Veuillez m'envoyer, gratis, un paquet d'essai et la brochure "La Manière Swans Down d'obtenir des Gâteaux Parfaits".

13

Nom.....

Adresse.....

.....

ENRAYEZ CETTE TOUX AVANT QU'ELLE S'AGGRAVE

Elle est peut-être bénigne aujourd'hui, mais si vous la négligez, dans une couple de jours, vous pourrez tousser à vous déchirer la gorge—votre santé sera menacée et vous risquerez de perdre votre emploi.

Il est imprudent de négliger une toux, si légère soit-elle. La science nous a fourni un remède sûr et efficace contre la toux—le Pertussin.

Pertussin apaise l'irritation de la gorge, dégage le flegme et en facilite l'expectoration. Il ne supprime pas les quintes par l'intermédiaire de drogues nocives ou nuisibles, comme nombre d'autres produits et il ne dérange en rien la digestion.

Pertussin est spécialement recommandé contre la bronchite et la coqueluche. Les médecins et pharmaciens du monde entier le conseillent contre toutes les toux. En vente dans toutes les pharmacies. Demandez-en une bouteille-échantillon à Pertussin Limited, 258, avenue Atlantique, Montréal.

CAUSE DES GAZ D'ESTOMAC ENRAYEE

Une nouvelle découverte qui atteint la racine du mal en 30 minutes. Corrige la stase intestinale.

Des médecins ont découvert, à la suite d'études faites à l'hôpital Guy, à Londres, que la plupart des maux d'estomac et d'intestins sont dus à une seule et même cause—la stase intestinale. Cette maladie est le résultat du manque d'exercice approprié et de l'insuffisance de nourriture grossière et fraîche à la fois. Elle est causée par la vie inactive de la plupart des gens aujourd'hui. Trois personnes sur quatre en sont atteintes.

La maladie la plus commune connue

La stase intestinale cause plus de misères humaines que n'importe quelle autre maladie. C'est le mouvement trop lent des matières excrémentielles à travers les intestins. Ces matières, dont le corps a absorbé tous les éléments nutritifs, ne sont pas éliminées assez vite des intestins, mais à cause de la faiblesse intestinale, elles restent plusieurs heures ou même plusieurs jours de plus que le veut la nature. Ces matières de rebut entrent alors en fermentation, il s'en dégage des gaz et des poisons qui sont la cause réelle de l'acidité stomacale, de l'indigestion et des ballonnements par les gaz.

Stase intestinale n'est pas un nouveau nom pour la constipation, car vous pouvez avoir une, et même deux selles INCOMPLETES par jour et souffrir quand même de la stase intestinale.

Action rapide et positive

Les laxatifs et purgatifs ordinaires ont rarement raison de la stase intestinale. Le soda, la magnésie, les "pastilles contre les gaz" et les poudres ne donnent qu'un soulagement temporaire. La stase intestinale et les maladies qui en découlent ne peuvent être mieux soulagées que par un REEL nettoyage intestinal continu et par l'accroissement de l'activité naturelle du canal intestinal.

Le meilleur remède à employer c'est l'Adlerika, un nettoyeur intestinal perfectionné d'abord par le Dr Carl Weschcke dans sa pratique privée. L'Adlerika produit un effet complet parce qu'il nettoie les DEUX intestins, le gros et le petit. Les laxatifs et purgatifs ordinaires, n'agissent que sur le gros intestin. L'Adlerika est donx, n'entraine jamais de désagrément. Il est inoffensif pour tous les membres de la famille. La première cuillerée d'Adlerika fait évacuer des quantités surprenantes de matières empoisonnées, dont vous n'auriez jamais soupçonné la présence dans votre organisme. Prenez de l'Adlerika une fois par jour et vous serez enchanté de votre état de santé. Allez au siège de votre mal. Débarrassez-vous de l'indigestion, de la dyspepsie nerveuse, des maux de tête, de l'insomnie, de l'acidité stomacale et des ballonnements par les gaz, en prenant de l'Adlerika. ECHANTILON GRATUIT envoyé sur demande. Adresse : Adlerika, Dept. 613, 102 S. Wabasha, St-Paul, Minn. En vente dans tous les magasins à rayons et pharmacies.

L'OEUVRE DE LA CRECHE A BESOIN DE SECOURS

(Suite)

faute de logement, on compte 185 pupilles québecois : c'est donc, chaque mois, environ 5,600 jours d'hospitalisation ; c'est donc plus de mille piastres par mois que la Soeur économe devrait recevoir du Trésorier de la cité.

"En fait, le Trésor, faute de ressources, faute de ressources appropriées bien entendu, car on fait honneur aux autres dettes municipales et on proclame encore excellent le crédit de notre ville, le Trésor est en retard d'un an dans ses paiements à la Crèche.

"Le sou du pauvre, dit-on, ne suffit point et on n'a pas encore cherché, semble-t-il, d'autre solution que de faire espérer.

"C'est dur !

"Car on s'en va à la banqueroute.

"Rien n'a été versé pour l'année 1932.

"Rien non plus pour les premiers mois de 1933.

"Ce qui porte l'addition du billet promissoire au montant respectable de $15,750.00

"Faut-il ajouter que ces milliers de piastres ont depuis longtemps leur destination et que, le jour où elles franchiront le seuil de la Crèche, sera aussi le jour où on les éparpillera parmi des fournisseurs aux abois.

"En attendant que quelqu'un, quelque part, parmi les conseils de la cité, se constitue l'avocat d'une cause apparemment désespérée, vous comprendrez, mesdames et messieurs, que nous implorions des contribuables québecois, pour des enfants québecois, les plus abondantes aumônes privées. Même avec des largesses triplées, la Crèche ne paierait encore aucun dividende.

"Je me trompe, il y a le tribut quotidien de ferventes prières acquitté fidèlement aux meilleures intentions de tous les bienfaiteurs.

"A une époque comme la nôtre, un dividende aussi réel, aussi certain, un dividende proportionné au mérite de votre dévouement, devrait vous paraitre particulièrement alléchant.

DES ADOPTIONS

"Quels dividendes, quels profits ne vous assureriez-vous pas en faisant à la Crèche la plus grande aumône, l'aumône qui dépasse en mérite les sympathies les plus efficaces, les dons les plus considérables, l'aumône d'une adoption !

"Il semblerait équitable, en bonne économie sociale que la paroisse qui, par ses sujets défectueux, nous a fourni disons trois enfants, nous en reprenne, par ses sujets excellents, le même nombre. C'est en vertu de cette considération que nous voudrions trouver à faire tout de suite 185 placements sur le territoire de Québec.

"Car, nous restons bien convaincus que beaucoup de couples charitables ferment l'oreille à une bonne inspiration, privent ainsi plusieurs excellents sujets d'un nom, d'un foyer honorable, d'une bonne éducation et se privent eux-mêmes d'un bonheur qu'ils ne soupçonnent point.

"Comme disent les marchands, nos clients sont satisfaits des emplettes qu'ils font chez nous. Venez vous en convaincre Mesdames et Messieurs ; donnez-nous une commande d'essai.

DEUX MOTIFS

"Mais ce discours s'allonge et nous éloigne de la circonstance qui en fait l'occasion.

"Demain, Mesdames et Messieurs, et toute la semaine, les Dames Patronesses de la Crèche identifiées par le traditionnel brassard, avec le même dévouement, avec le même traditionnel enthousiasme, iront de porte en porte, à domicile, solliciter votre aumône.

"Donnez largement, s'il vous plait, pour l'amour du bon Dieu !

"Donnez ! Vous ne savez pas qui vous secourez. Pardonnez-moi cette audacieuse insinuation : c'est peut-être un des vôtres.

"Observez que si nous livrions tous nos secrets, nous briserions de bien nobles coeurs, mais nous déclancherions pour beaucoup d'enfants, des bienfaits auxquels ils ne pourront jamais prétendre.

"Le sang qui coule aux veines de nos petits, s'il reste souvent si chargé des qualités les meilleures, c'est à d'aussi honorables familles que la vôtre qu'il le doit bien plus qu'aux ascendants immédiats

"Que ne feriez-vous, pour un survenant de pareille qualité, en descendance directe ou collatérale, si vous le connaissiez.

"Encore une fois, vous ne savez pas qui vous secourez.

"Souhaitons que ce soit un pur étranger.

"Mais donnez quand même ! donnez, vous surtout, dont l'honneur familial reste "mentamé" et inattaquable.

"Donnez, vous surtout qui voulez, pour les vôtres, une persévérante shasteté.

"Donnez, pour vos petits enfants, donnez pour vos neveux et nièces.

"Donnez, l'aumône est une prière.

"Donnez pour garder intact l'honneur splendide des familles sans tache.

"Et Dieu vous entends !

"Et Dieu vous exauce, mesdames et messieurs !

De légers versements maintenant

et votre avenir est assuré. Votre vieillesse sera exempte de soucis financiers grâce aux

RENTES VIAGERES DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Pour avoir une brochurette descriptive écrivez ou téléphonez aujourd'hui

W.-L. Brodie, Ch. 10, Edifice Boutin, 80 rue St-Pierre, Tél.: 2-4639 ou 7296

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, par année	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$6.00
En Europe	$10.00

Funérailles de M. Gaudiose Fiset

Jeudi matin à 9 hrs en l'église de l'Ancienne Lorette ont eu lieu les funérailles de M. Gaudiose Fiset époux de feue dame Yvonne Paré, décédé le 27 février 1933 à l'âge de 39 ans 8 mois. Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire chez son frère Raoul Fiset à 8 h. 15 pour l'église paroissiale au milieu d'une foule de parents et d'amis. Conduisaient le deuil ses frères Octave, Raoul et le Rév. Frère Charles Fiset, ses beaux-frères, Amédé Gingras, Flavien Huot, Art Moreau, Emile Forgues, ses neveux Charles Jobin, Léopold, Maurice Huot, Napoléon, Gérard Gingras, René Forgues, Marcel Paré, son cousin Frédéric Fiset. On remarquait aussi M. Jos Boutet échevin de Québec, Delphis, Joseph Bourget, A. Boivin, F. Moisan, P.-H. Montreuil, Gérard Lachance, J.-C. Béland, J.-B. Voyer, Nap Belleau, A. Fiset, L. Falardeau, P. Falardeau T. Falardeau, A. Fortin, Roméo Faguy, O. Racine, H. Allard, L. Dupuis, R. Gingras, P. Mallard, A. Pageau, T. Drolet, L. Dufresne J.-B. Dufresne, W. Therrien, Jules Bélanger et une foule d'autres. A l'église la levée du corps fut faite et le service chanté par M. l'abbé E. Cloutier, curé de la paroisse assisté de M. l'abbé Châteauvert comme diacre et de M. l'abbé R. Lahaie comme sous-diacre. Durant le service la chorale de la paroisse et des amis de la paroisse ont chanté la messe de Requiem en grégorien ; les solos suivants ont été exécutés "O Christe" par M. P. Drolet "O Salutaris" R. Pageau , "Vierge Sainte" de Missa par M. Roméo Faguy, Mlle Robitaille touchait l'orgue. Après le service funèbre le cortège se remit en marche pour le cimetière St-Charles à Québec.

A la chapelle du cimetière les dernières prières ont été récitées par M. l'abbé C. Leclerc. M. Jos Boutet a chanté les "Adieux" de Schubert et M. Roméo Faguy a aussi chanté "Quand vous contemplerai-je". M. Gérard Dion accompagnait à l'orgue La maison Sylvio Marceau avait été chargée des funérailles.

"Le Soleil" réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

LES OFFICIELS AU DERBY PROVINCIAL DE QUEB EC

Photographie prise par l'artiste du "Soleil" au départ des équipes qui ont pris part au Derby Provincial, samedi et hier. Dans le graupe an remarque : MM. J.-L. Boulanger, Jos. Boutet, J.-A. McNamamy, Léo Légaré, A. Boulanger, J. Gingras, etc.

Douleurs Musculaires

CMC apporte un soulagement rapide, positif parce qu'il pénètre immédiatement, mettant fin à la congestion et activant la circulation du sang. Quoique puissant il est d'emploi agréable parce qu'il ne cause ni brûlures ni ampoules. 13

Williams CMC Camphorated Mustard Cream

EMOUVANTE CEREMONIE RELIGIEUSE

(Suite)

messe de communion, ce matin, qu'il me soit permis de les féliciter bien vivement"

Le sermon fut donné par M. l'abbé Jacques Prudhomme, vicaire à la Cathédrale, M. Prudhomme avait pris pour thème le symbole chrétien des cérémonies du Mercredi des Cendres. Il dit ce qu'était le vrai sens de la vie.

Cette manifestation religieuse avait été entreprise à la suggestion de M. L.-Emile Grothé. Elle avait été organisée par les membres de l'assemblée Dollard des Chevaliers du quatrième degré.

On remarquait, parmi les Chevaliers présents : M. Charles-Auguste Bertrand député d'Etat ; M. Arcade Lécuyer, député de district; M. Ed. Quinn, vice-maître suprême ; M. L.-Emile Grothé, maître du district no 1; M. Albert E. Gardiner, navigateur; M. Pierre Gravel, navigateur ; M. J.-M. Boulard, député grand'chevalier, du conseil Lafontaine; M. F. Clément, du conseil de Lachine ; M. Aldéric Rousain, du conseil de Verdun ; M. Ubald Fortin, du conseil Maisonneuve; M. J.-Z. Sainte-Marie, du conseil Santa Maria de Saint-Lamberi. Le conseil Montréal était aussi représenté officiellement.

IMPOSANTES OBSEQUES DE Mme J.-T. ROSS

(Suite)

moureux, Gerald Martineau, lt-gouverneur du club Kiwanis, Henri-Paul Hamel, Jean-Baptiste Couture, L.-B. Ramsay, Arthur D'Aoust, Paul Malouin, l'échevin Frank Dinan, W. R. Rae, W. Teakle, Matt Craig, Rex Meredith, N.P., Henri Loudin, C.G. Falkenberg, G. Tanner Green, Septimus Barrow, Carl Falkenberg, Fred Barrow, Rob. Wood, Théo. Meighen, avocat, W. G. B. Fraser, G. Buchanan, J.-A. Roy, Angus Graham, le lt-colonel J.-R. Samson, R.-H. Kennedy Brian Hall, C. W. Wiggs, A. S. Cook, W. Rvan, A. Shead, W. H. Henderson, le capitaine Kerry, le capitaine A. Danot, Edouard Cannon, J. G. Scott, jr, Tom Valiquet, Gilbert Scott, H. C. Atkinson, W. F. Atkinson, Lucien Brousseau, Evan Turner, J. T. Jackson, R. H. Nesbitt C. P. Raymond, J. B. O'Regan, H. S. Quart, Marc Langelier, Paul Simard, R. Gagnon, A. Beattie, Robert Wood, A. W. Colley, H. G. Walker, Q. Hugges, G. Irwin, James Miller, W. Hunt, P. Aubin, G. Gillespie, H. Lindsay, M. McCormick, Placide Morency, Gustave A. Beaudry, F. J. Tobin, F. R. Maddley, R. Julien, O. Gignac, M. Gignac, C. Murray, C. Quinn, R. J. Hossack, G. Penny, R. Timmony, Jules Garneau, Gaston Gourdeau, Robert Lanctôt, L.-F. Martineau, H.-G. Walker, H. Flemming, W. Feelay, James Miller, W. Hunt, P. Aubin, J.-B. Rousseau, B. Gauvin, P. Nadeau, E. Béland, Paul Delagrave, A. Laurie, F. J. Julien, E. Thomassin, Jos. Vézina, René Vézina, J. Miller, D. Villeneuve, F. Bergeron, G. Buggie, W. Barrette, A. Beaulieu, E. Sévigny, Jules Anger, P. Fréchette, H. Fleming, Jacques Verreault, H. Dutil et une foule d'autres.

Nous prions M.Ross et sa famille de recevoir de nouveau l'expression de nos condoléances.

Grand euchre

Allez ce soir au grand euchre organisé par l'Association des Casques d'Acier Inc. à la salle St-Pierre. Nous prions les amateurs de cartes de ne pas mettre en oubli qu'au-delà de deux cents cadeaux seront distribués aux vainqueurs. Donc en foule ce soir à la salle St-Pierre.

St-Méthode d'Adstock

Elections

M. Napoléon Beaulieu, bourreur, a été élu maire en remplacement de M. Florian Nadeau. Les conseillers élus sont : M. Alphonse Jolicieur, en remplacement de M. Cyrenuce Tardif ; M. Oram Robert, en remplacement de M. Majorique Bissier ; M. Romuald Roy, en remplacement de M. Johnny Cloutier. Tous ont été élus par acclamation.

Naissance

M. et Mme Olivier Dostie, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Athala-Huguette Dostie. Parrain, M. Gédéon Mercier ; marraine, Mlle Athala Dostie, tante de l'enfant.

Black Lake

Mariage

Samedi matin, le 28 janvier dernier, M. le curé Auguste Lessard a béni le mariage de Mlle Germaine Vallée, fille de M. Arthur Vallée, chef de police, avec M. Philibert Hémond, fils de M. Philéas Hémond.

M. Dubreuil, de Thetford-Mines, accompagnait sa belle-sœur, tandis que M. Philéas Hémond servait de témoin à son fils. La mariée, secrétaire des Enfants de Marie, était suivie des demoiselles qui font partie du conseil. Le chant fut exécuté par la chorale des Eenfants de Marie, accompagnée à l'orgue par M. Louis Mercier.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Notes sociales

M. Onésime Demers et sa famille, qui étaient allés demeurer à Drummondville, sont de retour parmi nous.

—M. et Mme Thomas Gagné sont de retour de Montréal, où ils sont allés assister aux funérailles de Mme Maheux, soeur de Mme Gagné.

—M. Placide Boulet, Mme P. Boulet et Napoléon Boulet, de Québec, étaient en ville la semaine dernière, pour assister au service anniversaire de leur père, M. Georges Boulet.

—M. J. Blais, de Québec, rendait visite à sa fiancée, Mlle M. Dussault, la semaine dernière.

—Mlle Shearer, de Coleraine, rendait visite à Mme A.-H. Chabot, ces jours derniers.

—M. Arthur Lachance est de retour de Québec, où il a subi une opération et est en très bonne voie de convalescence.

—Mmes Richard Bizier et Antoine Grégoire rendaient visite à leurs parents dernièrement.

—M. l'abbé Gagnon, de Fall-River, Mass., a passé quelques jours en promenade chez son cousin, M. Philippe Poudrier, la semaine dernière.

—Mlle A. Brochu, de Garthby, est depuis quelques jours, l'hôte de sa belle-soeur, Mme Dr L.-A. Brochu.

—M. Philippe Poudrier est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

—Mlle Eva Poldrier est partie ces jours derniers pour Québec, l'invitée de sa belle-soeur, Mme Ls-Ph. Poudrier, I. C.

—Mmes J.-E. Trottier et Alfred Gagné, de Thetford-Mines, en promenade chez des parents, la semaine dernière.

Malade

M. Alfred Larochelle est retenu à sa chambre depuis quelques jours par une assez grave maladie. Nous lui souhaitons le plus prompt rétablissement.

Joyeuse réunion

Mardi dernier, à l'occasion du mariage Vallée-Hémond, un groupe de parents et d'amis se réunissaient chez M. Ulric Fréchette, pour y passer une agréable soirée.

Parmi les invités on remarquait : M. et Mme Philibert Hémond, M. et Mme Philéas Hémond, M. et Mme Napoléon Grégoire, M. et Mme Joseph Nolette, M. et Mme Edmond Fortier, M. et Mme Arthur Vallée, M. Siméon Drouin, M. Didace Tanguay, de Thetford-Mines ; M. Albert Fréchette, M. Roland Hémond, M. Octave Fréchette, M. Robert Faucher, M. Charles-Eugène Boucher, M. Henri-Paul Hémont, M. René Houle, M. Fernand Gagnon, M. Ovide Roy, M. Ulric Rouleau, M. Aimé Larose, M. Paul Lambert, M. Willy Girard, Emile Gardner, Ernest Grégoire, Gérard Grenier, Lorenzo Fortier, Paul-Emile Nicol, Fernand Nolet, Roméo Racine, Roland Nolet, Hélène Lafrance, Albert Boulanger, et Mlles Marie-Jeanne Hémond, Mérilda Fréchette, Laura Drouin, Olivine Faucher, Rita Grégoire, Mérilda Faucher, Lucette Grégoire, Simonne Nicol, Alida Delisle, Madeleine Dargie, Yolande Rouleau, Adrienne Boulanger.

Pendant la soirée il y eut sauterie, piano, guitare, chant, etc.

Tous se séparèrent à une heure très avancée, emportant un joyeux souvenir de cette agréable soirée.

Petite Matane

Naissances

— Joseph-Viateur, fils de M. et Mme Anatole Bouffard. Parrain, M. Ulric Bouffard ; marraine, Alma Bouffard.

— Joseph-Charles-Fernand, enfant de M. et Mme Lucien Blais. Parrain Lucien Blais, cousin de l'enfant ; marraine, Marie-Paule Harrisson, tante de l'enfant.

— Joseph-Albert-Guy, fils de M. et Mme Léo Talbot. Parrain, Albert Gauthier, oncle de l'enfant ; marraine, Ida Jourdain.

— Marie-Colette-Jeannine, enfant de M. et Mme Ernest Talbot. Parrain et marreine, M. et Mme Ernest Talbot, grands-parents de l'enfant.

— Mme Oscar Perron, de Matane, était, la semaine dernière, en visite chez sa mère Mme Ernest Talbot.

Kénogami

Avant-garde Sainte-Famille

Si la vie dans un corps se manifeste par les fruits qu'il produit, nous pouvons donc légitimement conclure que la paroisse Ste-Famille de Kénogami est admirablement douée d'un germe de vitalité abondante, puisque les oeuvres y sont nombreuses et très prospères. Tout dernièrement encore, et sur la demande de notre dévoué curé, une jolie petite avant-garde, prometteuse des plus belles espérances, se formait à l'Académie des Frères du Sacré-Coeur. Cette nouvelle association sera, à n'en point douter une excellente pépinière pour l'A.C.J.C., car, le directeur commis aux soins de ce jeune bataillon d'élite a le doigté et le dévouement requis pour cette charge ardue et assez délicate ; l'entrain, la bonne volonté ainsi que les excellentes qualités intellectuelles et morales des trente membres qui le composnt font aussi augurer les plus beaux succès.

Cette avant-garde porte le nom de la paroisse, c'est-à-dire celui de Ste-Famille. Son programme est très significatif, puisqu'il n'est autre que celui de l'A.C.J.C. exprimé d'un ton plus impératif et partant plus conforme peut-être à l'enthousiasme juvénile : "PRIE, ETUDIE ET SOIS APOTRE !"

Les élections des membres du conseil qui eurent lieu le 19 février ont désigné Paul-Emile Northon comme président, Evariste Dallaire, vice-président, Armand Landry, sec.-trésorier Eleucipe Gagnon, 1er conseiller, Fernand Chouinard, 2e conseiller, Julien Boulanger, 3e conseiller.

Voici les autres membres : Fernand Arsenault, Roméo Arsenault, Jos.-Arthur Asselin, Conrad Beaudoin Jean-Phil. Blackburn, Gérard Bolduc, Ulric Bouchard, Procule Chavary, Yvon Custeau, Joseph Délisle, Hector Deschesnes, Emile Gauthier, Alonzo Gravel, Emile Hébert, René Laforte, Gorges Lapierre Réal Lévesque, Alfred-L. Morin, Barthélémy Naud, Léo Normand, Antoine St-Pierre, Edouard Durand, Paul Tremblay.

Ces jeunes avant-gardistes, brûlant du désir d'essayer leurs forces et d'affirmer leur valeur ont déjà entrepris une campagne sur le "Bon Parler Fançais" qu'ils prétendent mener à bonne fin.

Après avoir fait large part au côté spirituel et intellectuel, l'organisation de l'Avant-Garde Ste-Famille n'a pas négligé le côté physique; c'est pourquoi deux équipes de gouret furent formées parmi ses membres et ont déjà donné d'intéressantes joutes sur la grande patinoire du collège. Durant la belle saison, des parties de balle au camp et de tennis permettront à ces jouvenceaux de satisfaire leur besoin d'activité après que leur esprit aura déployé de nobles et généreux efforts dans un domaine plus sérieux.

L'Avant-Garde Ste-Famille fondera aussi sous peu un cercle de "Jeunes Naturalistes" afin d'intéresser d'une façon utile ses membres lesquels ne demandent qu'à se renseigner sur toutes les branches qui peuvent enrichir leur mémoire et augmenter ainsi leur pouvoir d'action.

Puisse ce petit groupe d'âmes généreuses réaliser l'idéal qu'il poursuit et avoir de nombreux admirateurs et surtout de nombreux imitateurs.

C'est avec joie et confiance que nous déposons sur le berceau de cette Avant-Garde nos voeux de succès et de longue vie !

Obsèques de Joseph Gagnon

St-Léon-de-Standon, (D. N. C.)—Mardi matin à neuf heures avaient lieu les funérailles de feu Joseph Gagnon, forgeron de cette paroisse, décédé samedi le 25 courant à l'âge de 52 ans. La levée du corps a été faite à la maison mortuaire par l'abbé Omer Carrier, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service.

Le charriot funèbre était conduit par M. Amédée Nadeau, beau-frère du défunt. Le cercueil par ses beaux-frères Joseph Nadeau, Théophile Beaulieu, Alyre Aubin, et ses voisins David Tawell, Philippe Bouffard et Joseph Comeau; la croix par son frère, Désiré Gagnon, de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Suivaient la dépouille mortelle: sa sœur; Mme Onésime Gagnon, M. et Mme Aimé Nadeau, MM. Marcelin Vallière, Achilas Vallière, Léopold Gagnon, Mme Amédée Nadeau, de St-Léon-de-Standon; M. J.-E. Métivier, de Ste-Hénédine; Mme Alfred Couture, de Québec; Eugène Gagnon, sec.-trés. de Ste-Claire.

Dans l'assistanee aux funérailles on remarquait MM. Xavier Picard M. et Mme Henri Tanguay, Marcelin Vallière, Louis Nadeau, Ben Vallière, Alfred Lecours, Donat Mathieu, Joseph Bissonnette, Léon Corriveau, Marcel Roy, Jos. Roy, André Tanguay, Egide Lacasse, Paul Goupil Achil Binet, Hilaire Lacroix, Amédée Vallière, Romuald Gagnon, Alphonse Gosselin, Nap. Gosselin, Herm. Tanguay, Sigefroid Morin, Alyre Ferland, Patrick Gosselin, Roméo Brousseau, Sauveur Corriveau, Gérard Drolet, Valère Brochu, Alfrédy Simard, Jos. Nadeau, Ls Morin, Armand Grégoire, Léo Brousseau, Pierre Brochu, Patrick Allaire, Omer Nadeau, Arcadius Nadeau, JeanN Jsu,daoea Perrault, Dr J.-D. Robitaille, Achil Couture, Jos. Gosselin Frs Gosselin, F.-X. Audet, J.-O. Lacroix, V. Bisson, Donat Audet, Rom. Roy, Jos. Couture, Léon Nadeau, X. Bisson, Onés. Audet, Ant. Genest, Ade. Carrier, Gérard Genest, tous de St-Léon-de-Standon.

De St-Nazaire: MM. Elzéar Béchard, Omer Marceau, Louis Marceau, Octave Bolduc, Alp. Bilodeau.

De St-Malachie: James Kilganan, A. Kilganon, Joseph Comeau, Jos. Audet.

De Ste-Hénédine: M. Odessa Pomerleau, Fortunat Bellavance, de Ste-Germaine et beaucoup d'autre dont les noms nous échappent.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Arthur Morissette, entrepreneur de pompes funèbres.

A la famille si cruellement éprouvée vont nos plus chers sympathies.

Obsèques de M. Napoléon Corriveau

Le 15 février, à 10 heures, ont eu lieu en l'église de St-Vallier, les funérailles de M. Napoléon Corriveau, époux de dame Ludivine Corriveau. Il est décédé après une courte maladie à l'âge de 55 ans.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé Elz. Parent, assisté de MM. les abbés Omer Fortin, de Berthier et Maxime Fortin de St-Michel.

La croix était portée par M. Leconte. Portaient la dépouille mortelle : MM. Ed. Boivin, Pierre Corriveau, Joseph Corriveau, Louis Corriveau, Alphonse Corriveau et Onésime Marceau.

M. Albert Vallières conduisait le corbillard.

Le deuil était conduit par ses enfants MM. Henri et Alexandre Corriveau, Mlles Noella et B. Corriveau. Ses neveux et nièces : MM. Oscar et Adélard Laliberté, Rolland et Gérard Corriveau, Mlle Madeleine Corriveau. Ses cousins : MM. Arthur Corriveau, Adélard Blais, Alphée Blais, Hubert Roy, M. Oscar Boulanger, représenté par M. Albert Vallières, Mlle Marg. Larochelle, Mme Pierre Corriveau, Mme Ed. Corriveau, Mme Jos. Lecomte, Mlle Augustine Lecomte, M. Léopold Lecomte, MM. Thomas et Ludger Tanguay, Horace Corriveau, Arthur Lecomte, Jos. Lecomte, Phydime Lecomte, Gabriel Roy, Eudore Roy, Thomas Langlois, Mme Reni Corriveau, Joseph Aubé, Albert et Léopold Aubé, Yolande Aubé, Armand Gosselin, Alphonse Bouffard, Joseph Tanguay, Albert Brochu, Mlle Yvonne Gosselin, M. Stanislas Brochu, Mlle Jeanne, Brochu, M. et Mme Ernest Aubé, Mme Jos. Aubé, M. Onésime Aubé, Léon-Paul Aubé, Alfred Roy, Patrick Desrochers, Camille Corriveau, Jules-Emile Roy, Daniel Marceau, Mlle Flora Marceau, MM. Michel Cadrin, Charles Lecomte, Antonin et Jules-Aimé Corriveau, Mme Adjutor Corriveau, François Blouin, Louis Latulippe, Alfred Lambert, Alfred Laverdière, Arthur Carrier, Alp. Bédard, Albert Boutet, Ernest Dutil, Léopold Corriveau, Roméo Poulin, Alyre Ruel, Arthur Corriveau, Enode Catellier, Lue Catellier, Lorenzo Bissonnette, notaire Turgeon, Joseph Dinel, Adélard Dallaire, Amédée Boutin, Jean Blais, Oscar Blais, Darius Bélanger, Michel Blais, Emile et Charles Laflamme, Alexandre Mercier, François Guillemette, Edmond Mercier, Léopold Lemieux, et une foule d'autres personnes dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Témoignages de sympathies: La famille Pierre Corriveau, Alfred Lamarre, A.-R. Côté, Emile Cadrin, Edmond Corriveau, Ed. Ruel, Emile Blais, Michel Latulippe, Eugène Marquis, avocat, Oscar Boulanger, député, Robert Taschereau, Dépt. Mme Antonin Langlais, Mlles Rose-Alma Corriveau, Cécile, Odila Morissette, Nap. Jacves, Félix Fleury, Mme Gaudreault, M. Onésime Giroux, Mlles Yeanne Corriveau, L. Rousseau, Mme Onésime Roy, Mme Ed. Roy, M. et Mme G. Côté, Mme Michel Cadrin, M. Dubé, Mme Vve Jules Cadrin, famille N. Morissette, Jos Langlois, M. Ch Frenette, A. Bérubé, Armand et Alphonse Morissette, Ed. Mercier, Mrrguerithe Lamontagne, Albert Lemieux, Michel Dufresne, Georges-Henri Roy, Arthemise Jolivert, Achille Lamarre, Louis Latulippe, Alfred Lambert, Alma Goulet, Jeanne Boulanger, Mme Zéphirin Boulet, Mlle Gabrielle Corriveau.

Bouquets spirituels et offrandes de messes: M. A.-E. Lamarre, Michel Cadrin, Félix Fleury, Ed. Boivin, Alma Bernard, Mme Jos. Pagé, M. et Mme Adjutor Corriveau, M. Alphonse Corriveau.

Remerciements: La famille Corriveau remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, visites ou assistance aux funérailles. Un cordial merci à tous.

St-Charles, Bell.

Vie sociale

Mlle Oliva Bruneau, Montmagny, en visite chez sa sœur, Mme Emile Gagnon.

—Mme Donat Audet, de St-Léon-de-Standon, chez Mme Joseph Boulanger.

—Mlle Adèle Beaumont, est retournée chez elle à Jonquière après avoir passé plusieurs semaines chez sa sœur Mme Edouard Boivin.

—M. Alphonse Boulanger, marchand, de La Durantaye, chez Mme Joseph Boulanger.

—Mlle Alice Bisson, de Québec, a passé quelques jours chez ses parents.

—Mlle Antoinette Royer, passe quelques semaines à Lévis, l'hôte de son beau-frère et sa sœur M. et Mme Alexandre LaBrecque de la rue Fraser.

—MM. C.-A. Fournier, Dr Morissette, M. Roberge, et Maurice LaBrie, de Québec, étaient à St-Charles afin d'assister au service de M. Joseph Boulanger.

—M. Albert Roy, est retourné à St-Michel.

—Mlle Thérèse Lacroix, à Québec dernièrement.

—Mme Chs-Arthur Carrière, en promenade chez M. S. Carrière.

—Dr Bernardin Roy, de St-Vallier, chez son père M. Thomas Roy.

—MM. Joseph Dumas, Donat Roy, Québec, Dr O.-E. St-Pierr et Ulric Brown, de St-Raphael sont venus assister au service de M. Joseph Boulanger.

Soirée intime

Il y eut réunion de parents et d'amis, dernièrement chez M. et Mme J.-W. Labonté, marchand. Les invités étaient M. et Mme Jos Gosselin, de St-Henri; M. et Mme Alphonse Nadeau M. et Mme Ferdinand Aubé, M. et Mme Alphonse Labonté, Beaumont; M. et Mme Amédée Aubé, M. et Mme Léo Gonthier, M. et Mme Jules Ruel, M. et Mme Joseph LaBrecque, M. et Mme Georges Laflamme, M. et Mme Alfred Duquet, M. Philippe LaBrecque, Mlles Hermelle, Irma, Yvonne et Juliette Labonté, Angeline, Antoinette et Gertrude Nadeau, Laure-Eva Pelchat, Annette Roy, Simonne, Juliette et Cécile Lacroix, Marie-Jeanne Aubé, Thérèse Gosselin, de St-Henri; Corinne Gonthier, Marie-Jeanne Labonté, Beaumont; MM. Maurice Labonté, Joseph et Emile Pelchat, Maurice Lacroix, Patrick et Omer Nadeau, Philippe Goulet, Albert LaBrecque, Emile, Onésime Girard, Gernand Gosselin, Ovila Turgeon, Philippe, Joseph et Léandre Labonté, Philippe Aubé, Armand et Albert Roy, Pierre et Weolie Leclerc, Maurice Gonthier, Alfred et Irénée Lemelin.

Rivière-du-Loup

Va et vient

M. W. Morel, M. P. P., était de passage en ville dimanche.

—M. l'abbé J.-T. Thibodeau, curé à St-François-Xavier, est parti pour quinze jours ou trois semaines.

—Mlle Berthe Bouchard, de Cabano, est en ville pour une quinzaine chez des parents et amis.

—Mlle Adrienne Ducharme, de Notre-Dame-du-Lac, est en ville pour quelque temps, chez sa soeur, Mme Théo. Bouchard.

—Lors de l'excursion, dimanche dernier, plusieurs notables et autres personnes disséminées sur le parcours du chemin de fer Témiscouata, vinrent visiter notre ville.

—MM. E. Lapleatge et Sweenor, de Québec, étaient en ville dimanche dernier, les hôtes du club de hockey "Les Loups".

—Pit Dufour, de Notre-Dame-du-Lac, était de passage en ville dimanche, le 5 février dernier, en route pour Ottawa, où il prendra part au marathon de la raquette.

Naissances

Est née et a été baptisée le 6 février dernier, Marie-Doralice-Huguette, fille de M. et Mme Théodule Bouchard. Parrain, M. Jos. Bouchard, grand-père de l'enfant ; marraine, Mlle Antonia Bouchard, tante de l'enfant, Porteuse, Mme Edgar Rioux.

—Aussi, le 6 février, a été baptisée Marie-Diane-Denise, enfant de M. et Mme Fernand Pineau. Parrain et m arraine, M. et Mme Dominique Lévesque, de New-Carlisle, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Marcelle Pineau, tante de l'enfant.

BIBLIOGRAPHIE

"ETUDES ECONOMIQUES":

Sous ce titre générique, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales vient d'éditer neuf des meilleures thèses présentées par ses diplômés de la promotion 1932. C'est le deuxième volume de la série, commencée l'année dernière. Cet ouvrage s'adresse d'une façon générale à tous ceux qui s'intéressent aux questions économiques et particulièrement à ceux qui désirent avoir une preuve concrète de la valeur de l'enseignement que donne notre grande école de commerce: jeunes gens qui s'apprêtent à choisir une carrière, chefs de famille qui ont un ou des fils à conseiller. Les études que cet ouvrage contient sont des travaux d'étudiants: on ne saurait

La Vie Sociale

Le président du Conseil Législatif, l'honorable M. Jacob Nicol, recevra à dîner demain soir aux appartements de la présidence du Conseil.

— o —

M. et Madame Robert Taschereau ont passé la fin de semaine à Montréal, les invités de M. et Madame Louis-P. Gélinas.

— o —

Madame Russell Hannon qui a passé la semaine chez ses parents, l'honorable et Madame P.-J. Paradis, est repartie pour Montréal.

— o —

Madame Saint-Denis Lemoine et Madame Noolan Cauchon, d'Ottawa, passent quelques jours à Québec, au Château Frontenac.

— o —

Le docteur Gaspard Fauteux, député de Sainte-Marie, a passé la fin de semaine à Montréal.

— o —

Mademoiselle Berthe Hamelin, de Montréal, est l'invitée de Madame Louis-Philippe Picard, au Claridge.

— o —

Mademoiselle Françoise Belleau, est de retour d'Ottawa où elle a passé quelque temps.

— o —

Mademoiselle Marguerite Melançon, du Nouveau-Brunswick fait un séjour de quelque temps à Québec.

— o —

Madame G.-S. Marceau a passé la fin de semaine à Montréal.

— o —

Mesdemoiselles Gertrude et Gabrielle Massé recevaient, à l'heure du thé, dimanche, chez leurs parents.

— o —

Mademoiselle Christine Lavoie est partie pour Montréal.

— o —

Mesdemoiselles Germaine et Laurette Paquin, de Montréal, étaient de passage à Québec, ces jours derniers, les invitées de Mesdemoiselles Lépine.

M. et madame Charles Dazé sont retournés à Montréal après quelques jours passés avec leur fillette Suzanne chez M. et Madame J.-E. Belcourt.

— o —

Mademoiselle Françoise Roy, de Sherbrooke, a passé quelques jours à Québec.

— o —

M. et Madame Laurent Marchand, ont passé la fin de semaine en ville.

— o —

Madame O.-L. Marceau a donné une réception à l'heure du thé, mardi dernier. Les salons étaient ornés de tulipes rouges. Le thé, le café et les glaces étaient servis par madame H.-J. Legendre, madame A. Morin, madame J.-A. Trudel et madame J. Thompson. Les invités étaient au nombre de cent vingt.

— o —

Mademoiselle Yvette Bonhomme, de Montréal, a passé quelques jours à Québec, récemment.

— o —

M. et madame Lucien Landry, de Saint-Hyacinthe, étaient de passage à Québec en fin de semaine.

— o —

Mademoiselle Lucette Marquis est partie pour la capitale où elle séjournera quelque temps chez des amies.

— o —

M. et madame L. Dubois font un séjour de quelque temps en ville.

— o —

Mlles Marguerite Delâge, Alice Boivin, Gertrude et Marie Papineau, Marcelle et Yvette Gagnon, Jeanne Dupré, Marjorie Swift, Mariette et Jeanne Boivin, R. Behrer, Gabrielle Lefaivre, Marcelle Morin, M. Scott, Pauline Pagé, et MM. D.-S. Rattray, D' O'Donnell, Yves St-Jacques, G.-S. Henderson, B.-F. Denis et A.-B. Scott sont à Montréal pour prendre part au tournoi de badminton pour le championnat du Canada.

Thetford-Mines

Courrier de l'O. D. J.

Cercle St-Alphonse : Ces jours derniers avait lieu la séance régulière du Cercle des jeunes gens sous la présidence de M. Léo Marcoux. Ouverture de la séance par la prière. Lecture du procès verbal lequel est adopté tel que lu. M. l'aumônier continue la lecture de la vie de Pierre Giorgio Frassati. M. Fernand Poulin dans une intéressante chronique de presse nous parle de ' "Grande année"'. Si nous voulons du beau français. L'économie partout. Nouvelle campagne de M. Taschereau contre les mauvais livres. Encourageons les nôtres et les "pistaches à l'aréna". M. Honorat Hudon déclame "Les pauvres gens" de V. Hugo. Le conférencier du jour est M. Ls.-P. Doyon, lequel est présenté par le président lequel souhaite la bienvenue à M. Chs-Ed. Gagné, ancien secrétaire du Cercle et maintenant employé de la Banque de Montréal à St-Hyacinthe, de passage en ville à l'occasion de ses vacances. M. Doyon nous parle très éloquemment de la pesanteur de l'air, la chaleur et ses effets. Le jeune conférencier remporte un beau succès et est très applaudi, M. Chs-Ed. Gagné se rend aimablement à l'invitation du président et déclame avec tout le talent qu'on lui connaît : "Une petite catastrophe" et "Le vent soufflait toujours". Après quelques remarques de l'aumônier, la séance se termine par la prière.

Couret

"Le Carillon" récemment reformé a déjà à son crédit plusieurs victoires et défaites. . . Il accepte les unes et les autres avec le même sourire et s'efforce de donner du beau jeu. Bravo les jeunes. . . continuez.

Cours d'apalogétique

M. l'aumônier lit quelques pages du livre : "La joie par la souffrance Il parle ensuite de Jésus-Christ. Le monde entier attendait le Messie, Dieu a dit de Lui-même "Je suis celui qui est attendu". Jésus déclare et prouve sa divinité dans plusieurs circonstances. Plusieurs témoignages de l'ancien et du nouveau testament prouvent que Jésus-Christ est le fils de Dieu et Dieu lui-même. M. l'aumônier termine le cours par la lecture d'un chapitre du livre intitulé: "Pourquoi êtes-vous triste ?"

Cours de religion

M. l'aumônier entretien l'auditoire de la grâce actuelle : une inspiration du St-Esprit secours d'en-haut. Elle ne dure que durant l'action que l'on pose, mais elle se renouvelle. Une âme qui a perdu la grâce sanctifiante, peut quand même avoir la grâce actuelle. La grace actuelle a fait de Saul, persécuteur de chrétiens saint Paul, apôtre des Gentils.

Cercle St-Alphonse

Séance régulière, sous la présidence de M. Léo Lacroix, Lecture du procès-verbal après la prière M. l'aumônier continue la lecture de la vie si édifiante de Pierre-Giorgio Frassati: M. Jos Jacques est le chroniqueur. Il parle de : "C"est vite fait". Pour la première fois, le plaignant est sceptique, le barbier pâti. Le conférencier du jour est M. Léo Marcoux lequel est présenté à l'auditoire par M. l'aumônier M. Marcoux avait comme sujet 'Que sera la race canadienne-française dans vingt-cnq ans? M. l'aumônier remerc'e le conférencier et après quelques remarques, la séance se termine par la prière.

Anniversaire

Le 3 février dernier avait lieu à la salle de l'O. D. J. une soirée, laquelle a remporté un véritable succès à tous points de vue, pour commémorer le 9ème anniversaire de fondation de l'Oeuvre. L'assistance était nombreuse et distinguée. Au premier rang. l'on remarquait : M. le curé Sauvageau MM. les abbés Philibert Cloutier, et Gérard Jacques, M. l'abbé P. Gravel aumônier, directeur de l'O. D.J. M. l'avocat Drolet président du Cercle Pie XI M. Albert Boivin, président de l'O. D. J.. La soirée débuta par le chant de l'hymnational. M. Hilaire Grégoire accompagné au piano par Mlle A. Vallières rendit avec âme deux morceaux de haute valeur, M. Albert Boivin, président de l'O. D.J. eut quelques mots de bienvenue à l'adresse de ceux qui étaient venus se joindre à nous, et présenta le conférencier M. l'abbé P. Gravel en termes fort élogieux. Le conférencier parla de notre œuvre, ses débuts, sa lutte pour la vie, ses épreuves et ses succès. Il fut très applaudi. M. l'avocat Drolet remerciant le conférencier fait remarquer que c'est la seule maison du genre dans la province, c'est-à-dire une maison, foyer de tant d'associations, qui si elles ne sont pas toujours parfaites, ont au moins la légitime satisfaction du devoir accompli. M. Jos. Turgeon, pianiste distingué et organiste à St-Roch de Québec était l'artiste inivté. Il a rendu avec un brio admirable plusieurs pièces des grands maitres, entr'autres : "Sonate pathétique de Beethoven "Etude" de St-Saëns etc. etc. M. Léo Marcoux ajouta quelques mots, invita les parents à envoyer leurs jeunes gens à nos différentes organisations et le Cercle Dramatique représenta ensuite avec succès : "60 minutes ambassadeur au Japon". La tenue de nos jeunes artistes a été impeccable, et principalement celle de M. Albert Boivin dans le rôle de "Maxime Boisvert".

DANS NOS PAROISSES

Notre-Dame de Québec

La neuvaine

Les exercices de la Neuvaine à saint François Xavier, commencés samedi, se poursuivront toute la semaine, et se termineront dimanche prochain.

Aux prières

Dame Charles Baillargé, née Annie Wilson, décédée, samedi, en la paroisse de Saint-Dominique, en notre cité. La défunte appartenait aux Dames de la Sainte-Famille de Notre-Dame de Québec.

St-Jean-Baptiste

Aux prières

Mme C.-E. Bernier, autrefois de cette paroisse, décédée, à Saint-Coeur-de-Marie, le 26 février. La défunte était âgée de 75 ans.

M. Johnny Lévesque décédé, à Lévis, le 2 courant. Le défunt était âgé de 36 ans. Le service de sépulture fut chanté, ce matin, en l'église du Christ-Roi de Lévis.

Mlle Maria Déry décédée, en cette paroisse, le 2 courant. Le service de sépulture fut chanté, en notre église, ce matin.

M. Georges Desbiens, décédé, en cette paroisse, vendredi, à l'âge de 87 ans. Le service de sépulture fut chanté, en notre église, ce matin.

Mme Honoré Delisle décédée, au Cap-Rouge. La défunte était âgée de 77 ans.

Pour la Crèche

Cette semaine, en notre paroisse, quête à domicile, en faveur de la Crèche Saint-Vincent de Paul du Chemin Sainte-Foy. Seules les dames portant un ruban bleu, avec l'inscription : "Oeuvre de la Crèche" seront autorisées à faire cette collecte.

St-Sauveur

Clôture des Quarante-Heures

Les Quarante-Heures, commencées vendredi matin, dans notre paroisse, se sont terminées à la grand'messe hier. C'est le Rév. Père Savard, de la maison Jésus-Ouvrier, qui chanta cette messe, assisté des RR. PP. Choquette et Duret. Les exercices des Quarante-Heures furent suivies avec beaucoup de piété par les paroissiens, le jour et la nuit. A l'heure sainte, vendredi soir, de 11 heures à minuit, présidée par le Rév. Père Lelièvre, l'église était littéralement remplie, ainsi qu'à celle de samedi soir, prêchée par le Rév. Père Berlinguette. Au prône, hier, le R. Père Guérin qui, pour la première fois depuis sa nomination comme curé de St-Sauveur était témoin des Quarante-Heures dans sa paroisse, a dit qu'il avait été beaucoup édifié et félicita les fidèles.

Aux vêpres

Les vêpres ont été chantées à 7 heures, suivies de la procession du Rosaire, à l'occasion du premier dimanche du mois et du Salut du St-Sacrement. C'est le R. Père Vanier qui présida.

L'Archiconfrérie

A 4 heures, hier après-midi, eut lieu l'Archiconfrérie, les prières à saint Joseph en préparation de sa fête, vénération de sa relique et bénédiction du St-Sacrement. C'est le R. Père Laberge qui présida cet exercice. L'église était tout à fait remplie.

"Fils de France"

Ce magnifique drame de Henri Bouléé sera interprété demain et mercredi soirs, à la salle St-Pierre, par le cercle Legault. Ces deux soirées dramatiques ont été organisées dans le but de venir en aide aux jeunes gens qui désireront suivre les retraites fermées qui auront lieu à la maison Jésus-Ouvrier, à la fin du carême. L'admission sera de 25 sous seulement et l'on peut réserver des sièges chez M. J.-W. Cantin, 446, rue St-Joseph. Nous espérons que le public se rendra en foule à la salle Saint-Pierre, demain et mercredi.

Quête à domicile

Cette semaine, une quête à domicile sera faite pour l'Oeuvre de la Crèche.

Offices du carême

A 7 h. 30, tous les soirs de cette semaine, il y aura office du carême et exercice du mois de St-Joseph. Les mardi et mercredi on fera le chemin de la croix.

A l'église paroissiale

Grand'messes, demain : 5 h. 30, pour les âmes ; 6 h. 15, pour dame Maurice Lefeovre ; 7 h., pour dame Eugène Poitras; 7 h. 45, service d'Union de Prières de dame F.-X. Pelletier.

Recommandés aux prières

Maurice Laberge, fils de M. Amédée Laberge, décédé le 27 février, à St-Sauveur, à l'âge de 23 ans.

Dame Georgianna Labonté, épouse de M. Onésime Allaire, décédée le 4 mars, dans notre paroisse, à l'âge de 72 ans.

Fidèle Tremblay, décédé à Saint-Damien, le 2 mars, à l'âge de 73 ans. Il était autrefois de notre paroisse.

Ste-Cécile du Bic

Baptême

Marie-Julie-Gisèle, enfant de M. et Mme Louis Gagnon (Yvonne Thibault). Parrain et marraine : M. et Mme Ernest Thibault, oncle et tante de l'efant.

Vie sociale

—MM. Wilfrid Ouellet et Aubin Roy, sont de retour d'un voyage d'affaires à Montréal et aux Etats-Unis.

—Mlle Yvonne Picard, de Montréal, est venue visiter la famille de M. et Mme Louis Rioux à la fin de janvier.

—Mme Jules Dupéré et Mlle Cécile LeBlanc, de St-Gabriel, étant en visite dernièrement chez MM. Georges Dupérée et John Croff.

Dans nos classes

Noms des élèves de l'Ecole Modèle qui ont obtenu la note Excellente ou très bien aux examens de janvier et dont les noms apparaissent au tableau d'honneur de leur classe.

5ème et 6ème année dirigées par Mlle Y. Laforest.

6ème.—Marguerite Chenard, Imelda Aubert, L.-P. Archambault, Henri Langis, Vitalien Roy,

5ème.—Rita Blais, Jeanne Lavoie, Antoinette Lavoie, Marguerite Parent, Emilien Gagnon, J.-B. Michaud

4ème.—année dirigée par Mlle C. St-Pierre.

— A. note Excellente : Madelaine Boucher, M.-Emma Bélanger Simonne Dupéré, Yvonne Turcotte, Auguste Pelletier ; note très bien: Annette Lavoie, Martha Voyer, Roland Lavoie, Romuald Chénard, René Croff.

4ème B. Note très bien : Martha Boucher, Gertrude Bernier, Rita Mc Coffrey.

3ème année : dirigée par Mlle G. Santerre.

3ème A: Rita Morin, Nicolle Bellavance, Jeanne Pineau, Thérèse Thurcotte, Maria Gagnon, Alice Rousseau, Madeleine Janelle, Noella Pinault, Emma Turcotte, Alda Lavoie, Gabrielle Croff, Paul-A. Gagnon, Lucienne Langis, Colette Rioux, Rita Goulette, Roger d'Astous, Edgar Michaud, Léo-Paul Fournier, Irène Fournier, Gisèle Pineau, Laura Dubé, Marcelle Lavoie.

3ème B.— Grégoire Bellavance, B.-Yvonne Beaulieu, Jeannette Blais, Timothée Choquinard, P.-Paul Aubert, Roger Aubert, Rita Bérubé, Ernest Gagnon, Gisèle Bérubé, Henri Parent, Rosaire Fournier, Florence Voyer, M.-Thérèse Talbot, Simonne Plourde, Rodolphe Voyer, Rosaire Bélanger.

2ème année dirigée par Mlle Laura Beaulieu.

Note Excellente : G.-Etienne Aubert, B.-André Croff, Lionel Rousseau, M.-Paule Fournier, Rita Parent, Conrad Pineau, Lionel Gauthier, Jeannine Heppell, Alice Gagnon, Henri Blais, Berthe Lévesque, M.-Claire Chénard. Normand Lavoie, Roland Doucet, Normand Janelle.

Note très-bien: — Chs-Auguste Rioux, Bertha Goulette, Maurice Turcotte, L.-Roger Pineau, Germaine Fournier, Wellie Caron, Rosaire Boucher, Thérèse Chénard, Emile Lavoie, Rodolphe Bérubé, Joseph-A. Roy, Françoise Parent, Lionel Roy, Claude Gagnon, Jean-Raymond Dugal, Rolande Levesque Marie-Marthe Rioux, Jean-Paul Bernier, Gertrude Michaud.

Nos félicitations les plus sincères aux dévouées Institutrices comme aux élèves sans oublier Mlle Amanda Talbot, qui dirige depuis plusieurs années avec un dévouement et un succès toujours croissants la classe des petits" trop petits pour figurer au tableau d'honneur.

St-Charles, Bell.

Vie sociale

Mlle Adrienne Boucher, Québec, passe quelque temps chez sa tante Mme Arthur Therrien.

—Mme J.-A. Royer à Lévis, chez sa fille Mme Alexandre La Brecque.

—M. Xavier Roy, Abitibi chez son père, M. Wilfrid Roy.

—Mlle Agnès Royer est revenue enchantée d'une quinzaine passée à Lévis et Québec.

—Mme Zéphirin Gonthier et sa nièce Mlle Bérubé, de Limoilou, chez Mme Honoré Bolduc.

—Mlle Simonne Therrien de Québec, l'invitée de Mlles Martineau.

—M. Armand Nadeau, de Hartford, Connect, chez son frère M. le Dr A.-R. Nadeau.

—M. et Mme Emmanuel Fournier Québec, de passage chez M. Octave Fournier.

—Mlle Blandine Leblanc a passé une huitaine à Québec.

—M. Josaphat Audet, du Lac St-Jean, chez M. Joseph Feeteau.

—Mlle Lucienne Roy en promenade à Lévis.

—M. et Mme Alfred Lapointe, de Rivière du Loup, ont passé le dimanche chez M. Albert Roy, chef de gare et aussi les invités de M. Charles Lapointe.

—M. Herménégilde Boulanger, de Québec, M. et Mme Johnny Boulanger, de la Durantaye, chez Mme Joseph Boulanger.

—M. Oscar Boulanger, C.R., M. P., M. J.-L. Boulanger, sous ministre de la Voirie, MM. Richard, Wellie et Paul-Henri Boulanger, de Québec, MMl Donald et Jean Raymond, de Montréal, Mme James McKenzie (Poméla) de Milwaukee, Wisconsin à St-Charles à l'occasion de la mort de leur père M. Joseph Boulanger.

—Mme Dubreuil, de Lévis, chez son père M. Philéas Lacroix.

Baptêmes

M. et Mme Welly Gosselin (née Léa Breton) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né et baptisé le 29 janvier sous les prénoms de Joseph-Acaille-Robert. Parrain M. Achille Breton, de la Durantaye grand-Père de l'enfant. Porteuse Mme Arthur Gosselin, grand'mère de l'enfant.

BIBLIOGRAPHIE

LES ANNALES:

Lloyd George donne aux "Annales" de cette semaine un saisissant article: "A la dérive", qu'il convient de lire et de méditer. "La chasse au Cobra", de Franck Buch est une page dramatique. Le malicieux article de George Champeaux: "Quand Cécile Sorel joue 'Sapho' fera sourire plus d'un lecteur. Les articles signés Henri Duvernois, Paul Bach, Yvonne Sarcey, Pierre Bost, J.-L. Vaudoyer, Jean Giraudoux, André Lang, Fernand Vandérem et le nouveau roman d'André Chamson, "L'Auberge de l'abîme", contribuent à faire des "Annales" la plus vivante revue qui soit. En vente partout. 2 francs.

St-Ulric de Rivière Blanche

Maladie

En outre de la grippe qui est venue visiter plusieurs familles depuis quelque temps,plusieurs personnes ont dû être conduites à l'Hôpital pour maladie grave. Mentionnons à l'Hôtel-Dieu de Lévis, Mme J.-Bte Desrosiers, Mlle Simonne Roberge, Mme Camille Gagné; à l'Hôtel-Dieu de Québec, un jeune bambin de trois ans, enfant de M. et Mme Zénon Bouillon, lequel s'est fracturé une jambe en jouant chez lui le 28 janvier dernier, et Mme Ed. Sirois à l'hôpital à Montréal.

Mlle Blanche Anctil, qui a passé quelques mois à St-Maurice (Gaspé), est revenue dans sa famille pour cause de santé.

A tous les malades, nous souhaitons une prompte guérison.

Notes sociales

Etaient en visite au presbytère tout dernièrement, MM. les abbés A. Beaulieu, curé de Ste-Angèle, Allphonse Anctil, curé à St-Maurice, Gaspé, Ls-Ph. Anctil, vicaire à St-Simon, Chs Morin, professeur au Séminaire de Rimouski et A. Bérubé, vicaire à Trois-Pistoles.

M. P.-A. Parent, est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—Mme D. Roberge, a passé une quinzaine à Lévis, auprès de sa jeune fille retenue à l'Hôpital.

—Mme E. Ducasse, de Baie des Sables, et Mme Lioned Bilodeau, de Matane, ont passé quelques jours chez M. et Mme Ovide Lepage.

—Mlle Luce McNeil, est maintenant de retour dans sa famille.

—Mlle Louise-Anna Levesque, G. M.G., est allée à Lévis par affaires.

—Le détective Roussin, de Québec, et le représentant du journal le "Soleil" étaient de passage ici, ces jours derniers.

—M. et Mme Michel Chouinard, ont passé une quinzaine, chez des parents à Val Brillant et à Mont-Joli.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

"Je serais naïve de payer plus quand mon dentiste conseille la Colgate"

"J'EMPLOIE la Colgate parce qu'elle garde mes dents blanches... ma bouche fraîche. Mon dentiste me dit que voilà tout ce que peut faire toute pâte à dents, peu importe le prix. Et puisque la Colgate ne coûte que 25c, j'économise sur chaque tube que j'achète."

La Colgate est plus employée que toute autre pâte à dents. Commencez maintenant à vous en servir soir et matin, et goûtez sa saveur saine et rafraîchissante.

25c

FABRIQUEE AU CANADA 2643 F

TELLE QUE VOUS ME DESIREZ

pour que votre peau puisse accentuer la beauté de la jeunesse

cette quantité d'HUILE d'OLIVE entre dans chaque Savon Palmolive →

TOUCHEZ votre peau — est-elle douce—souple—ferme ? Rappelez-vous qu'une peau jeune, jolie et fraîche est un atout précieux de votre charme naturel.

La jeunesse s'acquiert

Vous pouvez conserver votre peau jeune, jolie et attrayante. Plus de 20,000 spécialistes en soins de beauté vous le diront. Le secret repose dans un simple mais sage soin quotidien de beauté.

L'huile d'olive pour la jeunesse

La base de ce soin est ce célèbre cosmétique rajeunissant—l'huile d'olive. Comment l'employer ? Dans le Savon Palmolive. Plus de 20,000 spécialistes en soins de beauté en conviennent. Parce que c'est le seul savon de renommée universelle qui emploie l'huile d'olive comme principal ingrédient de beauté.

Servez-vous de Palmolive sur tout le corps. Rincez à l'eau chaude, ensuite à l'eau froide.

Vous obtiendrez le charme de la jeunesse

Voyez votre peau acquérir la beauté naturelle de la jeunesse. Vous aurez alors trouvé ce "quelque chose" qui vous rend, qui vous garde désirable.

Une Photo Réelle

Palmolive ne contient que des huiles végétales — aucune coloration artificielle. Photo montre la quantité exacte d'huile d'olive qui entre dans chaque savon à 10c.

Conservez ce teint d'écolière

FABRIQUE AU CANADA
7284-F

GAINS D'UNE FRACTION A 4 POINTS A MONTREAL.--N.-Y. FERME JUSQU'A NOUVEL ORDRE.--LE BLE MONTE DE 2¼c

DES GAINS ALLANT JUSQU'A 4 POINTS SUR NOTRE LISTE

Montréal, 6. (P. C.) — Fermeture. — Les valeurs de Bourse ont vigoureusement monté en dernière heure ici aujourd'hui et les cours ont fermé avec des gains allant d'une fraction à quatre points. Au commencement de la séance, l'activité a été plutôt faible, car les spéculateurs étaient indécis à cause de la situation embrouillée qui prévaut aux Etats-Unis. Néanmoins, vers la fermeture une demande agressive se manifesta pour Nickel et C. P. R. et toute la liste s'améliora à la suite de ces deux actions.

Brazilian Traction, le leader habituel en activité, n'a pas été négocié une seule fois en lots de 25 parts aujourd'hui : c'est quelque chose comme un record. Smelters bondit de 4 points pour finir à 59 1-2 et C. P. R. d'un point à 11 1-8. Nickel a effacé une perte initiale d'un point pour finir sans changement à 9.

Les actions de compagnies fabricant des instruments aratoires ont monté : Cokeshutt Plow de 3-4 à 4 1-4 et Massey-Harris de 1-4 à 3 3-4.

Parmi les "utilités", Montreal Power a monté de 3-8 à 28 3-4 et Shawinigan de 1-2 à 11. Steel of Canada privilégié était en mieux de 3-4 à 25 3-4. National Steel Car de 1-4 à 6, Hollinger de .60 à $6.80 et St-Lawrence Corporation de .05 x .30.

De nouveaux minima furent établis par Dominion Glass à 40 et Canadian Bronze à 10, toutes deux ayant cédé 2 points. Steel of Canada a reculé de 3-4 à 5 et les débentures de Montreal Power de 1-2 à 41 1-2.

FERMETURE – MONTREAL

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

Valeur	— LE 6 MARS — Ouv.	Min.	Max.	Fer.
Bell Telephone	84½	85	84	85
Brazilian Traction	7½	7¾	7½	7¾
B. C. Power "A"	15½	15½	15½	15½
Canadian Bronze	10	10	10	10
Can. Cement, priv.	15	15	15	15
Can. Car, priv.	10¾	10¾	10¾	10¾
C. Celanese, priv.	72	72	72	72
C. Ind. Alcohol	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
C. Ind. Alcohol "B"	1½	1½	1½	1½
Can. Pacific	10¼	11⅛	10¼	11⅛
Cockshutt Plow	3½	4¼	3½	4¼
Cons. Smelting	58½	59½	58	59½
Dom. Bridge	15½	15½	15½	15½
D. Steel & Coal "B"	60	60	55	55
Gen. Steel Wares	.80	.80	.75	.75
Gypsum	1½	1½	1½	1½
Hollinger	6.80	6.80	6.50	6.55
Inter. Nickel	8½	9	8¼	9
Massey-Harris	2½	3	2⅜	3
McColl-Frontenac	8¼	8¼	8¼	8¼
Montreal Power	28½	29	28½	28¾
Nat. Breweries	15	15	14½	14½
Nat. Steel Car	5¾	5¾	5¾	5¾
Ogilvie	100	100	100	100
Penmans Ltd, pfd.	70	70	70	70
St. Law. Corp.	.30	.30	.30	.30
Shawinigan	10¾	11	10¾	11
S. Can. Pow. pfd.	70	70	70	70
Steel of Canada	15	15	15	15
Steel of Can. Priv.	25¾	25¾	25¾	25¾
BANQUES				
Montreal	165	165	164½	164½
Royale	130	130	129½	130

PRODUCTION MINERALE DU QUEBEC EN JANVIER

Le tableau suivant, préparé par le service des Mines de Québec, donne les statistiques de la production minérale de la Province de Québec pour janvier.

	Jan. 1933	Janv. 1932	Déc. 1932
Amiante, tonnes	5 951	10 190	14 478
Or—onces	33 041	31 078	30 495
Argent—onces	44 788	53 557	46 257
Produits argileux	$30 022	$120 416	$37 922
Chaux—tonne	5 884	8 496	5 096
Ciment—barils	33 877	96 267	48 703

Comparées aux expéditions faites en décembre et janvier 1932, les expéditions d'amiante ont diminué d'importance durant le mois écoule. Après avoir atteint leur plus haut point en décembre dernier, leur chiffre a touché en janvier le plus bas niveau.

La production d'or a dépassé en importance celle du mois précédent et aussi celle de janvier 1932, tandis que la production de l'argent marque une baisse lorsque comparée à celle des deux mêmes mois.

Les chiffres enregistrés pour la production des métériaux de construction marquent une très forte dépression comparés à ceux du mois correspondant pour 1932.

En résumé, comparant avec janvier 1932, l'or est la seule substance accusant quelque hausse. Toutes les autres marquent une tendance à la baisse. L'or et la chaux sont les deux seules substances qui, comparées à décembre, montrent quelque tendance à augmenter.

	Janv. 1933	Janvier 1932
Amiante:		
Fibre	5 951	10 190
Sous-produits (sable, gravier, etc.) tonnes	64	402
Métaux:		
Or, onces	33 041	31 078
Argent, onces	44 788	53 557
Matériaux de construction:		
Produits d'argile	$30 022	$120 416
Chaux, tonnes	5 884	8 496
Ciment, barils	33 877	96 267

SISCOE A PRODUIT $74,832.00 EN OR LE MOIS DERNIER

Montréal, 6. — La production de Siscoe Gold Mines Limited durant le mois de février 1933 a atteint $74,832 sans tenir compte de la prime payée par Ottawa. Durant le mois de janvier 1933 la mine Siscoe avait produit pour $85,875 et elle avait produit pour $84,364 durant le mois de février 1932. Il faut tenir compte du fait que le mois de février était plus court cette année que l'an dernier. La prime payée par Ottawa va ajouter au moins $11,224 à la production de février dernier de sorte que durant les deux premiers mois de l'année courante, Siscoe Gold Mines Limited se trouvera avoir produit pour $187,662 environ.

Le moulin de Siscoe a traité 4,573 tonnes de minerai durant le mois de février 1933. La valeur moyenne de ce minerai a été de $16.36 la tonne à rapprocher de $15.34 la tonne durant janvier 1933 et de $15.94 la tonne durant février 1932.

Washington, 6. (P. A.) — L'American Railway Association rapporte aujourd'hui que les wagons chargés aux Etats-Unis au cours de la semaine qui a fini le 25 février ont été de 259,079, soit 55,311 de moins que la semaine d'avant et 76,419 de moins que pour la même semaine de 1932.

Potins de la Bourse

(Par Louis-A. Belisle)

REVUE DE LA SEMAINE (Irradiée samedi midi par C K C I) — **L'épidémie de moratoires qui a déferlé sur les Etats-Unis depuis quelque temps a créé chez nos voisins une panique sans parallèle depuis près de cent ans. Elle a eu un dénouement tragique samedi lorsqu'on annonça que les Bourses et tous les marchés d'échange seraient fermés pour plusieurs jours. Tous les états de la république voisine sont actuellement sous le coup de moratoires et autres restrictions concernant les dépôts placés en banque, de sorte que les $42,000,000,000 de l'argent du public, en dépôt dans les banques américaines, se trouvent à peu près immobilisés en attendant que le gouvernement nouveau vienne sauver du naufrage un système bancaire qui s'est avéré depuis longtemps inadéquat. Les moratoires limitent à 5% par mois les retraits de fonds par les déposants, de sorte que celui qui a en banque $1,000 ne pourrait retirer que $50 d'ici trente jours si aucune mesure rémédiatrice n'était passée prochainement. On conçoit que si pareil état de chose subsistait au-delà d'une certaine période, les affaires se trouveraient complètement paralysées outre-frontière et que les conditions de vie deviendraient absolument différentes de ce qu'elles sont présentement. Néanmoins, on a pu constater que les moratoires ne sont annoncés que pour des périodes allant d'une journée à trois jours, dans la majorité des cas. On a agi de la sorte afin de donner aux institutions centrales le temps nécessaire pour fournir aux banques où le public retire ses dépôts les fonds de surplus dont elles ont besoin pour satisfaire aux demandants.**

L'EFFET AU CANADA

Cette crise bancaire, tout en étant déplorable au point de vue du moral, a été plutôt à l'avantage des institutions canadiennes vers lesquelles les fonds des Etats-Unis se sont dirigés à flots pressés, tant que les gens ont pu retirer leur argent. Les Américains connaissent depuis longtemps la stabilité de nos banques et c'est pourquoi ils ont acheté en masse des dollars canadiens. Cette demande a contribué à faire remonter de plusieurs centins notre devise qui, vendredi, était cotée à 86c en fonds américains, sur le marché des changes de New-York.

Jusqu'à samedi, alors que la Bourse a été fermée pour une période de plusieurs jours, les marchés mobiliers des Etats-Unis ont été affectés par la crise bancaire du fait que les gens qui ne pouvaient obtenir des fonds aux banques se sont vus dans l'obligation de vendre ces titres pour obtenir de l'argent. En outre, plusieurs banques ont dû sacrifier quelques-unes des valeurs qu'elles détenaient afin de rendre leurs réserves d'argent plus liquides. Les marchés du Canada ont, comme à l'ordinaire, suivi l'exemple du marché de New-York.

NOS MINES D'OR

Toutefois, si, comme il en a été rumeur, les Etats-Unis venaient, officiellement ou non, à abandonner l'étalon-or, il est à peu près sûr que les mines d'or canadiennes en seraient affectées, à moins que le Canada suivit l'exemple de ses voisins du sud en abandonnant lui aussi l'étalon-or. A l'heure qu'il est, les mines d'or canadiennes vendent leur produit à $23 l'once environ à cause de la disparité de notre dollar avec le dollar américain. En admettant que notre piastre remontât à son ancienne valeur de 100 centins-or, nos mines d'or ne recevraient plus que le prix normal de $20.67 pour chaque once d'or et ceci réduirait leurs profits de quelque quinze pour cent.

LE MARCHE DU BLE

Les nouvelles financières de la semaine passée n'ont pas été particulièrement abondantes ni bien encourageantes au Canada. Il s'est produit quelques améliorations dans les prix du bacon, du blé, de l'argent, du sucre et du café. Par contre, le nombre de nos chômeurs accusait une augmentation de 14,000 au début de février relativement au début de janvier. Nos exportations de farine se sont accrues, de même que nos exportations de blé et c'est là l'un des facteurs les plus encourageants. On a appris au cours de la semaine que les approvisionnements de blé des Etats-Unis se trouvaient présentement inférieurs de 60 à 90 millions de boisseaux à ceux de l'an dernier et que la récolte de blé d'hiver devrait n'être que de 370 à 380,000,000 de boisseaux comparativement à 462,000,000 de boisseaux en 1932 et à 787,000,000 boisseaux en 1931. Si notre récolte est normale, cette année, nous devrions vendre beaucoup plus de blé à l'étranger. Ceci améliorerait considérablement le pouvoir d'achat des fermiers de l'ouest, en admettant que les prix soient bons.

Montgomery-Ward & Co. a vendu pour $10,113,826 en février, au lieu de $11,963,366 en février 1932.

Le secrétaire du Trésor Woodin, dit que les Etats-Unis n'ont pas abandonné l'étalon-or.

LA LISTE MINIERE S'EST RESSAISIE UN PEU A TORONTO

Toronto, 6. (P.C.) — Fermeture. — Bien qu'un peu en proie à la panique au commencement de la séance, le Standard Stock & Mining Exchange a repris ses sens avant la fermeture, alors qu'une tendance vers la hausse s'est manifestée. Les titres n'ont cependant repris qu'une partie de ce qu'ils avaient cédé ce matin.

Les ragentifères ont été très en demande : Nipissing a monté de .10 pour finir à $1.50 et Eldorado de .10 également à $1.35. La raison de ceci c'est que les Etats-Unis se proposent d'ajouter l'argent à leur réserve monétaire.

Parmi les aurifères des pertes nettes variant de .25 à $1 ont été subies par Lake Shore et McIntyre, Dome, Hollinger, Teck Hughes et Wright Hargreaves. Pioneer a cédé .40.

Ventures a fermé juste en bas de la piastre. Howey, Siscoe, Sylvanite, Granada et San Antonio ont baissé de .03 à .10 chacune.

Nickel dépassa $8.80 après être tombée aussi bas que $8.25, puis finit à $8.65 avec .20 de perte. Noranda baissa de .30 et Falconbridge de .10.

Il s'est négocié environ 30,000 parts aujourd'hui.

FERMETURE – MINES

Fourni par Barry & McManamy

Le 6 mars	Ouv.	Ferm.
Amulet	.15	.15
Arno	.03	.02¾
Ashley	1.08	1.08
Bagamac Rouyn	.08	.07¼
Baltac	.02	.02
B. A. Oil	8.00	8¼
Barry Holl (nouv)	.08	.08
Base Metals	.80	.80
Brownlee	.02¾	.02¾
Buffalo Canadian	.03	.03½
Can. Manitoba	.12	.10
Chemical Research	.62	.62
Chibougamau	.08	.08
Coast Copper	2.10	2.10
Cons. Smelters	56.50	59.00
Dome Mines	14.05	13.75
Dom. Explorers	.04	.04
Eldorado	1.30	1.35
Falconbridge	2.35	2.30
Granada	1.29	1.25
Hollinger	6.75	6.75
Howey Gold	.64	.64
Hudson Bay	3.25	3.25
Imperial Oil	8.00	8.50
Int. Nickel	8.50	83
Int. Petroleum	10¾	10.75
Kirkland Lake	.33	.33
Lake Shore	32.75	31.50
Macassa	.26	.25
Manitoba Basin	.01¾	.01¾
McLeod River	.04	.04
McIntyre	22.20	21.50
Mining Corp.	1.25	1.30
Moss	.18	.18
Nipissing	1.25	1.31
Noranda	20.75	21.00
Pioneer	5.75	5.50
Premier	.70	.68
San Antonio	.80	.75
Sherritt Gordon	.39	.38
Siscoe	1.42	1.36
Stadacona	.03¾	.03¾
Sudbury Basin	.75	.75
Sylvanite	.81	.80
Teck Hughes	3.80	3.85
Thomson Cad'e	.06	.06
Ventures	1.00	1.00
Wright Har.	4.00	3.85

LE BLE BONDIT DE 2 CENTS ET ¼ LE MINOT A WINNIPEG

Winnipeg, 6. (P. C.) — Fermeture. — A la fin d'une autre séance active, caractérisée par des achats nombreux venant des Etats-Unis, le blé à terme avait enregistré des gains de plus de 2 centins par boisseau, ici aujourd'hui.

Ce grain a fini 2 1-4c plus cher que samedi, mai étant à 52 1-4c, juillet à 53 3-8c et octobre à 55c.

C'est la première fois depuis l'automne dernier que le blé canadien se rend aussi haut.

La fermeture du marché de Chicago a eu pour effet d'attirer ici toutes les transactions qui, normalement, auraient eu lieu là-bas et les ordres d'achat, arrivant sur le parquet par vagues spasmodiques, ont pistonné les prix vigoureusement pendant que les courtiers mettaient tout en oeuvre afin de se tenir à date, tant étant grande l'activité générale.

Le commerce d'exportaion a été restreint par les fluctuations enregistrées sur le marché des changes, mais on croit que des ventes passables ont eu lieu de la côte du Pacifique.

Chicago, 6. (P. A.) — De petits groupes de spéculateurs en grains se sont réunis ici aujourd'hui pour négocier des quantités limitées de blé pour livraison immédiate. Le parquet était vide et silencieux. On a porté attention à la hausse enregistrée à Winnipeg.

Au cours du mois de février, le nombre des actions vendues à découvert à la Bourse de New-York a diminué de 190,826 pour tomber à 1,654,221.

Un rapport préliminaire de Bethlehem Steel pour 1932 montre une perte nette de $19,404,431, comparativement à un profit net de $115,745 en 1931.

Corn Products Refining Co. a gagné $2.77 par action ordinaire durant 1932 au lieu de $3.54 par action durant 1931.

International Business Machine Corporation a gagné $9.11 par action durant 1932 au lieu de $11.08 par action durant 1931.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

— LE 6 MARS —	Ouv.	Fer.
B. A. Oil	8	8¼
Beauharnois	.85	.80
Can. Malting	13⅝	13⅝
Imperial Oil	8	8½
Imperial Toh	7⅛	7⅛
Int. Petroleum	10½	10¾
Mitchell (Robert)	6	6
MINES :		
Big Missouri	.13	.13
Hollinger	6.80	6.55
Mess Mines	.18	.18
Noranda	20.75	21.00
Siscoe	1.40	1.35
Teck Hughes	4.00	3.75
Ventures	.95	.98
Wright Hargreaves	3.80	3.80

Les PETITES ANNONCES CLASSIFIEES abondent en occasions.

DOME MINES LTD

Toronto, 6. (P. C.)—Dome Mines Limited a produit pour une valeur de $381,565 en métaux monnayables au cours du mois de février, ce qui représente une augmentation de $16,680 sur la production de janvier.

VINGT CLAIMS VENDUS

Noranda, 6.—(P.C.) —Vingt claims aurifères, connus sous le nom de "propriété Séguin" et situés à 4 milles à l'est de cette ville et à deux milles de la McWatters Gold Mines, ont été vendus en fin de semaine à W.-R. Anderson, de la Denroi Company, qui a agi pour le compte de capitalistes anglais et canadiens. Cette nouvelle a été annoncée ici aujourd'hui.

On comprend que les nouveaux propriétaires projettent de développer immédiatement ces claims.

LES PATATES ONT CEDE LEGEREMENT; LES OEUFS AUSSI

Montréal, 6.—Une baisse de 1c par douzaine a été enregistrée dans les prix de gros des œufs frais sur le marché local des produits de la ferme samedi, de sorte que ces œufs sont maintenant aux cours suivants : frais extras 24c par douzaine ; frais premiers 22c; frais de poulettes 21c et frais seconds 20c. On s'attend à ce que les arrivages augmentent cette semaine, vu que la température a été douce la semaine dernière.

Les prix cotés aux marchands-détaillants sont restés les mêmes.

Les patates ont fermé avec une baisse de 5c la poche samedi, par suite d'offres assez abondantes. On cote maintenant de 70 à 75c la poche de 80 lbs sur le marché, tant pour les patates Montagnes Vertes du Nouveau-Brunswick que pour celles de l'Ile-du-Prince-Edouard de même qualité.

Depuis huit jours, le beurre a monté de 1-2c par livre et le fromage est resté stationnaire.

Voici quels ont été les arrivages de la semaine : 190 boîtes de beurre; 374 boîtes de fromage et 4,440 caisses d'œufs.

PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé Northern No 1	$0.58
Blé Northern No 2	.57
Aovine No 2, C. W	.35
Avoine No 3 C. W	.33
Avoine d'engrais No 1	.32
Balle d'avoine	.20
Orge No .. C. W	.40
Maïs sud-africain	.52
(Par boisseau ex-magasin à Montréal, ex-voie ferrée)	
Farine :	
Première Patente	$4.35
Deuxième Patente	3.75
Forte à boulanger	3.65
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 cts par baril pour du comptant)	
Farine de blé d'hiver :	
Qualité de choix au wagon, le baril	$2.60
Qualité de choix, en quantité irrégulière, par baril, ex-magasin	$2.90
Farine de maïs blanc, par baril, en sac de chanvre, livré	$3.90 à 4
Farine d'engrais :	
Son du Manitoba	$16.25
Gru rouge	17.25
Gru rouge	22.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).	
Malt séché de brasserie en gros	$16.00
Par tonne, au détail	18.00
Gruau en sac de 90 livres	2.55
Foin pressé :	
Mil No 2, extra	$10.50
Mil No 2	9.50
Mil No 3	8.00

Oeufs	**En cartons**	**Libres**
Frais spéciaux	.29	.28
Frais extra	.27	.26
Frais premiers	.25	.24
Frais de Poulette	.24	.23
Frais seconds	.23	.22
Beurre :		
No 1, pasteurisé	$0.24¼ à	.24½
Fromage :		
Ontarien, septembre	$0.11¼ à	.11½
Ontarien, blanc (frais)		.09
Ontarien, coloré (1932)	0.10 à	.10½
Patates :		
Québecoises		$0.70
Du N.-Brunswick (80 lbs)	$0.70 à	.75
De l'Ile du P.-E. (80 lbs)	0.70 à	.75

Volailles	**"A"**	**"B"**
Volailles pour bouillir	.12-.18	.10-.16
Poulets à rôtir	.16-.20	.14-.18
Poulets nourris au lait	.18-.23	.16-.21
Poulets à frire	.15-.18	.13-.16
Poulets à bouillir	.24-.28	.22-.26
Dindons à rôtir	.18-.20	.16-.18
Canard	.16-.19	.14-.17
Oies et oisons	.10-.12	.08-.10

VENTES DE SAMEDI

Toronto, 6.—Voici quel a été le prix de fermeture et le total des virements pour chacune des valeurs minières négociées au cours de la séance de samedi sur le Standard Stock & Mining Exchange :

2,000 Acme Oil, .08; 1,100 Ajacx Oil, .65; 1,000 Amity, .01¼; 1,100 Amulet, .15; 1,000 Area, .02; 10,500 Arno, .03; 700 Ashley, 1.05; 9,500 Bagamac, .08; 6,550 Bar. Holl, .10; 1,000 B. Hill Ex., .02; 2,200 Cen. Pat., 21; 1,000 Castle T., .22; 2,500 Chibougamau, .08; 6,400 Clericy, .01; 1,000 Columari, .07; 810 Dome, 14.25; 885 Falconbridge, 2.35; 2,000 Goldale, .06; 6,300 Granada, 1.34; 5,945 Holl. Con., 6.85; 500 Homestead, 10; 8,800 Howey, .65; 1,950 Kirk. Lake, .33; 1,000 Kirk. Pre., .02½; 2,500 Lake S., 32.50; 13,300 Macassa, .28; 1,000 Man. Basin, .02; 2,580 McIntyre, 22.80; 3,700 McWatters, .52; 1,000 Merland Oil, .13½; 450 Mining C., 1.30; 6,300 Moss, .18; 1,000 Mentor, .35; 12,000 Murphy, .01½; 4,100 McVittie, .26; 700 Nipissing, 1.40; 5,055 Noranda, 21.15; 1,500 Olag Oil, .29; 1,900 Pioneer, 5.85; 1,000 Premier, .70; 10,900 San Ant., .80; 500 Sarnia, .07; 1,000 Sherritt G., .38; 20,025 Sicos, 1.45; 1,500 Sud. Basin, .75; 5,000 Stadacona, .03¾; 18,400 Sylvanite, .80; 2,500 Tashota, .01½; 7,470 Teck H., 4.05; 100 Vipond, .33; 1,000 Wilt Coug., .07¼; 17,085, Wright H., 4.15.

Total des ventes: 325,000 actions.

HORS-LISTE

500 Big Miss., 13; 5 Dal. Oil, .05; 7,125 Eldorado, 1.25; 500 Halcrow, .24½; 250 Hud. Bay, 3.25; 2,565 Int. Nickel, 8.85; 8,000 McLeod River, .04¼; 1,200 Nordon, .10; 100 Royalite, 6.50; 18,350 Ventures, 1.08; 2,500 Vickers, .20.

CURB

1,000 Algoma, .03; 2,500 Bobjo, .11; 1,500 Brett Tr., 16; 1,100 Brownlee, .02½; 800 Can. Kirk., .05½; 1,000 Hilltop, .00¼; 2,00 Jirk Hunt, .01; 4,000 Kirk. T., .14; 500 L. Maron, .11; 35,500 Lebel Oro, .05; 3,000 Night Hawk, .03¼; 1,000 Paw Kirk., .02½; 2,000 Ribago, .00¼.

Sur le Pennsylvania Railroad, les chargements ont été de 71,786 wagons durant la semaine du 25 février 1933, au lieu de 89,302 wagons durant la semaine précédente et de 78,024 wagons durant la semaine correspondante de 1932.

LE MORATOIRE SE CONTINUE AUX E.-U.: MALAISE GENERAL

New-York, 6. (P.A.) — La Bourse de New-York a décidé aujourd'hui de rester fermée jusqu'à nouvel ordre.

Cette décision a été prise par un comité spécial de sept membres nommé au commencement de la journée afin de "prendre toutes les mesures rendues nécessaires par la situation actuelle".

"Par suite du moratoire bancaire déclaré par le président des Etats-Unis", dit une déclaration, "le comité des sept de la Bourse de New-York a décrété que la Bourse restera fermée jusqu'à nouvel ordre".

A MONTREAL

Montréal, 6. (P. C.)—Les touristes américains de passage ici se sont trouvés dans une situation aussi embarrassante qu'en Europe et ailleurs en constatant que les banques et autres institutions financières canadiennes refusaient d'encaisser leurs chèques ou de payer une prime sur l'argent américain.

Les compagnies canadiennes de messageries ont prohibé la vente des mandats d'argent payables en dehors du Canada et les banques ont reçu instructions de n'émettre aucune traite en fonds américains en attendant que le taux du change soit établi officiellement.

New-York, 6. (P.A.) — Un moratoire bancaire pour tous les Etats-Unis a été déclaré aujourd'hui par le président Roosevelt. Ce moratoire durera d'aujourd'hui à jeudi inclusivement. Aucune banque ne pourra faire des affaires quelles qu'elles soient, durant ces quatre jours sans une autorisation du secrétaire du Trésor.

Une séance spéciale du Congrès a été convoquée pour jeudi midi afin d'examiner la situation.

On croit que les Bourses resteront fermées pendant cette période; mais les marchés de denrées seront ouverts.

Si une loi rémédiatrice n'est pas promulguée jeudi, il se pourrait que la durée du moratoire soit prolongée.

Le secrétaire du Trésor Woodin a déclaré catégoriquement que ce moratoire n'indiquait nullement que les Etats-Unis abandonnaient l'étalon-or.

DEMANDE DE REOUVERTURE

L'Arkansas a été le premier état à télégraphier au secrétaire du Trésor pour lui demander la permission de rouvrir les banques dans une certaine section de l'état. Le Minnesota a été le second.

Le président Roosevelt est à préparer un programme qui sera soumis au Congrès lorsqu'il se réuniral jeudi midi.

A L'ETRANGER

Le moratoire déclaré pour les banques aux Etats Unis a mis fin aux cotations pour le dollar américain sur les marchés de l'étranger du monde entier et tous les pays suivent avec beaucoup d'intérêt les événements qui se déroulent au pays de l'Oncle Sam.

LONDRES.—Les touristes américains ont pu encaisser leurs chèques de voyage à un prix légèrement plus élevé que samedi.

LIVERPOOL.—La Bourse du Coton a ouvert, mais les prix ont commencé 12 points plus bas que samedi pour regagner bientôt la moitié du terrain perdu.

PARIS.—Le dollar américain n'a pas été coté ici, mais les autres devises étrangères ont été activement négociées. Les touristes américains ont pu encaisser leurs chèques de voyages à 24 francs au dollar, soit un peu plus que samedi.

BERLIN.—Le Reischbank a fixé la valeur du dollar à 4.18 marks, soit un peu plus que samedi.

ROME.—Le marché des changes étrangers a été fermé et les valeurs de Bourse ont baissé. On cotait non officiellement 18 1-2 lires au dollar.

MADRID.—Les financiers ont exprimé leur foi entière aux Etats-Unis mais ils ont recommandé le maintien de l'étalon-or.

AMSTERDAM. — Les valeurs de Bourse ont monté sans se préoccuper outre-mesure de la situation américaine.

VIENNE.—Le gouvernement a donné instruction à toutes les banques de ne pas encaisser de chèques ou de traites américaines pour le moment.

JOHANNESBURG.—Les actions de mines d'or ont baissé sous le poids de ventes massives.

TOKIO.—Les transactions ont été suspendues sur le marché des changes étrangers et toutes les Bourses ont été fermées. Il n'y a que les obligations du gouvernement qui puissent être négociées.

SHANGHAI.—Le dollar est descendu à 33 1-2 taels au lieu de 29 1-4 samedi.

LA HAVANE.—Le président Machado a déclaré un moratoire pour les banques et la Bourse de toute l'Ile de Cuba.

SAN JAUN, PORTO-RICO. — Le gouverneur Beverley a déclaré un moratoire de trois jours pour les banques et annoncé que le gouvernement de l'Ile songe à l'émission de "pitons" (scrips) pour effectuer les paiements.

A LA BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 6. (P.A.) — Tous les marchés ont été fermés à Wall Street aujourd'hui en conformité avec la décision prise samedi par les gouverneurs de la Bourse qui ont décidé de fermer le marché pendant toute la durée du moratoire déclaré par le gouverneur de l'état Herbert-H. Lehman. Ce moratoire était censé finir demain (mardi).

Les maisons de courtage ont ouvert ce matin et tout leur personnel était au poste, mais, naturellement, aucune transaction n'a eu lieu. Les firmes faisant partie de la Bourse de New-York ont reçu instruction de ne faire ni achats ni ventes et, en autant qu'on a pu s'en rendre compte, aucune transaction de main à main n'a eu lieu entre les membres de la Bourse.

Le gouverneur Murray, de l'Oklahoma, a émis un ordre aux autorités militaires, leur enjoignant de fermer le champ pétrolifère de l'Oklahoma en attendant que la législature passe une nouvelle loi de répartition au pro-rata au sujet de la production.

Le chemin de fer Reading a réalisé $652,008 sur ses opérations en janvier au lieu de $469,927 en janvier 1932.

LA LIVRE A $4.20

Montréal, 6. (P. C.)—Le cours de la livre anglaise a bondi vigoureusement sur le marché montréalais des changes étrangers ce matin. On cotait $4.20 à l'ouverture, soit 16 centins plus cher que samedi midi, et certaines offres ont même été faites à $4.30, d'après ce qu'on a rapporté.

On rapporte que la position du dollar canadien est difficile à déterminer. En termes de francs français, une monnaie qui se trouve encore à l'étalon-or, la prime qui existe sur l'or relativement au dollar canadien est d'environ 17 1-2 p. c.

Paris, 6.— (P.A.)— Le dollar des Etats-Unis n'a pas encore été coté ici aujourd'hui, mais il y a eu une grande activité sur le marché des changes dans les devises des autres pays. Le Guilder hollandais, les marcks allemands et les francs suissses ont été offerts en assez fortes quantités sur le marché. Les banquiers ont rapporté que ceci provenait sans doute du fait que plusieurs personnes ont besoin de francs français et se trouvent dans l'impossibilité d'échanger les dollars américains qu'ils possèdent.

Les banques américaines ayant des succursales à Paris ont consenti à avancer à leurs clients les trois quarts des montants inscrits sur les chèques tirés sur des banques des Etats-Unis. Les agences de tourisme encaissent les chèques au taux nominal de 24 francs au dollar.

Une société de secours américaine a transporté deux Américains à Londres, où des fonds avaient été portés à leur compte.

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 6. (P.C.) — Arrivages de bêtes à cornes ce matin : 644. Le marché des bêtes à corne sa déployé plus de vigueur et l'on a estimé que les prix de ce matin étaient environ 25c plus élevé du 100 lbs que lundi dernier. On payait de $3 à $3.25 pour les vaches de belle qualité. En lots mixtes quelques vaches de qualité médium ont obtenu $2.75 et mieux. On payait de $2 à $2.25 pour les vaches de qualité commune et aussi bon marché que $1 du 100 lbs pour les animaux destinés à la salaison. Les bouvillons peu pesants ont obtenu de $3.25 à $3.50 et les médium jusqu'à $4. Un wagon de bouvillons assez pesants a obtenu $4.50.

Arrivages de veaux : 1020. Cotations : veaux de belle qualité et de choix $6.50 à $7 ; communs et médium $3 à $6. Veaux d'herbe $1.50 à $2.

Arrivages de moutons: 130. On cotait de $2.20 à $3.50 pour les brebis ; de $6 à $8 pour les agneaux de belle qualité et de $5 à $5.50 pour les agneaux de qualité commune, au cent livres.

Arrivages de porcs: 2,036. Une hausse générale de 25c du 100 livres a été enregistrée sur les porcs qui ont généralement obtenu ce matin $4.50 (nourris et abreuvés). Une couple de wagons se sont même vendus sur une base de $4.60. Les truies ont également monté pour se vendre de $3 à $3.50 du 100 livres.

MARCHES OUVERTS ICI

Montréal, 6. (P. C.) — Les Bourses de Montréal et Toronto ont ouvert aujourd'hui comme à l'ordinaire, après que les directeurs eussent clairement laissé entendre que si une vague de ventes arrivait des Etats-Unis ces marchés seraient fermés. Contrairement à ce qu'on craignait, l'activité a été restreinte et rien n'est venu déceler la présence de "ventes forcées". A part la faiblesse des actions de mines d'or, l'état de choses peu intéressant qui prévaut aux Etats-Unis n'a exercé aucun effet sur les opérations de Bourses au Canada.

INS. CO. OF NORTH AM.

Montréal, 3.—(P.C.) — Le 14e rapport annuel de l'Insurance Company of North American, qui vient d'être publié, démontre un actif de $72,042,833. C'est une diminution de moins de trois millions de dollars par rapport à 1931. Le surplus aux assurés de $40,674,291 est plus éleve que l'an dernier de $629,958. Un montant de $2,400,000 a été payé en dividendes.

Standard Oil of California a réduit le prix du pétrole brut de 6c à 37c en bas des niveaux courants. La réduction moyenne atteint 25c par baril, de sorte que le prix de base passe de $1 à 75c le baril environ.

En 1932, American Smelting & Refining a subi une perte nette de $4,506, 175. Cette compagnie avait rapporté un profit net de $874,976 en 1931.

Retraite fermée

Jeudi soir, 9 mars, à 8 heures, retraite fermée pour hommes et jeunes gens, à la Villa Manrèse. Les Exercices se termineront dimanche le 12 à 4 h. 30 du soir.

Pour s'inscrire, s'adresser au R. P. Directeur, 100 Chemin Ste-Foy, Québec, (Tel.: 5052).

Académie incendiée

Sackville, N.-B., 6. (Spéciale)— L'administration de l'Université de Mount Allison a décidé de reconstruire en pierre l'édifice de l'académie qui vient d'être détruit par un désastreux incendie.

Heureusement le feu s'est déclaré en plein jour, pendant que les élèbes jouissaient d'un congé, et il n'y a pas eu de perte de vie. Les dommages s'élèvent à $75,000 avec de l'assurance pour $47,000.

NIPPONS POURSUIVENT LEUR AVANCE

(Suite)

japonaises ont suspendu leurs opérations, aujourd'hui, pour au moins deux jours. On s'attend à ce que ce congé forcé soit continué tout le temps que durera le congé bancaire des Etats-Unis. Les bourses de Tokyo, Osaka et Nagoya ont été fermées également. On n'a transigé que des affaires intéressant l'armée. Le marché de la soie, à Yokohama, et à Kobe, ainsi que celui des autres commodités, excepté le riz, sont également fermés pour un temps indéterminé.

-VOYAGES-

S.S. Paris

Allez en Europe par le Havre — Bas prix — Cuisine merveilleuse — Tout confort — Votre agent vous renseignera gratuitement.

24 MARS

French Line

Autres départs : "M. S. Lafayette" 18 mars, "S. S. Champlain" 1er avril.
A. LABELLE, 1196 Place Philippe,

LES CASTORS VS LES CUBS CE SOIR

Elle aura lieu à l'édifice du Parc Victoria et à la suite du désastre essuyé par le Boston vendredi dernier, une foule énorme est attendue pour encourager les hommes de Jobin-Garneau vers un nouveau triomphe — Les amateurs de Québec ont bon espoir de voir Lamontagne répéter sa splendide performance du 3 mars.

LA JOUTE A 8.30

Les Castors recevront ce soir à l'aréna la dernière visite de la saison des Boston Cubs. Après l'écrasant blanchissage que Emile Lamontagne et ses co-équipiers leur ont fait subir, vendredi soir, avec un score de 6 à 0 (ou mieux 7 à 0 si l'on comptait le point de Lowrey compté comme la cloche sonnait), on peut s'attendre à tout de cette rencontre et tout indique que les Castors vont avoir à subir un assaut formidable des Boston Cubs qui ont commencé la saison avec brio et qui n'ont pas encore abandonné leurs prétentions au championnat du circuit Canado-Américain. Une défaite avec un score semblable à celui de vendredi soir aux mains du Québec, que les Cubs se vantaient d'avoir écrasé au score de 8 à 1 alors que notre équipe était à peine formée, au début de la saison, n'a cependant rien de bien réconfortant pour le moral d'un aspirant champion et les équipiers de Georges Boucher ont besoin d'une victoire plus qu'ordinaire pour réparer le désastre de la semaine dernière. Mais le Boston sera-t-il capable de vaincre ce soir ? Voilà le hic... Ce n'est très probablement pas Warshowski, l'ex-Savard du Québec, qui battra nos Castors ce soir, en tout cas. Il ne les a jamais battus, malgré la promesse d'un officier des Cubs... et rien n'annonce que ce sera pour ce soir. Les Castors ont commencé la campagne de 1932-33 timidement mais ils paraissent disposés à vouloir la finir en tempête et l'on croit que les équipiers de Jobin-Garneau vont nous servir un régal dans le genre de celui qu'ils ont apprêté vendredi soir. C'est d'ailleurs ce à quoi s'attendent les partisans des Castors car sitôt après la dernière victoire on commençait déjà à retenir les billets pour ce soir et l'on anticipe la plus forte assistance de la saison pour la circonstance.

L'alignement du Québec sera tel que vendredi, excepté que Dubé ne sera tout probablement pas capable de jouer. On sait que lors de la dernière joute l'ailier de la kid line ne joua pas plus de la moitié de la partie, le coach Berlinguette devant le retirer de la glace parce qu'il souffrait trop d'une fracture d'une vertèbre reçue lors du voyage aux Etats-Unis. Berlinguette le remplacera probablement par Giroux ou O'Connors, au centre de Ward et de Toupin. Inutile de dire que l'on compte voir aussi Lamontagne infliger un autre blanchissage aux Cubs malgré la difficulté de la chose. Emile a paru enfin avoir dompté les fatigues du début de la campagne et il est capable de finir la saison en véritable vétéran. La joute commencera à 8.30 heures, comme d'habitude.

R. ROBERTSON A REPRIS SON TITRE

Montréal, 6.—Huit nouveaux champions détiennent aujourd'hui cinq couronnes du badminton canadien, à la suite des finales qui ont clôturé samedi au Montreal Badminton and Squash Club un tournoi de trois jours.

Grâce au jeu brillant des soeurs Ruth et Margaret Robertson, Ottawa a décroché deux de ces championnats. Un autre est allé à Oakville. Kingston en a un aussi, cependant que Montréal en a décroché un.

Ruth Robertson, ancienne championne du Canada, a repris son titre, cependant que sa soeur, Margaret, a gagné le double mixte avec George "Junior" Goodwin. Les soeurs Robertson se sont aussi rendues dans la finale du double des dames où elles furent battues par Mme E.-H. Whittington et Mlle Norah Crossley, de Oakville, 14-18, 15-8, 15-9.

Douglas Grant, le jeune joueur de Kingston, a causé la surprise du tournoi en remportant le simple des messieurs grâce à une victoire décisive sur Charlie Jones, de Winnipeg, semi-finaliste du tournoi canadien de 1932. Grant a gagné 15-4, 15-1.

Douglas-W.-R. McKean et N.-A. Burrows, de Montréal, ont gagné le double des messieurs en disposant dans la finale de C.-K.-F. Andrews, champion canadien en simple, à plusieurs reprises, et de son jeune partenaire, H.-A. Henderson, 17-14, 15-4. Andrews et Henderson étaient champions d'Ontario en 1932.

Ruth Robertson et B.-E. Mitchell menaient par 12-3, dans la première partie, contre Margaret Robertson et George Goodwin. Ces derniers se rallièrent brillamment pour égaliser à 15-15 et gagner 18-17. Ils s'emparèrent de la deuxième partie à 15-12.

La finale du simple des dames fut un match Vieille Capitale vs Capitale. Mlle Alice Boivin, de Québec, championne provinciale, fournit une partie particulièrement brillante contre une odversaire plus forte et plus expérimentée qu'elle : Ruth Robertson, d'Ottawa, championne de l'Ontario. Mlle Boivin prit l'avantage dans la première partie grâce à des "rallies" de la ligne de fond, mais Mlle Robertson égalisa é 9-9 vec ses "smashes". Elle prit ensuite l'avantage à 12-10, mais la jeune championne de la province de Québec égalisa à 12-12. Mlle Robertson gagna les deux points suivants pour s'assurer de la partie à 14-12. Dans la seconde partie, Mlle Robertson prit un avantage dès le début, mais Mlle Boivin, avec une série de "dorp shots" et de "smashes" réussit à maintenir un score confortable, mais la joueuse d'Ottawa gagna 1-8 grâce à sa longue expérience des tournois.

Au Patronage Laval

Ce soir à 8 hres précises, le Lévis et le d'Iberville commenceront une série de deux parties au total des points, le gagnant devant se mesurer ensuite au Frontenac pour le championnat du Patronage Laval. Maurice Gagnon, le sensationnel gardien de buts du Lévis est en grande forme et dit que ce soir il saura tenir en respect les lancers de E. Dostie et de Eddie Shore, A. Mathieu, L. Moreney, gardera les buts de l'Iberville. (Communi.)

Les quilles

Partie jouée le 3 mars 1933 à la salle Frontenac :

Chevalier de Colomb :						
Leblanc	119	118	104	160	114	615
Noel	82	90				172
Guerin	112	92	108	173	74	559
Tremblay			107	114	121	342
Totaux	313	300	319	447	309	1688
Frontenac :						
Poitras	133	88	135	129	156	641
Armstrong	134	97	92	188	145	656
Fleury	124	162	136	109	135	666
Totaux	391	347	363	426	436	1963

Chevaliers de Colomb gagne 1 partie ; Frontenac gagne 4 parties.

Boswell :						
Carswell	104	98	88	93	148	531
Falardeau	91	117	104	100	92	504
Lapierre	114	146	16	128	177	681
Totaux	309	361	308	321	417	1716
Rest Gosselin :						
Trudel	120	134	136	118	132	640
Lacombe	149	86	85	102	142	564
G. Cantin	132	92	70	102	104	500
Totaux	401	312	291	322	378	1704

Boswell gagne 3-2.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

CHEZ LES AMATEURS

LE T. LABRIE

Le club T. Labrie ira rendre visite au club Courville Amateur pour la première partie d'une série de deux dans trois avec une superbe coupe en jeu. Voici l'alignement du T. Labrie. But: R. Dion. Défenses: G. Laflamme, P. Morency. Ailes: E. Latulippe, P. Pelletier, H. Dion, F. Bélanger. Centres: H. Bernard, A. Boulanger, M. Clavet.

Le club T. Labrie aimerait à rencontr r le club Lorretteville un des soirs de cette semaine. S'adresser à T. Labrie, tél.: 4-4091.

ST-ALBAN - LACHEVROTIERE

Nos amis de Lachevrotière se sont glorifié d'avoir administré une défaite à l'équipe de St-Alban, mais ont oublié de publier qu'ils avaient le secours de trois étoiles qui brillaient tellement dans leur équipe que l'on pouvait affirmer qu'ils n'étaient pas de Lachevrotière. En effet C. Rompré et J. Tessier de Ste-Anne-de-la-Pérade et Arcand de Portneuf portaient les couleurs du Lachevrotière pour bien former leur équipe.

Notons que le club de St-Alban est prêt à rencontrer le Lachevrotière avec ses joueurs actuels et cela pour un enjeu bien compris de même, demanderait une réponse par le même quotidien.

(Signé) **Omer Gignac,** gérant

A JONQUIERE

Loyola 5, St-François-Xavier 3

Lors de la première partie de détail pour la semi-finale de la Ligue Québec-Cités, le Loyola de Jonquière a mis une partie à son crédit en battant le St-Frs-Xavier de Chicoutimi par 5 à 3 à l'aréna Kénogami-Jonquière.

SOMMAIRE
Première période

Loyola: Pilote, Gaudreault.....8.00
St-Frs-Xavier: Bouchard, Trembiay.....16.00
Deuxième période
Loyola: Ouellette, Gaudrault.....1.00
St-Frs-Xavier: E. Desbiens, Bouchard12.00
Troisième période
St-Frs-Xavier: Bouchard, Desbiens.....0.30
Loyola: Pelletier, Delisle.....5.00
Loyola: Ouellette, Delisle.....9.00
Loyola: Pilote, Pelletier.....17.00

VICTOIRE DU DELISLE

Le club du Restaurant Delisle a défait le club de Notre-Dgme de la Recouvrance au score de 6 à 5. La partie fut très mouvementée. Voici l'alignement des clubs:

Le Delisle		Notre-D. de Rec.
L. Gobeil	Buts	A. Godin
A. Lepage	Déf.	H. Gagnon
M. Labbé	Déf.	A. Gamache
R. Roy	Avants	J.-P. Jacques
S. Lapointe	Subs.	A. Simard
R. Genest	"	G. Labranche

Substituts: Délisle: Gaston Paré, Maurice Picard, Gaston Langlois, Charles Langlois. Notre-Dame de la Recouvrance: E. Ruel, O. Côté, P. Verret, G. Morrissette, A. Gobeil, D. Pruneau, G Lavoie. Voici les scoreurs du Délisle: Adrien Lepage, 2 points, Marcel Labbé, 1 point. Maurice Picard 2 points, Sylvio Lapointe, 1 point. Notre-Dame de la Recouvrance, P. Verret, 1 point, H. Gagnon, 2 points; J. Jacques, 1 point, A. Gobeil, 1 point.

A ST-LUDGER DE FRONTENAC

Notre équipe de hockey s'est pour une deuxième fois montrée la plus habile du canton en infligeant une défaite, une vraie, aux équipiers de L.-A. Samuel et ce, sur leur propre terrain. La fortune avait d'abord semblé sourire aux joueurs de St-Samuel, le score demeurant 3 à 2 en leur faveur, jusqu-à la dernière période de la joute. C'est alors que notre capitaine, Antoine Dallaire, donna l'ordre à ses hommes de se mettre à l'ouvre pour de bon, et, dans les dernières 20 minutes, l'équipe de St-Ludger enregistrait 5 points, laissant le score final 7 à 3 en faveur de St-Ludger.

Les joueurs s'alignaient comme suit:

St-Ludger: Gérard Cliche, Philippe Dallaire, Conrad Hamel, Lucien Dallaire, Edmond Bernier, Antoine Dallaire.

St-Samuel: Cd. Lacroix, L. Gagnon, Paul Dallaire, Ar. Dallaire, N. Rancourt, Aurèle Dallaire.

Points pour St-Ludger: Antoine Dallaire 3, Edmond Bernier 2 Lucien Dallaire 2.

Points pour St-Samuel: Aurèle Dallaire 2; W. Rancourt 1.

Les amateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux joueurs et seront toujours prêts à les seconder en tout temps et partout.

LE ST-PACOME VS LE ST-PASCAL

Dimanche le 26 février, le club de hockey "Lévesque" de St-Pacome, rendait visite au désormais fameux club de hockey "Les Canadiens" de St-Pascal, et annulait après douze minutes de jeu supplémentaire.

Les locaux ont fait insérer dans les pages sportives de deux journaux québecois qu'ils avaient battu les visiteurs au score de 4 à 3. Nous devons informer les lecteurs que le St-Pascal a fait erreur dans ses prétentions quand il fit marquer dans un journal ce qui suit' :"Le Canadien gagna au score de 4 à 3 après six minutes de jeu supplémentaire, avec le St-Pacôme, dimanche après-midi. Le club St-Pacôme n'ayant pas voulu terminer les dix minutes de jeu supplémentaire, l'arbitre partit la rondelle au centre et Hudon du Canadien sur une passe de Laforest, scora le point décisif dans le but vide du St-Pacôme".

Le St-Pacôme, quoique n'ayant que sept joueurs, scora un point dans la première période et trois dans la deuxième. Sur ce total, il y a un point que les Canadiens n'ont pas voulu faire compter; Alf. Levesque, le brillant allier de gauche, monta, sur une passe de Arc. Lévesque, et lança au-dessus du but du St-Pascal. La rondelle frappa un spectateur et retomba sur la glace; Léo Lévesque, aile droite, prit le disque et le mit dans le filet du club local, ce voyant, l'arbitre siffla un hors-jeu pour empêcher de compter le point. Malheureusement, les visiteurs n'avaient pas d'arbitre, et celui du St-Pascal n'est pas très versé dans la "Hockeylogie". Il ferait bien d'étudier un peu les règles de hockey, ensuite il pourrait rendre meilleure décision.

Dans la troisième période, il n'y eut pas de point et il fallut jouer une période supplémentaire. Les joueurs de St-Pacôme, quoique n'ayant qu'une ligne d'avants, et étant très fatigués, acceptèrent de jouer cinq minutes supplémentaires; après douze minutes, les visiteurs quittèrent la glace; il n'y eut aucun point; mais les St-Pascal n'entendirent pas cela de la même oreille et ils voulurent continuer, malgré que le temps supplémentaire était terminé et, sur ce, ils partirent le disque au centre de la glace, comme dit plus-haut.

Il serait, aussi, bon, pour le chroométreur de faire visiter sa montre par quelque orfèvre, parce qu'elle est fort endommagée.

Si le St-Pascal est si bon et se croit tant supérieur, la direction du club Levesque lui lance un défi pour aller jouer chez lui, avec un enjeu de vingt cinq ($25.00) piastres, les deux clubs ayant la même équipe et avec un arbitre neutre.

Voici l'alignement des joueurs:

St-Pascal,	Les Canadiens: St-Pacôme (Lévesque)
C. Gauvreau	Buts Art. Dionne
L. Langelier	Déf. Alb. Levesque
P. Laforest	Déf. L.-P. Demers
W. Poirier	Centre Alf. Levesque
G. Hudon	Aile g. Ars. Levesque
A. Langelier	Aile dr. Léo. Levesque
G. Sirois	Subs. Ray. Pelletier
W. Dionne	" Ov. Dionne

UN DEFFI

Les Etudiants en première année de médecine lancent un défi au club de hockey du Winter Club pour jouer un soir de cette semaine. Pour renseignement supplémentaire, on est prié de s'adresser à H. Tremblay, ou à André Samson.

A LAURIERVILLE

Le Laurierville a défait le Plessisville au score de 2 à 1 vendredi.

LES MAROONS

Les Maroons de la "Big Four League" lancent un défi au Maple Leaf, de la ligue Maisonneuve pour jouer un soir cette semaine à l'Arêna. Le club perdant devra payer l'Aréna.

LE MARQUETTE VICTORIEUX

Les Etudiants de la première année de médecine ont subi une défaite aux mains du Marquette vendredi soir au score de 3 à 2. La partie fut très rude et très rapide et plusieurs punitions furent distribuées. "Slim" Durand et Young Bélanger furent les "bad men" des deux équipes.

St-Pierre et St-Amand furent les étoiles de la joute en scorant chacun deux points. Lemieux, Blais et Scritner comptèrent les autres points du Marquette.

Les futurs Médecins étaient grandement affaiblis par l'absence d'André Samson que la direction du Marquette ne voulut pas laisser jouer. On se servit pour prétexte que Samson a déjà joué comme professionnel.

Ainsi, les Carabins seraient heureux de prendre leur ravenche sur une belle place. Pour information, s'adresser à H. Tremblay, tél.: 2-6679.

UN OUBLI ?

Est-ce que par hasard, le "Rex" aura pris pour un rêve le blanchissage qu'il a été forcé de subir en jouant contre le Collège Saint-François d'Assise?

Il est vrai qu'une partie prise sontre des enfants d'école ne mérite peut-être pas d'entrer dans la page du sport!

Pourtant, le "Rex" (de par la dignité de son nom, je suppose), a toujours été fidèle à faire connaître le résultat de ses parties perdues ou gagnées.

Ou bien, les joueurs qu'il avait empruntés pour la circonstance étaient-ils assez nombreux pour lui enlever les honneurs?

Il parait que la roulette noire est allée visiter le fond de leur panier trois fois et que le C. S. F. A. après une longue heure d'attente a fini par dire: "Ils ne viendront pas je crois bien!!!"

BELLE VICTOIRE DU SOLEIL

LE CANADIEN A REMPORTE LA VICTOIRE

Montréal, 6. (P.C.)—Pour la première fois, depuis le début de la saison, les Canadiens sont seuls en possession de la troisième place dans la section canadienne de la N. H. L. Brisant l'égalité qui existait entre eux et l'American pour la troisième position, les Canadiens ont enregistré une belle victoire sur les gilets étoilés samedi soir au score de 2 à 0.

Les Canadiens sont de ce fait deux points en avant de l'Americans et quatre points en arrière des Maroons qui occupent la seconde position.

Plus de 12,000 spectateurs furent témoins de la victoire des tricolores. La joute fut excessivement rapide de la part des Canadiens, et très dure surtout de la part des Americans. Deux numéros de pugilat furent donnés si bien que trois punitions majeures furent imposées dont deux aux équipiers de l'Americans.

Les deux points des vainqueurs furent enregistrés dans la seconde période. Le premier fut compté par Larocnelle sur une passe de Pit Lépine. Morenz scora le second sur une passe de Joliat.

Americans	Alignement	Canadiens
Worters	Buts	Hinsworth
Dutton	Déf.	S. Mantha
Brydge	Déf.	Carson
Himes	Centres	Morenz
Sheppard	Aile d.	Joliat
Wasnie	Ailes g.	Gagnon

Substituts Americans: Ayres, Dutkowski, McVeigh, Martin, Regan, Jackson, Kuhn, Burke et Klein.

Substituts Canadiens: Starr, Hart, Harrington, Leduc, Lépine, Larochelle, G. Matha, Bourgault et Giroux.

Arbitres: George Mallinson et Vic Wagner.

SOMMAIRE
Première période

Aucun point.
Punitions: Brydge et Jackson.
Deuxième période
1—Canadiens: Larochelle (Lépine).....8.49
2—Canadiens: Morenz (Joliat).....15.25
Punitions: Sheppard, S. Mantha, Ayre, Regan (mineures); Larochelle, Dutton (majeures).
Troisième période
Aucun point.
Punitions: Bourgeault, Lépine (mineures); Ayres (majeure).

Pratique du "Soleil"

Le club de hockey "Le Soleil" aura une pratique demain soir, mardi, de 7 à 8 heures. Cette pratique est obligatoire.

Les anneaux

Le St-Germain a rendu visite au jeune Boswell. Après une belle partie le jeune Boswell sortit victorieux avec la majorité de 654.

M. Rousselle	154	115	172	144	133	718
M. Ramond	111	112	102	111	126	562
G. Desbiens	93	163	131	141	145	679
O. Fournel	161	136	128	195	222	845
R. Dumais	102	96	177	122	109	607
F. Fortier	220	121	219	202	211	963
Total						4374
Le Jeune Boswell:						
A. Martel	106	96	144	100	165	611
L. Valérand	184	191	198	214	179	966
E. Morissette	153	132	190	176	153	804
R. Garant	157	164	183	144	157	805
O. Dumontier	150	209	179	177	226	939
P. Vaillancourt	106	178	181	234	204	903
Total						5028

Repoussant les assauts du C. N. R. "Le Soleil" a gagné au score de 7 à 4 la première partie de la série de championnat de la ligue Railway-Paper — Le C. N. R. vint près d'égaliser le score à deux reprises mais ne put y réussir.

UNE PARTIE INTERESSANTE

(par ALPHONSE PROULX)

Subissant le plus furieux assaut qu'il ait eu à affronter depuis le début de la campagne de 1932-33, le "Soleil" a réussi à repousser les attaques ardentes du C. N. R., pour sortir victorieux avec un score de 7 à 4 de sa première partie avec ce club dans la série de championnat de la ligue Railway-Paper commencée hier après-midi à l'Aréna. Jamais encore n'avait-on vu le club de Gavan Power mettre tant d'acharnement à vouloir capturer la forteresse du "Soleil" et les plus pessimistes quant à la capacité du C. N. R., à vaincre l'escouade des journalistes ont dû quitter l'Aréna avec un moral considérablement réconforté et la certitude que l'adversaire du "Soleil" est le plus dangereux aspirant au titre convoité par les leaders du circuit. Ce que les quatre mille spectateurs ont vu à l'Aréna, hier, n'a pas de précédent dans la campagne actuelle et ce n'est qu'à un meilleur jeu que le "Soleil" doit d'être vainqueur de cette rencontre.

Le point faible du C. N. R., fut peut-être de prendre feu devant l'avance de 3 à 0 prise par le "Soleil" après quatre minutes de jeu dans la seconde période. Un point avait été compté dans les dernières secondes du premier vingt minutes et à quelques minutes d'intervalle le "Soleil" en ajouta deux autres dans la seconde période. C'est alors que l'on vit le C. N. R. s'élancer en ouragan contre leur filet où Cauchon fit merveille. Dans un trop vif désir d'égaliser le score, le C. N. R. tenta de déborder le gardien de buts des journalistes et il porta le score à 3 à 2 en quarte minutes. On joua cependant un jeu d'attaque trop désordonné en abandonnant presque totalement la défense. Ce fut là un point faible dont le coach Harvey sut profiter. Ses équipiers tentèrent de refroidir de leur mieux la fièvre du C. N. R., puis à chaque ouverture qui se présenta presque continuellement avec deux ou trois hommes à l'attaque. Au milieu de la seconde période on crut un instant voir le "Soleil" écrasé sous les charges répétées, mais de 3 à 2 le score monta à 5 à 2, avant la fin du second vingt minutes. La vague tourna de nouveau au début de la dernière période et le score monta à 5 à4. La même erreur cependant se répéta pour le C. N. R., qui paraissait avoir la victoire en mains et de nouveau le "Soleil" compta deux fois pour enregistrer un score final de 7 à 4.

C. N. R.	Buts	Le "SOLEIL"
Turgeon		Cauchon
	Défenses	
McGee		Viger
Morissette		Beaumont
	Centres	
Desjardins		Lavoie
	ailes	
Malloy		Tondreau
Lachance		Gérin

Substituts : — C. N. R., Hamel, Nadeau, Fleming, Paquet.

Substituts : — Le "Soleil", Miville, Verret, Jobin, Ben, Cloutier, Ls Leclerc.

1ère PERIODE

Punition : — Beaumont.
"Soleil" : — Tondreau, Gérin-Lavoie 19.25
2ème PERIODE
"Soleil" : — Jobin 0.35
"Soleil" : — Leclerc (Miville-Jobin) 4.15
C. N. R. : — Morisette 8.50
C. N. R. : — Hamel 12.50
Le "Soleil" : — Lavoie (Tondreau), ... 15.30
Le "Soleil" Gérin-Lavoie 16.06
Punitions : — Lavoie, Malloy, Beaumont.
3ème PERIODE
C. N. R. : — Nadeau-Morisette 11.18
C. N. R. : — Morisette-Lachance 12.15
Le "Soleil" : — Tondreau (Gérin) 12.34
Le "Soleil" : — Lavoie 12.45
Punitions : — McGee, Lachance, McGee, Miville et Verret.

A. HARDY A GAGNE LE DERBY

Franchissant les deux étapes de 30 milles en 4 heures, 43 minutes et 47 secondes, A. Hardy pilotant l'équipe du Chalet du Pont de Québec a gagné, hier, le derby provincial, organisé par M. Alonzo Boulanger.

Onze équipes ont accepté de signal du départ samedi et toutes ont parcouru les deux étapes. Un service d'ordre parfait a été maintenu sur la route grâce à la surveillance des officiers de vitesse que dirigeait M. Arthur Lagueux. Au départ et à l'arrivée, le service d'ordre était sous les direction des inspecteurs Brulotte et Stapleton.

Ovide Carrier, de Québec-Ouest, pilotant l'attelage de M. Jules Gingras, propriétaire de la Laiterie de Québec, s'est classé second, moins de cinq minutes après le leader, en 4 heures, 48 minutes et 13 secondes, mais avec seulement trois secondes de marge sur E. Martel qui conduisait l'équipe des Constructeurs et Fournisseurs de Québec. Avec moins d'une minute de plus que Martel, D. Falardeau, de l'Hôtel St-Louis, a pris la quatrième place, C. Morris, pilote de l'une des équipes de la compagnie Paquet, Ltée, s'est classé cinquième.

La remise des prix a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. J.-A. McManamy, président de l'Association des Sports d'Hiver, dans la salle du Bureau Provincial d'Information, 1090½ rue St-Vallier. Le trophée offert par M. G.-I. Lachance fut présenté au vainqueur du derby, A. Hardy.

Voici la position des équipes :

Propriétaires	Conducteur	Total	Hier	Sam.
1—Chalet Pont de Québec	A. Hardy	4.43.47	2.20.22	2.23.25
2.—Laiterie de Québec	O. Carrier	4.48.13	2.23.55	2.24.18
3.–Constructeurs et fourn. de Québec,	E. Martel	4.48.16	2.25.09	2.23.07
4.—Hôtel St-Louis	D. Falardeau	4.49.06	2.26.42	2.22.24
5.—Cie Paquet Ltée	C. Marois	4.58.27	2.28.20	2.30.07
6.—T. Ludger Hélanger	P. Dussault	5.05.55	2.35.10	2.30.45
7.—F.-Canac-Marquis	Frank Dupuis	5.16.25	2.40.55	2.35.30
8.—Félix Plante	Geo. Chevrette	5.18.39	2.47.33	2.31.06
9.—Cie Paquet	C. Thomas	5.20.50	2.39.05	2.41.45
10.—Teinturerie Dorchester	A. Lapointe	5.37.10	3.04.45	2.32.25
11.—Garage Auclair	J. Lepage	6.01.38	3.03.58	2.57.40

Exige *moins de temps pour une barbe rase*

DEMANDEZ aux hommes d'apparence soignée ce qui garde leur visage doux et jeune. Des milliers vous diront que c'est la crème à raser Palmolive! Palmolive contient de l'huile d'olive. Elle adoucit la peau tout en lubrifiant la barbe—procurant une barbe douce et nette en moins de temps. Voici les avantages de la Palmolive:

1. Produit 250 fois son volume de mousse.
2. Adoucit la barbe en une minute.
3. Tient 10 minutes sur la peau sans sécher.
4. Maintient droit le poil sous l'attaque du rasoir.
5. Sa composition d'huiles de palme et d'olive supprime le feu du rasoir.

FABRIQUEE AU CANADA

Crème à Raser Palmolive

2645-F

LE HOCKEY

SAMEDI

La N. H. L. :	
Canadiens	2
Americans	0
Toronto	4
Maroons	2
Canado-Américaine :	
Philadelphie	6
Providence	1
Ligue Internationale :	
London	5
Windsor	2
Cleveland	5
Syracuse	4
Buffalo	5
Détroit	1

HIER

La N. H. L. :	
Ottawa	0
Détroit	2
Toronto	2
Chicago	1
Boston	2
Rangers	1
Canado-Américaine :	
Philadelphie	0
New-Haven	2
Railway-Paper	
Le Soleil	7
C. N. R.	4
Ligue de Beauce :	
Beauceville	1
Valley Jonction	0
Ligue Mont-Royal :	
St-François	1
Champêtre	0

SERIE ALLAN

Intermédiaire :	
La Tuque	2
Trenholme Park	1
Junior :	
Crane A. A. A.	5
Arvida	2
Royals Junior	8
Sherbrooke	0

Match d'honneur dans la Beauce

Ste-Marie.—Le club Royal de Ste-Marie de Beauce lance un défi officiel à tous les clubs de la Beauce et spécialement aux trois clubs de la Ligue, St-Georges, Beauceville et Beauce Jonction, pour une série de 2 dans 3 avec joueurs locaux seulement.

Ce match d'honneur, outre l'effet qu'il aura de susciter un grand enthousiasme chez tous les amateur, prouvera la valeur réelle de chaque club de la Beauce.

Le Royal compte que les clubs visés spécialement ne craindront pas de relever le présent défi.

L'on voudra bien communiquer avec le secrétaire du club, à Ste-Marie. (Comm.)

(Suite à la page 10, 7e col.)

LE LA TUQUE A TRIOMPHE

La Tuque, 6. (P.C.)— Le La Tuque a fait un pas vers le championnat amateur, ier, en remportant les honneurs d'une joute contre le Trenholme Park, de Montréal. C'est la première série de deux parties "home and home" pour le détail de la coupe Allan.

Genois compta le premier point dans la première période sur une passe de R. Lajoie. Welch égalisa 2 minutes plus tard avec l'aide de Gain. Mongrain donna l'avantage au club local dans la seconde période sur une passe de Lapointe.

La seconde partie sera jouée à Montréal mardi soir.

Trenholme	Alignement	La Tuque
Daniels	Buts	Bolduc
Unsworth	Déf.	Hanrahan
Donaldson	Déf.	Mongrain
Gain	Centres	Braithwaite
Welch	Aile d.	Genois
Magnan	Aile g.	R. Lajoie

Substituts Trenholme Park: Webster, Sherwood, Cherry et Harvey.

Substituts La Tuque: S. Lajoie, Wilkins et Lapointe.

Arbitre: Moore.

SOMMAIRE
Première période

1—La Tuque: Genois (R. Lajoie).....11.40
2—Trenholme Park: Welch (Gain).....13.08
Punitions: R. Lajoie.
Deuxième période
3—La Tuque: Mongrain (Lapointe).....11.20
Punitions: Mongrain et Braithwaite.
Troisième période
Aucun point.
Punitions: Unsworth.

L'Arvida est défait

L'Arvida est défait 66666

Chicoutimi, 6. (P.C.)—Le Crane A. A. de Montréal a défait le Arvida hier après-midi au score de 5 à 2, dans une joute de détail de la série pour le championnat amateur juhior de la province.

McDonald compta trois des points des visiteurs pendant que son coéquier, Purdy, en comptait deux. Desbiens et Morrisson scorèrent pour Arvida.

Cédule de l'Industrieiie

1er mars

Le Soleil vs Boswell, alliés ..... 6—7
Parisian Corset vs A.S.D.E.C. ..... 1—2
8 mars
A S D E C vs Le Soleil ..... 6—7
Boswell vs Parisian Corset ..... 1—2
15 mars
Le Soleil vs Parisian Corset ..... 1—2
S S D E C vs Boswell ..... 6—7
22 mars
Boswell vs Le Soleil ..... 6—7
A S D E C vs Parisian Corset ..... 1—2
29 mars
Le Soleil vs A S D E C ..... 1—2
Parisian Corset vs Boswell ..... 6—7
5 avril
Parisian Corset vs Le Soleil ..... 6—7
Boswell vs A S D E C ..... 1—2

DEUXIEME SERIE

12 avril
Le Soleil vs Boswell ..... 6—7
Parisian Corset vs A. S. D. E. C. ..... 1—2
19 avril
A. S. D. E. C. vs Le Soleil ..... 6—7
Boswell vs Parisian Corset ..... 1—2
26 avril
Le Soleil vs Parisian Corset ..... 1—2
A. S. D. E. C. vs Boswell ..... 6—7
3 mai
Boswell vs Le Soleil ..... 6—7
A. S. D. E. C. vs Parisian Corset ..... 1—2
10 mai
Le Soleil vs A. S. D. E. C. ..... 1—2
Parisian Corset vs Boswell ..... 6—7
17 mai
Parisian Corset vs Le Soleil ..... 6—7
Boswell vs A. S. D. E. C. ..... 1—2

LES ARROWS ONT BATTU LES REDS

Providence 6. (P.C.)—Les Arrows de Philadelphie ont fait un nouveau bod en avant des Reds de Providence, samedi soir, en disposant de ces derniers au score de 6 à 1. De ce fait, les Arrows prennent une nouvelle avance sur leurs rivaux pour la première position.

C'est la première défaite du Providence en 12 parties sur sa patinoire et c'est la première fois que le Philadelphie le déclasse en deux ans. Boyd compta trois points, pendant que Runge en comptait deux et enregistrait deux assists.

ALIGNEMENT

Providence:		Philadelphie:
Byrne	Buts	Cude
McVicar	Défenses	Peters
Rapp	"	Nichol
Gaudreault	Centres	Pratt
Rivers	Ailes	Collings
Murray	"	Runge

Substituts—Providence: Alexandre, Taylor, Mondou, Raymond, Vail et Hinsperger

Substituts—Philadelphie: Anderson, Boyd, McGoldrick, Desmarais, Phillips et Hudson.

Arbitres: Synott et Halloran.

SOMMAIRE
Première période

1. Philadelphie: Wilson..... 3.30
2. Philadelphie: Runge (Anderson)..... 4.30
3. Providence: McVigar (Raymond-Mondou-Taylor)..... 7.12

Punitions: Wilson, Nichols, Alexandre et McCully.

Deuxième période

4. Philadelphie: Boyd (Runge)..... 11.00

Punitions: Nichols.

Troisième période

5. Philadelphie: Runge (Anderson)..... 11.30
6. Philadelphie: Boyd (Anderson)..... 19.00
7. Philadelphie: Boys (Runge)..... 19.25

Punitions: Gaudreault et Peters.

Les quilles

Cercle Paroissiale de Limoilou, ligue de Grosses Quilles. Parties jouées le 22 février 1933, à Limoilou.

St-Charles:				
G. Garon	166	130	155	460
A. Lapointe	168	137	141	447
A. Baril	137	130	172	439
W. Groleau	181	148	171	500
R. P. P.	137	130	141	408
Totaux	789	685	780	2254
Montcalm:				
Ad. Richard	155	134	188	477
Alf.-J. Tremblay	152	140	170	462
P.-R. Richard	124	121	123	368
Alb. Tremblay	124	115	135	374
H. Lavoie	135	189	160	484
Totaux	690	699	776	2165

Le St-Charles gagne 2 à 1.

St-Maurice:				
Beaudet	154

PLUSIEURS LOGEMENTS QUI ETAIENT VACANTS SONT MAINTENANT LOUES GRACE A UNE ANNONCE

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, CES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENT POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m., POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

48 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:
ALLIANCE LIMOILOU (ltée) 1119, 5e rue, Tél. 4-6481
BEAULIEU, EUCLIDE, 371, St-Jac. Tél. 6050
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271, St-Joseph. Tél. 3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BOIVIN J.-B., restaurateur, 211, de la Couronne. Tél. 4-0382
CHAMBERLAND ART., 16, ave. Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél. 4-4559
GAGNON J.-ALB., épicier, 884 chemin Ste-Foy. Tél. 5862
CLOUTIER Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier. Tél. 7840
JOS. COTE, (ltée):
Succursale No 1, 50, rue de la Couronne. Tél. 4-0243
Succursale No 2, 26, rue St-Jean. Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. Tél. 2-3130
Succursale No 4, 15, rue Buade. Public Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph. Public Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean. Tél. 4-0431
Succursale No 8, 103, rue St-Jos. Tél. 4-0454
Succursale No 9, 40, Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176, 3e avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. Public Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15, chemin Ste-Foy. Public Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. Tél. 2-7933
DESISLE ALEX., restaurant, 117, de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 4-5033
DION RENE, 786, St-Vallier Tél. 4-0473
DURE P.-EDM., 152, St-Jean. Tél. 2-0842
DURE MAURICE, pharmacien 243, St-Joseph. Tél. 4-3423
DUROCHER-X.-LEON, 114, 14e rue. Tél. 4-1962
FORTIN Mme E., 74, 4e ave., Québec-Ouest. Tél. 2-4790a 11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 557½, St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-EDO., 766, St-Vallier. Tél. 4-0422
GAGNEAU L.-P., 470, rue St-Francois. Tél. 3-0032
GAUVIN Mme W., 1251B, rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223, rue St-Joseph. Tél. 3-0738
2357, rue St-Joseph. Tél. 4-0562
GINGRAS ARTHUR, Avenue Royale, Beauport.
GIROUX ADELARD, 91, 6e rue. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84, de la Canardière. Tél. 4-1320
LALIBERTE EM., restaurateur 129, Montmagny. Tél. 4-0302
LESSARD ADJ., 109, avenue Francois 1er, Stadacona. Tél. 3-1773
LEVESQUE J.-A., 146½, 3e rue. Tél. 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B.P. 129. Tél. 112
MARTEL L.-E., pharmacien, 22, Côte du Palais. Tél. 2-4870
TROTTIER MATTRY, 595, de la Canardière. Tél. 4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROGER RENE, 297,½, 1ère avenue. Tél. 4-0134
ROY Mlle R., 193, rue des Franciscains. Tél. 6041
ROYER, épicier, 117, rue Victoria. Tél. 2-2083
SOUCY PAUL-H, pharmacien, 81, ave Cartier, (coin St-Cyrille). Tél. 6763
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AGENTS

1000 AGENTS DEMONSTRATEURS par tout le Canada. Produit 100% indispensable à tout le monde. Economie de 60% au consommateur. Salaire $5.00 à $10.00 par jour. Ecrire casier 336, le "Soleil". 6mars-2fs-1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

VACHE A VENDRE, $30.00, en très bonne condition, faisant 5 pots de lait, pouvant faire 500 livres de viande facilement. S'adresser 98, 9e rue, tél.: 4-1862. -3b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de 2-3-4 pièces plus cuisinette et bain, meublés ou non, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser au concierge, appt Colonette, 8, Collins, tél.: 2-1398. 21fév-20fs-5b

APPARTEMENTS A LOUER, 145, 147, Scott, 5-6 chambres, chambre bain en tuile, plancs bois dur, chauffés, eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser tél.: 2-3011 ou 2-8792 24fév-26fs-5c

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate. Turnbull, tél.: 4-0361; Salaberry, tél.: 6087; Rita, 4-0131. Très modernes à partir de $30.00. S'adresser au concierge. 4mrs-26fs-5f

APPARTEMENTS MONT-CARMEL, 2 logements de 2 et 3 chambres avec cuisinette, meublés et chauffés, eau courante. Possession immédiate. S'adresser à 25, rue Mont-Carmel, tél.: 2-2232. 4mrs-2fs-5r

VOUS CHERCHEZ un appartement de cinq ou six pièces, site tranquille, central, économique? Voyez-le 16, rue Haldimand. 28fév-6fs-5r

APPARTEMENTS "NORO", à louer, suites de 5 chambres, fini moderne, meublé, chauffé, au centre des affaires, 9a, rue St-Joseph, tél.: 4-4594. 28fév-6fs-5r

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service de concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 28fév-26fs-5r

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur automobiles ou autres garanties remboursable mensuellement. Chaque transaction devra être engagée par une personne responsable. S'adresser à Commercial Finance Corp., Ltd, 147, Côte de la Montagne, Québec. 13fév-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville. Aux prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m., tél.: bureau, 4-2918, rés.: 2-3459. 25fév-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boileau, Picher, notaire, 340, rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 24fév-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87, de l'Eglise, tél.: 9480, résidence, 2-3026 ou nos. 2. 15fév-26fs-7r

Crédit Anglo-Français Ltée
50, RUE ST-PIERRE, QUEBEC. Prêts aux Fabriques et communautés religieuses. Achat et vente d'obligations municipales, scolaires et religieuses. Téléphone: 2-6425.
2-4-6-8-9-11-13-15-16-18-20-22-23-25-27-29mrs-7r

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE A EMPRUNTER $18,000.00, première hypothèque, sur propriété commerciale à 5 du cent. Ecrire à boîte 501, bureau de poste, 419, rue St-Jean, Québec. 4mrs-4fs-

ARTICLES DE MENAGE

OCCASION pour nouveaux mariés. Magnifique set salle à dîner neuf du mois de juin, set Chesterfield, 1cr chambre noyer solide, rue, prélarts. Aussi draperies. S'adresser 79 St-Gabriel, appt. 6. 2mrs-4fs-9b

MACHINES A COUDRE "Singer" et White électrique. S'adresser à 21, Deligny. 3mrs-4fs-9b

A VENDRE bon marché, cause déménagement, poêle à l'huile moulin Singer, commode buffet, miroirs, vitrine, écran, garde-robes, divanette, gramophone, armoire cuisine, table cartes antique, lits, table boudoir, poêle-fournaise, set salon, lavenge. G. Brousseau, 26, St-Nicolas, tél.: 2-0196 4mrs-4fs-9r

J.-E. TURGEON & CIE, 162, du Pont, set boudoir, set salon, moulin à coudre, poêles à l'huile, armoire à vaisselle, glacières, divanettes, matelas, lits, harnais double. Achetons à domicile et payons haut prix. 4mrs-4fs-9r

POELE DE CUISINE presque neuf, à vendre à sacrifice, cause déménagement S'adresser entre 10 heures et midi à 40, Couillard. 4mrs-2fs-9b

A VENDRE, bon poêle de cuisine, bois et charbon, ameublement de chambre à coucher, matelas en duvet, 2 rugs Congoléum, prix très avantageux, S'adresser 168¼, St-Olivier, tél.: 3-0426. 4mrs-3fs-9b

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE avec $15,000 pour financer l'achat d'une entreprise commerciale n'ayant pas de concurrence, établie depuis plus de 35 ans et susceptible de prendre beaucoup d'expansion avec nouvelle administration sérieuse, compétente et agressive. Garanties raisonnables offertes. Toute correspondance sera traitée confidentiellement. Ecrivez immédiatement à casier 322, le "Soleil", Québec, P. Q. 2mrs-6fs-9ab

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTO A VENDRE. Star routière de sport, à 4 cylindres, en bon ordre de marche et avec pneu de rechange. N'a pas servi de l'hiver. Excellente occasion. Termes si désiré. S'adresser à Maurice Pollack Realty Company, Limited, 85, rue St-Joseph, 2e plancher. 2mrs-5fs-11b

FORD TUDOR 1930-31, Duco neuf, moteur neuf à sacrifice, $275.00. Appelez à 4-4527. 3mrs-4fs-11f

NOUS AVONS EN MAINS plusieurs chars usagés, de récents modèles, à vendre à des prix d'occasion. Quebec Used Cars Ltd, tél.: 3-1915. 3mrs-26fs-11f

AUTO DODGE, 4 cylindres, modèle 1927, à vendre bon marché. S'adresser 143, Ste-Hélène. 4mrs-2fs-11b

CHEVROLET COACH, modèle 1932, free wheeling, n'a pas sorti de l'hiver. A vendre, bonnes conditions. Tél.: 3-2659. 4mrs-2fs11

CHEVROLET Coach, 2 portes, 1929-30, en parfaite condition à vendre en bas du prix de liste. S'adresser à Girard, 39, Lavigueur. 4mrs-4fs-11b

FORD COUPE NEUF. Nouveau Ford 1932, coupé avec Rumble Seat. N'a servi que du 1er juin au 1er novembre, environ 4000 milles. Exactement comme neuf. S'adresser par téléphone à l'heure des repas à 3-4873. 6mrs-6fs-11b

CHEVROLET COACH, modèle 1932, free wheeling, n'a pas sorti de l'hiver. A vendre, bonnes conditions. Tél.: 3-2659. 6mrs-2fs-11b

TRUCK A VENDRE, vrai bargain pour prompt acheteur, truck de livraison une tonne et demie, marque Chevrolet 1932, ayant servi 8 mois, en parfait ordre avec couverture en toile. S'adresser à Eugène Dion, 7, St-Louis, tél.: 306 6mrs-6fs-11b

AUTOMOBILES DEMANDES

ON DEMANDE à acheter petits chars usagés pour argent comptant. S'adresser Quebec Used Cars Ltd, tél.: 3-1915. 3mrs-26fs-12f

BUREAUX A LOUER

ETAGE A LOUER au No 96, St-Jean, pouvant être utilisé comme bureau, salle d'échantillon ou autres. S'adresser à R. Collette, 25, St-Jean, tél. 4-0261 16fév.26fs-17b

BUREAUX, dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge, élévateurs à passagers et à frets, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403; le soir, 4-2557. 3mrs-6fs-17r

A LOUER, les quatre étages dans l'édifice Capitol, pouvant servir comme restaurant, bureau ou salle d'échantillons. Pour plus d'informations, s'adresser The Royal Trust Co., 58, rue St-Paul, tél.: 2-4031 ou au gérant du théâtre Capitol, tél.: 2-4080. 4mrs-3fs-17r

BUREAU A LOUER, édifice Cimon, 2, côte St-Abraham. Très moderne, éclairé, nettoyé, etc., voûte de sûreté comprise. En droit idéal pour tous genres d'affaires, $15.00 en montant. S'adresser au gérant, tél.: 5169. 4mrs-6fs-17c

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situé à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au service d'information, bureau de l'Administration, le "Soleil". 24mrs-J.n.o.-17

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE AVEC PENSION si désirée pour homme sobre et honnête. S'adresser à Mme A. Marcheterre, 51, St-Augustin. 28fév. 3-4-0m-23f

CHAMBRES A LOUER

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer, avec gaz dans la chambre, améliorations modernes, usage bain et téléphone, pension si désirée. S'adresser 424, St-Joseph. 24sept.j.n.o.-24f

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désirée, 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o.-24b

L'HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, annonce des prix très réduits à la clientèle pour la saison d'hiver. Chambres avec pension depuis $35.00, $38.00, $40.00, $45.00 par mois. Chambre seule sans pension, $12.00 en montant. Service d'ascenseur. Une visite est très respectueusement sollicitée. S'adresser au bureau. 6fév-26fs-24f

UNE JOLIE CHAMBRE simple, très ensoleillée, confortablement meublée, accommodations modernes, bain, téléphone, sur même plancher, conviendrait pour jeunes personnes distinguées et honnêtes. Prix, $2.50 par semaine, tél.: 3-2604. S'adresser à 149,½, St-Cyrille. j.n.o.-24b

GRANDE CHAMBRE ensoleillée, eau chaude à l'année, usage du bain et téléphone, confort, tranquille. Personne honnête et distinguée, bon marché. S'adresser à 416, St-Jean. 1mrs-6fs-24b

BELLE CHAMBRE ensoleillée dans famille privée sans enfants. Eau chaude à l'année, téléphone, etc. Confort et tranquillité. Meublée ou non. 140, Ave. Cartier, appt. 5, tél.: 3-1255. 4mrs-7fs-24f

14, ST-FLAVIEN, à louer grande chambre, bien éclairée, confortable, dans famille privée, tranquille. Possession immédiate. 1er mars-6fs-24b

GRANDE CHAMBRE double, meublée, eau chaude. Aussi chambre simple. S'adresser 40, rue des Jardins, en face Palais Justice. 28fév-2-4mars-3fs-24r

BELLE CHAMBRE ensoleillée dans famille privée sans enfants. Eau chaude à l'année, téléphone, etc. Confort et tranquillité. Meublée ou non. 140 Ave. Cartier, Apt. 5, tél.: 3-1255. 4mrs-12fs-24b

GRANDE CHAMBRE à louer avec lit double, garde-robes, usage du bain, gaz, téléphone, $2.00 par semaine. Pour renseignements, s'adresser 184, Arago, tél.: 9698. 3mrs-6fs-24f

BELLE GRANDE CHAMBRE, 1er plancher, avec eau courante aussi petite chambre, clientèle choisie, usage du bain et téléphone. S'adresser sur les lieux, 18, Ste-Ursule, tél.: 3-4002. 4mrs-6fs-24r

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE très éclairée, propre, située 2e plancher, usage poêle à gaz, à louer dans famille sans enfants. S'adresser 432, St-Jean. 1mrs-6fs-24b

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre double et simple, aussi avec cuisinette, usage du bain et téléphone. S'adresser 24½, rue Couillard, tél.: 2-2839 6mrs-26fs-24b

CHAMBRE A LOUER, aussi suite de deux chambres avec gaz, usage bain, téléphone. S'adresser 190, rue du Pont. 2mrs-6fs-24b

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE avec ou sans pension, dans famille sans enfant, dans partie haute de la ville, pour personne seule. Ecrire pour le prix de la chambre seule et avec pension à casier 323, le "Soleil". 2mrs-6fs-25b

Chevaux, voitures, harnais

AVIS.—JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs. Aussi chevaux de voiture légère, un beau cheval de selle. Tous ces chevaux proviennent des meilleures fermes d'Ontario. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 8fév-26fs-27f

NOUS VENONS DE RECEVOIR un char de chevaux, venant du Manitoba, pesant 1200 à 1500 lbs, à vendre à très bonnes conditions. S'adresser Henri Blouin, 234, rue Kirouac, écurie Ste-Thérèse et Aqueduc. 4mrs-6fs-27f

BELLE JUMENT de voiture, 8 ans, garantie bien saine et sans défaut, vendra bon marché pour prompt acheteur, Albert Royer, 171 Aqueduc. 4mrs-3fs-27f

BOIS, CHARBON

COKE LA POCHE, 25c. Charbon de bois, 25c la poche; Stove, Chestnut, 75c la poche. Délivré à domicile. A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 4fév-26fs-30f

ADJ. NOEL, 155, Carillon, charbon dur Stove, Chestnut, à la tonne, à la poche, 75 cents; Coke Besco 25 cents la grosse poche. Coke à la tonne, $9.50. Charbon bois, 25 cents la poche. Livré à domicile, tél.: 7614. 8fév-26fs-30f

AVIS.—Chauffage sec. Croûtes meriser, 4 pieds, sciées, fendues, $4.75, ½ corde, $2.70 voyage. Déligmures, $2.30; Epinette, $1.90. Téléphone: 9829. Ed. Rucl Ltée, Côte Bell, Québec. 7fév-15fs-30f

CHARBON STOVE et Egg, 1ère qualité $13.40; Coke, 4 sacs pour $1.00; Stove, 75c du cent livré. Pour votre prochaine commande, téléphoner à Donnell Anthracite Mining Company, Ltd, 50, avenue Conway, tél.: 4-4780. 7fév-26fs-30f

A BAS PRIX.—C. Bussières, 49, St-Bernard tél.: 6827. Déligmure bois franc, 25c; la poche, 5 pochers pour $1.00. Bois franc, $2.50 le voyage; Grosses croûtes erable, $2.75 et $3.00; Bois franc, scié, fendu, $2.75; Erable 2, 2½ et 3 pieds, Charbon de toutes sortes. 14fév-26fs-30f

BOIS, CHARBON, huile à brûleur. Vous aurez toujours la première qualité de charbon, bois sec au meilleur prix du marché. L'huile livrable à domicile. Cléophas Turcotte Enr., 946, St-Vallier, tél.: 9762. 6mrs-26fs-30f

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, toutes sortes, meriser et érable, livré, $8.00 la corde de douze pouces. Edmond Genway, 235, la Canardière, téléphone 4-2351. 15fév-26fs-30f

MERISIER de planchers, B. C. Fir, moulures, pin, épinette de toutes sortes. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré Enr., 280, St-Paul, tél.: 2-5035. 3mrs-26fs-30r

SI VOUS VOULEZ vous chauffer bon marché, achetez grosses poches de Stove, Chestnut, 75c; Coke, 4 poches pour $1.00. Aussi bois chauffage de toutes sortes, prix $2.00 le gros voyage; Croûtes, $2.50 le gros voyage. Bois franc, $3.00 la corde de 12 pouces. Merisier et érable. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 3-4-6-8-10-11-13-15-17-18-20mars-30f

ERABLE, MERISIER, 2, 2½, scié, fendu $6.50; Croûtes merisier, 4 pieds, voyage, $2.50; Epinette, 2½, scié, fendu, $4.25, corde; Bois franc, 15 à 18 pouces, $3.50 la corde; Slabs boulcau, voyage, $2.50; 5 poches pour $1.00. Spécial bois mêlés, $3.00 corde de 15 pouces. Charbon bois franc, et coke 25 cents la poche. Aussi charbon. Tél.: 3-4967, 144, avenue Renaud. 27fév-26fs-30f

COMMERCE A VENDRE

MAISON de CHAMBRES pension à louer près de l'hôtel St-Roch, ameublement en parfait ordre à vendre, comptant, 24 appartements, entièrement établie. S'adresser 94, de la Couronne, Québec. 21jan-82fs-31b

ETAL DE BOUCHER à vendre ou à louer, situé dans meilleur quartier de la ville. Ecrire casier 326, le "Soleil". 2mrs-6fs-31b

POSTE D'EPICERIE-boucherie, établi depuis 12 ans, glacière électrique, comptoir, accessoires électriques, cave, planchers ciment, 3 logements de 5 chambres plus bain, à vendre, grand sacrifice, cause maladie. Aussi 2 terrains, 35 x 60. Ecrire casier 315, le "Soleil". 3-4-6-7-8-9-10-11 mrs. 1-3-5-6-7-8avr. 1-2-3-4-5-6mai. 5-6-7-8-9-10juin. -31b

COTTAGES A LOUER

JOLI COTTAGE à louer, 170, coin boulevard Langelier et du Roi, 8 chambres, chambre de bain, fournaise eau chaude, un garage. S'adresser 6, Pont-Gravé, tél.: 4-2878, M. J.-H. Chouinard. 2-3-4-6-8-10-11mrs-33f

COTTAGE A LOUER, No 4, avenue du Couvent, ville Beauport, 8 chambres, chambre bain, passages, veranda, fournaise eau chaude, lumière électrique. S'adresser Joseph Gagnon, 207, avenue Royale, tél.: 2-6552. 3mrs-6fs-33b

COTTAGES D'ETE meublés à louer, occupables le 1er mai, situés à Boischatel (en face) chambres de bain avec eau courante, électricité, service d'autobus dimanche de 2 à 4. Tél.: 3-0975. Rés. 3-1541. 9-11-16-18-23-25-30mars -33b

COTTAGES A VENDRE

COTTAGE à vendre, situé dans la paroisse St-Pascal Baylon, 7 chambres, plus chambre de bain, bois lambrissé en brique. Condition facile. S'adresser 1911½ Maufils ou 124½ St-Joseph. Tél.: 4-0741. j-n-o

DIVERS A LOUER

A LOUER, bonnes conditions, salle 60 x 80, 4,800 pieds plancher, pouvant servir clubs, associations, salle d'échantillons. Divisions si désiré, située 322, St-Jean. S'adresser 214, St-Jean. 6mrs-6fs-36b

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD à louer au plus bas prix. S'adresser aux seuls agents de la compagnie Underwood à Québec. Clément & Clément Enr., 104, Côte de la Montagne, tél.: 2-1422. 23fév-26fs-36r

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Pierre, tel.: 2-2890. 28fév-26fs-33r

GRANDE ECURIE à louer convenant pour commerçant de chevaux ou laitier, située coin Ste-Thérèse et Aqueduc. Aussi bon logement, 5 chambres et chambre bain. S'adresser Ed. Dion, 145, Ste-Thérèse. 2mrs-6fs-30b

DIVERS A VENDRE

REFRIGERATEURS ELECTRIQUES.—Neufs, glacières usagées, brûleurs d'huile "Silent Glow", brûleur automatique "Nokol", "Jacket heaters", laveuse électrique, gros modèle, à très bas prix. S'adresser J.-A.-Y. Bouchard, Ltée, 27, St-Jean, tél.: 2-4119. 4fév-26fs-37r

VIEUX JOURNAUX à vendre, à la livre, occasion pour bouchers et épiciers. S'adresser au "Soleil". j.n.o.-37b

SHOW-CASE A VENDRE, très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines, aussi cash register à vendre à des prix très avantageux. S'adresser Art. Show-Case Enr., 250, St-Joseph. Tél.: 3-2920. 15fév-26fs-37f

DECOUVERTE SENSATIONNELLE d'une préparation garantie, remettant les cheveux gris à leur état naturel, sans tacher la tête ni les oreillers. S'adresser à Mme Ev. Beaudet, casier 55, Deschaillons. 28fév-6fs-37b

ATTENTION BOULANGERS: A vendre, pétrin mécanique presque neuf avec moteur 4 forces. Bonne occasion. S'adresser à Hector Bissonnette, boulanger, La Tuque. 28fév-5fs-37b

CAISSE ENREGISTREUSE électrique, dernier modèle, émettant reçu, parfait ordre, aussi moteur à hacher viande, 1-3 de force, très bon marché, pour du comptant. S'adresser 166½, de avenue, Limoilou. 4mrs-6fs-37b

DIVERS A VENDRE

SHOW CASE, vitrines à bonbons, miroirs, pupitres plat (flat desk), tables, verres, moulin à café, évantail électrique, bon marché. Comptant seulement. S'adresser 315, St-Cyrille, tél.: 7737. 3mrs-2fs-37f

RECETTE

A VENDRE LA RECETTE d'un excellent sirop pour le rhume, déjà connu sur le marché, à vendre pour cause de maladie. Ecrire pour détails à casier 311, le "Soleil". 27fév-6fs-37b

CHOUX DE SIAM de Ste-Foy, à vendre prix spécial aux épiciers. S'adresser N. Tremblay, tél.: 4-5307. 25-27fév-3-6mars-4fs-37b

AVIS AUX BOUCHERS—Machine électrique à hacher la viande, No 12. En parfaite condition. Prix très bas. Fournier & Fournier, 371, St-Vallier. Tél.: 2-6031. -37b

CREDIT.—$1,200 de crédit à vendre très bon marché. Appeler le soir seulement à 7933. 4mrs-3fs-37b

DIVERS

MATERNITE PRIVEE licenciée, distinguée et honnête. Prix des chambres avant terme, $2.00 et $3.00 par semaine. Placons bébés. S'adresser 57½, rue St-Joseph, tél.: 6261 ou écrire boîte postale 41, bureau de poste, St-Roch. 2mrs-26fs-38r

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories salle commune, chambres semi-privées et chambres privées. Interne et permanent, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 7fév-26fs-38f

MATERNITE licenciée, place distinguée, bonnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Placons bébés. Pour informations, écrire boîte postale 792, bureau poste. Haute-ville, Québec, téléphone: 2-1966. 1er mrs-26fs-38f

ELEVES DEMANDES

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, sténographie, latin, etc., par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. Cours d'ensemble chez les Pères. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150, rue Artillerie. 8mai-j.n.o.-39b

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet classique. Préparation pour brevets et tous les examens de la province 17fév.-26fs-39r

COURS COMPLET de sténographie, $5.00, méthode rapide par professeur d'expérience, français, anglais, clavigraphie, correspondance, etc. Strictement privé si désiré, succès assuré. S'adresser 404, St-Jean, tél.: 3-2951. 21fév.-26fs-39f

Emplois demandés, femmes

POUR CONFECTION et réparations de tous genres en lingerie pour dames et enfants, à des prix très raisonnables, entière satisfaction. Adressez-vous à 40½, rue Crémazie, téléphone: 8806. 10fév-26fs-41r

GARDE - MALADES avec références, prendrait engagements immédiatement ou sur appointement à la ville ou en dehors. S'adresser tél.: 4-0779, 136, 1ère Avenue. 4mrs-2fs-41b

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES?

LE SUCCES EN AFFAIRES...

VOUS pouvez activer votre commerce et lui donner plus d'extension en le faisant connaître davantage. Notre CARTE D'AFFAIRES, section des annonces classées, vous offre l'opportunité de vous mettre en contact avec les milliers de lecteurs du "SOLEIL" pour quelques centins seulement par jour.

FILLES DEMANDEES

PREPAREUSE demandée pour les chapeaux. S'adresser Mlle A.-M. Dussault, Salon de Modes, 673½ St-Jean, vis-à-vis bâtisse des tramways. 28fév-6fs-48b

FOURRURES

MANTEAU DE FOURRURE, de Creamer, bonne grandeur, en bonne condition, à bon marché. Visible à l'heure des repas. S'adresser à 2, rue Bayard. 1mrs-6fs-49b

FOURRURES.—La vente de manteaux est finie. A qui la chance pour 4 manteaux en seal neufs, récent modèle 1933, jolie doublure en crêpe, valeur de $80.00 pour $30.00 à $45.00. Tour de cou de printemps, prix modéré. S'adresser 19, Dion, 102, Franklin, tél.: 9702. 25fév-12fs-49f

A BON MARCHE, Martres de Roche du Nord et de Russie naturelles, Fitch, Kolinsky, renards argentés, croisés, aussi petits "Gates" chic et bien faits. J.-O. Nadeau, 1032, St-Vallier, tél.: 3-4245. 4-6-8-9-11-13mrs-49f

GARAGES A LOUER

MAGASIN-GARAGE A LOUER SPLENDIDE SALLE de monte au No 491, rue Saint-Vallier avec garage et atelier de mécanique en arrière. Prix très raisonnable. S'adresser à Frank & Bryce Limited, 493, rue St-Vallier, téléphone: 8033. James-M. Gillespie, gérant. 4mrs-6fs-50f

GARAGES A VENDRE

GARAGE et STATION DE SERVICE, 135, rue Commerciale, Lévis, avec machineries et accessoires. Poste bien achalandé, à proximité de la Traverse de Lévis. Point de départ des autobus. A vendre à sacrifice à prompt acheteur, pour raison de santé. S'adresser sur les lieux, ou à Audet & Audet, notaires, 15, avenue Bégin, Lévis, Qué. 6mrs-12fs-51b

HOMMES DEMANDES

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474. 25fév.-26 fs-54f

JE DONNERAI $3.00 sur chaque prospect dont je ferai la vente soit sur radio, laveuse, balayeuse électrique et sur la marque préférée. Ecrire casier 319, le "Soleil". 2mrs-3fs-54b

SOLLICITEURS demandés, proposition payante. S'adresser mardi, entre 9 h. 3 et midi, M. L'Espérance, 604, St-Jean. 2mrs-4fs-54

HOMMES, garçons. Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 1er mars-26fs-54f

TOUT HOMME ayant des aptitudes dans la vente trouvera une offre de gagner un salaire raisonnable sans aucun effort. Voyez notre proposition sans faute, vous serez intéressé. S'adresser 251, St-Joseph, chambre 103. 3mrs-6fs-54f

HOMMES DEMANDES dans toute la province pour vendre produit nouveau et nécessaire à toute maison. Vente facile et lucrative. S'adresser J.-B. Côté, 49, 1ère rue Grant. 2-4-6mes-54r

HOMMES DEMANDES

VOYAGEUR. On demande un voyageur d'expérience dans la ferronnerie. Inutile de se présenter sans le scapacités voulues. Ecrire à casier 328, le "Soleil", Québec. 3mrs-3fs-54b

MECANICIEN et GARAGISTE.—Voulez-vous devenir votre propre patron, grande chance pour homme sérieux. Garage et boutique mécanicien, établi, outillage des plus modernes. Aucun capital requis. Ecrire casier 320, le "Soleil". 2-4-6mrs-54b

HOMMES, garçons qui désirez apprendre le métier de bargier, vous perfectionner, commission payante en apprenant. Diplômes et placons. Chaises de barbiers à vendre. Ecole barbiers de Québec, Amédée Delisle, 36, du Pont, tél.: 9803. 1-4-6-9-11-13-15-18-20-22-25-27mars -54r

GAGNEZ $10.00 à $20.00 et plus par semaine, en cultivant champignons dans caves, granges et hangars, toute l'année. Expérience pas nécessaire. Nous achetons votre récolte. Livret illustré gratuit. Royal Mushroom Company, dépt. 8, Montréal. 6-8-10-13mrs-54b

HOMMES ET FEMMES

TRAVAIL par correspondance intéressant et facile chez soi sans quitter son emploi. S'adresser à R. Thierry, Soulaines (Aube), France. 4mrs-2fs-55b

LOGEMENTS A LOUER

HAUTE-VILLE

ST-CYRILLE, Nos 448-450-458-462, quatre plain-pieds, 1er et 2e étage, de 7 et 9 pièces, plus chambres de bain, fini moderne, eau chaude à l'année. S'adresser Oscar Plamondon, 456, St-Cyrille, tél.: 3-3826 8167. 15fév-26fs-61f

DES FRANCISCAINS—Logements chauffés, 6 grandes chambres plus bain, 1er, 2e et 3e étage, aussi logements 4 chambres plus bain, rue St-Jean, 629, 7 grandes chambres plus bain, planchers bois sur J.-A. Lesage, 80, chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 10fév-26fs-61f

265a RUE FRASER, près Bougainville. Logement à louer, 5 chambres plus chambre bain, moderne, chauffé eau chaude à l'année. Avenue Parent, 52, logement 5 chambres, planchers en bois dur. Aussi garage. S'adresser A. Ratté, tél.: 3-0745 446, St-Cyrille. 15fév-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER, 3 à 8 chambres, chauffé ou non, 252, 254, 258, St-Cyrille; 2, 2½, 6, 29, Bourlamaque; 192, 212, 214, 216, Crémazie; 108, Artillerie; 117, 119, Lachevrotière; 100, St-Benoit. Aussi sous-sol. S'adresser à Arthur Frenette, 260, St-C

IMMEUBLES

H.-P. CIMON

CHOIX TRES INTERESSANT de maisons, terrains, commerce, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville. Prix et conditions convenant à toutes les bourses. Spécialité: Maisons payables comme loyer. Edifice "Cimon", 6, Côte d'Abraham, tél.: 5169. 3mrs-6fs-100f

W.-F.-V. ATKINSON Gérant

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC, 21, Ste-Angèle, membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards. Renseignements sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel. Bureau, tél.: 2-6605; résidence, 2-6239. 6fév-26fs-100f

P.-F. LALIBERTE

TERRAIN A VENDRE. Beau site pour station gazoline.
MAISON MODERNE chauffage Buck-Wheat, gros revenus, $9,000.00.
POUR VENDRE, échanger ou acheter votre propriété, adressez-vous 27, Jeanne-d'Arc, tél.: 8281. 14fév-26fs-100f

D. LALIBERTE

451, 3e avenue, tél.: 9784.
441, 451, 3e AVENUE, 3 logements de 6 chambres plus bain.
107, 115, 12e RUE, 6 chambres plus bains.
LOGEMENT à louer, 6 chambres plus chambre de bain, fini moderne et aussi maison neuve à vendre. 14fév-26fs-100f

LOGEMENT A LOUER

513, COIN ST-CYRILLE, coin Murray, 7 chambres plus bain, 2 garages privés; 1078, St-Vallier, garage privé. Machine additionner Burrough, à vendre. Alex. Blondeau, 385, de la Reine, téléphone: 7060. 19jan-26fs-100f

ALFRED MAROIS LTEE

Assurances et immeubles. Administration et collection des propriétés, 229, rue St-Joseph, tél.: 5980. Rés.: 4-2381.
ASSORTIMENT de maisons, terrains et terres à vendre ou à échanger. -15fév-26fs-100f

C.-E. MIGNER

POUR ACHAT, vente et échange de propriété, terre ou terrain à des conditions avantageuses, adressez-vous à C.-E. Migner, 785, St-Vallier, tél.: 8358 ou 4-5668 (vis-à-vis la banque Canadienne Nationale). 2mrs-6fs-100f

ROSAIRE DROLET

MAISON A VENDRE où échanger, 28, Montcalm, manufacture 4000 pieds plancher, machineries incluses. Autres revenus, $324.00.
ETAL DE BOUCHER, clientèle établie, Pont Gravé et Lamontagne, St-Francois-d'Assise.
166, CREMAZIE, poste de commerce établi depuis 4 ans. Revenus $600.00.
162, CREMAZIE, épicerie licenciée plus logis 5 pièces et chambre de bain. Revenu annuel, $1,680.00.
LORETTEVILLE, près église, 3 magasins plus 2 logis huit pièces, garage, terrain 77 x 80 pieds, coin rue pouvant servir de garage et station gazoline pour grosse compagnie, terrain total 130 x 77 pieds.
TERRAIN pour fin des plus commerciales, Bourlamaque et St-Laurent, situé voisin la nouvelle église Notre-Dame-du-Chemin.
RUE CANDIAC, terrain situé entre M. Brindamour, boucher et M. Adélard Sylvin, épicier.
RUE LAMONTAGNE, St-Francois-d'Assise.
EPARGNEZ DU TEMPS et de l'argent, en consultant le propriétaire directement, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 8fév-26fs-100f

MACASINS A VENDRE

MAGASIN A VENDRE. Pour cause de maladie. Magasin situé rue St-Joseph. S'adresser 412, St-Joseph, tél.: 3-0707. 18fév-26fs-65f

MAISONS A LOUER

A LOUER, 12, rue Laporte, maison autrefois occupée par l'honorable J.-H. Kelly, faisant face au jardin du gouverneur, près de la Terrasse, contenant 4 chambres à coucher, 2 chambres bain avec plus 2 chambres de servantes avec bain, grande salle à manger, salon, vivoir, etc., 2 foyers en parfaite condition. S'adresser 67, d'Auteuil, tél.: 2-4366 ou 2-2649. 17fév.-26fs-67r

MAGASIN A LOUER, 13½, rue Lacroix, entièrement mis à neuf Prix $25.00.
MAGASIN A LOUER, 333, St-Paul, en face gare Union. Bon poste commerce. Prix, $160.00.
HOTEL DOMINION, 335, St-Paul, grande maison pension à louer, 41 pièces, en face gare Union. Revenu intéressant. Personne sérieuse et active, $165.00, représentant $5.42 par jour. S'adresser O. Plamondon, tél.: 3-3826, 8167. 17fév-26fs-67f

MAISON A LOUER, 125, rue Richelieu 8 pièces, très propre. S'adresser à 70, rue Dalhousie, tél.: 2-3848. 2mrs-4fs-67b

MAISON de 10 chambres à louer, dans quartier résidentiel. Grande cour et garage. S'adresser à 71, Bougainville, de 2 à 4 hrs p.m. 2-4-6-8mrs-67b

BELLE GRANDE MAISON à louer, 14 chambres, finie moderne, chauffage à l'huile, situés sur les Remparts, $110.00 par mois. S'adresser 24, côte du Palais, tél.: 2-2153, le soir, 2-6589. 2mrs-6fs-67r

AVENUE BOUGAINVILLE. Maison à louer ou à vendre, 10 chambres. Conditions de vente un montant comptant, balance payable comme un loyer. S'adresser à L. Girard, 13, avenue De Salaberry. 21-23-28-30jan. 4-6-11-13-18-20-25-27fév. 4-6-11-13-18-20-25-27mars. 1-3-8avr. 67f

10, STE-FAMILLE. Maison de 9 chambres plus 2 chambres de bain. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 4mrs-4fs-67r

A ST-ROMUALD, maison 9 pièces et chambre de bain, garage, jardin et verger, à proximité couvent, collège, église, chauffage à l'eau chaude, souffleur pour Buckwheat, en parfait ordre, occupation immédiate. Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, Québec. 4mrs-4fs-67r

A LORETTEVILLE. Maison à louer à l'année, 7 cambres, fournaise eau chaude, cave en ciment, grand terrain, poulailler, hangar. S'adresser à Emile Arnaud, 118, rue Dalhousie, Québec, tél.: 2-2252. 6mrs-3fs-67b

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270, avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 57½, 3e avenue ou 114, Des Meules 20jan-j.n.o.-68b

MAISON A VENDRE, Loretteville, 5 revenus, grand terrain, garage, échangeable pour une terre aux approches de la ville. Pour quelques jours seulement. S'adresser 114, des Erables, tél.: 3-4217. 7fév-26fs-68f

A ST-ROCH à louer ou à vendre 2 maisons, une de 7 chambres, l'autre 6 chambres avec garage en brique, entre les deux maisons. Prix $o,500.00. Revenu $80.00 par mois. Occasion pour prompt acheteur. S'adresser 46, Richardson, tél.: 3-2409. 23fév-3fs-68b

MAISON A VENDRE ou à louer, No 6, rue Ste-Famille, quatorze chambres, bon site, actuellement occupée comme maison de pension avec bonne clientèle. S'adresser à G.-B. Ramsay, 53, rue Dalhousie. 28fév-6fs-68b

BEAUPORT, 2 minutes de l'église et de la gare, maison en brique, 6 chambres et chambre de bain, $1,500.00, $200.00 comptant et $16.00 par mois. Occasion extraordinaire. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél. 5169. 28fév-6fs-68r

MAISON A VENDRE, Nos 200 et 202, avenue des Oblats, 2 logements, terrain 60 x 40. Evaluation municipale, $3,400.00. Doit être vendue immédiatement pour règlement succession, prix $2,400. S'adresser à A. Pion, 56, rue Colomb, tél.: 3-0970 ou 3-2467 25-28fév. 2-4-6-8mrs-68b

PROPRIETES A VENDRE.—Quatre propriétés neuves, chambre bain, eau chaude, améliorations modernes, grands terrains, site idéal, situées à Giffard. Prix $2,000.00, $3,000.00, $4,000.00, $4,500.00. S'adresser A.-N. Thérien, Giffard, tél.: 9734. 2mrs-6fs-68b

3e AVENUE, Limoilou. Maison neuve, 3 logements, 6-3-3 chambres plus bain, rapportant $924.00, à vendre $1,000.00 en bas de l'évaluation. $1,000.00 comptant, balance facile. Occasion. S'adresser E. Boulet, 128, Canardière, tél.: 4-2782. 2mrs-6fs-68f

BUNGALLOW—Bungallow lambrissé en brique, de 8 chambres et chambre de bain, plancher en bois dur, à vendre à des conditions faciles. S'adresser 15 De la Ronde. Tél.: 4-4775. 3-4-10-11-17-18mars

MAISON A VENDRE magnifique résidence située à Sillery. Grande véranda. Améliorations modernes. Le confort de la ville joint à l'agrément de la campagne. Bon marché pour prompt acheteur. Termes faciles si désiré. S'adresser à 77, rue Victoria, Québec, tél.: 3-3156. -68f

MAISONS A VENDRE, rue Jeanne-d'Arc 3 logements, $3,200; 6 logements $8,500, rue Salaberry, 2 logements, $9,500. S'adresser à 49, des Erables, tél.: 6779. 18fév-26fs-68

MAISONS DEMANDEES

JE DESIRE ACHETER une maison seule avec une grande cour, dans la partie haute de la ville. Ecrire en mentionnant le prix et les conditions. Casier 330, le "Soleil". 3mrs-3fs-69b

MANUFACTURES

MANUFACTURE à vendre, 40 x 60, bon marché, deux étages, près station, village, eau à proximité, pouvant servir pour moulin scie, moudre le grain, tous genre d'ouvrage. S'adresser P. Joseph Vermette, St-Jean-Chrysostome. C. L. 2mrs-3fs-71b

ON DEMANDE A ACHETER

NOUS SERIONS INTERESSES à acheter soit édition totale de volumes, collections ou autres livres non usagés. Pour toutes informations, vous adresser à casier 251, le "Soleil", Québec. 4mrs-5fs-73b

OBJETS PERDUS

BAGUE EN OR VERT, 10 karats avec initiales C.A.C., perdue mardi midi, rue Deligny, Latourelle, St-Olivier. Si retrouvée, remettre à 5, rue Deligny. Récompense. 2mrs-2fs-75b

American Gas & Electric a déclaré son dividende ordinaire.

OBJETS PERDUS

SACOCHE PERDUE contenant montre bracelet, parure de cou. Aussi lettre adressée au propriétaire. Récompense promise. Remettre 16, St-Ignace, tél.: 3-4107. 3mrs-2fs-75b

ANIMAUX PERDUS

CHIEN BLANC Wire Hair Terrier, répondant au nom Furet, boitant de la patte droite d'en arrière. S. V. P., remettre 45, Bourlamaque, tél.: 3-4323. 2mrs-4fs-76b

PIANOS A VENDRE

PIANO ordinaire en très bon ordre, marque McWilliam, à vendre bon marché pour cause de déménagement. S'adresser 129, Richelieu. 2mrs-3fs-80r

PROPRIETES A VENDRE

LAC ST-JOSEPH. Propriété à vendre. Maison 30 x 25, de 5 chambres à coucher, grand vivoir avec foyer, salle à manger, cuisine avec eau courante, toilette, grand garage. Boat House 2 étages, 22 x 16, avec quai. Superficie du terrain, 72,000 pieds. Pour plus amples informations, écrire casier 316, le "Soleil". 1mrs-4fs-84b

RADIOS A VENDRE

RADIO marque "Courrier", à vendre à prix très réduit. S'adresser à 546, rue St-Jean. 27fév-6fs-86b

PIANO à vendre, marque "Pratte". Aucune offre raisonnable refusée. Aussi petite chambre à louer, $2.00 par semaine. S'adresser à 42½, avenue Cartier, tél.: 3-3987 3mrs-2fs-86b

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser 140, rue St-Vallier. 4mrs-2fs-91b

TERRAINS DEMANDES

CHERCHE A ACHETER comptant, prix modéré, trois à neuf cents âcres de terrain boisé d'un seul tenant et accessible par route, pour chasse et pêche. Doit comprendre au moins un lac et deux rivières.-crire offres à casier 312, le "Soleil". 28fév-12fs-94b

ON DEMANDE à échanger une propriété pour un terrain en ville, en payant la différence. S'adresser à 904, chemin Ste-Foy, tél.: 3-4132. 3mrs-2fs-94b

TERRES A VENDRE

OCCASION POUR LAITIER, 5 milles de la ville, rive sud, terre 325 arpents, 200 culture, 125 boisée bois franc, grande sucrerie, installation moderne, Champion, 90 gallons à l'heure. Vendra avec roulant complet, instruments aratoires, attelages double et simple, grande grange, écurie, remise, poulailler, bergerie, forge, glacière, laiterie, 4 chevaux, 20 bêtes à cornes, poules, dindes. A vendre ou échanger pour maison bon rapport. Informations, écrire casier postal 332. 3mrs-2fs-95b

ANCIENNE-LORETTE, 3 milles et demie Québec, terre, 65 arpents, toute cultivable, ancienne ferme de Eugène Robitaille. S'adresser Mme H.-S. Dynes, Petite-Rivière, côté nord. 3mrs-4fs-95b

TERRES DEMANDEES

MAISON A REVENUS à échanger pour une terre aux environs de Québec. S'adresser par lettre casier 335, le "Soleil". 4mrs-2fs-96b

TROUVES

CHIEN Fox Terrier, noir et blanc, trouvé. Si non réclamé d'ici au 6 mars, il sera vendu pour couvrir les frais. S'adresser Société Protectrice des Animaux, 5, rue des Bernières. 3mrs-3fs-9

VOLAILLES

UN INCUBATEUR "Simco" à vendre, 600 oeufs; 1 incubateur électrique, 60 oeufs; 2 éleveuses pour 1000 poulets. Aussi tremies, nids à trappe. S'adresser à Jos. Bédard, 12, St-Anselme, Québec, tél.: 3-0454. 4mrs-2fs-98b

INCUBATEUR ET ELEVEUSE

INCUBATEUR ET ELEVEUSE, capacité 200 oeufs, en parfait ordre, à vendre ou à échanger, soit pour une vache laitière où des oies (race Toulouse). Pour tous renseignements écrire à casier 246 bureau du "Soleil".

NON CLASSIFIEES

SACOCHE PERDUE contenant somme d'argent aussi lettres adressées au propriétaire. Récompense promise. S'adresser 258, rue Richardson, tél.: 3-3888. -75b

VENDEURS avec références pour assurances-vie, accidents, maladie pouvant se qualifier pour promotion. Voir gérant, chambre 5, édifice Cimon, 2, côte d'Abraham. 6mrs-4fs-54b

A LOUER, grand logement de 10 pièces, chauffé, améliorations modernes, coin Turnbull et Maisonneuve, prix raisonnable, S'adresser tél.: 8769. 6mrs-6fs-61b

BONNE SERVANTE sachant faire la cuisine, références exigées. S'adresser 17, rue Fraser. 6mrs-4fs-91f

CHAMBRE A LOUER, $1.25 et $1.50 par semaine, où il n'y a pas d'enfant. S'adresser 210½, de la Reine. -24b

VRAI BARGAIN—Bicycle moteur Excelsior, 2 cylindres pour $35.00. Inutile de se présenter sans être sérieux. S'adresser 180 Crémazie, tél.: 5387.

A VENDRE

Secrétaire avec glace taillée (biseau) comprenant six grands tiroirs, aussi chaise tournante en chêne, le haut en parfaite condition. S'adresser à casier 325, Le "Soleil, Québec.

Shawinigan

Une réorganisation de notre chambre de Commerce

Au cours d'une récente assemblée, tenue à l'hôtel de ville, des directeurs de la Chambre de Commerce locale, M. J.-A. Bilodeau, l'un des directeurs et, en outre, président de l'Association des Marchands-Détaillants, succursale de Shawinigan, a soumis un vaste plan de réorganisation de cette chambre.

M. Bilodeau, et tous ses collègues du bureau de direction partagent entièrement son opinion sur ce point— est d'avis que tous nos hommes d'affaires: industriels, marchands, professionnels etc., devraient faire partie de la Chambre de Commerce qui en retour de leur appui et de leur coopération pourra leur rendre d'appréciables services.

Le projet de réorganisation comporterait d'abord l'engagement d'un secrétaire permanent pour la Chambre de Commerce laquelle aurait ses bureaux dans un endroit central sur la 5e rue. En outre, la section locale de l'Association des Marchands-Détaillants se fusionnerait avec la Chambrd de Commerce qui comprendrait de nombreux comités ayant chacun son président et son secrétaire. Chaque branche de commerce ou de l'industrie pourrait avoir son comité propre et il en serait de même des professionnels.

La Chambre de Commerce établirait pour le bénéfice de ses membres un bureau de crédit, un service complet d'informations et de renseignements et ferait même des arrangements avec une étude légale de cette ville pour fournir à ses membres les informations légales dont ils pourraient avoir besoin. D'autres services pourraient subséquemment être ajoutés à ceux déjà mentionnés et qui compléteraient l'organisation de la Chambre.

Ce sont là les grandes lignes du projet de réorganisation soumis par M. Bilodeau. Les directeurs de la Chambre de Commerce se réuniront de nouveau, à l'hôtel de ville, vendredi soir, 10 février, à 7. h. 30 pour l'étudeir plus à fond, en arrêter tous les détails pur le soumettre ensuite s'ils décident de l'adopter en principe, à une grande assemblée qui sera tenue subséquemment au poste No 1 et à laquelle seront spécialement convoqués tous les hommes d'affaires de notre ville.

Par l'exposé succinct que nous en donnons ci-dessus, on peut se rendre compte de l'intérêt que présente cette entreprise. C'est, comme nous le disions au début, un vaste projet et pour qu'il se réalise il est nécessaire que la Chambre de Commerce puisse compter sur la coopération de tous ceux-là qui sont en mesure de lui donner une aide efficace et pratique.

Séance-concert de l'Union Musicale

Mardi, 7 février, à 8 heures, l'Union Musicale de Shawinigan donnait, en la salle de l'Académie de l'Immaculée-Conception, une soirée dramatique et musicale, sous la présidence d'honneur de M. le maire de Mme Albert Gigaire.

Nos musiciens avaient préparé pour la circonstance un programme de tout premier ordre que le public shawiniganais a certainement eu beaucoup de plaisir à entendre. En outre, une pièce du plus haut comique "L'oncle du Canada" fut interprétée par un groupe d'amateurs fameux, notamment MM. J.-A. Rainville, Edgar Bellemare, L. Maisonneuve et A. Mondor.

Notre corps de musique mérite le meilleur encouragement et c'est pourquoi toute notre population s'était donnée rendez-vous ce soir-là à l'Académie de l'Immaculée Conception pour y passer une agréable soirée et encourager les nôtres.

Belle soirée de cartes à St-Bernard

La soirée de cartes donnée récemment à l'Académie St-Bernard par l'Amicale des Anciennes Elèves de cette institution, sous le patronage de M. le curé E. Tremblay et au profit des pauvres de la paroisse, a remporté un franc succès. L'assistance était considérable, les prix nombreux et variés et durant toute la soirée ce plus belle entrain ne cessa de régner.

Un très joli programme musical fut rendu par l'Union Musicale de Shawinigan, sous la direction de M. le prof. Ph. Filon; nos musiciens furent comme toujours appréciés et applaudis.

Après le goûter servi par un groupe de gentilles demoiselles, M. le curé Tremblay présida le distribution des prix assisté de Mlle C. Lambert, présidente de l'Amicale de St-Bernard. A cette dernière comme à ses dévouées et charmantes collaboratrices, nous adressons nos félicitations pour le beau succès qu'elles ont obtenu.

Prix de présence: Mme Albert Laporte, urne, don de M. l'abbé Léo Paquin, vicaire. **Pour vente de billets:** Mlle Marie-Rose Levasseur (254 billets vendus) lampe de boudoir, don de M. et Mme Alp. Baril. **Pour les musiciens:** M. Maurice Coutu, cousin, don d'une Amicaliste.

Prix pour cas, 4 parties: Mlle Etiennette Maisonneuve, lampe, don des institutrices de l'Académie. Mme J.-A Forest, vase à fleurs, don de M. et Mme Edouard Arbour. M. Jean Gagnon, nécessaire de bridge, don de M. le curé E. Trembiay. Mlle O. Clément, pyrex, don d'un groupe de membres de l'Amicale, M. Maurice Gosselin, boîte de cigares, don d'un ami. M. Joseph Magnan, statue de St-Joseph, don de la maison Jos. Drolet, Ltée.

3e parties: Mlle Laurette Marchand, cabaret, don de M. et Mme J.-A. Richard; Mlle Jeanne Maisonneuve, sacoche, don de Mme Frs Boivin; Mlle Georgette Lemieux, service à thé, don de M. le maire et Mme Gigaire; Mlle Berthe Blouin nappes à thé, don d'une Amicaliste; Mlle Isabelle Bouvette, corbeille à pain, don des Frères Saint-Bernard; Mme Arthur Marineau, fer à friser, don de The Shawinigan Water & Power Co.

2 parties: Mme Georges Lambert, pot à l'eau et verres, don de la Ligue des Retraitants; Mlle Germaine Gélinas, appuie-livres, don de M. et Mme Jos. Veilleux. Mlle Simonne Mlle Lambert, modes de Limagerie, don de la maison M. Ayoup; Mme Adolphe Pellerin, pot à tabac, don de M. A. Sauvageau; M. Alfred Naud, boîte de chocolat, don de Mme N. Huses; Mme Onésime Levasseur, nappe et serviettes, don du Magasin Ayoup.

1 partie: Mlle Mlle Chevalier, vase à fleurs, don de Mme L.-A. Leclerc; Mme Philippe Trépanier, douillette, don de Mme Théo. Martin; M. André Brouillette, nécessaire de voyage, don de M. P. Berthiaume; M. Roland Boulanger, brosse et étui, don d'une Amicaliste; Mlle Thérèse Boucher, skin pour enfant, don de la Laiterie Centrale; M. L.-O. Ruel, bougeoir, don de Mme Thos. Houle.

Consolation: Mlle Laurette Clément, cendrier, don de Mlle Isabelle Bouvette; Mlle Yvette Audet, boîte de papier à lettres, don de M. Chas Boucher; Mlle Anaïs Trudel, plateau, don de Mme H. Dessaulles; M. M.-P. Caron, centre de table, don de la Révde Mère Supérieure de l'Académie; Mlle Simonne Paquin, plateau, don de M. J.-L. Garceau; Mlle Simonne Lesage, brosse à vêtement, don de M. et Mme G. Dumoulin.

Prix du goûter: Mlle Lucielle Poirier, boîte de papier à lettres, don de la pharmacie Shawinigan.

Autres prix de présence: Mlle Florence Pouliot, boîte de papier à lettres, don de l'Imprimerie de Shawinigan. M. J.-T. Desrosiers, Mlles Paulette, don de M. Eug. Baril, M. Henri Thomassin, tube de pâte à barbe, don d'un ami; Mlle Cécile Courteau, jeux de cartes, don de MM. J.-O. Joinville & Cie; Mlle M.-Blanche Godin, boîte de cigarettes, don d'un bienfaiteur; Mlle Mathilda Boisvert, boîte de cigarettes, don de M. J.-B. Denise; M. Omer Ayotte, jeu de cartes, don de M. Ros. Laliberté; Mme Alfred Lacoursière, tube de pâte à barbe, don de M. le Dr J.-M. Perron; M. Camille Picard, boîte de cigarettes, don de M. N.-J.-A. Vermette; Mme Albert Chevalier, gomme Tealberry, don de M. Alp. Garceau; Mlle Jeannette Charest, cravate, don de M. Chs Dho; Mlle Béatrice Matteau, portecartes en ivoire, don de pharmacie Cyr; Mlle Simonne Lambert, boîtes de Jello, don de l'épicerie Simard; Mlle Fernande Courteau, boîte de mouchoirs, don du magasin La Vogue; Mme Johnny Lavallée, cendrier, don de la maison J.-R.-I. Lafrenière; Mme Emile Lafond, tasse et soucoupe, don de M. et Mme Alb. Pellerin; Mlle Valéda Morasse, bouteille de parfum, don de la pharmacie Fafard; Mme Hector Gélinas, jambon, don de M. Geo. Thériault.

Euchre à Limoilou

Un grand euchre aura lieu, ce soir à 8 heures 15 précises, en la salle paroissiale de Limoilou, au profit du Collège Seraphique d'Ottawa. Plus de cent prix, lesquels sont exposés chez M. Barakatt, seront distribués aux heureux gagnants de ce euchre organisé par des dames charitables.

NAISSANCES

GILBERT—M. Joseph Gilbert et Mme Gilbert, née Cécile Lagacé, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 2 et baptisée le même jour, par M. l'abbé Rhéaume, sous les prénoms de Marie-Cécile, Béatrice, Hélène.

Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lagacé, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Gilbert, grand'mère de l'enfant. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BELLERIVE—A Lauzon, le 5 mars 1933, à l'âge de 93 ans 2 mois, est décédé M. Joseph Bellerive, époux de dame A. Lemelin.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures, en l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial 6mars-2fs-b

CANTIN—A St-Grégoire, le 4 mars 1933, à l'âge de 79 ans et 3 mois, est décédé M. Jean Cantin, époux de feu Eliza Roberge.

Les funérailles auront lieu le 7 mars à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière de la paroisse. -b

CHOUINARD — A Saint-Jean Port-Joli, lundi, le 6, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Josaphat Chouinard, garagiste, époux de dame Marie-Ange Houle.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures, à Saint-Jean Port-Joli. 6mars-2fs

CLOUTIER—A Jacques-Cartier, le 5 mars 1933, à l'âge de 76 ans, est décédé Sieur Alfred Cloutier, époux de feu dame Malvina Touchet.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire chez Hubert Moisan, No 77 rue N.-D. des Anges, à 7 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. -b

COUTURE—A Jacques-Cartier, le 5 mars 1933, à l'âge de 9 ans, est décédé Roger, fils de M. Joseph Couture et de dame Yvonne Belleau.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 443½ rue du Roi, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. -b

FISET—A Québec, le 5 mars 1933, est décédé, à l'âge de 60 ans et 6 mois, Louis Fiset, médecin.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 mars, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 124 1-2, 3e Avenue, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 6mars-2sf-b

GOSSELIN-MORISSETTE—A Québec, le 4 mars 1933, à l'âge de 73 ans 6 mois, est décédée Dame Athénise Morissette, épouse de feu Louis-J. Gosselin.

Le convoi funèbre partira de 190 rue St-François, à 6 heures 30, pour la Gare Union.

Les funérailles auront lieu à Deschambeault, mardi matin à 9 heures, après l'arrivée du train. -b

LAMONTAGNE — A Montréal, le 5 mars 1933, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Joseph Lamontagne, autrefois de Québec, époux de dame Bernadette Plante.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à Montréal en l'église de l'Immaculée Conception et l'inhumation aura lieu à Québec, au cimetière St-Charles, après un libéra qui sera chanté en l'église St-Roch, à l'arrivée du train du Pacifique Canadien, mercredi après-midi à 3 heures. 6mars-2fs

L'HEUREUX—A St-Jean-Baptiste de Québec, le 5 mars 1933, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Arthur L'Heureux, fils de feu M. Joseph L'Heureux et de feu Dame Louise Dents.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 hres.

Départ de la maison mortuaire, No 503 rue St-Jean, à 8 heures et 55 pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. -b

LIRETTE—A Québec, le 5 mars 1933, à l'âge de 36 ans 4 mois, est décédée Dame Marie-Louise Gravel, épouse de Odilon Lirette, fils.

Avis des funérailles plus tard. 6mars-2fs-b

RICHARD—A Québec, le 4 mars 1933, est décédée Carmelia Ouimet, épouse de Léon Richard.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 69 2e Rue, à 7 heures 45 pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. -b

ROUILLARD—A l'Ancienne-Lorette, le 5 mars, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Marie Trudel, épouse de feu Napoléon Rouillard.

Les funérailles auront lieu mardi, le 7, à 9 heures.

D-part de la maison mortuaire, chez M. Joseph-W. Gauvin, à 7 heures 30, pour l'église de l'Ancienne-Lorette. -b

TREMBLAY — A 5708 6e Avenue, Rosemont, Montréal, le 5 mars 1933, à l'âge de 45 ans 10 mois, est décédé Sieur Téléphore Tremblay, sergent de police de Montréal, époux de dame Yvonne Juteau, autrefois de St-Roch de Québec.

Il était le fils de M. Antonio Tremblay, employé civil de Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte des Neiges, Montréal. 6mars-2fs

GRAND'MESSES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

JOLICOEUR—Mardi, le 7 courant, à 9 heures, sera chantée à la Basilique, une grand'messe anniversaire pour le repos de l'âme de Juliette Jolicoeur.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

LAVERDIERE—Mardi, le 7 mars, à 8 hres, en l'église de St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de Madame Veuve Louis Laverdière, née Marceline Delisle. 4 mars-2fs

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS pour guérison obtenue à la suite d'une neuvaine par l'intercession de Gérard Raymond, avec promesse de faire publier. Mme F.-X. H. -b

REMERCIEMENTS—M. Moïse Bérubé et la famille Lefrançois remercient bien sincèrement tous les parents et amis, ainsi que les employés civils, département des Travaux Publics, les Soeurs de la Charité, maison-mère, le personnel de l'Hospice St-Antoine, les Dames de la Congrégation Notre-Dame, couvent St-Sauveur, les Révdes Soeurs du Monastère du Précieux-Sang, Lévis, qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Moïse Bérubé, née Ernestine Lefrançois, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS—La famille de Mme Vve Eusèbe Ménard remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mademoiselle Marie-Louise Ménard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

TRIBUTS FLORAUX
Prix modéré, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean — Tél. : 2-6868

VETEMENTS DE DEUIL !
Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.
M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

Beau concert

Un concert symphonique d'un intérêt tout particulier sera irradié ce soir, de 9 heures à 10, par la Commission Canadienne de la Radiodiffusion, alors que l'Orchestre de Montréal sous l'habile direction de Douglas Clark, doyen de la Faculté de Musique de l'Université McGill, présentera le programme suivant:

1.—L'Ouverture de l'opéra "Hansel und Grétel" de Humperdinck, dont le sujet est un conte de fées, une histoire d'enfants, destinée primitivement à des enfants, et un peu agrandie ensuite pour la scène.

2.—Le premier mouvement de la "Symphonie No. 5 en mi mineur" de Tschaikowsky, considérée la plus belle de toutes ses oeuvres. Fatigué de corps et d'âme à la suite d'une longue et dure tournée de concert, Tschaikowsky se retira dans sa villa de Froloskoe, où, bercé par le calme rêveur de l'été de 1888, il composa cette symphonie qui fut présentée pour la première fois, à St-Pétersbourg, le 17 novembre de la même année.

3.—Un poème symphonique d'une beauté exquise. Une composition de Delius intitulée "On Hearing the First Cuckoo in Spring".

4.—Trois extraits du troisième acte de l'opéra comique "Les Maîtres Chanteurs" de Richard Wagner.

(a) Le fameux "Prélude" contemplatif dont le monologue profond et mélancolique du début, rasséréné ensuite, fier et confiant enfin, est exécuté par un orchestre qui rappelle et ressasse tous les thèmes précédents, à mesure que les faits qu'ils illustrent se présentent à la mémoire du poète.

(b) "La Danse des Apprentis" dont la scène est un pré longeant la rivière Pemitz, où se tient la fête annuelle de la St-Jean. C'est ici qu'aura lieu le concours de chant qui aura, comme prix, la main d'Eva.

(v) "La Marche des Corporations" annoncée tout d'abord par une fanfare de trompettes suivie des mélodies qui décrivent les divers métiers.

Funérailles de Mme A. Fortin

Kénogami, (D.N.C.) — Samedi dernier ont eu lieu dans l'église de Kénogami les funérailles de Mme Arthur Fortin, née Marie-Blanche Saulnier, décédée à l'âge de 32 ans et 6 mois. La défunte laisse pour pleurer sa perte son époux, M. Arthur Fortin et cinq enfants en bas âge ; sa mère, Mme Vve Eugénie Saulnier, sa soeur, Mme Paul-Emile Lapointe (née Gabrielle Saulnier), ses frères, M. Alphonse Saulnier, de Chicoutimi, M. Lorenzo Saulnier, de l'Ouest, M. Léonce Saulnier, de Port-Alfred.

Le service a été chanté par M. le curé Lapointe, assisté de MM. les abbés Bouchard et Lavoie, vicaires, comme diacre et sous-diacre. Les Dames de Ste-Anne et de nombreux parents et amis ont assisté aux funérailles de Mme Fortin.

Les porteurs étaient les beaux-frères de la défunte, MM. Nérée Lavoie, Louis Fortin, Paul-Emile Lapointe, Aimé Guay, Joseph Saulnier et Alphonse Fortin.

Le "Soleil" offre ses sincères condoléances à la famille éprouvée.

Funérailles de M. Adélard Gill

Shawinigan,—(D. N. C.)— En l'église de St-Bernard ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Adélard Gill, décédé à l'âge de 65 ans et 5 mois.

Conduisaient le deuil : MM. Martial, Charles et Richard Gill, fils du défunt ; ses frères, MM. Omer et Eugène Gill, de Pierreville ; son petit-fils, Charles-Emile Gagnon.

Les porteurs étaient MM. Melchior Carrière, Théophile de Carufel, Joseph Pilotte, Pierre Coutu, Arthur Bergeron et William Loranger.

M. le curé E. Tremblay, de St-Bernard, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Georges Bellemare, vicaire à St-Bernard, assisté de M. l'abbé P.-E. Desilets, vicaire à Saint-Marc, comme diacre, et de M. l'abbé Edm. Dubé, vicaire à Saint-Pierre, comme sous-diacre.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. G. Lesieur, maître de chapelle, rendit la messe des Morts, à 3 voix, du P. Larivière, C. S. V.

A l'Offertoire. "Ego sum", de Haendal, par la chorale. A la communion, M. L.-A. Leclerc rendit "O Salutaris" et au dernier évangile, M. H.-A. Beaudet chanta un "Pie Jesus". Après l'absoute, M. Antonio Héroux rendit "Lacrimosa dies illa", de Daveluy. Mlle Rita Desmarais touchait l'orgue.

Dans la foule des parents et amis présents aux funérailles, on remarquait, outre les personnes déjà mentionnées : Mme Emilio Gagnon, fille du défunt ; sa petite-fille, Pierrette Gill ; M. le maire Albert Gigaire, MM. les échevins J.-A. Richard, Urgel Lebeau, Willie Richard et Jos. Veilleux, MM. N.-J.-A. Vermette, gérant municipal ; E.-H. Acton, H. Thibeault, L.-A. Collins, J.-I. Morgan, ces derniers de l'Aluminum Co. of Canada ; des représentants de l'Amicale du Collège de l'Immaculée Conception, M. Georges Pagé, président, et MM. Dr J.-T. Houle

ON RETROUVE L'AUTO TRAGIQUE ET ON REPECHE UN CADAVRE

UNE TERRIBLE TRAGEDIE PRES DE L'ISLE VERTE

Après une semaine de recherches, on a réussi samedi à retirer du fleuve l'automobile dans laquelle quatre citoyens de Nicolet ont trouvé une mort tragique — Le cadavre de Hector René a été repêché.

Trois-Rivières, 6.—(D.N.C.) — On a réussi à sortir du fleuve St-Laurent, samedi soir, après des recherches longues et difficiles, l'auto dans laquelle quatre hommes de Nicolet, Hector René, Conrad Lemire, Raoul Desfossés et Georges Duval, retournaient à leurs foyers, une semaine auparavant, après avoir passé la soirée aux Trois-Rivières. On ne les avait pas revus depuis et on en avait conclu à une tragédie. La découverte de l'auto confirma définitivement la théorie, mais un seul cadavre était dans le véhicule, celui de Hector René. Les recherches ont été reprises hier pour les autres, que l'on suppose être à peu de distance de l'endroit où fut repéré l'auto, mais aucun résultat n'avait encore été obtenu hier soir.

René était âgé de 40 ans, et c'était le seul homme marié du groupe. Il laisse une femme et deux enfants, en plus de ses parents.

TRAVAIL DIFFICILE

Ce fut une journée fort pénible et pour les parents des disparus et pour les hommes affectés aux recherches, car le vent soufflait avec force et agitait la surface du fleuve.

On sait que l'auto avait été retracé, deux jours auparavant, par M. Philippe Laflamme. Mais le scaphandrier local, M. H. Gervais, ne put aller y attacher de câble pour le sortir, car il faillit lui-même périr en descendant à l'eau, son habit se remplissant à la suite d'une défectuosité. Il fallut donc revenir, à la brunante, pour se mieux organiser. Or en partant, le navire accrocha son hélice dans la bouée, arrachant le fil de fer et enlevant ainsi la marque.

Vendredi, un scaphandrier de la Commission du Port de Montréal, M. Elphège Gauthier, arriva sur les lieux avec toute son équipe, sous le direction de M. P.-J. Roberts, surintendant. Malheureusement, les chercheurs avaient localisé un objet qu'ils pensaient être l'auto, dans l'avant-midi et qui n'était qu'une grosse roche.

Quand le scaphandrier remonta avec cette décevante nouvelle, il était tard et il fallut revenir, pour se rendre, mais à bonne heure, samedi matin.

Il était à peine 6 heures 30 quand il traversier que la ville des Trois-Rivières a mis gratuitement à la disposition des familles, quitta nos quais. Il portait à bord l'équipe de la Commission du Havre de Montréal, sous la direction de M. Robert-M. Gauthier, le plongeur, et comme assistant immédiat son fils Wilfrid, le seul à qui il laisse la tâche délicate de diriger ses mouvements quand il est sous 30 pieds d'eau, comme c'était le cas.

M. Roland Lemire, frère du conducteur de l'auto fatal, est celui qui s'intéressa le plus à l'organisation des recherches, avec le chef James MacMahon, de Nicolet, et M. l'avocat A. Gaudet.

RECHERCHES SYSTEMATIQUES

C'est M. Roberts qui prit charge des recherches, car avant de descendre le plongeur, il fallait répérer l'auto, autrement c'était peine inutile et perte de temps.

Ce n'est pas dans une simple mare qu'avait plongé la machine, mais bien dans le fleuve, libre jusqu'à cet endroit, car le St-Laurent ne gèle pas alentour d'ici, excepté une certaine largeur sur les rives, à partir d'un point situé à environ 5 milles d'ici jusque vers Québec. Le pont de glace ne commence donc qu'à cet endroit, en remontant jusqu'à Montréal. Il y avait une traverse solide, à quelques milles plus haut, mais afin de se rac-

(Suite à la page 7, 3e col.)

Pèlerinage à pied

Anticipant une belle température l'Oeuvre des Pèlerinages à pied a organisé un nouveau pèlerinage à pied, à Ste-Anne-de-Beaupré pour demain, mardi. Départ du Calvaire de l'Alverne à 9 h. 30 du matin et du pont Drouin à 10 heures.

On fera le chemin de la Croix dans toutes les églises et chapelles le long du parcours. Ceux qui le désirent pourront se réfugier au Refuge des Pèlerins pour la nuit. Les sans-travail et les navigateurs sont spécialement invités à prendre part à ce pèlerinage. Pour renseignements, s'adresser à 32, de l'Alverne, ou téléphoner à 3-4803.

UNE BELLE FETE A N.-D. DU CHEMIN

La Conférence Notre-Dame du Chemin, de la Société St-Vincent de Paul, a célébré hier le 25ième anniversaire de sa fondation — M. Magnan présent.

La conférence Notre-Dame du Chemin, de la Société St-Vincent-de-Paul, a fêté hier le 25ème anniversaire de sa fondation par des manifestations qui ont revêtu un caractère purement paroissial, mais qui n'en furent pas moins brillantes.

L'on remarquait à ces cérémonies, la présence de M. C.-J. Magnan, président général de la Société St-Vincent de Paul, et madame Magnan, les présidents et officiers des différents conseils. Au chœur où fut célébrée une messe solennelle, avait aussi pris place, M. le chanoine Ulric Perron, aumônier général de la Société. A la messe, c'est M. l'abbé Adrien Falardeau, du Séminaire, qui officia, assisté de MM. les abbés Levesque et Dion, comme diacre et sous-diacre. La chorale de la paroisse, dirigée par M. l'abbé Jules Rancourt a fait les frais du chant. M Henri Vallières touchait l'orgue. Le sermon a été prononcé par M. l'abbé Stanislas Cantin qui a parlé de la dignité du pauvre, rappelant que l'Eglise s'était toujours occupée avec un soin tout spécial des malheureux, souci dont se sont inspiré toutes les œuvres de bienfaisance dont s'honore le catholicisme, notamment la Société St-Vincent de Paul qui a eu pour fondateur Fréderick Ozanam. Le prédicateur a fait un tableau saisissant du miséreux luttant contre le froid, la faim et la maladie, souffrances qu'Ozanam avait comprises en fondant l'œuvre si bienfaisante de la St-Vincent de Paul, puis il termina en mettant en relief tous les mérites de ceux qui aujourd'hui, se dévouent à cette œuvre.

A la Crèche

Plusieurs membres du personnel du "Soleil" ont fait, samedi, en compagnie de M. l'abbé V. Germain une visite de la Crèche Saint-Vincent de Paul. Ils ont été fort intéressés par ce qu'ils ont vu et tous sont revenus avec la conviction que cette oeuvre admirable doit être encouragée généreusement. Nous en reparlerons demain.

Au Rotary

M. Lionel Roy, B.A., LL.D., gradué de l'Université d'Oxford, donnera demain, devant les membres du club Rotary, une conférence dont le sujet sera : l'étudiant à Paris.

NOMBREUSES SORTIES DE LA BRIGADE

Les pompiers ont été appelés à plusieurs reprises au cours de la journée à combattre des commencements d'incendie.

La vague de froid qui sévit depuis samedi soir a forcé les citadins à chauffer plus fort hier, et nos pompiers ont eu fort à faire, au cours de la journée, pour répondre à tous les appels qui en sont résultés. L'alarme a été donnée huit fois par le service des signaux et cinq fois par téléphone. Sur ces treize appels, il n'y eut qu'une fausse alarme.

Le premier incendie a éclaté à la maison de M. Olivier Fournier, 8, rue St-Sauveur. L'édifice était occupé par trois familles : celles de MM. Emile Bélanger, Joseph Barrette et Art. Langlois. Les flammes ont été circonscrites au logis de M. Bélanger, au deuxième étage, où tout le mobilier a été détruit ou rendu inutilisable. M. Langlois a éprouvé aussi des pertes, mais par l'eau et la fumée seulement. On les évalue à $200 environ tandis que celles de M. Bélanger dépassent les $500, chiffre de ses assurances.

Il a fallu une heure aux hommes de la brigade pour se rendre maîtres des flammes. Les dommages causés à la propriété de M. Fournier sont assez considérables. Ils sont en partie couverts par les assurances.

Le second incendie de la journée a eu lieu au No 33 rue d'Artigny, vers une heure hier après-midi. Les pompiers des postes 1, 2, 9 et 12 furent appelés à 1 h. 0 et s'arrêtèrent sur les lieux en revenant d'un feu de cheminée, rue O'Connell. Ils se mirent immédiatement à la tâche. Les flammes ravageaient la cave et menaçaient déjà le premier plancher, occupé par l'étal de boucherie de M. Egide-E. Roy. Quelques instants plus tard, le feu s'était communiqué à tout l'édifice depuis la cave jusqu'au second étage, occupé par M. Jules Bilodeau. Heureusement, les pompiers se rendirent maîtres des flammes assez rapidement. Les dommages ont été considérables à l'étal de M. Roy, mais le logis de M. Bilodeau n'a souffert que par l'eau et la fumée.

Un peu plus tard, les pompiers étaient appelés sur l'avenue des Braves, où le feu s'était déclaré dans le garage de M. Pierre Langlois et à son automobile. Tout a été détruit en peu de temps, malheureusement en dépit des efforts des pompiers, qui n'ont pu que protéger les édifices voisins. On attribue l'incendie à la chaufferette à gaz que M. Langlois avait allumée dans le garage.

Les autres appels ont fait accourir les pompiers à différents endroits, mais pour de légers commencements d'incendies qui ont été éteints en quelques instants avec les extincteurs chimiques ou pour des feux de cheminée. La fausse alarme a été sonnée à la boîte 421, à l'intersection des rues Victoria et Colomb. On n'a pas découvert le coupable.

Au Séminaire

Les autorités de l'Université Laval et celles du Séminaire de Québec entendent célébrer avec éclat la fête de saint Thomas d'Aquin, docteur de l'Eglise et patron des Universités Catholiques. C'est à la date du 7 mars qu'est fixée dans le rituel la fête du docteur angélique. A cette occasion, il n'y aura pas de cours demain, ni à l'Université ni au Grand Séminaire. Une messe solennelle sera chantée demain matin au Grand Séminaire, et cette cérémonie religieuse marquera l'ouverture de la célébration de cette fête du grand théologien catholique. A dix heures, dans la matinée, il y aura une séance à la salle des Promotions, sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Plante, évêque auxiliaire de Québec. Au cours de cette séance, M. l'abbé Maurice Dionne soutiendra une thèse théologique sur "La science du Christ". MM. les abbés Francis Meany et Eugène Marcoux poseront des objections à la thèse, objections auxquelles M. l'abbé Dionne sera requis de répondre. L'après-midi, au Grand Séminaire le Cercle d'Etudes Sociales Saint-Thomas d'Aquin tiendra une séance spéciale à laquelle assisteront les élèves du Grand Séminaire, et la journée se terminera par un salut solennel du St-Sacrement qui sera célébré dans la chapelle extérieure du Petit-Séminaire, à 5.30 de l'après-midi. La chorale des étudiants de l'Université Laval exécutera le programme de chant. Tous les élèves des Grand et Petit Séminaires de même que ceux de l'Université Laval sont instamment priés d'assister à ce salut solennel pour demander au saint patron de l'enseignement supérieur catholique l'assistance de ses lumières.

Les ouvriers

Frédéricton, N.-B., 6 (Spéciale)— La fédération des ouvriers de la province du Nouveau-Brunswick a terminé son assemblée annuelle en élisant les officiers pour la prochaine année:

Président: James-A. Whitebone.
1er vice-président: A.-W. Jameison
2e vice-président: J.-B. Johnston.
3e vice-président: J.-H. Wallace.
Secrétaire-trés.: G.-A. Melvine.
Agent parlementaire: J.-A. Whitebone.

Les autres membres de l'exécutif sont: MM. R.-J. Ivany, C.-J. Laracey, J.-S. Martin et Harry Ryan.

La fédération a adopté 45 résolutions dont 24 ont été transmises au gouvernement provincial. La fédération s'est prononcée en faveur de l'organisation du nouveau parti politique "Cooperation Commonwelath Federation", dans la province du Nouveau-Brunswick.

LE CARDINAL VILLENEUVE

SON EMINENCE L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC a bien voulu poser quelques instants pour le photographe de la Ligne Italienne au moment où il s'embarquait à New-York à bord du "S. S. Comte di Savoia" en route pour Rome où il sera élevé au cardinalat le 13 courant.

LONDRES ET LES BANQUES

Lonodres, 6. — (P. A.) — L'Angleterre va son chemin, tout en suivant avec intérêt la situation créée aux Etats-Unis par le moratoire des institutions de crédit. Le marché des changes continue de fonctionner pour toutes les monnaies, sauf le dollar américain. Les échanges en monnaie américaine sont devenus impossibles parce qu'il est impossible d'obtenir livraison des dollars tant que durera le moratoire. Les banques de Londres ont pris des dispositions pour fournir des sterling aux touristes américains nantis de lettres de crédit en dollars. Le cabinet anglais a eu une réunion à 10 heures et demie. Mais on a déclaré catégoriquement que les ministres ont étudié les questions de désarmement, et non pas la situation financière des Etats-Unis.

A ST-LEON DE STANDON

Il n'y a encore aucun autre développement que les détails déjà publiés par le "Soleil", la semaine dernière, dans cette affaire de prétendu empoisonnement à St-Léon de Standon, comté de Dorchester. Comme nous l'avons annoncé, dans le temps, l'enquête du Dr J.-L. Piuze, coroner du district, sur les circonstances qui ont entouré la mort de Joseph Gagnon, forgeron, âgé de 52 ans, a eu lieu, mais le verdict ne sera rendu qu'après la réception du rapport du Dr Rosario Fontaine, expert-médico-légal, de Montréal, pour le département du Procureur-Général, qui a fait l'examen des viscères du défunt, dans le but de bien établir s'il y a eu ou non empoisonnement. Ce rapport est attendu par le coroner Piuze dans le courant de la semaine.

En attendant la fin de l'enquête, l'épouse de Gagnon, Marie Fournier, âgée de 24 ans seulement, est toujours gardée à vue comme témoin essentiel.

GRAVE INONDATION

San-Juan, Porto-Rico, 6. (P. A.) — On communique aujourd'hui qu'une inondation a causé pour $1,000,000 de dommages à Mayguez, vendredi soir. Plusieurs personnes auraient perdu la vie. On apprend de plus que plusieurs autres ont été portées disparues et l'on croit qu'elles ont été entraînées vers la mer par les eaux de la rivière Yaguez, enflées oudainement après une pluie diluvienne.

DICTATURE EN GRECE

Athènes, 6. (P.A.)—Le général Plastiras, qui a été chef du gouvernement révolutionnaire de 1922-1924, a établi aujourd'hui une administration militaire en Grèce. Cette décision est survenue à la suite d'une crise politique.

Les élections générales d'hier ont eu pour résultat de donner une faible majorité au parti qui reconnait pour chef l'ancien premier ministre Panayoti Tsaldaris. Le général Plastiras a affirmé qu'à son avis la situation était telle qu'elle ne permettait pas l'établissement d'un seul gouvernement.

Il a annoncé là-dessus, communique une agence de presse, qu'il établira un gouvernement militaire pour étouffer toute possibilité de désordre. On s'attend à recevoir bientôt la proclamation officielle du général.

IMPOSANTES OBSEQUES DE Mme J.-T. ROSS

Une foule considérable a assisté, samedi, aux funérailles de Mme Ross décédée en fin de semaine. — Touchant témoignage de sympathie.

De très impressionnantes cérémonies ont marqué, samedi après-midi, les funérailles de Mme John-T. Ross et de nombreux parents et amis ont accompagné la dépouille mortelle jusqu'au cimetière Mount Hermon.

Le service religieux, à l'église Chalmers, à Bergerville, fut chanté par le T.-R. Lennox-Williams, évêque de Québec, assisté du révérend archdeacon F.-G. Scott, et des révérends canon Kelly, Edward Mathewson et M. Brewer.

La levée du corps, à la maison mortuaire, chemin St-Louis, fut présidée par les révérends A.-D. Mathewson et Sydney Williams.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. John-T. Ross, ses fils, MM. J.-Gordon Ross et J.-F. Ross; son beau-frère, M. Frank-W. Ross, son gendre, M. H.-H. Gibault, et son neveu, M. J.-W. Burstall.

Dans le nombreux cortège avaient pris place: Sir Charles Fitzpatrick, ancien lieutenant-gouverneur de la province, le lt-colonel D.-B. Papineau, A.D.C., représentant l'honorable M. H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province, l'honorable sénateur Geo. Parent, le lt-colonel J.-S. O'Mears, président de la Commission du Havre, l'honorable juge Arthur Fitzpatrick, M. Charles Lanctot, C.R., assistant Procureur Général de la province, M. Martial Côté, président du club Kiwanis, MM. Victor Châteauvert, président de la Chambre de Commerce, Jack Marnell, président du club Rotary, Roméo Langlais, C.R., J.-E. Barnard, Bernard, Devlin, C.R., le Cap. O.-D. McCooey, le colonel C.-A. Chauveau, C.R., le major G.-R. Bouchard, A. A. & Q. M. G., le major P. Ouellet, maire de Sillery, le colonel William Wood, M. E.-C. Price, le colonel Sharpes, le major C.-G. Dunn, M. J.-C. McLimont, J.-C. Sutherland, E.-C. Woodley, A.-P. Kernan, F.-J. Leonard, le Dr G. Alliot, C. Puinus, Bob Gess, George-C. Scott, A. Fraser, le Rév. A.-M. Gordon, F.-T. Handsomebody, Desmond, Clarke, Charles Price, W. A. Howe, le Dr A.-H. Hubbard, C.-E. Taschereau, N.P., H. Mac Pherson R.-H. Kennedy, Alexandre Chateauvert, K.-O. Baptist, le lt-col. Cortland Fages, A.D.C., le major Braun Langelier, le major Raymond Garneau, le Dr René Turcot,

Edmond Chassé, C.-W. Towens, J.-L. Apedaile, Frank Lafferty, W. Brown, Ernest Lafferty, E. E. Ross, W. J. Lynch, le Dr Rothwell, M. Moor, J.-E. Tanguay, J.-A. LaRue, Allison Davie, le major R. M. Watson, A.-E. Pfeiffer, H. S. Pfeiffer, Gordon Pfeiffer, le major Théo. Paquet, Pierre Audet, avocat, Charles Frémont, C. R., le major Lucien La-

(Suite à la page 8, 4e col.)

Arrestations

Le "gambling" sous quelque forme qu'il se présente est un jeu dangereux et les autorités de la police, depuis quelque temps surtout, ont entrepris de le combattre.

Pour la deuxième fois, depuis un mois, les détectives municipaux ont déniché ce qu'il convient d'appeler un club de cartes, en faisant une descente, samedi soir dans une maison de St-Sauveur. Ils ont arrêté une dizaine de personnes et saisi sur les tables quelque chose comme une trentaine de piastres. Cette descente a été opérée sous les ordres su sous-chef A.-S. Bigaouette, de la police municipale, par les détectives J.-D. Beaudoin, en charge de l'escouade des moeurs, Louis Rochette, Nick Smith, Guillemette et Tanguay, assistés du sergent Girard et des constables Othot, J. Bélanger et Pi Horrigan.

Il pouvait être onze heures, lorsque les agents firent irruption dans des appartements et où il y avait une vingtaine de personnes réunies mais l'on n'arrêta que celles qui étaient à jouer pour les conduire aux quartiers généraux de la police, hôtel de-ville, d'où les prisonniers sont sortis provisoirement, après avoir fourni les cautionnements requis, en attendant de comparaître en Cour des Sessions de la Paix aujourd'hui.

L'Agriculture

Frédéricton, N.B., 6. (Spéciale) — Le comité de l'agriculture de l'assemblée Législative s'est réuni sous la présidence de M. Melville; député du comté de Carleton. M. Alyre Poirier, de Shédiac Bridge, N.B., remplissait les fonctions de gretfier du comité. L'hon. Lewis Smith, a annoncé au comité que les provinces maritimes se trouvaient dans l'impossibilité de continuer à maintenir leur commissaire de commerce à Toronto.

Les membres du comité ont discuté la question d'un moratorium pour hypothèques. Deux comités ont été nommés à ce sujet, le premier, composé de MM. J.-A. Moore, du comté de Queens, F.-W. Pirie, du comté de Victoria et J.-A. Doucet, du comté de Gloucester, pour faire une enquête au sujet des hypothèques sur termes, et l'autre comité composé de MM. M.-G. Siddall, député du comté de Westmoreland, R.-J.Gill, député du comté de Northumberland, et F.-W. Pirie, du comté de Victoria, pour s'enquérir des hypothèques de la Commission des prêts au fermiers. Ces deux sous-comités devront soumettre leurs rapports au comité d'agriculture durant la session.

Feu J. Chouinard

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Josaphat Chouinard, décédé à St-Jean-Port-Joli, à l'âge de 33 ans, aujourd'hui, après une longue maladie. M. Chouinard laisse une épouse, née Marie-Ange Houle et une fillette, Elizabeth. Il laisse aussi plusieurs frères et soeurs: MM. Rosario, Alphonse, Romuald, Gontrand Chouinard, Mme L. Morency (Albertine), de Lévis et une autre soeur, Berthe, des Etats-Unis. Son père, M. Herménégilde Chouinard, lui survit. Ses funérailles auront lieu jeudi matin à 9 hres à St-Jean-Port-Joli.

Le "Soleil" prie la famille éprouvée d'accepter ses plus vives sympathies.

CHANGEMENT AU SYSTEME TELEPHONIQUE

De bonne heure hier matin la compagnie de téléphone Bell a changé notre système téléphonique du service manuel au service à cadran ou automatique.

De bonne heure, hier matin, fut effectuée, en notre ville, la conversion finale, dans notre système téléphonique, du service manuel au service à cadran. Cela se fit avec une dextérité qui mérite mention, car on put noter, une fois de plus, dans l'exécution d'une besogne aussi délicate les magnifiques qualités d'organisation et d'ordre dont la compagnie de Téléphone Bell peut et sait disposer pour le bien du public québécois.

Maintenant qu'à été accomplie une telle conversion, il importe que, selon la recommandation de M. Louis Belcourt, gérant de la compagnie, à Québec, les abonnés n'oublient pas certains détails importants. Ces usagers du téléphone ne devront pas négliger de vérifier les numéros qu'ils désirent appeler, puis ils devront attendre de percevoir le son du cadran,—un bourdonnement continu,—avant de commencer à signaler. Ils devront accrocher, un moment, leur récepteur, avant de signaler un second appel.

Maintenant que tous les abonnés sont reliés à l'outillage à cadran de l'immeuble de la rue Saint-Réal, nous devons annoncer au public que, pour quelques années encore, le tableau de longue distance continuera de fonctionner, dans l'immeuble de la rue Saint-Jean. Le bureau d'affaires demeurera ausssi, dans cet ancien immeuble.

Les travaux de parachèvement que nécessite une telle conversion d'un service à l'autre auront tous été accomplis, avant la fin de cette semaine.

Un plongeon

Hartland, N.-B., 6. (D.N.C.)—Deux citoyens de Victoria Corner, N.-B. l'ont échappé belle lorsque le traineau dans lequel ils transportaient des patates à Hartland défonça la glace de la rivière St-Jean.

L'accident arriva en face de la demeure de M. Howard Kennedy. Les deux MM. Percy McHatten et Reuben Robinson, conduisaient les deux chevaux de M. Guy Birmingham lorsque la glace se brisa sous eux et ils se virent projetés dans six pieds d'eau. Ils réussirent à se tirer de leur mauvaise posture et, avec de l'aide, à sortir leurs chevaux.

Irène Dubé, partie de Rivière-du-Loup, se tue en voulant descendre d'un convoi en marche à deux milles de l'Isle Verte — Tragique résultat d'une méprise fatale — Elle se rendait dans sa famille.

Rivière du Loup, 6. (D.N.C.)— Mlle Irène Dubé, servante dans une famille de cette ville, a trouvé une mort tragique, en des circonstance extraordinaires, le 24 février, au cours d'un voyage entrepris pour se rendre dans sa paroisse natale, St-Paul de la Croix, avant d'entrer au couvent.

C'était la première fois que Mlle Dubé montait dans un train et on lui avait bien recommandé de descendre du convoi lorsqu'elle entendrait le serre-frein crier la station de l'Isle Verte où elle devait débarquer pour prendre la voiture qui la conduirait à St-Paul de la Croix.

La jeune fille prit cet avertissement au pied de la lettre et quand l'employé annonça l'arrivée à l'Isle Verte, environ deux milles avant d'arriver à la gare, elle se leva vivement, prit ses paquets, et, se dirigeant vers la porte arrière du convoi, l'ouvrit et tomba dans le vide, avant que le conducteur du train ait pu faire quoi que ce soit pour éviter la mort à cette passagère si peu expérimentée.

On arrêta le train en toute hâte et le conducteur donna ordre de faire machine arrière. On ne retrouva qu'un cadavre déchiquetée par les pierres de la voie ferée. La tête était défoncée, les côtes brisées et les vêtements de la jeune fille avaient été mis en charpie.

Le convoi continua sa route transportant la dépouille mortelle de Mlle Dubé jusqu'à la station de l'Isle Verte où l'entrepreneur de pompes funèbres de l'endroit en prit soin en attendant de recevoir des ordres du coroner, le Dr Lacroix, de Trois-Pistoles, et de la famille de la victime de cette horrible accident.

L'enquête devait avoir lieu immédiatement, mais, à la demande de la famille, elle fut remise au 3 mars. Les parents prétendirent que la porte du char aurait dû être fermée à clef lorsque le convoi quitta St-Arsène, paroisse voisine de l'Isle-Verte, et les jurés ont donné raison à la famille de Mlle Dubé.

Les employés du train ont été trouvés coupables de négligence et les membres du jury ont déclaré dans leur verdict qu'il était impossible à une personne voyageant pour la première fois d'ouvrir si rapidement la porte d'un char si celle-ci avait été bien fermée.

La mort de Mlle Dubé a causé toute une sensation ici et à l'Isle-Verte.

Le "Soleil" prie la famille de recevoir l'expression de ses très vives sympathies.

Feu J.-P. Guilmette

L'Académie Commerciale est dans l'affliction par suite du décès prématuré d'un de ses élèves finissants, M. Jean-Paul Guilmette, fils de M. Adjutor Guilmette, de la maison Henri Duelos, décédé de bonne heure samedi matin après une maladie de trois semaines. Le défunt n'était âgé que de dix-huit ans.

Le jeune homme laisse dans le deuil: son père, M. Adjutor Guilmette, sa mère, (née Bertha Brulotte un frère M. Lucien Guilmette; une soeur, mademoiselle Germaine Guilmette. Il était le petit-fils de M. Télesphore Brulotte, huissier-audiencier de la Cour d'Appel.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures à l'église Notre-Dame du Chemin.

Nous prions la famille de M. Guilmette d'accepter l'expression de nos sincères sympathies.

KELVINATOR

Epiciers! Bouchers! Les nouvelles exigences de votre clientèle, tout aussi bien que les principes élémentaires de l'hygiène, vous font aujourd'hui un devoir d'offrir des marchandises toujours fraîches! Cette réfrigération impeccable et toujours régulière ne peut vraiment être obtenue que par

KELVINATOR

Une réfrigération Automatique Electrique. Frabrication Canadienne depuis 19 ans.

BOUCHERS — EPICIERS — TAVERNIERS — HOTELS— COUVENTS — RESTAURANTS — MAISONS APPARTEMENTS, Etc.

Il y a un KELVINATOR pour tous les besoins !

Distributeurs
pour l'Est de la Province

320 rue St-Joseph Québec — Robitaille — *49 côte du Passage Lévis*

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Cherchez-vous UN **BUREAU D'AFFAIRES** ?

ou une **SALLE D'ECHANTILLONS?**

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons bien éclairés, toutes commodités modernes désirables, et à des prix très raisonnables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".

S'adresser au Service d'Information
BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"

Chez POLLACK

Venez à bonne heure pour ce spécial

1,000 Jolies ROBES en Crêpe Nouvellement Recues

Des douzaines de styles tous plus élégants les uns que les autres. Jolies toilettes du jour pour maintes occasions. Styles à manches longues ou courtes, nouvelles encolures, charmantes combinaisons de couleurs contrastantes ou imprimés.

TISSUS :

CREPE RUGUEUX
CREPE CANTON
CREPE CASCADE

COULEURS :

Vert, Rouge, Brun, Bleu, Mosquée, Gris, Marine et Noir.

Tailles : 14 à 40

$2.95

Le Plus pour votre Argent... ou votre Argent Remis

Voyez notre autre annonce en page 7

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTEE